LA GRÈCE ANTIQUE

ET

LA VIE GRECQUE

(GÉOGRAPHIE, HISTOIRE, LITTÉRATURE, BEAUX-ARTS, VIE PUBLIQUE, VIE PRIVÉE)

PAR

A. JARDÉ

AGRÉGÉ D'HISTOIRE ET DE GÉOGRAPHIE
ANCIEN MEMBRE DE L'ÉCOLE FRANÇAISE D'ATHÈNES
PROFESSEUR AU LYCÉE LAKANAL

PARIS
LIBRAIRIE DELAGRAVE

LA GRÈCE ANTIQUE ET LA VIE GRECQUE

PREMIÈRE PARTIE

GÉOGRAPHIE

CHAPITRE PREMIER

LA GRECE

I. Caractères généraux.

La Grèce est un pays montagneux dont les chaînes se rattachent au système alpestre. Les principaux sommets sont, dans la Grèce du nord, l'*Olympe* (2985 m.), l'*Ossa*, le *Pélion*; — dans la Grèce centrale, le *Parnasse* (2459 m.), le *Cithéron*, l'*Hélicon*, le *Parnès*, l'*Hymette*; — dans le Péloponnèse, l'*Érymanthe*, le *Taygète* (2409 m.). Les montagnes délimitent de petites plaines fermées, dont chacune a été le centre d'un Etat grec.

La Grèce est un pays maritime, aux côtes découpées, aux ports bien abrités, aux îles nombreuses et rapprochées. Les mers grecques sont le plus souvent calmes et soumises à un régime de vents réguliers. Le peuple grec était appelé à être un peuple de marins.

La Grèce appartient à la zone tempérée chaude. La température est assez constante, avec des hivers doux, des étés chauds, mais tempérés par la mer (à Athènes, moyenne de janvier, 8° ; de juillet, 27° ; moyenne annuelle, 17°). Les pluies sont rares et tombent presque exclusivement en hiver. De là le caractère torrentiel des cours d'eau : il y a peu de véritables fleuves, comme le *Pénée*

en *Thessalie* ou l'*Achéloos* en *Étolie*. La végétation est celle des pays méditerranéens : sur les montagnes, forêts et surtout maquis; dans les plaines, céréales, arbres fruitiers, vigne, olivier.

II. La Grèce continentale.

L'axe de la presqu'île est constitué par le *Pinde*, d'où se détachent des chaînes vers l'est. Les pays à l'ouest du Pinde, montagneux et sauvages, ne jouèrent aucun rôle avant le IIIe siècle (***Étolie, Acarnanie***).

Au nord, la ***Thessalie*** est à la frontière des pays grecs;

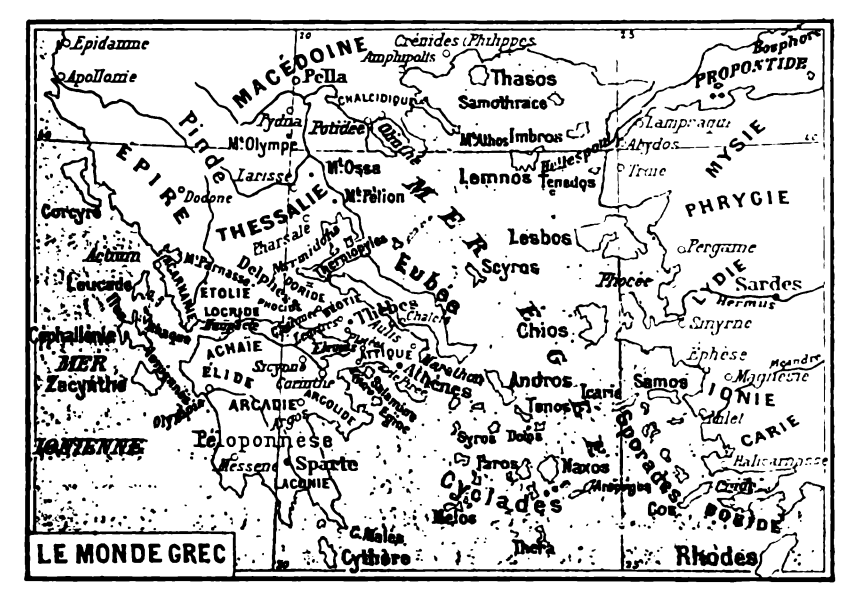


Fig. 1.

au delà, la ***Macédoine*** est déjà considérée comme terre barbare. La plaine de Thessalie, malgré le drainage insuffisant des eaux, qui s'étalent en marécages et ont peine à percer la ceinture montagneuse (*vallée de Tempé*), est fertile et riche; elle produit des céréales et nourrit des chevaux.

La ***Béotie***, encadrée elle aussi de montagnes, constitue

une dépression, où les eaux se rassemblent pour former le *lac Copaïs*. Le pays, tout agricole, est un de ceux où se



Fig. 2.

fait le moins sentir l'influence de la mer. La Béotie est partagée entre plusieurs cités, dont les principales sont : *Thèbes, Thespies, Chéronée, Orchomène, Tanagra, Platée.*

L'*Attique* termine au sud-est la Grèce continentale. Les massifs du *Parnès*, du *Pentélique* (carrières de marbre), de l'*Hymette*, du *Laurion* (mines de plomb argentifère), encadrent de petites plaines : plaines d'*Éleusis*, d'*Athènes*, *Mésogée*, plaine de *Marathon*. Le sol, peu fertile mais bien cultivé, porte des céréales, orge et blé, des légumes, de la vigne, des oliviers. La position maritime de l'Attique en fait un pays prédestiné pour un peuple de marins.

III. Le Péloponnèse.

La presqu'île du *Péloponnèse* est réunie à la Grèce continentale par l'*isthme de Corinthe* (5 kil. de large).

Le centre du Péloponnèse est occupé par les hautes plaines d'*Arcadie*. La population, qui s'adonne à la vie agricole et pastorale, y resta longtemps dispersée en petits villages ; les villes, comme *Mantinée*, *Mégalopolis*, sont de fondation récente.

De l'Arcadie partent des chaînes qui forment les pointes du Péloponnèse et limitent les plaines. L'*Argolide*, avec la ville d'*Argos*, cultive les céréales et élève les chevaux. Entre le *Parnon* et le *Taygète* s'étend la *Laconie*, arrosée par l'*Eurotas* ; *Sparte* est au centre d'une région agricole, terres arables dans la vallée, vignobles et olivettes sur les premières pentes des montagnes ; la côte laconienne, assez médiocre, a comme port *Gytheion*. A l'ouest de la Laconie, la plaine de *Messénie* est une dépendance de l'Etat spartiate ; la ville de *Messène*, sur le *mont Ithôme*, ne fut rebâtie qu'en 371.

La région de l'ouest (*Élide*) est constituée par les alluvions de l'*Alphée* et du *Pénée* ; les côtes en sont basses et sablonneuses.

IV. La Grèce insulaire.

Le long de la côte occidentale s'alignent les *îles Ioniennes*, *Corcyre*, *Leucade*, *Ithaque*, *Céphallénie*, *Zakynthos*. Au sud du Péloponnèse, *Cythère*.

Le détroit de l'*Euripe* sépare la Grèce centrale de ***l'Eubée,*** grande île aux sommets boisés, avec les villes de *Chalcis* et d'*Érétrie.* Au large de l'Eubée et de la Thessalie, les ***Sporades*** du Nord, dont la principale est ***Skyros.***

Au centre de la mer Égée, les ***Cyclades,*** parmi lesquelles *Délos, Paros* (carrières de marbre), *Naxos, Théra.*

Enfin au sud, la ***Crète,*** la plus grande des îles grecques, avec de hauts sommets comme le *mont Ida,* avec des plaines très fertiles et très peuplées, avec des côtes exposées aux vents et peu hospitalières.

CHAPITRE II

LES COLONIES GRECQUES

I. La colonisation grecque.

De très bonne heure les Grecs entreprirent de longs voyages dans toute la Méditerranée, entrèrent en rapport avec les populations indigènes et fondèrent sur les côtes des comptoirs et des colonies.

Une colonie grecque (ἀποικία) n'est pas, comme une colonie moderne, une dépendance, une annexe de l'État colonisateur. Elle est un État autonome, ayant ses lois, ses magistrats, sa politique. Les deux villes n'ont entre elles qu'un lien assez lâche de parenté : la colonie est la fille de la cité-mère ou métropole (μητρόπολις). Ce lien de parenté est confirmé par la religion. On ne fonde pas de colonie sans l'assentiment des dieux ; on consulte l'oracle de Delphes sur l'opportunité du départ et sur les routes à suivre. Les émigrants demandent un chef à l'une des vieilles familles de la métropole. C'est le fondateur (οἰκιστής), celui qui connaît et peut accomplir les cérémonies religieuses, sans lesquelles aucune ville nouvelle ne peut compter sur la protection des dieux ; ces rites sont les mêmes qui, d'après la tradition, avaient accompagné la fondation de la métropole. Le foyer sacré de la colonie est allumé à celui de la métropole. La colonie honore les mêmes dieux que la métropole et y envoie de solennelles ambassades pour prendre part aux grandes fêtes.

A l'origine, il n'y a donc nul lien politique entre la métropole et ses colonies. La conception moderne d'un empire colonial dépendant de l'État colonisateur, assurant la grandeur politique et la prospérité économique de la

métropole, n'apparaît qu'à Athènes au ve siècle. Les colonies d'Athènes ou ***clérouchies*** (κληρουχία) occupent des points stratégiques importants, servent de bases d'opération à la flotte athénienne dans la mer Égée. De plus, leur établissement a pour objet de venir en aide aux citoyens pauvres : les *clérouques* sont pris dans la dernière classe et reçoivent un lot de terre (κλῆρος). La clérouchie n'est pas une cité indépendante ; les clérouques conservent leurs droits de citoyens athéniens et sont soumis aux lois et aux magistrats d'Athènes.

La première colonisation grecque est la conséquence des migrations qui se produisent, vers le xe siècle, dans le bassin oriental de la Méditerranée ; elle a pour domaine les îles de la mer Égée et les côtes d'Asie Mineure. Une seconde période d'expansion va du VIIIe au VIe siècle ; la colonisation est due alors soit à la prospérité commerciale des villes qui cherchent des débouchés, soit aux révolutions intérieures qui obligent à l'exil les partis vaincus.

II. La Grèce d'Asie.

Les côtes orientales de l'Asie Mineure et les îles voisines sont occupées par des Grecs qui se répartissent en trois groupes : au nord, l'***Éolide***, avec les villes d'*Assos*, d'*Ægae*, l'île de *Lesbos ;* au centre, l'***Ionie***, avec les villes de *Phocée*, de *Smyrne*, de *Colophon*, d'*Éphèse*, de *Priène*, de *Milet*, les îles de *Chios* et de *Samos ;* au sud, la ***Doride***, avec les villes d'*Halicarnasse*, de *Cnide*, les îles de *Cos* et de *Rhodes*. Les villes d'Asie connaissent au VIe siècle une très brillante civilisation ; mais leur splendeur finit avec la conquête perse.

III. Les colonies du nord.

Les Grecs établissent des colonies dans le nord de la mer Égée, dans la *Chalcidique de Thrace* (*Olynthe*, *Potidée*), dans les îles de *Lemnos*, *Thasos*, *Imbros* et *Samothrace*. De là ils prennent la route du *Pont-Euxin*

COLONIES GRECQUES

(D)	Colonies	doriennes
(I)		ioniennes
(E)		éoliennes
(A)		achéennes

MAURITANIE
AFRIQUE
Carthage
MER INTÉRIEURE
Sardaigne
Corse
ROME
ITALIE
Grande Grèce
Sicile
SCYTHIE
PONT EUXIN
Thrace
Byzance
ASIE MINEURE
GRÈCE
Péloponèse
Rhodes
Chypre
Syrie
Barka
Cyrénaïque
EGYPTE
Memphis
Naucratis (I)
SYRACUSE
Epipolæ
Tycha
Plemmyrion
MILET
Samos
Didymes
Chalcidique

Fig. 3.

et occupent les passages qui y conduisent : l'*Hellespont* (*Abydos, Sestos, Lampsaque*), la *Propontide* (*Cyzique*), le *Bosphore* (*Byzance*). Ils suivent les rivages du Pont-Euxin, qui sont colonisés surtout par Milet (*Sinope, Amisos, Panticapée, Olbia*). La région du Pont-Euxin fournit de nombreux articles au commerce grec, les minerais de fer, de cuivre, d'argent de l'Asie Mineure et du Caucase, les esclaves du Caucase, les blés, les laines, les peaux, les poissons fumés de la Russie méridionale.

IV. Les colonies d'Afrique.

Au VIIe siècle, l'Égypte s'ouvre aux Grecs, qui obtiennent des Pharaons le droit de s'installer dans le delta à *Naucratis*. Plus à l'ouest, la ***Cyrénaïque***, avec *Cyrène*, est surtout une région d'élevage, bœufs, moutons et chevaux.

V. La Sicile et la Grande-Grèce.

Vers l'ouest, la route est ouverte par les Corinthiens, qui fondent des colonies dans les îles Ioniennes et sur les côtes de l'Adriatique (*Apollonie, Épidamne*).

De là, il est aisé de gagner l'Italie. L'Italie méridionale reçoit tant de colons grecs, qu'elle prend le nom de ***Grande-Grèce***. Les villes y atteignent une grande prospérité et voient, au VIe siècle, se développer une civilisation aussi brillante que celle d'Ionie. Ce sont en particulier, sur la côte de la mer Ionienne, *Tarente, Sybaris, Crotone ;* sur celle de la mer Tyrrhénienne, *Cumes*, la plus ancienne ville grecque d'Italie, *Neapolis, Élea.*

La ***Sicile*** est partagée entre l'influence phénicienne, que représentent les colonies de Carthage, et l'influence grecque qui domine à l'est (*Syracuse*) et au sud (*Agrigente*).

VI. Les colonies de l'ouest.

La colonisation de la Méditerranée occidentale est sur-

tout l'œuvre de *Phocée*, qui, à la fin du VIIᵉ siècle, fonde *Massalia* (Marseille). Massalia à son tour envoie des colonies sur les côtes de Gaule et d'Espagne, depuis les Alpes jusqu'à l'Andalousie. Par elle, la civilisation grecque pénètre dans les pays d'occident et en particulier en Gaule.

CHAPITRE III

TOPOGRAPHIE D'ATHÈNES

I. L'Acropole.

Athènes s'est élevée au centre de la plus étendue des plaines attiques, assez près de la mer pour profiter des avantages d'un port, assez loin pour ne pas craindre les attaques soudaines des pirates. Elle trouvait dans l'Acropole une forteresse naturelle; le rocher domine de

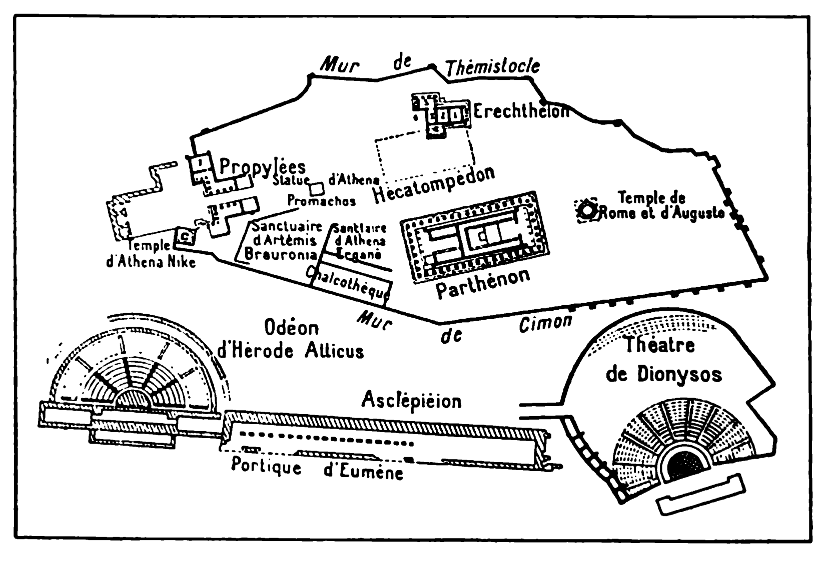
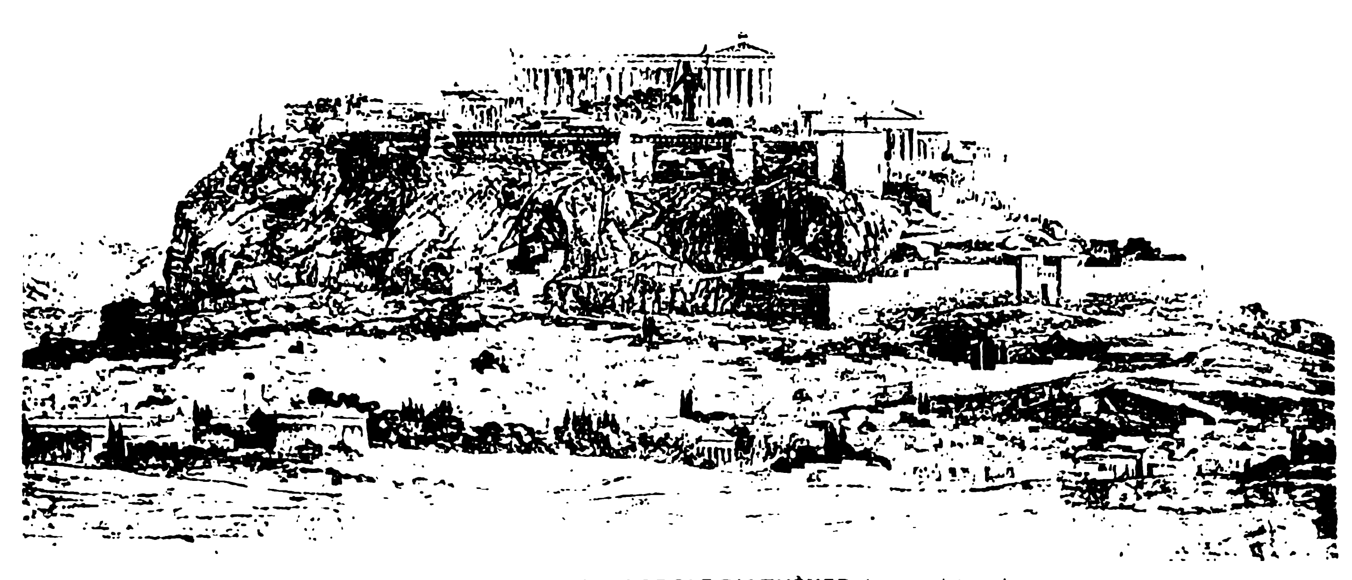


FIG. 1. — PLAN DE L'ACROPOLE

Propylées : 1. Pinacothèque. — Érechtheion : 1. Cella d'Athèna Polias. — 2. Cella de Poseidon Érechthée. — 3. Salle de l'ouverture. — 4. Portique des Caryatides. — 5. Portique du trident. — 6. Enclos de Pandrose.

80 mètres environ la plaine voisine et se dresse à pic de tous côtés, sauf à l'ouest.

La ville primitive était bâtie sur l'Acropole même; une



RECONSTITUTION DE L'ACROPOLE D'ATHÈNES. Le grand temple au centre est le Parthénon ; tout à fait à droite, on distingue le temple d'Athéna Niké, et, à gauche du Parthénon, l'Erechthéion. Devant le Parthénon, la statue d'Athéna Promachos.

enceinte, énorme mur de 4 à 6 mètres d'épaisseur, suivait le contour de la plate-forme, et un ouvrage avancé, percé de neuf portes, le ***Pélargikon*** (πελαργικὸν) ou « mur aux cigognes », défendait l'entrée de l'ouest. De bonne heure la ville descendit de son rocher; mais les principaux monuments y restent groupés. Pisistrate y fait construire son palais, agrandir et embellir le temple d'Athèna et aménager une entrée monumentale.

En 480, les Perses s'emparent de l'Acropole et en ruinent les monuments. Mais, aussitôt après les guerres médiques, le désastre est réparé ; les murs sont reconstruits, ceux du nord par Thémistocle, ceux du sud par Cimon. L'Acropole n'est plus qu'une enceinte religieuse, où Athèna est adorée sous toutes ses manifestations.

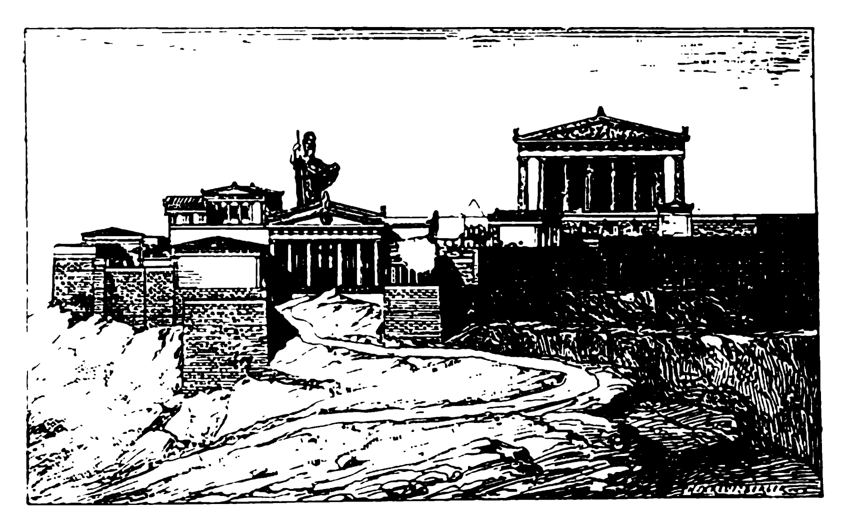


FIG. 6. — L'ACROPOLE
Restitution de M. Lambert.

Principaux monuments de l'Acropole par ordre alphabétique.

Aglaurion, Ἀγλαύριον. Sur le versant nord. Sanctuaire d'*Aglaure*, fille de Cécrops et prêtresse d'Athèna, dans lequel les éphèbes prêtaient serment.

Asklépieion, Ἀσκληπίειον. Sur le versant sud. Sanctuaire

d'*Asklépios*, dont le culte fut introduit d'Épidaure à Athènes en 421. Le sanctuaire comprend le temple et l'autel du dieu, la source sacrée où se purifient les malades, le portique où ils passent la nuit et sont visités en songe par le dieu.

Autel d'Athèna Polias. Au point culminant de la plate-forme.

Brauronion, Βραυρώνιον. A droite, au sortir des Propylées. Sanctuaire d'*Artémis Brauronia*, dont le culte était célébré par les jeunes filles et les femmes.

Chalcothèque, Χαλκοθήκη. Dépôt pour les bronzes, les armes, les éperons de navire.

Clepsydre, Κλεψύδρα. Source sur le versant nord.

Érechtheion. Temple d'*Athèna Polias* et de *Poseidon Érechthée*. Ordre ionique. La construction, commencée après la paix de Nicias (420) et interrompue par l'expédition de Sicile, fut reprise en 409 et achevée en 407. On a voulu réunir en un même sanctuaire les plus précieuses reliques d'Athènes : la source salée que Poseidon avait fait jaillir d'un coup de trident, l'olivier donné par Athèna, le tombeau de *Cécrops*. A l'est s'ouvre, sur un portique, une cella consacrée à Athèna Polias, qui contenait la vieille idole d'Athèna en bois d'olivier. Au nord, un portique faisant une forte saillie abrite les trous du rocher où l'on voyait la marque du trident de Poseidon. De ce portique, on passe dans une grande salle divisée en deux par une colonnade : au fond, la cella de Poseidon Érechthée ; en avant, la *salle de l'ouverture* (προστομιαῖον), d'où l'on pouvait voir la source salée sous le dallage. Sur la face sud, un petit portique, où des statues de jeunes filles (*Caryatides*, κόραι) font office de colonnes, masque l'escalier qui descend de la terrasse de l'Acropole ; au-dessous se trouvait le tombeau de Cécrops. Un enclos, attenant au temple et consacré à *Pandrose*, fille de Cécrops, contenait l'olivier sacré d'Athèna.

Hékatompédon. Ancien temple d'Athèna qui doit son nom à ses cent pieds de longueur. Le temple primitif était un bâtiment rectangulaire, précédé à chaque extrémité

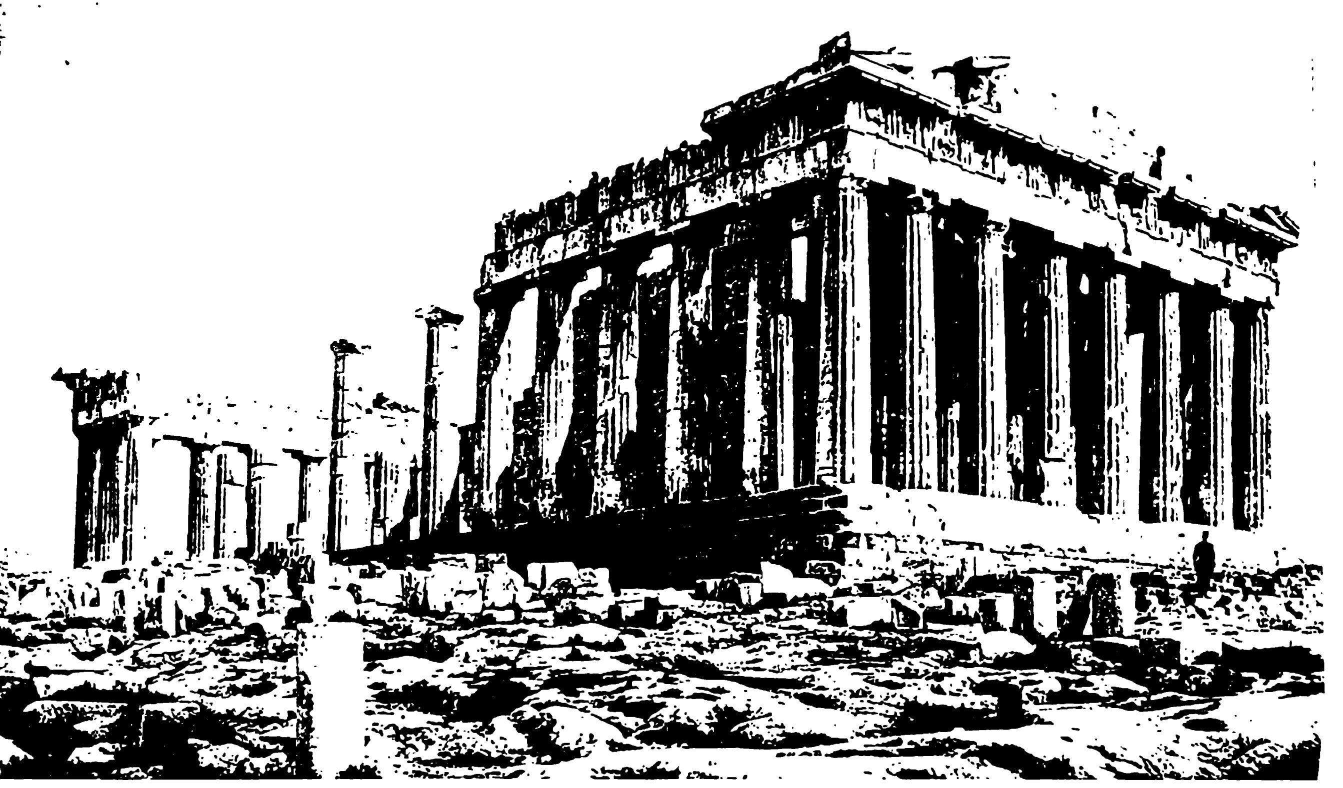


FIG. 8. — LE PARTHÉNON

d'un portique à deux colonnes. Pisistrate l'entoura d'une colonnade et fit sculpter des frontons de marbre. En 480, le temple fut détruit par les Perses; restauré sans colonnade, il servit encore jusqu'en 406, où un incendie en acheva la ruine.

Monument d'Agrippa. En avant de l'aile nord des Propylées. Haut piédestal portant un quadrige de bronze avec la statue d'*Agrippa;* dédié par le peuple athénien entre 27 et 12 avant J.-C.

Odéon d'Hérode Atticus. Sur le versant sud. Théâtre romain construit par *Hérode Atticus,* vers 161 après J.-C.

Parthénon. Temple d'*Athèna Polias.* Ordre dorique. Le premier projet date du VIe siècle : on établit les fondations du temple, qui devait être en tuf. Après Marathon, on reprend l'œuvre pour faire un temple tout entier en marbre ; les premières assises étaient en place lorsque les Perses dévastèrent l'Acropole. Le projet définitif est dû à Périclès : le temple, moins long et plus large que le précédent, devait être de marbre pentélique. Commencés en 447, les travaux, que menaient l'architecte *Ictinos* et l'entrepreneur *Callicratès,* étaient achevés en 435. Le portique d'entrée, à l'est, conduit à une salle dont le nom (ἑκατόμπεδος νεώς) et les dimensions rappelaient l'ancien Hécatompédon; dans cette salle, séparée en trois nefs par deux rangées de colonnes, se dressait la statue d'Athèna, en or et ivoire, œuvre de *Phidias.* En arrière, une seconde salle, ouvrant à l'ouest sur un autre portique, servait de magasin où l'on déposait les trésors de la déesse aussi bien que celui de l'État. La décoration sculptée avait été exécutée sous la direction de Phidias. Le fronton oriental représentait la naissance d'Athèna ; le fronton occidental, la dispute d'Athèna et de Poseidon. Les métopes empruntent leurs sujets aux légendes athéniennes. Une frise continue déroule sur le mur extérieur de la *cella* la procession des Grandes Panathénées.

Pinacothèque, πιναχοθήκη. Voir ***Propylées.***

Portique d'Eumène. Sur le versant sud, entre le théâtre

de Dionysos et l'Odéon d'Hérode Atticus. Construit aux frais du roi de Pergame, *Eumène II* (197-159).

Propylées, πρόπυλον. Entrée monumentale, construite de 437 à 432 par l'architecte *Mnésiclès*. Le monument est inachevé. Il comprend un vestibule, où s'ouvrent cinq portes, flanqué de deux ailes. Celle du nord, appelée *Pinacothèque*, servait de galerie de peinture. A l'époque



FIG. 9. — LES PROPYLÉES

romaine, on remplaça le chemin en lacet qui aboutissait aux Propylées par un grand escalier.

Statue d'Athèna Promachos. Exécutée par Phidias, vers 448. La déesse est représentée debout, en armes, tenant la lance de la main droite. La taille en était telle (9 mètres de haut), qu'on voyait, disait-on, du cap *Sounion* [1] briller la pointe de la lance et l'aigrette du casque.

Temple d'Athèna Nikè. Sur un bastion, près de l'aile sud des Propylées. Ordre ionique. Athèna y est adorée comme déesse de la victoire.

[1] A l'extrémité sud-est de l'Attique.

Sanctuaire d'Athèna Ergané. Près du Brauronion. Athèna y est honorée comme patronne du travail.

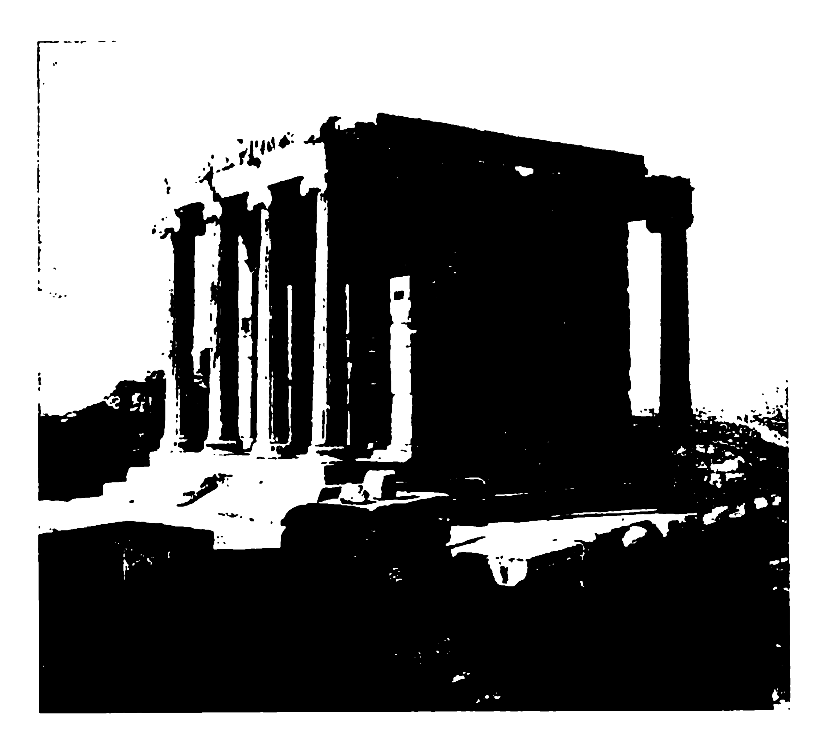


FIG. 10. — LE TEMPLE D'ATHÈNA NIKÈ

Temple de Rome et d'Auguste. Petit temple rond, en avant du Parthénon, élevé par le peuple athénien après 27 av. J.-C.

Théâtre de Dionysos. Sur le versant sud. Attenant au sanctuaire de *Dionysos Éleuthéreus*. Le théâtre de pierre, qui remplaça les constructions temporaires de bois, fut construit vers 350. Il fut remanié à plusieurs reprises à l'époque romaine.

II. LA VILLE.

De bonne heure, des quartiers s'élevèrent au pied de l'Acropole. Les plus anciens se trouvaient au sud et for-

maient la ville aristocratique, avec les vieux sanctuaires. Peu à peu la vie se porta vers les quartiers ouvriers et commerçants du nord et du nord-est. L'*agora du Céramique* devint le véritable centre de la ville.

Athènes s'est développée librement, sans souci de régularité ou de symétrie. Les maisons, petites et incommodes, s'éparpillaient dans un pittoresque désordre. Les rues

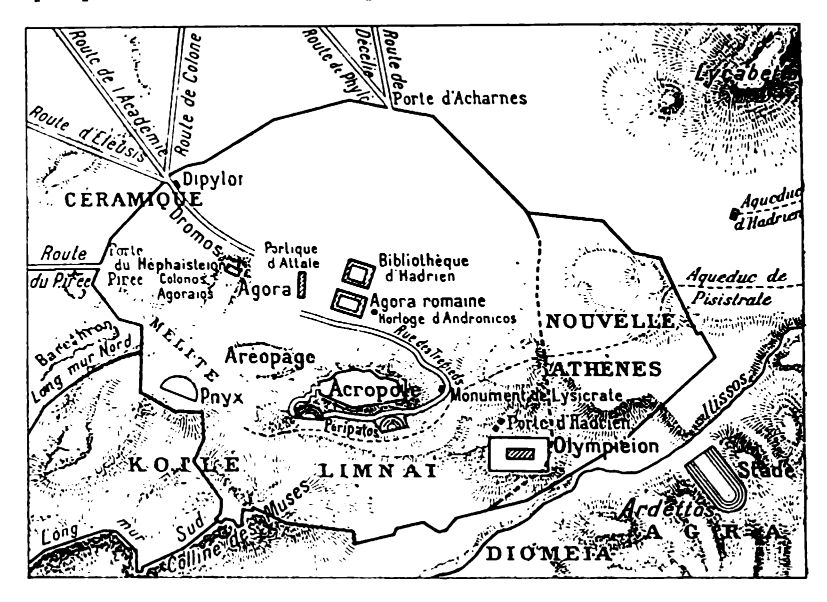


FIG. 11. — PLAN D'ATHÈNES

étaient irrégulières, tortueuses, étroites; elles n'étaient ni pavées, ni dallées; les animaux, même les porcs, y erraient en liberté et s'y vautraient au risque d'éclabousser les passants. Les quartiers neufs seuls avaient été élevés selon un tracé géométrique et présentaient, avec leurs rues se coupant à angles droits, le plan en damier mis à la mode au ve siècle par l'architecte *Hippodamos* de Milet.

Dès le vi^e^ siècle, la ville était entourée d'une enceinte fortifiée. Après les guerres médiques, on se hâta de relever le mur. Les portes les plus importantes étaient celles du *Pirée*, d'*Acharnes* et le *Dipylon*.

Principales places, rues et monuments, par ordre alphabétique.

Agora du céramique, ἀγορὰ ἡ ἐν Κεραμεικῷ. La plus ancienne *agora* ou place du marché se trouvait dans le vieux quartier, au sud de l'Acropole. Elle fut remplacée par celle du Céramique, qui s'étend entre la butte de *Kolonos Agoraios*, l'*Aréopage* et l'*Acropole*. La place était empierrée, ombragée d'arbres, ornée de statues et de fontaines; elle était entourée de portiques et de monuments publics. Les petits commerçants y installaient leurs baraques. Le nom d'*agora* s'étendait à tout le quartier marchand; les ruelles étaient bordées d'échoppes, abritées sous un auvent, à la fois ateliers et boutiques. Chaque corps de métier se groupait dans la même région (κύκλος).

Agora romaine. Elle consiste en une vaste cour, entourée de portiques, où l'on pénètre par une porte monumentale dédiée à *Athèna Archégétis*. Construite entre 12 av. J.-C. et 2 ap. J.-C.

Agoranomion, ἀγορανόμιον. Local des *agoranomes* (ἀγορανόμοι), magistrats chargés de la police des marchés. Près de l'agora romaine.

Aqueducs. Athènes était alimentée en eau par plusieurs sources et par des puits. Les Pisistratides firent construire un aqueduc qui captait les eaux de la vallée supérieure de l'*Ilissos* et les conduisait, à l'ouest de l'Acropole, à un réservoir où certains ont voulu voir la fontaine de l'*Ennéacrounos*. Un autre aqueduc, construit au second siècle de notre ère, partait du Pentélique et aboutissait à un réservoir au nord-est de la ville.

Aréopage, Ἄρειος πάγος. Colline rocheuse au sud-ouest de l'Acropole, où siégeait en plein air le *tribunal de l'Aréopage*. Au pied du rocher, se trouvait le sanctuaire des *Érinnyes*, déesses chargées de poursuivre les meurtriers.

Bibliothèque d'Hadrien. Au nord de l'agora romaine. Construite au second siècle de notre ère par l'empereur *Hadrien*.

Bouleutérion, βουλευτήριον. Palais de la *boulè*, près de l'agora.

Céramique, Κεραμεικός. Quartier nord, ainsi appelé à cause des poteries et des tuileries qui y étaient installées. Le mur d'enceinte le divisait en Céramique intérieur et Céramique extérieur. Les routes qui traversaient le Céramique extérieur étaient bordées de tombeaux.

Dipylon, Δίπυλον. Double porte du mur d'enceinte entre le Céramique intérieur et le Céramique extérieur; de là partaient la voie sacrée d'*Éleusis*, la route de l'*Académie*.

Dromos, δρόμος, rue bordée de portiques, conduisant, à travers le Céramique, du Dipylon à l'agora.

Ennéacrounos, ἐννεάκρουνος. Voir ***Kallirhoé***.

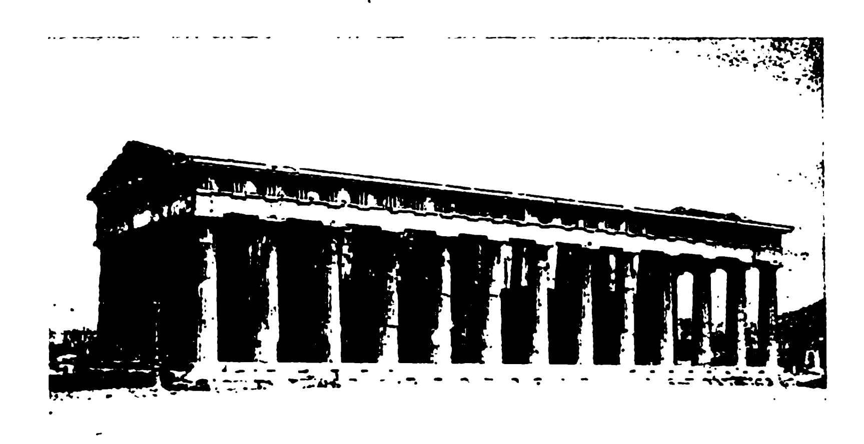


Fig. 12. — L'HÉPHAISTEION

Héphaisteion, Ἡφαιστεῖον. Appelé communément à tort le *Théseion*, en réalité temple d'*Héphaistos* et d'*Athèna Héphaistia*, considérés comme patrons des artisans du Céramique. Sur la hauteur à l'ouest de l'agora (*Kolonos agoraios*). Ordre dorique. Le temple, le plus intact des temples grecs, date des environs de 430.

Horloge d'Andronikos, appelée vulgairement la *tour*

des Vents. Près de l'agora romaine. Horloge hydraulique, construite au Ier siècle av. J.-C. par *Andronikos* de *Kyrrhos* (Syrie). Elle consiste en une tour octogone dont chaque face porte, avec un cadran solaire, les figures symboliques des vents. L'eau, dont le niveau devait indiquer l'heure, était fournie par la fontaine *Clepsydre*.

Kallirhoé, Καλλιῤῥόη. Source la plus abondante de l'Athènes primitive. Pisistrate fit aménager et fit construire un bassin d'où l'eau s'échappait par neuf bouches, d'où le nom d'*Ennéacrounos*. L'emplacement en est incertain.

Koilè, Κοίλη. Quartier du sud-ouest, entre le *Mouseïon* et la *Pnyx*.

Kolonos Agoraios, Κολωνὸς ἀγοραῖος. Colline qui domine vers l'ouest l'agora du Céramique et porte l'*Héphaisteion*.

Lenaion, Λήναιον. Voir ***Limnai***.

Limnai, Λίμναι, *les Marais*. Quartier situé vraisemblablement au sud de l'Acropole. Là se trouvaient l'ancienne agora, le sanctuaire de *Dionysos aux Marais* (Διόνυσος ἐν Λίμναις), le *Lénaion*, qui, disait-on, contenait le premier pressoir inventé par Dionysos et où se célébraient les *Lénéennes* (Λήναια).

Mélitè, Μελίτη. Quartier de l'ouest, sur les pentes de la Pnyx et des collines voisines.

Métroon, Μητρῷον, temple de la *mère des dieux*, *Cybèle*. C'est là qu'étaient conservées les archives de l'État.

Monument choragique de Lysicrate, dans la *rue des*

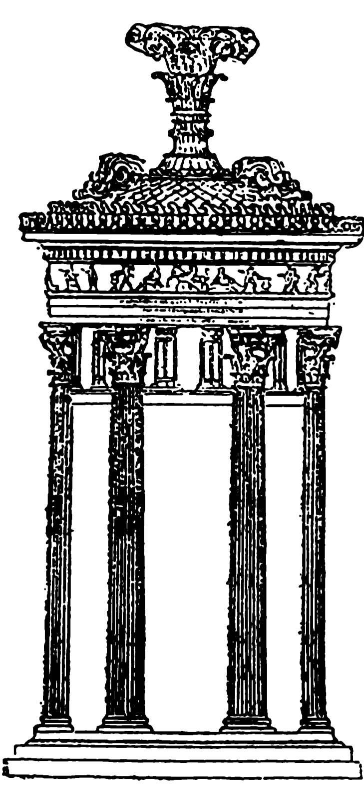


FIG. 13. — MONUMENT DE LYSICRATE

Trépieds. Élevé par *Lysicrate*, chorège vainqueur en 335.

Mouseion, colline des Muses, au sud-ouest de l'Acropole. Le sommet en est occupé par le tombeau de *Philopappos*, descendant des rois de *Commagène* [1], élevé par les Athéniens entre 114 et 116 ap. J -C.

Odéon, ᾠδεῖον. Monument rond élevé par Périclès comme salle de concert ; on y exécutait les *dithyrambes* des concours dionysiaques. Au sud-est de l'Acropole.



FIG. 14. — LA TRIBUNE DE LA PNYX

Olympieion, Ὀλυμπιεῖον, temple de *Zeus Olympien*, au sud-est de la ville, près de l'*Ilissos*. La construction, commencée par *Pisistrate*, fut abandonnée et reprise seulement vers 174, par le roi de Syrie *Antiochos Épiphane* ; la mort du roi (164) interrompit de nouveau les travaux. L'édifice fut achevé seulement sous *Hadrien* (130 ap. J.-C.).

Péripatos, περίπατος, chemin circulaire qui faisait le tour de l'Acropole.

Pnyx, πνύξ. Lieu de réunion de l'assemblée du peuple,

[1] Petit royaume, au nord-est de la Syrie.

sur une hauteur rocheuse (αἱ πέτραι), à l'ouest de l'Acropole. Le local a la forme d'un hémicycle, qu'entouraient des gradins de bois. La tribune (βῆμα) est taillée dans le rocher; la plate-forme (9 m. sur 2) est élevée de 1 mètre au-dessus du sol. Dans le fond, se dresse l'autel de *Zeus Agoraios*, où se célébraient avant chaque séance les cérémonies religieuses. La Pnyx pouvait contenir environ 20 000 citoyens.

Pœcile, ποικίλη στοά. Portique de l'agora, construit à l'époque de *Cimon* et décoré de peintures de *Polygnote*, de *Micon*, de *Panainos*.

Porte d'Hadrien. Porte monumentale entre la vieille ville et les quartiers nouveaux construits sous Hadrien.

Portique d'Attale. Sur l'agora du Céramique. Construit aux frais d'*Attale II*, roi de *Pergame* (159-138), il est aménagé pour le commerce, avec une ligne de boutiques s'ouvrant sur une colonnade.

Portique royal, βασίλειος στοά. Près de l'agora du Céramique. Portique où siège l'*archonte roi*.

Portique de Zeus Éleuthérios. A l'ouest de l'*agora*. On y conservait les boucliers des soldats morts pour la patrie.

Prytanée, πρυτανεῖον. Édifice qui contient le foyer sacré de la cité. Les hôtes de l'État y sont nourris avec les magistrats. Les lois de Solon y étaient affichées sur des prismes de bois tournant sur un pivot (ἄξονες, κύρβεις). Le Prytanée était dans la vieille ville, au sud de l'Acropole; à l'époque hellénistique, on le reconstruisit au nord, près de l'agora du Céramique.

Rue de Collytos, στενωπὸς Κολλυτός, rue étroite traversant le quartier de *Limnai*.

Rue des trépieds, ὁδὸς τριπόδων, contournant l'Acropole. Elle doit son nom aux monuments votifs, comme celui de *Lysicrate*, qui la bordaient, et qui portaient les trépieds de bronze offerts en prix dans les concours dionysiaques.

Rue des sculpteurs d'hermès (τῶν ἑρμογλυφέων), ***des fabricants de coffres*** (τῶν κιβωτοποιῶν), rues voisines de

l'agora, tirant leur nom de l'industrie qui y était pratiquée.

Sanctuaire de Dionysos aux Marais. Voir ***Limnai***.

Théseion, Θησεῖον. Monument construit par *Cimon* après 473, pour recevoir les restes du héros qu'il avait rapportés de *Skyros*. L'édifice fut décoré de peintures de *Polygnote* et de *Micon*. Il se dressait à l'est de l'agora ; c'est par erreur qu'on appelle communément *Théseion* l'*Héphaisteion* du Céramique.

Thesmothéteion, Θεσμοθετεῖον. Local où se réunissent les *archontes thesmothètes*. Près de l'agora du Céramique.

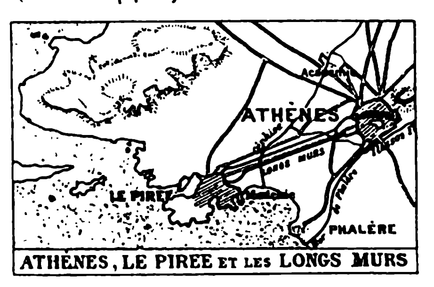
Tholos, Θόλος. Édifice circulaire où les *prytanes* se réunissent et prennent leurs repas. Près de l'agora.

Tour des Vents. Voir ***Horloge d'Andronikos***.

III. La banlieue et les ports.

Athènes se complète par des quartiers suburbains, où les habitations sont plus disséminées, mais qui contiennent encore des sanctuaires et des édifices publics.

Vers le sud s'étend, sur la rive droite de l'*Ilissos*, le ***quartier des Jardins*** (Κῆποι), qui a un temple d'*Aphrodite*; sur la rive gauche, le faubourg de ***Diomeia***, qui mène au gymnase du *Kynosarges* (Κυνόσαργες). En remontant l'Ilissos, on rencontre, sur la rive gauche, le ***quartier de la Chasse*** (Ἄγρα). Là se trouve le *Stade panathénaïque*, qui servait pour les jeux des *Grandes Panathénées*.



ATHÈNES, LE PIRÉE ET LES LONGS MURS

Fig. 15.

Aménagé vers 330 par les soins de *Lycurgue*, il fut entouré de gradins de marbre par *Hérode Atticus* (vers 140 ap. J.-C.). A l'est du stade, la colline d'***Ardettos*** (Ἀρδηττός), où les héliastes prêtaient serment.

Au nord-est, la ville est dominée par le *Lycabette* (Λυκαβηττός, 277 m.); au pied, le gymnase du *Lycée* (Λύκειον), près du sanctuaire d'*Apollon Lykeios*. Le Lycée devait ses premiers établissements aux Pisistratides; il fut agrandi et décoré par Périclès, puis par Lycurgue. Aristote y donna son enseignement.

Vers le nord-ouest, une route va du Dipylon au gymnase de l'*Académie* (Ἀκαδήμεια), consacré au héros *Akadémos*. Comme le Lycée, il remontait aux Pisistratides; il fut aménagé en parc par Cimon. Les éphèbes s'y exerçaient et y étaient annuellement passés en revue. Platon, qui possédait lui-même un domaine dans le voisinage, y donnait son enseignement. L'Académie contenait les oliviers sacrés d'Athèna (μορίαι), dont l'huile était donnée en prix aux vainqueurs des Grandes Panathénées. Au nord-est de l'Académie, la hauteur de *Colone*, avec le sanctuaire des *Euménides*, où *Œdipe* avait fini ses jours.

Au sud-ouest, se détachent de l'enceinte les *Longs Murs*, qui unissent la ville à ses ports. Les deux plus anciens, construits par Cimon, allaient l'un au Pirée, l'autre à Phalère; le mur du milieu fut construit par Périclès. Les Longs Murs furent rasés par Lysandre, et, lorsque les Athéniens purent les relever après les victoires de Conon, ils se contentèrent de reconstruire les deux murs parallèles qui rejoignaient le Pirée et qu'on appelait les « *jambes* » (σκέλη). A la sortie d'Athènes, auprès du mur du nord, se trouvait le *barathron* (βάραθρον), gouffre où l'on précipitait certains condamnés et où l'on jetait les cadavres des suppliciés.

Le plus ancien port d'Athènes fut la baie de ***Phalère***, où l'on pouvait aisément haler les bateaux sur le sable. ***Thémistocle***, qui voulait doter Athènes d'une marine de guerre, chercha un port où les trières pussent trouver un abri plus sûr et commença l'aménagement du ***Pirée***. La ville fut construite suivant les plans géométriques d'*Hippodamos* et rattachée à Athènes par les Longs Murs. Le principal port, *Kantharos* (Κάνθαρος), se divisait en port

militaire et en port de commerce (ἐμπόριον). Le port militaire contenait les loges pour les navires (νεώσοικοι), hangars avec plans inclinés où l'on tirait les trières à sec. Le port de commerce était bordé de grands portiques, utilisés comme docks et magasins de vente : le *deigma* (δεῖγμα), où l'on exposait les marchandises ; la ***halle aux blés*** (ἀλφιτόπωλις). Deux autres bassins, ceux de ***Zéa*** et de ***Mounichie***, étaient réservés à la marine de guerre et bordés par des loges de navire. Près de Zéa, s'élevait l'*arsenal des agrès* (σκευοθήκη), construit en 346 par l'architecte *Philon*.

DEUXIÈME PARTIE

HISTOIRE

CHAPITRE PREMIER

LES GRANDS FAITS DE L'HISTOIRE GRECQUE

I. Les origines.

Les plus anciennes traces de civilisation en Grèce appartiennent à l'*époque néolithique :* silex et pierres polies, outils de bronze, vases de terre cuite modelés à la main.

xxe-xvie siècle. ***Civilisation égéenne ou crétoise,*** répandue dans tout le bassin oriental de la Méditerranée. Le centre paraît en être la Crète (légende de *Minos*). Fouilles de *Cnossos* et de *Phaistos* [1].

xvie-xiie siècle. Invasions venues du Nord. Les envahisseurs, *Achéens* ou *Hellènes,* adoptent, en la modifiant, la civilisation crétoise : de là la ***civilisation mycénienne.*** Fouilles de *Mycènes*, de *Tirynthe*, de *Troie* [2].

xiie-xe siècle. Nouvelles migrations de peuples venus du Nord. Les *Doriens* s'installent dans le Péloponnèse. Les Achéens, chassés par les Doriens, cherchent de nouveaux établissements en Asie Mineure (la guerre de Troie).

[1] Nous ne donnerons aucune indication nouvelle pour les noms géographiques déjà cités dans la première partie ; il est facile de les retrouver en se reportant à l'index à la fin du volume. Cnossos, près de la côte septentrionale de Crète ; Phaistos, près de la côte méridionale.

[2] Mycènes et Tirynthe en Argolide ; Troie en Asie Mineure, près des Dardanelles.

II. La Grèce archaïque. xe-ve siècle.

xe siècle. Fondation de l'État athénien (légende de *Thésée*).

xie siècle. Organisation de l'État spartiate : *Lycurgue*.

viiie siècle. Première guerre de Messénie.

Vers 750. A Athènes, démembrement de la royauté. A Sparte, création des *éphores*.

viie siècle. Deuxième guerre de Messénie. La Messénie est annexée à la Laconie.

682. Les *archontes* athéniens deviennent annuels.

Vers 625. Les lois de *Dracon*.

viiie-vie siècle. Expansion de la race grecque dans tout le bassin méditerranéen. Voir Ire partie, ch. ii.

vie siècle. Les tyrans de Corinthe, *Cypsélos*, *Périandre*.

594. Réformes de *Solon*.

560-528. *Pisistrate*, tyran d'Athènes.

546. Conquête de l'*Ionie* par *Cyrus*, roi de Perse.

510. Les Athéniens, soutenus par le roi de Sparte *Cléomène*, renversent la tyrannie d'*Hippias*, fils de Pisistrate.

507. Réformes de *Clisthènes*.

III. La Grèce classique. ve-ive siècle.

1° Les guerres médiques.

Causes. *Darius*, roi de Perse (521-485), maître de la Grèce asiatique et de la Thrace, se heurte à la Grèce indépendante. La révolte de l'Ionie, à l'instigation d'*Aristagoras*, tyran de *Milet*; la prise de *Sardes*[1] (498), provoquent la colère de Darius contre les villes d'Asie, qui sont de nouveau soumises (destruction de Milet), et contre *Athènes* et *Érétrie*, qui ont soutenu les Ioniens.

Première guerre (492-490). Une première expédition, conduite par *Mardonios*, échoue (492).

Une seconde expédition, sous les ordres de *Datis* et

[1] Ville de *Lydie*.

Artapherne, gagne par mer la Grèce. Érétrie est prise et détruite. L'armée perse débarque dans la plaine de *Marathon :* les Athéniens et leurs alliés les *Platéens* sont victorieux sous le commandement de *Miltiade* (490). La flotte perse, sans oser une nouvelle attaque, regagne l'Asie.

Athènes reste sur la défensive. Le chef du parti démocratique, *Thémistocle*, fait construire une flotte de guerre et commencer l'aménagement du Pirée (483). Sa politique est assurée par l'ostracisme du chef du parti aristocratique, *Aristide* (482).

Deuxième guerre (484-479). *Xerxès*, fils et successeur de Darius (485-465), prépare une nouvelle expédition. L'armée prend la voie de terre, tandis que la flotte l'accompagne en longeant les côtes. L'avant-garde de l'armée grecque, sous les ordres du roi de Sparte, *Léonidas*, essaye vainement d'arrêter les Perses au défilé des *Thermopyles* [1]. La Grèce centrale est envahie, Athènes prise et ruinée. Mais la flotte grecque est victorieuse dans la baie de *Salamine* [2], grâce au contingent athénien (480). L'année suivante, l'armée grecque, sous les ordres du roi de Sparte *Pausanias*, est victorieuse à *Platée*, tandis que la flotte, conduite par l'Athénien *Xanthippos*, bat les Perses au *cap Mycale* [3]. La Grèce est sauvée et peut prendre l'offensive.

2° Hégémonie d'Athènes.

Athènes, qui a tenu une place prépondérante dans les guerres médiques, devient la première puissance du monde grec.

479. Construction de l'enceinte fortifiée d'Athènes et du Pirée.

477. Aristide organise la ***confédération maritime***, qui groupe autour d'Athènes la plupart des îles de la mer Égée

[1] Le défilé conduit de *Malide* (vallée du *Sperchios*) en *Locride ;* le passage est resserré entre la chaîne de l'*Œta* et la mer.

[2] Ile du golfe *Saronique*, près des côtes d'Attique.

[3] En Asie Mineure, au nord du golfe *Latmique*, en face de *Samos*.

et des cités ioniennes. Les cités sont indépendantes ; l'assemblée fédérale siège à *Délos ;* le trésor fédéral est conservé dans le temple d'*Apollon Délien*. Athènes a le commandement des forces militaires.

476-465. Campagnes de *Cimon* dans la mer Égée ; victoire de l'*Eurymédon* [1].

462. Réformes démocratiques d'*Éphialte*.

461-451. ***Guerre entre Sparte et Athènes.*** Les Athéniens sont vaincus à *Tanagra*, mais vainqueurs à *Œnophytes* [2] (457) Réduction d'*Égine* [3] (457). Trêve de cinq ans.

454. Transfert du trésor fédéral de Délos à Athènes. La confédération maritime se transforme en un véritable empire athénien.

448. Négociations menées entre Athènes et la Perse après la dernière campagne de Cimon. Le roi de Perse reconnaît l'indépendance des villes grecques d'Asie ; il s'engage à ne pas envoyer de vaisseaux de guerre sur le littoral occidental de l'Asie Mineure, à ne pas approcher ses troupes à plus de trois journées de marche des côtes.

447-445. Guerre entre Sparte et Athènes, terminée par la ***paix de trente ans.*** Athènes maintient sa puissance maritime, mais renonce à toute action sur le continent.

444-428. Gouvernement de *Périclès*, réélu chaque année stratège durant toute cette période.

3° La guerre du Péloponnèse (431-404).

Causes. La rivalité entre Sparte et Athènes est due à l'opposition de race entre Doriens et Ioniens, de gouvernement entre une aristocratie et une démocratie, de politique extérieure entre un empire maritime et un empire continental. Les secours fournis par Athènes à *Corcyre* contre *Corinthe*, par *Corinthe* à *Potidée* contre *Athènes*,

[1] Fleuve d'Asie Mineure, se jette à la mer sur la côte sud.
[2] *Œnophytes*, ville de *Béotie*.
[3] Grande île du golfe *Saronique*, entre le Péloponnèse et l'Attique.

les mesures prises par Athènes contre *Mégare* [1], amènent la rupture entre Athènes et Sparte, qui défend ses alliés.

La guerre de dix ans (432-421). Le plan de campagne des Athéniens consiste à s'enfermer dans Athènes et à laisser les Spartiates envahir l'Attique, tandis que la flotte athénienne attaque les côtes du Péloponnèse.

431. Tentative des Thébains contre *Platée*.

430. *Peste d'Athènes*. Périclès, rendu responsable des maux de la cité et attaqué par une coalition des partis extrêmes, devient impopulaire et perd momentanément la direction des affaires. Il meurt en 429.

427. *Mitylène* [2] est prise par les Athéniens; une partie de la population est passée par les armes. Les Spartiates s'emparent de *Platée* et en massacrent les habitants.

425. Affaire de *Sphactérie*. *Démosthène* s'était installé avec la flotte athénienne à *Pylos* et assiégeait l'îlot de *Sphactérie* [3], occupé par les Spartiates. *Cléon*, qui depuis la mort de Périclès est le chef du parti démocratique, se vante de mener plus rapidement l'affaire si on lui confie le commandement. Pris au mot, il est envoyé à Pylos et a chance de s'emparer de Sphactérie et de ramener 300 Spartiates prisonniers à Athènes.

424-422. Les Spartiates, craignant des représailles contre les prisonniers de Sphactérie, renoncent à envahir l'Attique et portent la guerre en Thrace. *Brasidas* s'empare d'*Amphipolis* [4]; Cléon essaye vainement de reprendre la ville. Les deux généraux ennemis sont tués pendant le siège.

421. *Nicias*, chef du parti aristocratique, engage des négociations avec Sparte; la paix est signée pour cinquante ans sur la base du *statu quo*.

L'expédition de Sicile. *Alcibiade*, le plus populaire

[1] État voisin d'Athènes, sur la route de l'Attique à l'isthme de Corinthe.

[2] Ville de l'île de *Lesbos*.

[3] *Pylos*, port de la côte occidentale de *Messénie*, s'ouvrant sur un golfe (aujourd'hui baie de *Navarin*) que ferme l'îlot de *Sphactérie*.

[4] Colonie athénienne de *Thrace*, sur le *Strymon*.

des orateurs athéniens, essaye de rallumer la guerre contre Sparte; mais le parti de la paix réussit à empêcher la reprise des hostilités. Alcibiade conseille alors une expédition en Sicile contre *Syracuse*.

Malgré la mutilation des *hermès*, scandale dont on veut rendre responsables Alcibiade et ses amis, la flotte athénienne part et arrive en vue de la Sicile (415). Alcibiade, mandé à Athènes pour se justifier, s'enfuit dans le Péloponnèse et décide les Spartiates à envoyer un général, *Gylippos*, au secours des Syracusains.

Une seconde armée athénienne, sous les ordres de *Démosthène*, est envoyée en Sicile. Malgré ces renforts, *Nicias* doit lever le siège, et l'armée athénienne, épuisée, se rend (413).

La guerre de Décélie[1] (413-404). Les Spartiates s'établissent à poste fixe en Attique et occupent la citadelle de *Décélie* (413).

412-411. Défection des villes ioniennes.

411. Réaction aristocratique à Athènes et *gouvernement des Quatre Cents*. L'armée et la flotte, qui occupent *Samos*, rétablissent le régime démocratique et prennent Alcibiade pour chef.

411-407. Alcibiade, vainqueur à *Cyzique*, rentre à Athènes en triomphateur (408); mais des insuccès en Ionie l'obligent à repartir pour l'exil (407).

406. Victoire navale des Athéniens aux *îles Arginuses*[2].

405. *Lysandre* réorganise la flotte spartiate, grâce à l'argent fourni par *Cyrus le Jeune*. Il est vainqueur des Athéniens à *Ægos Potamos*[3], vient mettre le siège devant Athènes et s'en empare. Athènes doit livrer sa flotte aux Spartiates, démolir les Longs Murs, abandonner ses pos-

[1] Forteresse de l'Attique, commandant les routes de l'*Eubée* et du *Laurion*.

[2] Près des côtes d'Asie Mineure, à la hauteur de *Lesbos*. Les généraux vainqueurs n'avaient pu rendre aux morts les honneurs funèbres; le peuple athénien, craignant la vengeance des morts privés de sépulture, mit les généraux en accusation et les condamna à mort.

[3] Fleuve de la *Chersonèse de Thrace*.

sessions hors d'Attique, accepter un gouvernement aristocratique.

4° **Hégémonie de Sparte.**

Sparte maintient son autorité en soutenant dans chaque cité le parti aristocratique, qui lui est favorable, en établissant dans les villes des garnisons et des gouverneurs lacédémoniens (ἁρμοσταί).

404-403. Gouvernement aristocratique des ***Trente*** à Athènes, *Thrasybule* rétablit la démocratie.

405-367. *Denys*, tyran de *Syracuse*.

401-400. *Cyrus le jeune* essaye de détrôner son frère *Artaxerxès*, roi de Perse, avec le concours de mercenaires grecs et de troupes spartiates. Il est vaincu et tué à *Cunaxa*[1]. Les ***Dix Mille*** mercenaires grecs réussissent à traverser l'Asie Mineure et à regagner leur patrie ; parmi leurs chefs se trouve l'Athénien *Xénophon*.

399. Rupture de Sparte et de la Perse ; guerre en Asie sous le commandement de *Thimbron* et de *Derkyllidas*.

396-394. Campagnes d'*Agésilas* en Asie Mineure.

395-387. Le roi de Perse provoque une diversion en Grèce en alliant contre Sparte Athènes, Corinthe et Thèbes. Sur mer, campagnes de *Conon* et de *Thrasybule*. Sur terre, les Spartiates sont vaincus à *Haliarte* (395) ; mais *Agésilas*, rappelé d'Asie, est vainqueur à *Coronée*[2] (394). Les opérations se poursuivent autour de Corinthe, menées par l'Athénien *Iphicrate*.

387. Sparte, pour obtenir l'alliance de la Perse, sacrifie les Grecs d'Asie (***traité d'Antalcidas***).

383. Les Spartiates, avec *Phébidas*, s'emparent de la citadelle de *Thèbes*, la *Cadmée*.

5° **Hégémonie de Thèbes.**

379. Les proscrits thébains, conduits par *Pélopidas*, renversent le parti aristocratique et délivrent Thèbes de la garnison spartiate.

[1] En *Mésopotamie*.

[2] *Haliarte*, *Coronée*, villes de *Béotie*.

377. Athènes s'allie à Thèbes et organise une nouvelle confédération maritime dirigée contre Sparte.

377-371. ***Guerre de Thèbes et Athènes contre Sparte.*** Athènes, qui a obtenu les avantages qu'elle désirait, veut faire la paix en sacrifiant Thèbes. Les Thébains affirment leur supériorité militaire en triomphant, sous le commandement d'*Épaminondas*, de l'armée spartiate à *Leuctres*[1] (371). La bataille de Leuctres permet à Thèbes de faire à son profit l'unité de la Béotie et provoque le soulèvement du Péloponnèse.

370. Fondation de *Mégalopolis* en *Arcadie*.

369. ***Expédition d'Épaminondas dans le Péloponnèse.*** La Messénie est affranchie : fondation de *Messène*. Athènes, qui craint la grandeur de Thèbes, s'allie à Sparte.

369-364. Intervention des Thébains en *Thessalie* et en *Macédoine*. Mort de *Pélopidas*.

364. Destruction d'*Orchomène* par les Thébains. ***Expédition navale d'Épaminondas*** dans la mer Égée.

362. La situation troublée du Péloponnèse nécessite l'intervention d'Épaminondas. Victoire des Thébains à *Mantinée* et mort d'Épaminondas.

6° Hégémonie de la Macédoine.

Les États grecs épuisés sont incapables de résister à la puissance créée au nord par les rois de Macédoine.

360. ***Avènement de Philippe.*** Lutte contre les *Illyriens* et les *Péoniens*, qui doivent accepter le protectorat de la Macédoine.

357-356. Philippe veut donner à son royaume un débouché sur la mer, et pour cela il attaque les villes grecques de la côte. Par de fausses promesses, il sème entre elles la division et réussit à les réduire les unes après les autres. Il occupe d'abord *Amphipolis* (357) ; puis il profite des embarras d'Athènes, obligée de lutter contre ses alliés (*guerre sociale*), pour attaquer les colonies athéniennes : il prend *Potidée*, *Méthone*, et met la main sur les mines

[1] Ville de *Béotie*.

d'or du *mont Pangée*[1] (356). Le parti patriote athénien, que dirige *Démosthène,* fait de vains efforts pour s'opposer aux progrès de Philippe.

356-352. ***Première guerre sacrée.*** Les ***Phocidiens,*** condamnés par le *conseil amphictyonique* pour avoir occupé des domaines d'Apollon, s'emparent de *Delphes*[2], mettent la main sur les trésors du dieu et repoussent les attaques des Béotiens. Les *amphictyons* font appel à Philippe, qui saisit avec empressement l'occasion d'intervenir en Grèce. Philippe essaye d'occuper les *Thermopyles;* mais, prévenu par une armée athénienne, il rentre en Macédoine.

349-348. Philippe reprend ses projets contre les villes grecques de *Chalcidique. Olynthe* menacée fait appel à Athènes, qui, embarrassée par la révolte de l'Eubée, ne peut lui fournir de secours efficaces; Philippe prend Olynthe (348).

347-346. Athènes se résigne à signer la paix (***paix de Philocrate***); elle est obligée de sacrifier son allié le roi de Thrace, *Kersebleptès,* et Philippe peut en finir avec les Phocidiens : il est reconnu le chef de la ligue amphictyonique.

340-338. Athènes est inquiète des attaques de Philippe contre la *Chersonèse de Thrace*[3], qui commande la route du Pont-Euxin. L'enlèvement par Philippe des navires marchands d'Athènes déchaîne la guerre. Philippe essaye vainement de prendre *Byzance,* que défend Athènes. Mais les affaires de la Grèce centrale, où les ***amphictyons*** décident une nouvelle ***guerre sacrée*** contre ***Amphissa***[4], créent une diversion utile à Philippe. Profitant des sympathies qu'il a su se créer chez les Phocidiens, Philippe s'empare d'*Élatée*[5] (339). Thèbes et Athènes s'allient, mais

[1] ***Méthone,*** colonie athénienne sur le *golfe Thermaïque.— Mont Pangée,* en Thrace, près du *Strymon.*

[2] Sanctuaire de *Phocide,* au pied du *Parnasse.*

[3] Presqu'île qui longe l'*Hellespont,* aujourd'hui presqu'île de *Gallipoli.*

[4] Ville de *Locride,* à l'ouest de *Delphes.*

[5] Ville de *Phocide.*

elles sont vaincues à *Chéronée* (338). Thèbes est durement châtiée, Athènes doit signer la ***paix de Démade***, par laquelle elle abandonne toute prétention sur la *Chersonèse*.

337. Philippe est désigné comme généralissime de la Grèce contre la Perse par les délégués des villes réunis en congrès à Corinthe.

336. Assassinat de Philippe; son fils *Alexandre* lui succède.

335. ***Soulèvement de la Grèce***. Alexandre impose son autorité après avoir pris et détruit *Thèbes*.

IV. La Grèce hellénistique.

1° Conquête de l'Asie par Alexandre.

334. Parti de *Pella*, Alexandre débarque en Asie, près d'*Ilion*. Il rencontre l'armée de Darius sur les bords du *Granique*[1] et la met à déroute. Il occupe les provinces côtières, *Mysie, Lydie, Carie, Lycie*.

333. Il s'enfonce dans l'intérieur, traverse la *Phrygie* et la *Cappadoce* et franchit le défilé des *portes de Cilicie*. Il rencontre Darius à *Issos*[2], met les troupes perses en fuite et s'empare de la famille et des trésors du roi.

332. Conquête des villes phéniciennes. Occupation de l'Égypte et fondation d'*Alexandrie*.

331. Alexandre regagne la Syrie et rejoint l'armée perse dans la plaine d'*Arbèle*[3]; il est de nouveau vainqueur et occupe sans peine les capitales de l'empire perse.

330. Alexandre se lance à la poursuite de Darius, qui est mis à mort par le satrape *Bessos*. La chute de l'empire perse rend leur indépendance aux satrapes et aux peuples; Alexandre doit reconquérir l'empire : de là les expéditions dans l'Iran.

[1] *Pella*, ville de *Macédoine*. — *Ilion*, à l'emplacement de l'ancienne ville de *Troie*. — *Granique*, petit fleuve de *Phrygie*, qui se jette dans la *Propontide*.

[2] Dans une plaine, au débouché des routes qui viennent d'Asie Mineure par les *portes de Cilicie* et de Mésopotamie par les *portes de Syrie*.

[3] En *Assyrie*, à l'est du Tigre.

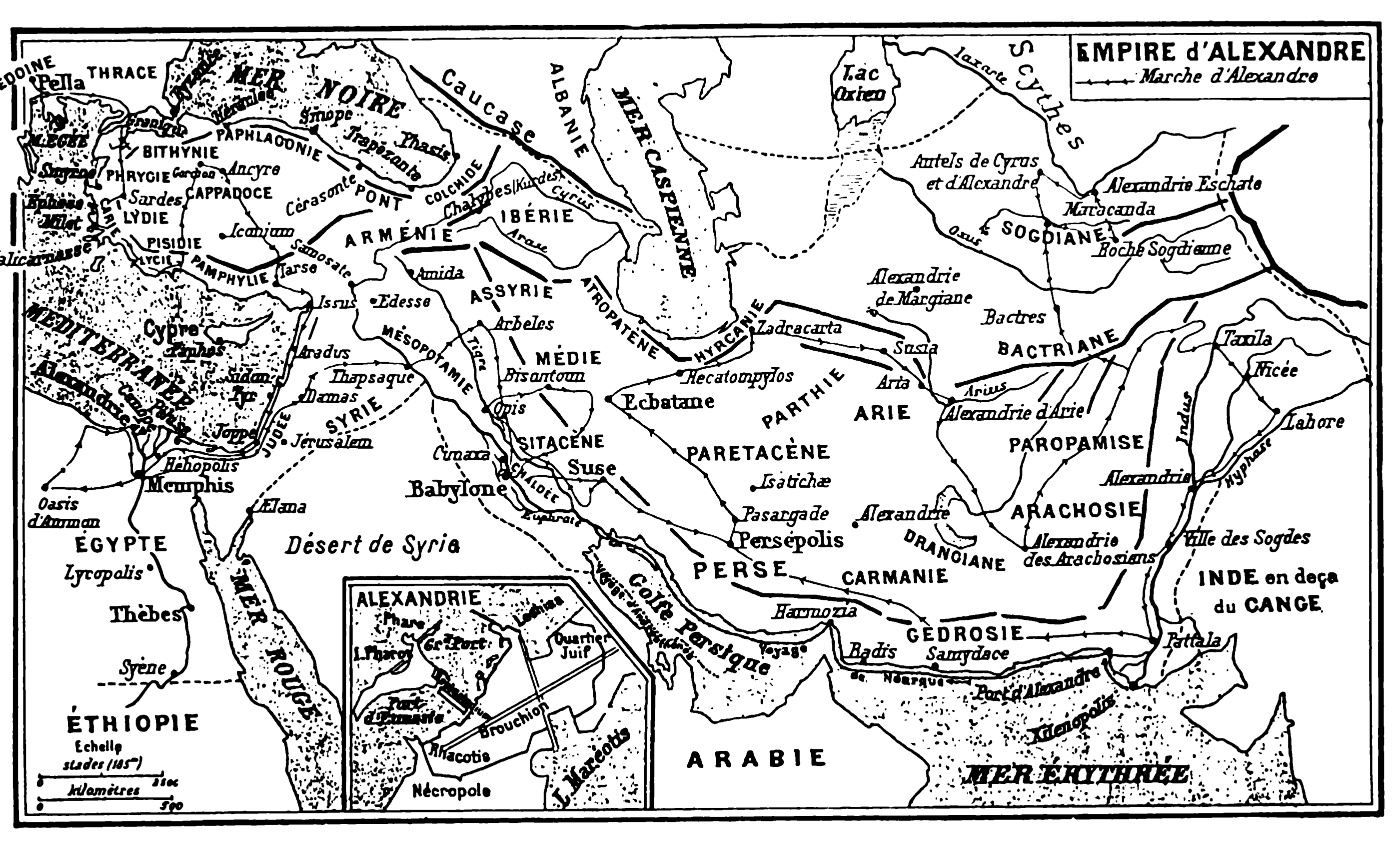

EMPIRE d'ALEXANDRE
Marche d'Alexandre
MACÉDOINE
Pella
THRACE
MER NOIRE
Sinope
Trapézonte
Phasis
Caucase
ALBANIE
MER CASPIENNE
Lac Oxien
Scythes
Iaxarte
BITHYNIE
PAPHLAGONIE
PHRYGIE
Ancyre
Sardes
CAPPADOCE
LYDIE
Cérasonte
PONT
COLCHIDE
Chalybes (Kurdes)
Cyrus
IBÉRIE
Arase
Icanium
PISIDIE
Samosate
ARMÉNIE
PAMPHYLIE
Tarse
Amida
ASSYRIE
ATROPATÈNE
Issus
Edesse
Arbeles
Cypre
MÉDITERRANÉE
Aradus
MÉSOPOTAMIE
Tigre
MÉDIE
Bisantoun
Thapsaque
Damas
SYRIE
Opis
Sidon
Tyr
JUDÉE
Jérusalem
Joppé
SITACÈNE
Héliopolis
Memphis
Oasis d'Ammon
Cinaxa
Babylone
CHALDÉE
Euphrate
Suse
Élana
ÉGYPTE
Désert de Syria
Lycopolis
Thèbes
Syène
ÉTHIOPIE
Echelle
stades (185m)
Kilomètres
0
500
MER ROUGE
ALEXANDRIE
Phare
Gd Port
I. Pharos
Quartier Juif
Brouchion
Rhacotis
Nécropole
L. Mareotis
HYRCANIE
Zadracarta
Hecatompylos
Ecbatane
PARTHIE
PARETACÈNE
Isatichæ
Pasargade
Persépolis
PERSE
Golfe Persique
Voyage
ARABIE
Alexandrie de Margiane
Susia
Aria
ARIE
Arius
Alexandrie d'Arie
Bactres
BACTRIANE
Antels de Cyrus et d'Alexandre
Oxus
SOGDIANE
Maracanda
Alexandrie Eschate
Roche Sogdienne
PAROPAMISE
Alexandrie
ARACHOSIE
Alexandrie des Arachosiens
DRANGIANE
CARMANIE
Harmozia
GÉDROSIE
Badis
Samydace
Port d'Alexandre
Xilenopolis
MER ÉRYTHRÉE
Taxila
Nicée
Lahore
Indus
Hyphase
Ville des Sogdes
INDE en deçà du GANGE
Pattala

FIG. 16.

327-326. Expédition à l'est de l'Iran. Alexandre, ayant atteint l'Inde, est obligé de revenir sur ses pas.

323. Mort d'Alexandre à *Babylone.*

2° Démembrement de l'empire d'Alexandre.

L'empire d'Alexandre ne dure pas; les généraux se donnent d'abord comme de simples gouverneurs au nom des héritiers d'Alexandre; mais, lorsque la famille royale a disparu, ils prennent le titre de rois et se disputent les débris de l'empire.

323-322. ***Guerre lamiaque.*** Les Grecs, à l'appel des Athéniens, attaquent la Macédoine et bloquent dans *Lamia*[1] le gouverneur macédonien *Antipatros.* Celui-ci reprend l'avantage et soumet Athènes. Mort d'*Hypéride* et de *Démosthène.*

306-301. Les généraux se proclament rois: *Ptolémée* en *Égypte, Cassandre* en *Macédoine, Lysimaque* en *Thrace, Antigone* dans l'*Asie occidentale, Séleucos* en *Babylonie.* Antigone et son fils *Démétrios Poliorcète* attaquent l'Égypte; une coalition se forme contre eux, Antigone est vaincu et tué à *Ipsos* (301)[2].

300. Formation des royaumes de ***Cappadoce*** et de ***Pont,*** de la ***ligue étolienne.***

282. Les alliés, vainqueurs à *Ipsos,* se divisent et reprennent la lutte : *Lysimaque* est vaincu et tué à *Kouropédion*[3]. Trois grands États subsistent seuls: *Macédoine, Égypte, Syrie.*

280. Formation du royaume de ***Bithynie,*** de la ***ligue achéenne.***

280-278. ***Invasion des Gaulois.*** Une première armée envahit la Grèce. Arrêtée aux Thermopyles, elle marche sur Delphes, que sauve, dit-on, l'intervention du dieu; elle est rejetée hors de Grèce. Une seconde armée passe en Asie Mineure et fonde dans la *Haute-Phrygie* l'État des ***Galates.***

[1] Ville de *Malide,* sur le *Sperchios.*
[2] Ville de *Phrygie.*
[3] Plaine de *Bithynie.*

280-272. Expédition de *Pyrrhos*, roi d'*Épire*, en Italie. Il est tué, à son retour en Grèce, à *Argos*.

250. Formation des royaumes de ***Bactriane*** et des ***Parthes***.

242. *Agis IV*, roi de Sparte, essaye de réorganiser l'État spartiate en prétendant revenir aux institutions de Lycurgue.

240. Formation du royaume de ***Pergame***.

235-222. *Cléomène III*, roi de Sparte, reprend l'œuvre de réforme d'Agis IV : il attaque la ligue achéenne, dont le *stratège*, *Aratos*, fait appel au roi de Macédoine, *Antigone Doson*. Antigone est vainqueur à *Sellasie*[1] (222) ; la Macédoine est maîtresse de la Grèce.

3° **La Macédoine.**

323-318. *Antipatros* gouverneur de Macédoine.

306. *Cassandre*, fils d'Antipatros, prend le titre de roi (306-297).

294-287. *Démétrios Poliorcète* écarte les fils de Cassandre et s'empare de la royauté macédonienne. Il en est chassé par *Pyrrhos*, qui cède la place à *Lysimaque*.

283. Mort de Démétrios. Son fils, *Antigone Gonatas*, revendique la couronne et se fait reconnaître par les Macédoniens (278-239).

239-229. *Démétrios II*, fils d'Antigone Gonatas.

229-220. *Antigone Doson*, frère de Démétrios II. Victoire de Sellasie.

220-179. *Philippe V*, neveu d'Antigone Doson.

179-168. *Persée*. Conquête romaine.

4° **L'Égypte et les Lagides.**

Ptolémée, fils de *Lagos*, est, après la mort d'Alexandre, satrape d'Égypte et prend le titre de roi en 304.

304-283. *Ptolémée Ier Soter*.

285-246. *Ptolémée II Philadelphe*. Il s'allie aux Athéniens contre la Macédoine (guerre de *Chrémonide*, 267-263) ; la flotte égyptienne est défaite à *Cos*.

[1] Ville de *Laconie*.

246-221. *Ptolémée III Évergète.*

221-204. *Ptolémée IV Philopator.* Guerre avec Antiochos III de Syrie ; victoire de *Raphia* [1] (217).

204-181. *Ptolémée V Épiphane.* Philippe V de Macédoine et Antiochos III de Syrie préparent un partage de l'Égypte, qu'empêche l'intervention romaine. L'Égypte reste neutre dans les guerres menées par Rome en Orient.

181-145. *Ptolémée VI Philométor.* Luttes entre l'Égypte et la Syrie et intervention romaine (le *cercle de Popilius*, 168).

96. La *Cyrénaïque* devient romaine.

80. Extinction de la dynastie légitime.

58. *Chypre* devient romaine.

51-30. *Cléopâtre VI Philopator.* Meurtre de *Pompée* près de *Péluse* [2] (48). *César* à *Alexandrie* : la *guerre alexandrine* (48-47). *Antoine* en Égypte (41). Guerre entre Rome et l'Égypte, bataille d'*Actium* [3] (31). L'Égypte devient romaine.

5° La Syrie et les Séleucides.

406. *Séleucos* prend le titre de roi (306-280).
280-261. *Antiochos Soter.*
261-246. *Antiochos Théos.*
246-225. *Séleucos II Callinicos.*
225-222. *Séleucos III Ceraunos.*
222-187. *Antiochos III.*

V. La Grèce romaine.

1° Conquête de la Grèce.

211-205. ***Première guerre de Macédoine.*** A l'instigation d'*Hannibal*, *Philippe* attaque les Romains. Ceux-ci se contentent de former contre Philippe une ligue d'États grecs qui sont vaincus. La paix est signée sur la base du *statu quo*.

[1] A l'entrée de la *Phénicie*, au sud de Gaza.
[2] Sur le bras le plus oriental du delta du Nil.
[3] Sur le golfe d'*Ambracie*.

205-196. ***Deuxième guerre de Macédoine.*** Philippe et Antiochos III s'entendent pour s'emparer de l'Égypte; Rome intervient, et lorsque Philippe attaque Athènes, alliée de Rome, la guerre est déclarée. Philippe repousse d'abord l'armée romaine, mais il n'est pas secouru par Antiochos. *T. Quinctius Flamininus,* en montrant des sympathies pour l'hellénisme, réussit à obtenir l'alliance des Grecs. Philippe, battu à *Cynoscéphales*[1], doit accepter le protectorat romain (197). Flamininus fait proclamer, aux jeux isthmiques de 196, l'indépendance de la Grèce.

192-189. ***Guerre de Syrie.*** Antiochos III, avec le concours des Étoliens, attaque Rome. Il est vaincu aux *Thermopyles* et à *Magnésie*[2] et doit se soumettre au protectorat romain; la ligue étolienne est ruinée.

191-183. Luttes dans le Péloponnèse. *Philopœmen,* à la tête de la ligue achéenne, réussit momentanément à unifier le Péloponnèse (191). Mais les luttes entre le parti national et le parti romain troublent les villes et aboutissent à la condamnation de Philopœmen, qui boit la ciguë (183).

172-168. ***Troisième guerre de Macédoine.*** *Persée* réorganise la Macédoine pour reprendre la lutte contre Rome. Le sénat lui déclare la guerre. Après quatre années de luttes, Persée est vaincu par *Paul Émile* à *Pydna*[3] et fait prisonnier. La Macédoine est divisée en quatre districts.

150-148. *Andriscos,* qui se fait passer pour un fils de Persée, soulève la Macédoine, mais est vaincu en 148. La Macédoine est réduite en province romaine.

146. En Grèce, le parti démagogique s'empare du pouvoir et attaque Rome. Les Achéens sont vaincus à *Skarpheia* et à *Leucopétra*[4]. *Corinthe* est prise par *Mummius Achaicus.* La Grèce est réunie à la province romaine de Macédoine.

[1] Ville de *Thessalie.*
[2] *Magnésie du Sipyle,* en Asie Mineure.
[3] En *Macédoine,* sur le golfe *Thermaïque.*
[4] *Skarpheia,* ville de *Locride; Leucopétra,* près de *Corinthe.*

2° Conquête de l'Orient.

133-129. *Attale III*, roi de Pergame, lègue ses États au peuple romain. Rome triomphe des prétendants et fait du royaume de Pergame la province d'Asie.

121-92. *Mithridate IV Eupator*, roi de *Pont*, veut se créer un grand empire autour de la mer Noire. Il conquiert la *Colchide*, reçoit la soumission des villes de Crimée, que menaçent les Scythes. Il occupe la *Cappadoce* et la *Paphlagonie*, mais Rome le force à évacuer ces provinces.

88-85. ***Première guerre contre Mithridate.*** Arrêté dans ses conquêtes, le roi de Pont se décide à la lutte. Il se pose en défenseur de la race grecque et s'appuie sur le parti démocratique. Il repousse les Romains, fait égorger tous les Italiens établis en Asie. Il s'empare de *Délos*, de l'*Eubée*, et occupe Athènes et le Pirée. *Sylla*, envoyé contre Mithridate, prend Athènes (86) et bat à *Chéronée* l'armée envoyée au secours de la ville. Il est de nouveau vainqueur à *Orchomène*, rejette en Asie Mithridate, qui, abandonné des Grecs, doit signer la paix et renoncer à ses conquêtes (paix de Dardanos [1]).

74-67. ***Deuxième guerre contre Mithridate.*** Le roi de Pont profite des troubles qui suivent la mort de Sylla pour refaire ses forces et se préparer à une nouvelle attaque. En 74, il occupe la *Bithynie*, que *Nicomède* venait de léguer aux Romains. *Lucullus*, envoyé en Orient, oblige Mithridate à se réfugier auprès de *Tigrane*, roi d'*Arménie*, son gendre et allié ; il envahit l'Arménie, mais est réduit à la retraite par la mutinerie de ses soldats.

67-63. ***Campagnes de Pompée.*** Pompée obtient par la *loi Gabinia* (67) la mission de réduire les pirates, par la *loi Manilia* (66) le commandement de la guerre contre Mithridate. Celui-ci, vaincu, s'enfuit dans le *Caucase*, puis dans le *Bosphore Cimmérien*, où, abandonné des siens, il se tue. Tigrane fait sa soumission. L'Asie est réorganisée ; une partie est annexée (*Bithynie*, *Pont*, *Cilicie*, *Syrie*),

[1] Ville de *Troade*, sur la côte.

une autre divisée en royaumes vassaux (*Galatie*, *Cappadoce*, *Paphlagonie*, *Arménie*).

42-31. Après la défaite de *Brutus* et de *Cassius* à *Philippes*[1], *Antoine* demeure en Orient, dont le gouvernement lui est confirmé par la *paix de Brindes*[2] (40). Séduit par *Cléopâtre*, il lui abandonne les provinces romaines d'Orient. Octave déclare la guerre à Cléopâtre et, vainqueur de la flotte égyptienne à *Actium*, annexe l'Égypte.

3° La Grèce sous l'empire romain.

Sous l'empire, la Grèce forme les provinces d'*Achaïe* et de *Macédoine*. La principale ville est *Corinthe*, relevée en 44 par *Jules César*. Athènes n'est plus qu'une ville d'université où les jeunes Romains, comme les Grecs, viennent écouter d'illustres maîtres.

52-58. Introduction du christianisme en Grèce. Mission de saint Paul à *Philippes*, à *Thessalonique*[3], à *Athènes*, à *Corinthe*.

66-67. Voyage de *Néron* en Grèce.

125-129. Voyages d'*Hadrien* en Grèce.

250-270. Les Barbares envahissent la Grèce. Prise d'Athènes par les *Goths* et les *Hérules* (267).

330. Fondation de *Constantinople*.

393. Les jeux olympiques sont célébrés pour la dernière fois.

395-396. Invasion des Goths, sous la conduite d'*Alaric*.

395. Partage de l'empire en empire d'Orient et empire d'Occident.

529. *Justinien* fait fermer les écoles d'Athènes.

[1] Ville de *Macédoine*.
[2] *Brundusium*, au sud-ouest de l'Italie.
[3] Ville de *Macédoine*.

CHAPITRE II

LES GRANDS NOMS DE L'HISTOIRE GRECQUE

N. B. La liste alphabétique qui suit ne comprend pas tous les personnages qui ont joué un rôle dans l'histoire grecque. Nous avons laissé de côté tous ceux qui nous ont paru suffisamment étudiés en d'autres chapitres. Il est facile de les retrouver en se reportant à l'index général qui termine ce volume.

Agésilas (444-360), roi de Sparte. Arrive au trône à la mort de son frère *Agis II*, dont le fils *Léotychidas* est écarté (401). Il remplace *Derkyllidas* à la tête des troupes spartiates en Asie Mineure et y mène campagne de 396 à 394. Les événements de Grèce obligent Sparte à le rappeler. Il est vainqueur à *Coronée* (394) et lutte autour de Corinthe contre *Iphicrate*. Il prend part aux guerres contre les Thébains. En 361, il mène une expédition en Égypte.

Agis, nom porté par divers rois de Sparte; par exemple, **Agis II** (427-400 environ) prend part à la guerre du Péloponnèse et recueille *Alcibiade* à Sparte; — **Agis III** soulève le Péloponnèse pendant l'expédition d'Alexandre, mais est défait et tué à *Mégalopolis* (331); — **Agis IV** essaye de réformer Sparte (242).

Agyrrhios, chef du parti démocratique à Athènes, fait établir le μισθὸς ἐκκλησιαστικός après 404.

Alcibiade, fils de *Clinias*, né vers 450; perd de bonne heure son père et a comme tuteur son cousin *Périclès*. Très séduisant, beau, élégant, riche, mais égoïste, vaniteux, assoiffé de réclame, dénué de scrupules, il fut le mauvais génie d'Athènes. Repoussé par les aristocrates, à qui il avait fait des avances, il passe aux démocrates et sou-

tient le parti de la guerre contre Sparte. Après la *paix de Nicias*, il intrigue avec les villes du Péloponnèse pour reprendre la lutte. Menacé de l'ostracisme, il réussit, en s'entendant avec *Nicias*, à faire tomber le choix du peuple sur le démagogue *Hyperbolos* (417). Il conseille l'expédition de Sicile et est désigné comme l'un des trois commandants de l'armée athénienne. Mais il est accusé d'avoir mutilé les hermès et parodié les mystères d'Éleusis. Rappelé à Athènes, il préfère s'enfuir, et, tandis qu'il est condamné à mort par contumace, il se réfugie à Sparte et s'y rend populaire (415). Il conseille aux Spartiates d'envoyer un général à Syracuse, d'occuper *Décélie*, de soutenir *Chios* révoltée contre Athènes. Lui-même, à la tête d'une flotte, provoque la défection des cités d'Asie. Devenu suspect après le combat de *Milet* où les Spartiates sont battus, il se rend auprès du satrape *Tissapherne* (412), et, pour rentrer en grâce auprès des Athéniens, il travaille à être l'intermédiaire entre Athènes et le grand roi. Il noue des intrigues avec les aristocrates et précipite la révolution de 411 ; mais les équipages de la flotte et l'armée de *Samos*, fidèles à la démocratie, le prennent pour chef et, après la chute des 400, font décider son rappel. Il est victorieux à *Cyzique* (410), occupe les détroits, s'empare de *Byzance* (409). Il est reçu à Athènes en triomphateur. Mais il réussit mal dans une expédition contre *Andros*[1], tandis que son lieutenant *Antiochos* se fait battre par *Lysandre* (407) ; il n'est pas réélu stratège et s'exile volontairement en Thrace (406). Il est mis à mort par des émissaires des *Trente* (404).

Alexandre, tyran de *Phères* [2], neveu de *Jason*, arrive au pouvoir en 369. Les nobles thessaliens appellent contre lui les Thébains : expéditions de *Pélopidas* en 368 et 364. Il meurt assassiné en 359.

Alexandre, nom porté par plusieurs rois de Macédoine : **Alexandre Ier** (498-454), bien que vassal du roi de Perse,

[1] Une des *Cyclades*.
[2] Ville de *Thessalie*.

sert la cause des Grecs et mérite le surnom de *Philhellène*; — **Alexandre II** (370-368); — **Alexandre III le Grand** (356-323), le conquérant de l'Asie (voir p. 38-39).

Amyntas, nom porté par plusieurs rois de Macédoine : **Amyntas Ier** (540-498), se soumet aux Perses vers 513; — **Amyntas II** (392-390); — **Amyntas III** (389-369), père de Philippe.

Antalcidas, Spartiate, négocie avec la Perse la paix de 387, qui proclame la liberté et l'autonomie des cités grecques et reconnaît au grand roi toute l'Asie Mineure et les îles.

Antigone (384-301), général macédonien, s'entend d'abord avec *Antipatros* et lutte contre *Perdiccas* et *Eumène.* A la mort d'Antipatros, il s'insurge contre le régent *Polysperchon* et s'organise un empire en Asie. Les autres généraux se liguent contre lui; mais la paix de 311 lui laisse le gouvernement de l'Asie occidentale, et il prend le titre de roi. Une nouvelle coalition se forme. Antigone est vaincu et tué à *Ipsos.*

Antigone, nom porté par divers rois de Macédoine : **Antigone Gonatas** (318-240), fils de *Démétrios Poliorcète ;* — **Antigone Doson** (263-220), fils de *Démétrios le Beau* et petit-fils de *Démétrios Poliorcète,* vainqueur à *Sellasie* (222).

Antiochos. Voir **Alcibiade**.

Antiochos, nom porté par divers rois de Syrie (voir p. 42).

Antipatros (397?-317), chargé par Alexandre de garder la Macédoine pendant l'expédition d'Asie, triomphe d'*Agis III.* A la mort d'Alexandre, il réprime le soulèvement de la Grèce (*guerre lamiaque*). Choisi comme régent à la mort de *Perdiccas.*

Aratos (271-213), fils de *Clinias,* renverse en 251 les tyrans partisans de la Macédoine, qui gouvernaient *Sicyone,* sa patrie, et la fait entrer dans la *ligue achéenne.* Il est élu *stratège* de la ligue pour la première fois en 245. Il lutte contre les *Étoliens* et surtout contre *Sparte,* contre qui il fait appel au roi de Macédoine *Antigone Doson* (bataille de *Sellasie,* 222).

Archélaos, roi de Macédoine (413-399), appelle à sa cour de *Pella* les poètes et les artistes grecs.

Aristagoras, tyran de *Milet,* conseille aux Perses une expédition contre *Naxos* qui échoue; par crainte de la colère de *Darius*, il se soulève et proclame l'indépendance de l'Ionie. Soutenu par Athènes et Érétrie, il s'empare de *Sardes* (498) ; mais les Perses reprennent l'avantage, Aristagoras doit s'enfuir et meurt en Thrace en 497.

Aristide, fils de *Lysimachos,* Athénien illustre par son intégrité, qui lui valut le surnom de *Juste*. Il prend part, comme stratège de sa tribu, à la bataille de *Marathon* (490), devient archonte en 489. Chef du parti aristocratique, il lutte contre la politique démocratique de *Thémistocle :* le peuple se prononce pour ce dernier et ostracise Aristide (484). Bientôt rappelé, Aristide assiste à la bataille de *Salamine* et, comme stratège, à celle de *Platée* (479). Il commande le contingent athénien dans la flotte qui opère contre les Perses à *Chypre* et à *Byzance* (478); les Ioniens, qui se refusent à obéir au roi de Sparte *Pausanias,* le prennent pour chef et le chargent d'organiser la confédération maritime (477). Il meurt avant 467.

Aristogiton. Voir **Hipparque**.

Artaxerxès, nom porté par plusieurs rois de Perse : **Artaxerxès Ier Longue-Main**, fils de *Xerxès* (465-425) ; — **Artaxerxès II Mnémon**, fils de *Darius II* (405-359), doit repousser les attaques de son frère *Cyrus le Jeune;* — **Artaxerxès III Ochos** (359-337).

Attale, nom porté par plusieurs rois de Pergame : **Attale Ier**, neveu d'*Eumène,* à qui il succède en 241. Il fait élever à Athènes et à Pergame des monuments commémoratifs de ses victoires sur les *Galates*. Allié des Romains contre Philippe de Macédoine en 211. Meurt en 197. — **Attale II Philadelphe**, fils du précédent, devient roi en 159, à la mort de son frère *Eumène II*. Il fait construire le portique d'Attale à Athènes. Il meurt en 138. — **Attale III,** fils d'*Eumène II,* succède à son oncle *Attale II;* n'ayant pas d'héritier, il lègue son royaume aux Romains (133).

Callicratidas, général spartiate, remplace *Lysandre*

en 406 à la tête de la flotte ; mais il est vaincu par les Athéniens et meurt à la bataille des *îles Arginuses*.

Cassandre (354-297), fils d'*Antipatros*, gouverneur de Macédoine à la mort de son père, soumet Athènes et en confie l'administration à *Démétrios de Phalère*. Il prend le titre de roi, lutte contre *Antigone* et *Démétrios Poliorcète*, et, après la bataille d'*Ipsos*, il reste maître de la Macédoine et de la Grèce.

Chabrias, général athénien, prend part aux luttes contre Sparte et contre Thèbes ; commande la flotte athénienne pendant la *guerre des alliés* et est tué à *Chios* en 357.

Charès (400-330), général athénien, mène des troupes mercenaires à la solde tantôt d'Athènes, tantôt des satrapes ou du grand roi. Il lutte contre Philippe en Thrace (346), à Byzance (340), prend part à la bataille de *Chéronée* (338). Il se met au service de Darius contre Alexandre.

Cimon, fils de *Miltiade*, est obligé, après la condamnation de son père, de mener une vie obscure et difficile ; le mariage de sa sœur *Elpinice* avec le riche *Callias* lui permet de reprendre un rang honorable dans Athènes. Il poursuit la guerre contre la Perse : expédition en Thrace et prise d'*Eïon* (470), prise de *Skyros*, d'où il rapporte les ossements de *Thésée* (469), victoire navale de l'*Eurymédon* (465). Il est chargé de réduire la révolte de *Thasos*. Favorable à Sparte, il lui fait envoyer des secours lors de la révolte des hilotes. Cette politique laconisante le fait condamner par l'ostracisme (461). Les défaites subies par les Athéniens le font rappeler, et il dirige de nouveau la politique extérieure d'Athènes, laissant le champ libre aux démocrates à l'intérieur. Il reprend la guerre contre la Perse, mène une expédition à *Chypre* et meurt au siège de *Cittion* [1] (449).

Cléombrote, roi de Sparte, vaincu et tué à la bataille de *Leuctres* (371).

Cléomène, nom porté par divers rois de Sparte, entre autres **Cléomène Ier**, qui aide les Athéniens à se débarrasser

[1] Ville de *Chypre*.

du tyran *Hippias*, et **Cléomène III** (236-220), qui veut réformer Sparte et est vaincu par *Antigone Doson* à *Sellasie*.

Cléon, Athénien de condition moyenne, qui dirigeait un atelier de tannerie; homme d'une nature violente, portée aux résolutions extrêmes, d'une humeur fanfaronne, débute dans la carrière politique en attaquant violemment Périclès et, après la mort de celui-ci, devient le chef du parti démocratique. Il exagère la politique de compression à l'égard des alliés et propose les mesures les plus brutales contre les Mityléniens révoltés (428). Il a la chance de terminer heureusement l'affaire de *Sphactérie* (425). Ce succès ne désarme pas les aristocrates : *Aristophane* redouble les attaques contre Cléon dans ses *Chevaliers*. Après la prise d'*Amphipolis* par *Brasidas*, Cléon veut renouveler ses exploits de Sphactérie ; mais il ne réussit pas à reprendre la ville et est tué pendant le siège (422).

Cléophon, orateur athénien, partisan à l'intérieur de la démocratie extrême, à l'extérieur de la guerre à outrance contre Sparte ; condamné à mort pendant la crise qui éclate entre la défaite d'Ægos Potamos et la prise d'Athènes par Lysandre (405).

Clisthène, homme d'État athénien, fils de *Mégaclès* et petit-fils par sa mère de *Clisthène*, tyran de *Sicyone*, prend part à la révolution qui amène la chute d'*Hippias*, mais doit lutter ensuite contre le parti aristocratique que dirige *Isagoras* et que soutient Sparte. Après un premier insuccès qui l'oblige à quitter l'Attique, il réussit à triompher des aristocrates et peut réaliser ses réformes démocratiques (voir VIe partie, ch. II).

Codros, le dernier des rois légendaires d'Athènes, qui se serait dévoué pour sa patrie dans une guerre contre *Mégare*.

Conon, général athénien, remplace, en 406, Alcibiade à la tête de la flotte; bloqué dans *Mitylène* par les Spartiates, il est délivré par la victoire des *îles Arginuses*. A *Ægos Potamos*, il réussit à sauver les huit vaisseaux qu'il commandait et se réfugie à *Chypre*. Il entre en rapports

avec le grand roi et, avec la flotte perse, bat la flotte spartiate de *Pisandre* près de *Cnide* (394), délivre les villes soumises à Sparte, ravage les côtes du Péloponnèse et revient à Athènes, où il fait relever les *Longs Murs*. Les Spartiates réussissent à le faire arrêter par un satrape ; mais il dut s'échapper et mourut sans doute à Chypre, auprès d'*Évagoras*.

Cratéros, lieutenant d'Alexandre, partage avec *Antipatros* le gouvernement des provinces européennes ; il lutte contre *Perdiccas*, mais est vaincu et tué en *Cappadoce* par *Eumène* (321).

Critias, aristocrate athénien, disciple de Socrate, auteur de tragédies et de traités politiques, très intelligent, très instruit, mais sans convictions, sans principes, sans moralité, rentre d'exil avec Lysandre et fait partie des *Trente*. A la tête du parti violent, il attaque les modérés et fait condamner à mort leur chef *Théramène*. Il est tué dans une rencontre avec les troupes de *Thrasybule* (403).

Cylon (VIIe siècle) tente de s'emparer de la tyrannie à Athènes et occupe l'Acropole. Vaincu, il obtient la promesse d'avoir la vie sauve ; mais il est massacré avec ses compagnons dès qu'il abandonne son asile. Pour expier cette trahison, les Athéniens proscrivent les meurtriers et font purifier leur ville par *Épiménide*.

Cypsélos, tyran de *Corinthe* (fin du VIIe siècle), établit son pouvoir après avoir renversé l'aristocratie des *Bacchiades*. Le coffre de cèdre avec applications d'or et d'ivoire, qu'il avait offert à Olympie, était un chef-d'œuvre de la menuiserie et de l'orfèvrerie archaïques.

Cyrus le Jeune (424-401), fils de *Darius II*, reçoit à seize ans le gouvernement de l'Asie Mineure. Il aide les Spartiates à triompher d'Athènes en fournissant à Lysandre l'argent nécessaire pour équiper sa flotte. Il a l'ambition de détrôner son frère *Artaxerxès Mnémon* ; il part en campagne avec une armée de mercenaires grecs, mais il est vaincu et tué à la bataille de *Cunaxa*.

Damaratos, roi de Sparte, détrôné, sans doute pour

médisme, sur les avis de l'oracle de Delphes, se réfugie auprès du grand roi.

Darius, nom porté par plusieurs rois de Perse : **Darius Ier**, né vers 550, arrive au trône en 485 après avoir renversé le mage *Gaumata;* il doit reconquérir son empire (prise de *Babylone,* 519), puis reprend les conquêtes, à l'est atteint l'Inde et occupe la vallée de l'Indus, à l'ouest mène la guerre contre les Scythes, s'avance jusqu'au Don et annexe la Thrace. Mais il échoue dans ses tentatives contre la Grèce (première guerre médique, p. 30-31) et meurt en 485. — **Darius II Ochos**, roi de 425 à 405, père d'*Artaxerxès Mnémon* et de *Cyrus le Jeune.* — **Darius III Codoman**, dernier roi de Perse (336-330), vaincu par Alexandre le Grand, mis à mort traîtreusement par le satrape *Bessos.*

Démétrios de Phalère, Athénien, disciple de *Théophraste,* auteur de traités de rhétorique et de philosophie, reçoit de *Cassandre* la charge d'administrer Athenes, qu'il gouverne sans contrôle de 318 à 307. Chassé de la ville par *Démétrios Poliorcète,* il se réfugie en Égypte auprès de *Ptolémée Soter.*

Démétrios Poliorcète (336 ?-283), fils d'*Antigone,* mène la campagne contre Ptolémée Ier (bataille de *Gaza*[1], 312). En 308, il se rend en Grèce, enlève Athènes à *Démétrios de Phalère* et y rétablit la démocratie (307). Il reprend la guerre contre l'Égypte, est victorieux à *Salamine de Chypre* (306), mais ne peut s'emparer de *Rhodes* (304). Revenu en Attique, il repousse les attaques de *Cassandre.* Après la défaite d'*Antigone* à *Ipsos,* il doit s'enfuir en Grèce. A la mort de Cassandre, il s'empare de la Macédoine; mais il en est chassé en 287.

Démosthène, fils d'*Alkisthénès,* général athénien, fait campagne contre les *Étoliens* avec le concours des *Acarnanes* (426). Il occupe *Pylos* et s'empare de *Sphactérie* avec *Cléon* (425). Il est envoyé en Sicile au secours de *Nicias;* mais, vaincu, il se rend à *Gylippos* et est mis à mort (413).

[1] Ville de *Phénicie.*

Démosthène, fils de *Démosthène* (384-322), perd à l'âge de sept ans son père, riche fabricant d'armes. Ses tuteurs dilapident ses biens, et bien que, à sa majorité, il les ait fait condamner en justice, il reste sans fortune et est obligé de gagner sa vie en écrivant des discours pour les plaideurs. A force de ténacité et d'étude, il réussit à surmonter ses défauts naturels et à acquérir un talent oratoire incontestable. Il prononce en 354 son premier discours politique, contre la *loi de Leptine,* et devient vite l'un des orateurs les plus écoutés du peuple. Il adopte la politique du parti patriote et se fait l'adversaire acharné de Philippe. Dès la *première Philippique* (351), il montre que la résistance à Philippe est nécessaire et qu'elle est possible, si les riches consentent à payer les frais de la guerre et les pauvres à servir eux-mêmes sur la flotte et dans l'armée. Il fait tous ses efforts pour sauver *Olynthe* (*les Olynthiennes,* 349-348). Mais, voyant la partie mal engagée pour Athènes, il croit plus sage d'arrêter les hostilités : il prend part à l'ambassade qui aboutit à la *paix de Philocrate* (345). Toutefois il ne voit dans cette paix qu'une trêve qui permettra à Athènes de refaire ses forces ; il prépare l'opinion publique en poursuivant devant les tribunaux les orateurs favorables à la Macédoine (*le procès de l'ambassade,* 343) ; il mène dans le Péloponnèse une campagne diplomatique pour obtenir des alliances contre la Macédoine. Il dénonce les projets de Philippe sur la *Chersonèse de Thrace* et les détroits, réorganise la flotte comme surveillant des arsenaux, se fait envoyer à *Byzance,* où il prépare la résistance. A la nouvelle de la prise d'*Élatée* (339), il prend la direction des affaires, sans hésitation ni découragement, et réussit à obtenir l'alliance de Thèbes. Malgré la défaite de *Chéronée,* cette politique sauve du moins l'honneur d'Athènes, et le peuple, sur la proposition de *Ctésiphon,* vote à Démosthène une couronne d'or. Cette mesure est attaquée comme illégale par *Eschine;* le procès, engagé dès 337, plaidé en 330, fut pour Démosthène l'occasion de défendre et de faire approuver solennellement sa conduite. Mais il

est ensuite compromis dans l'affaire d'*Harpale,* trésorier d'Alexandre, qui s'était enfui à Athènes avec les fonds confiés à sa gestion; accusé d'avoir reçu de l'argent d'Harpale, il est condamné et s'exile à Égine. Il rentre à Athènes à la mort d'Alexandre et collabore à la lutte engagée contre le gouverneur de Macédoine *Antipatros;* mais Athènes est vaincue, Démosthène se réfugie dans le temple de *Poseidon* à *Calaurie*[1], et s'empoisonne pour ne pas tomber vivant aux mains des Macédoniens (322).

Denys l'Ancien, né vers 430, devient tyran de *Syracuse* en 405 et reconstitue un grand empire syracusain. Il mène campagne à plusieurs reprises contre les Carthaginois, sans jamais obtenir de résultats définitifs; il étend son autorité sur la Grande-Grèce, fonde des colonies sur les côtes de l'Adriatique, intervient en Épire; il lutte dans la mer Tyrrhénienne contre les Étrusques. Il meurt en 367.

Denys le Jeune succède à son père *Denys l'Ancien* comme tyran de Syracuse. Il laisse d'abord gouverner son oncle *Dion,* puis le disgracie et l'oblige à s'exiler (360). Dion, rentré en Sicile, détrône Denys, qui se réfugie en Italie(357). Les troubles qui suivent la mort de Dion permettent à Denys de reprendre Syracuse (346) ; il en est définitivement chassé par *Timoléon* (343) et se retire à Corinthe.

Dinarque, né à Corinthe (361), vient jeune à Athènes, où il étudie la philosophie et l'éloquence. Il y exerce le métier de logographe et se met au service du parti macédonien.

Dion (409-354), beau-frère de *Denys l'Ancien,* gouverne Syracuse au nom de son neveu *Denys le Jeune.* Disciple de *Platon,* qu'il appelle en Sicile, il veut appliquer les théories politiques du philosophe. Il est exilé par Denys en 360, mais chasse le tyran en 357. Ses efforts pour rétablir l'ordre sont vains, et il meurt assassiné en 354.

Diopeithès, général athénien, mène des clérouques dans la Chersonèse de Thrace (346) ; il essaye de prendre *Cardia*[2] et ravage les territoires de Philippe.

[1] Ile voisine de l'*Argolide* (auj. *Poros*).
[2] Dans la *Chersonèse de Thrace.*

Épaminondas, de Thèbes (418?-362), de famille noble mais pauvre, très habile aux exercices du corps, excellent soldat et grand capitaine, d'esprit très cultivé, formé à l'école des philosophes, éloquent, doué de hautes qualités morales : sincérité, modestie, humanité. Il se rattache au parti démocratique modéré; il n'avait pas été banni et n'avait pas pris part à l'expédition qui avait chassé les Spartiates de Thèbes en 379; mais il se rallie au nouveau gouvernement et fournit un concours dévoué à son ami *Pélopidas*. Il commande les forces thébaines à la bataille de *Leuctres* (371). Il intervient dans le Péloponnèse et préside au relèvement de *Messène* (369). Mais les démocrates thébains l'accusent de ménager l'aristocratie dans les villes péloponnésiennes : il perd le commandement, et, en 368, sert comme simple soldat dans l'armée que Pélopidas mène en Thessalie contre le tyran de *Phères*. Il reprend bientôt le premier rang et, en 363, mène une expédition navale dans la mer Égée qui provoque la défection des alliés d'Athènes. Rappelé dans le Péloponnèse, il essaye vainement de s'emparer de Sparte et engage la bataille à *Mantinée* : il est blessé mortellement, et sa mort laisse le succès des Thébains indécis (362).

Éphialte, Malien, qui, selon une tradition, aurait indiqué à Xerxès un chemin pour tourner le défilé des Thermopyles.

Éphialte, homme d'État athénien, ami de Périclès, engage et fait aboutir la réforme de l'*Aréopage* (462). Il s'attire ainsi la haine des aristocrates et meurt assassiné.

Eschine, orateur athénien (389-314). De petite condition, d'abord acteur, puis greffier, il débute dans la politique après la prise d'*Olynthe* (348) comme adversaire de Philippe : il est envoyé dans le Péloponnèse pour nouer des alliances contre la Macédoine. Il prend part aux ambassades qui préparent la *paix de Philocrate*, et, gagné sans doute par l'or de Philippe, il abandonne la cause nationale et devient le plus sûr défenseur de la politique macédonienne. Représentant d'Athènes au conseil des *amphictyons* en 339, il fait voter la guerre sacrée contre *Amphissa*,

qui permet une nouvelle intervention de Philippe dans la Grèce centrale. Après *Chéronée,* il accuse d'illégalité *Ctésiphon,* qui avait fait décerner à Démosthène une couronne d'or ; mais il n'obtient pas, comme le veut la loi, le cinquième des suffrages et est condamné à une amende de mille drachmes. Il quitte Athènes, se rend à Éphèse, puis à Rhodes et à Samos. Il avait, disait-on, fondé à Rhodes une école d'éloquence.

Eubule, homme d'État athénien, contemporain de Démosthène, du parti macédonien, gère les finances d'Athènes avec habileté et économie.

Eumène, de *Cardia,* secrétaire de Philippe, puis d'Alexandre, s'attache, à la mort du roi, au régent *Perdiccas* et le défend contre *Antipatros* et *Cratéros.* Après le meurtre de Perdiccas, il se rallie à *Polysperchon* et cherche à maintenir l'unité de l'empire ; mais il est attaqué par *Antigone,* vaincu et mis à mort.

Eumène, nom porté par plusieurs rois de Pergame : **Eumène Ier**, neveu et successeur de *Philétairos* (263-241) ; **Eumène II** (197-159), fils et successeur d'*Attale Ier,* allié des Romains contre Antiochos de Syrie.

Eurybiade, navarque spartiate, commande la flotte grecque pendant la seconde guerre médique, notamment à *Salamine.*

Évagoras, roi de Chypre (410-374), maintient l'influence grecque dans l'île en face des Phéniciens et des Perses.

Gélon, fils de *Deinoménès,* devient tyran de *Géla*[1], puis de *Syracuse* (485). Il est le plus puissant des souverains de Sicile et lutte victorieusement contre les Carthaginois : bataille navale d'*Himère*[2] (480). Il meurt en 478.

Harmodios. Voir **Hipparque.**

Hérode Atticus (101-177 ap. J.-C.), rhéteur athénien, exerce de hautes charges dans sa patrie et fait exécuter à

1 Ville de *Sicile,* sur la côte méridionale.
2 Ville de *Sicile,* sur la côte septentrionale.

ses frais d'importants travaux, soit à Athènes (*Odéon*, *Stade*), soit dans les grands sanctuaires de Grèce.

Hiéron Ier, tyran de *Syracuse*, frère et succcesseur de *Gélon* (478-467), défend victorieusement contre les Carthaginois et les Étrusques l'empire syracusain, qui atteint alors son apogée.

Hiéron II, tyran de *Syracuse* (270-216), attaque les *Mamertins* de *Messine*, qui appellent les Romains ; c'est l'origine de la première guerre punique. Hiéron, vaincu, fait la paix avec Rome et reste son fidèle allié.

Hipparque, fils de *Pisistrate*, mis à mort en 514 par *Harmodios* et *Aristogiton*.

Hippias, fils et successeur de *Pisistrate*; renversé en 510, il se retire auprès de Darius et accompagne l'armée perse dans la campagne de Marathon.

Hippodamos, de *Milet*, architecte, fait adopter pour les villes les plans réguliers et géométriques. Il applique ses théories au *Pirée*, à *Thourioi*[1] (443), à *Rhodes* (408). Les villes hellénistiques furent, pour la plupart, construites selon la méthode d'Hippodamos; nous avons un remarquable exemple du plan en damier dans *Priène*.

Hyperbolos. Voir **Alcibiade**.

Hypéride, fils de *Glaukippos* (389-322), orateur athénien du parti national. Il organise la défense après *Chéronée*. Il trouve même Démosthène trop timide et se fait son accusateur dans l'affaire d'*Harpale*. A la mort d'Alexandre, il veut reprendre la lutte, cherche à obtenir l'appui des villes péloponnésiennes ; mais la *guerre lamiaque* se termine par la défaite des Athéniens ; Hypéride, arrêté à *Égine*, où il s'était enfui, est mis à mort.

Iphicrate, général athénien (415?-353), réforme l'armée en modifiant l'armement et en développant les troupes légères (voir VIe partie, ch. VI). Il mène la campagne contre Sparte autour de Corinthe (390). Après la paix d'*Antalcidas*, il vit en *condottiere* en *Thrace*, où il a épousé la fille

[1] Colonie fondée par Périclès, en Grande-Grèce, sur l'emplacement de l'ancienne *Sybaris*.

du roi *Cotys*. Il rentre en Attique en 374, prend part aux expéditions navales contre Sparte avec *Chabrias*, à la *guerre des alliés* avec *Charès* (357).

Isagoras. Voir **Clisthène.**

Jason, fils de *Lycophron*, tyran de *Phères*, travaille à faire l'unité de la Thessalie en s'appuyant sur une forte armée et songe à se faire reconnaître comme chef des Grecs pour mener la guerre contre la Perse. Il est assassiné à *Delphes* en 370.

Lamachos, général athénien, collègue d'*Alcibiade* et de *Nicias* dans l'expédition de Sicile.

Leucon, fils de *Satyros*, souverain de Crimée (*archonte du Bosphore*, 393-353), conquiert *Théodosia*[1]. Allié des Athéniens, qui se fournissent en blé dans ses États, il reçoit d'eux le droit de cité.

Lycurgue, législateur de Sparte, connu seulement par des récits légendaires. Fils d'un roi de Sparte, il avait beaucoup voyagé, avait étudié en *Crète* les institutions des Doriens établis en cette île et rapporté d'*Ionie* les poèmes homériques. Il s'était emparé du pouvoir à Sparte pour y rétablir l'ordre et avait réformé toutes les institutions. Il fit jurer aux Spartiates de conserver ses lois jusqu'à son retour d'un voyage qu'il allait entreprendre, puis il partit et ne revint jamais.

Lycurgue, orateur athénien (340?-324) du parti national et antimacédonien, dirige pendant onze ans les finances athéniennes et fait exécuter de nombreux travaux, comme l'*arsenal du Pirée*, le *théâtre de Dionysos*, etc.

Lysandre, général spartiate, commande la flotte en Ionie et obtient de *Cyrus le Jeune* les subsides nécessaires pour la lutte contre Athènes. Remplacé par *Callicratidas*, qui se fait battre aux *îles Arginuses*, il est renvoyé avec le titre de vice-amiral, mais, en fait, avec pleins pouvoirs. Il triomphe de la flotte athénienne à *Ægos Potamos* et s'empare d'Athènes. Son autorité, accrue par ses succès, éveille

[1] Ville de Crimée.

la défiance des éphores qui le rappellent. En 398, il contribue à assurer le trône à *Agésilas,* mais n'obtient pas de celui-ci le premier rôle qu'il espérait : aussi, aigri, songe-t-il à des transformations constitutionnelles à Sparte. Il meurt à la bataille d'*Haliarte* (395).

Lysimaque (361 ?-281), lieutenant d'Alexandre, obtient à la mort du roi la *Thrace* et prend en 306 le titre de roi. Il prend part aux coalitions contre *Antigone* et, après la bataille d'*Ipsos,* reçoit une partie de l'Asie Mineure ; il enlève la Macédoine à *Démétrios Poliorcète.* La coalition se retourne contre lui ; il est vaincu et tué à *Kouropédion.*

Mardonios, général perse, conduit la première expédition contre la Grèce en 492. Après *Salamine,* il reste en Grèce, et, après avoir passé l'hiver en Thessalie, il réoccupe la Béotie et l'Attique. Il est vaincu et tué à *Platée* (478).

Mausole, prince de *Carie* (377-353), aide les alliés d'Athènes lors de la guerre sociale. Sa veuve *Artémise* lui fit élever à *Halicarnasse* un somptueux tombeau, le *Mausolée,* auquel travaillèrent les sculpteurs *Scopas, Léocharès, Bryaxis* et *Timothée.*

Miltiade, fils de *Cimon,* devenu tyran de *Chersonèse* après l'assassinat de son frère *Stésagoras,* prend part à l'expédition de Darius contre les Scythes (515) ; il conseille aux Grecs qui gardaient le pont construit sur le Danube de le rompre et de couper la retraite aux Perses. Devenu suspect au grand roi, il se prononce en faveur de l'Ionie révoltée, et, après la répression de l'insurrection, il quitte la Thrace et rentre à Athènes (494). Stratège dans l'armée qui s'oppose aux Perses débarqués à *Marathon,* il reçoit de ses collègues le commandement en chef et, par ses habiles dispositions, assure la victoire aux Athéniens (490). Après le départ des Perses, il met le siège devant *Paros,* mais échoue : il est mis en accusation et condamné à une forte amende qu'il ne peut payer. Il meurt en 489.

Nicias, homme d'État athénien, de famille noble et riche, dirige le parti aristocratique. Honnête, mais timide, défiant et superstitieux, il préconise une politique modérée et

pacifique; il réussit à négocier la paix avec Sparte en 421. Il fait de vains efforts pour empêcher l'expédition de Sicile. Désigné lui-même comme un des chefs de l'expédition, il mène les opérations avec indécision et lenteur. Aussi doit-il lever le siège de Syracuse, et l'armée athénienne, attaquée dans sa retraite, est obligée de se rendre. Nicias, prisonnier, est mis à mort (413).

Onomarchos, chef phocidien, dirige la guerre sacrée après la mort de *Philomélos;* il résiste victorieusement en Phocide et en Béotie et n'est vaincu que par l'intervention de Philippe (352).

Orthagoras, tyran de *Sicyone* (VIIe siècle). Ses descendants exercent la tyrannie durant un siècle; le dernier est *Clisthène*, grand-père maternel de l'Athénien *Clisthène*.

Parménion, général macédonien, le principal lieutenant de Philippe et d'Alexandre. Son fils *Philotas* ayant été impliqué dans une conspiration contre Alexandre et mis à mort, lui-même est assassiné sur l'ordre du roi (329).

Pausanias, régent de Sparte durant la minorité du fils de *Léonidas*, commande les forces grecques à *Platée* (479). Il mène la flotte contre *Chypre*, puis s'empare de *Byzance;* mais ses manières hautaines, son orgueil et son ambition mécontentent les Grecs, qui le suspectent de s'entendre avec le grand roi. Après un premier procès qui aboutit à un acquittement, il est convaincu de trahison et se réfugie dans le temple d'*Athéna Chalciœcos*, où on le laisse mourir de faim (477).

Pélopidas, de Thèbes, est obligé de s'enfuir à Athènes après la prise de *la Cadmée* par *Phébidas* (382). Avec les exilés thébains, il réussit à renverser le gouvernement aristocratique favorable à Sparte et à chasser la garnison spartiate (379). Il prend part aux guerres contre Sparte. Il est envoyé à trois reprises en Thessalie contre les tyrans de *Phères :* en 369, il soumet le pays; en 368, il est fait prisonnier et délivré par une intervention d'Épaminondas; en 364, il est vainqueur, mais tué à la bataille de *Cynoscéphale*.

Perdiccas, nom porté par divers rois de Macédoine, entre autres **Perdiccas II** (464-413), qui, pendant la guerre du Péloponnèse, soutient les Spartiates contre les Athéniens et appelle *Brasidas* en *Chalcidique*.

Perdiccas, général macédonien, désigné comme régent de l'empire à la mort d'Alexandre. Les généraux s'unissent contre lui, à l'exception d'*Eumène*, qui lui reste fidèle. Il est massacré en 321.

Périandre, fils de *Cypsélos*, lui succède comme tyran à Corinthe (vi^e siècle).

Périclès (499-429) avait pour père *Xanthippos*, le vainqueur de *Mycale*, pour mère une nièce de *Clisthène*. Il avait reçu une brillante éducation et s'était formé aux leçons d'*Anaxagore*, qui proclamait l'intelligence (νούς) principe directeur du monde. Il avait une éloquence concise, sentencieuse, calme et sereine. Démocrate logique et convaincu, il poursuit avec une intelligence claire et précise les conséquences des principes qu'il a adoptés; mais de ses origines, de son éducation, il conserve les manières un peu hautaines d'un aristocrate. Sa carrière politique peut se diviser en trois périodes. De 467 à 444, il lutte contre le parti aristocratique; il réussit d'abord, avec son ami *Éphialte*, à obtenir la réforme de l'*Aréopage* et à écarter *Cimon* par l'ostracisme (461); mais la guerre contre Sparte est malheureuse, Cimon rappelé, et les deux partis s'entendent pour se partager la direction des affaires : Cimon menant la politique extérieure, Périclès la politique intérieure; enfin, après la mort de Cimon, Périclès triomphe définitivement en faisant prononcer l'ostracisme contre le chef des aristocrates, *Thucydide*, fils de *Mélésias* (444). De 444 à 431, Périclès est maître d'Athènes, tant par son ascendant personnel, dont il use pour faire confier les fonctions publiques à ses partisans, que par la charge de stratège, à laquelle il est réélu chaque année pendant quinze ans; il applique le programme démocratique, politique (les μισθοί, voir p. 177) et social (les clérouquies, p. 7; les travaux publics, p. 101). De 431 à 429, Périclès est de nouveau en butte aux attaques de ses adversaires;

les partis extrêmes coalisés s'en prennent d'abord à ses amis : de là les procès intentés à *Anaxagore*, à *Phidias*, à *Aspasie*. La guerre du Péloponnèse permet de frapper Périclès lui-même : rendu responsable des maux d'Athènes, dont les campagnes sont ravagées par les Spartiates et la population décimée par la peste, Périclès est accusé de détournement et condamné à la perte des droits civiques ; en même temps, la peste lui enlevait ses deux fils. Le peuple s'émeut cependant de tels malheurs et se repent de son ingratitude : il autorise Périclès à légitimer les fils qu'il a eus d'*Aspasie*, il lui rend le pouvoir en le réélisant stratège. Mais ce regain de popularité est éphémère : Périclès meurt épuisé par la douleur et la maladie (429).

Pharnabaze, satrape perse d'Asie Mineure, aide les Spartiates dans la guerre du Péloponnèse. Il prend le parti d'*Artaxerxès* contre *Cyrus le Jeune*. Il lutte contre *Derkyllidas* et *Agésilas* en Asie (395). Il commande avec *Conon* la flotte perse à la bataille de *Cnide* (394).

Phidon, tyran d'*Argos* (VIII[e] siècle), à qui l'on attribuait la création d'un système de poids et mesures.

Philétairos profite des troubles qui suivent la mort de Séleucos pour s'emparer de Pergame et du trésor qui y était renfermé. Il s'y crée un véritable royaume, qui passe en 263 à son neveu *Eumène*.

Philippe, nom porté par plusieurs rois de Macédoine, entre autres **Philippe II** (360-336), le père d'Alexandre, le créateur de la puissance macédonienne (voir p. 36-38), et **Philippe V** (220-179), l'adversaire des Romains (voir p. 42-43).

Philomélos, chef phocidien, mène la *guerre sacrée* (p. 37), s'empare de Delphes, qu'il fortifie ; vaincu à *Tithoréa*[1], il se tue.

Philopœmen (253-183), de *Mégalopolis*, prend, à la mort d'*Aratos*, la direction de la ligue achéenne, comme hipparque, puis comme stratège. Il continue la politique hostile à Sparte, il avait, en 222, combattu contre Cléomène ; il mène la guerre à outrance contre les tyrans qui

[1] Ville de *Phocide*.

cherchent à relever la puissance spartiate : *Machanidas* (bataille de *Mantinée*, 207) et *Nabis*. Stratège pour la huitième fois en 183, il est fait prisonnier dans une expédition en *Messénie* et doit boire la ciguë.

Phocion (402?-317), général athénien, célèbre par son honnêteté, juge impossible et inutile la résistance à la Macédoine. Il fait toutefois son devoir de citoyen athénien, mène des expéditions en *Eubée* (341), à *Byzance* (340), prend part à la guerre lamiaque. Accusé de n'avoir pu écarter *Cassandre* d'Athènes, il est condamné à boire la ciguë (317).

Pisandre. Voir **Conon**.

Pisandre, aristocrate athénien, mène des négociations entre le parti aristocratique et l'armée de Samos pour obtenir le rappel d'*Alcibiade* et la suppression de la constitution démocratique. Il prend part à la révolution de 411, et, après l'échec du gouvernement des *Quatre Cents*, il se réfugie à Sparte.

Pisistrate, tyran d'Athènes, s'empare du pouvoir en 561, d'accord avec *Mégaclès*, de la famille des *Alcméonides*, dont il a épousé la fille. Mais, s'étant brouillé avec son beau-père, il doit quitter l'Attique en 556, et Mégaclès gouverne dix ans, appuyé par le parti aristocratique. Pendant ce temps, Pisistrate s'enrichit par l'exploitation des mines d'or de Thrace. En 546, avec l'appui de *Naxos*, d'*Érétrie* et d'*Argos*, il débarque à *Marathon*, bat les Alcméonides et rétablit son autorité, qu'il exerce sans conteste jusqu'à sa mort (527). La tyrannie de Pisistrate fut pour Athènes douce, bienfaisante et féconde ; il encourage le commerce et l'industrie, protège les lettres, embellit Athènes (*Ennéakrounos*, p. 21 ; *temple de Zeus Olympien*, p. 23 ; *Hékatompédon*, p. 14).

Polycrate, tyran de *Samos* (VIe siècle), crée un empire maritime et une puissante marine. Il aide le roi de Perse *Cambyse* dans la guerre contre l'Égypte et résiste aux Grecs coalisés. Protecteur des lettres et des arts, il fait élever le temple d'*Héra* à *Samos*.

Polysperchon, lieutenant d'Alexandre, reçoit en 321 le

gouvernement de la Macédoine et de la Grèce; il est désigné par *Antipatros* mourant comme régent de l'empire (319).

Psamétikos, neveu de *Périandre*, à qui il succède comme tyran de Corinthe, est renversé et massacré par le peuple. Avec lui se terminent la tyrannie et la dynastie des *Cypsélides*.

Pyrrhos (318-272), roi d'*Épire* en 295, essaye de s'emparer de la Macédoine. Appelé par Tarente contre les Romains, il est vainqueur à *Héraclée* (280) et à *Asculum* (279); mais il a le tort de s'en aller guerroyer en Sicile, et à son retour il est vaincu à *Bénévent* [1] (274). Rentré en Grèce, il intervient dans le Péloponnèse et est tué à *Argos* (272).

Pythéas, navigateur marseillais (IVe siècle), a exploré les mers septentrionales de l'Europe jusqu'à l'Islande et atteint sans doute le cercle polaire.

Satyros, souverain de Crimée (407-393), fils de *Spartocos II* et père de *Leucon*.

Séleucos, général macédonien, ne reçoit à la mort d'Alexandre que le commandement de la cavalerie; mais son entente avec *Antigone* contre *Perdiccas* lui vaut la *Babylonie*, à laquelle il ajoute en 311 l'*Assyrie* et la *Médie*; il prend en 306 le titre de roi. Il participe aux coalitions contre *Antigone* (301) et contre *Lysimaque* (282). La défaite de ce dernier lui assure l'*Asie Mineure*, la *Thrace*, la *Macédoine*. Il est tué en 281.

Solon, législateur athénien (640-548), était issu d'une grande famille qui prétendait se rattacher aux anciens rois d'Athènes, mais n'avait qu'une médiocre fortune; il voyagea beaucoup et réussit à s'enrichir par le commerce. Il acquit à Athènes une grande influence, qu'il accrut encore en conseillant la conquête de *Salamine*. En 594, il fut, du consentement unanime, élevé à

[1] *Héraclée*, colonie de *Tarente*, sur le golfe de Tarente; *Asculum*, dans le *Picenum*; *Bénévent*, dans le *Samnium*, sur le *Calore*.

l'archontat et chargé de réformer la cité (voir VIe partie, ch. II). Solon nous est connu par ses poésies, où il se met lui-même en scène et où il nous dévoile ses idées et ses sentiments; il nous apparaît avec des qualités tout attiques, un bon sens souriant, une grande confiance dans la sagesse traditionnelle, un esprit de progrès accessible aux nouveautés.

Spartocos, nom porté par plusieurs souverains de Crimée : **Spartocos Ier** (438-431) ; **Spartocos II** (427-407), père de *Satyros;* **Spartocos III** (353-348), fils et successeur de *Leucon.*

Sphodrias, général spartiate, tente en pleine paix de s'emparer du Pirée (378). Malgré les plaintes des Athéniens, il n'est pas condamné par les Spartiates, et cet acquittement décide Athènes à s'allier à Thèbes contre Sparte (377).

Thémistocle, fils de *Néoclès* (525?-459), archonte en 493, se met à la tête du parti démocratique et préconise une politique d'expansion maritime et commerciale. Il fait commencer les travaux du port du Pirée et appliquer à la construction des trières les revenus que crée à l'État la découverte de nouveaux gisements dans les mines du *Laurion.* Il assure le triomphe de sa politique en faisant ostraciser son rival *Aristide* (482). Lors de l'invasion perse, il persuade aux Athéniens d'abandonner leur ville et de monter sur les vaisseaux ; à *Salamine*, il demande qu'on livre bataille et oblige les hésitants à combattre en prévenant Xerxès que la flotte grecque se prépare à partir et en lui conseillant de fermer les passages. Après la victoire, il fait commencer la construction des murs d'Athènes, malgré l'opposition de Sparte. En 471, il est frappé à son tour par l'ostracisme, et bientôt après il est accusé de *médisme* par les Spartiates, qui prétendent avoir trouvé les preuves de son crime en instruisant le procès de Pausanias. D'*Argos* où il s'était retiré, il s'enfuit à *Corcyre*, puis auprès d'*Admète*, roi des *Molosses* [1], enfin à la cour

[1] Peuple d'*Épire.*

d'*Artaxerxès Ier*. Il meurt sans doute à *Magnésie*[1], que lui avait donnée le grand roi.

Théramène, aristocrate athénien, d'opinions modérées, désireux de réserver le pouvoir politique à la classe moyenne. Il veut appliquer ses théories pendant la révolution de 411, et, s'appuyant sur le corps de citoyens, réduit à cinq mille, il triomphe du parti violent et fait condamner Antiphon. Il est l'un des généraux qui commandent aux *îles Arginuses ;* mais il se fait devant le peuple l'accusateur de ses collègues. Après *Ægos Potamos,* il mène les négociations avec Sparte et cherche à obtenir de Lysandre les conditions les moins dures. Membre du gouvernement des Trente, il réclame des mesures régulières et légales et défend son idéal d'aristocratie modérée ; mais le parti de la violence l'emporte avec *Critias,* et Théramène est mis à mort.

Thrasybule, général athénien, choisi, avec *Thrasylle*, comme chef par l'armée et la flotte de Samos, contribue à renverser le gouvernement des *Quatre Cents*. Banni par les *Trente,* il se retire à Thèbes, d'où il revient avec les exilés, s'empare de *Phylé*[2], de *Mounichie,* chasse les Trente et rétablit la démocratie (403). En 390, il mène victorieusement campagne avec *Conon* dans l'Archipel. Il est tué en 388.

Thucydide, fils de *Mélésias*. Voir **Périclès.**

Timoléon, de *Corinthe* (410-336), envoyé en Sicile en 344, renverse *Denys le Jeune* et restaure la liberté à Syracuse. Il bat les Carthaginois sur les bords du *Crimisos*[3] et expulse les tyrans des villes siciliennes.

Timothée, fils de *Conon*, contribue à organiser la seconde confédération athénienne (378). Il mène une brillante campagne navale (366-364). Il prend part à la *guerre sociale* (356) et meurt en 354.

Tissapherne, satrape perse d'Asie Mineure, entre en relation avec *Alcibiade* et aide les Spartiates contre

[1] *Magnésie du Sipyle.*
[2] Forteresse de l'Attique, qui commande la route de Béotie.
[3] Fleuve de Sicile, aujourd'hui *Belice Destro.*

Athènes. Écarté par *Cyrus le Jeune*, il dénonce à *Artaxerxès* les complots de son frère et combat dans l'armée royale à *Cunaxa*. Il lutte en Asie contre les Spartiates et est vaincu à *Sardes* par *Agésilas* (395) : cet échec entraîne sa condamnation à mort.

Xanthippos, fils d'*Arriphron*, chef des démocrates athéniens, obtient la condamnation de *Milliade*, mais est lui-même frappé par l'ostracisme en 484. Stratège en 479, il est victorieux de la flotte perse à *Mycale* et s'empare de *Sestos* [1]. Il est le père de *Périclès*.

Xerxès Ier, roi de Perse (519?-465), fils de *Darius Ier*, à qui il succède en 486. Il a à réduire la révolte de l'Égypte, qui s'était soulevée après la bataille de Marathon. Il entreprend la seconde guerre médique, assiste du rivage à la bataille de Salamine et rentre vaincu en Perse, en 479.

[1] Dans la *Chersonèse de Thrace*, sur l'*Hellespont*.

TROISIÈME PARTIE

LITTÉRATURE

Le grec se rattache aux langues *indo-européennes.* Il comprend un grand nombre de dialectes qui se partagent en trois groupes : ***éolien*** (Lesbos, Béotie, Thessalie), ***dorien*** (Péloponnèse, Crète, Rhodes, Sicile), ***ionien*** (Ionie, Cyclades, Attique). Dès le VIe siècle, chacun d'eux s'applique à un genre littéraire déterminé : ainsi l'*épopée*, la *chronique historique*, s'écrivent en *ionien*, l'*ode* en *dorien*, la *poésie légère* en *éolien*. *Pindare* de *Thèbes*, dont la langue maternelle est *éolienne*, écrit ses odes triomphales en *dorien*; *Hérodote*, originaire de la *dorienne Halicarnasse*, écrit son histoire en *ionien.* On peut dire qu'un Grec se fait toujours comprendre d'un autre Grec et peut indifféremment parler tel ou tel dialecte. L'unité fut encore plus sensible quand le dialecte attique fut devenu, grâce aux grands écrivains du Ve siècle, la langue littéraire de la Grèce. De l'attique dérive la ***langue commune*** (κοινὴ διάλεκτος) que parlent tous les Grecs de l'époque hellénistique.

La langue grecque est très précise, très riche, très souple. Elle est très agréable à l'oreille, grâce à la juste proportion des voyelles et des consonnes et grâce à l'absence de sons durs. La phrase en elle-même a une valeur musicale : la syllabe accentuée se distingue de ses voisines, non point, comme aujourd'hui, par l'intensité, mais par l'acuité du son ; l'accent aigu indique une intonation plus élevée d'une quinte, l'accent circonflexe une modulation d'un ton plus élevé à un ton plus bas. La langue grecque est un admirable instrument pour le poète et pour le penseur.

CHAPITRE PREMIER

PÉRIODE ARCHAIQUE. X^e-VIe SIÈCLE

I. L'ÉPOPÉE.

Comment est née la littérature grecque? Nous devons pour l'instant nous résigner à l'ignorer. Rien ne peut encore nous apprendre si, pour les lettres comme pour les arts, la Grèce a subi les influences de l'Orient. La littérature grecque commence pour nous avec des œuvres achevées, qui supposent une longue série d'essais antérieurs. Ce sont les **poèmes homériques** : l'*Iliade*, qui raconte un des épisodes de la guerre de Troie, et l'*Odyssée*, qui a pour sujet les aventures d'Ulysse. Pour les anciens, ces poèmes étaient l'œuvre d'***Homère***, poète aveugle, qui aurait composé l'un dans sa jeunesse, l'autre dans son âge mur.

Il nous est difficile aujourd'hui de nous en tenir à ces données. Tout d'abord, les deux poèmes diffèrent profondément. L'*Iliade* est une épopée héroïque, œuvre d'enthousiasme, d'émotion; l'*Odyssée* est un récit naturel, recherchant une délicate vraisemblance, se plaisant aux choses familières. La langue même a varié de l'un à l'autre ; elle est plus réfléchie et plus abstraite dans l'*Odyssée*. Il est impossible d'attribuer les deux œuvres au même poète, et déjà des critiques alexandrins, les *chorizontes* (χορίζοντες), les avaient séparées.

Mais il faut aller plus loin. Chaque poème, pris à part, ne peut être l'œuvre d'un poète unique. Le sujet sans doute a une certaine unité ; mais, dans le détail, le plan n'est pas net et s'encombre d'épisodes et de hors-d'œuvre. Prenons l'*Iliade*. Le sujet est au début nettement posé,

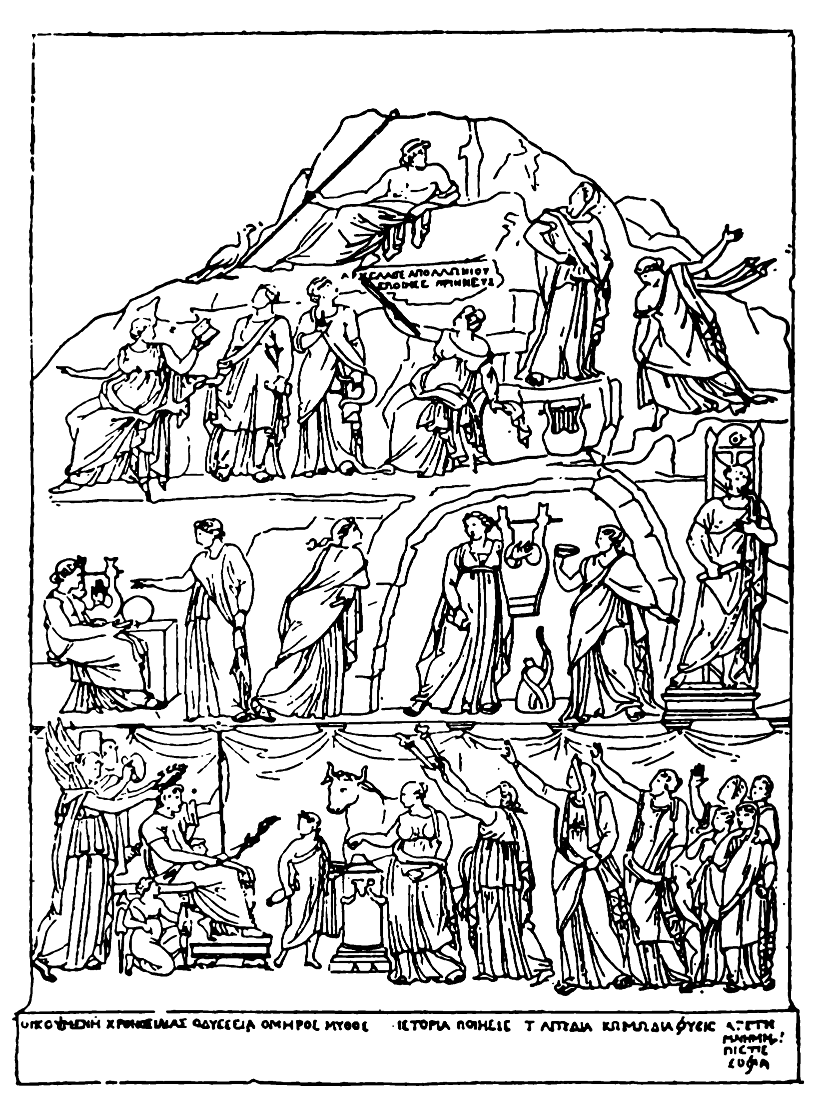


FIG. 17. — L'APOTHÉOSE D'HOMÈRE.

Bas-relief d'Archélaos de Priène.

(*British Museum, Londres.*)

Dans le registre inférieur, Homère, entouré de l'Iliade et de l'Odyssée, est couronné par le Temps et la Terre habitée et reçoit les hommages de la Fable, de l'Histoire, de la Poésie, de la Tragédie, de la Comédie. Aux registres supérieurs, Apollon et les Muses ; au sommet, Zeus.

avec force et simplicité (ch. I). Puis le récit est comme interrompu et retardé par des épisodes, dont quelques-uns contiennent de très belles choses (par exemple, l'entrevue d'Hector et d'Andromaque, ch. VI), mais qui n'importent pas directement au sujet (ch. II-X). Avec le chant XI, défaite d'Agamemnon, le récit, clairement ordonné, repart, se relie au début et marche vers le dénouement ; mais de nouveaux épisodes ralentissent l'action (ch. XI-XV). Enfin, avec l'intervention de Patrocle, le récit reprend et l'action se poursuit sans interruption jusqu'à la fin ; toutefois, même dans cette dernière partie, il y a des passages que l'on pourrait supprimer sans inconvénient, par exemple les combats autour du corps de Patrocle, (ch. XVII), la description des armes d'Achille (ch. XVIII), les jeux funèbres en l'honneur de Patrocle (ch. XXIII). On a donc l'impression que le poème se compose de morceaux, d'intérêt et de valeur inégale, réunis ensemble par un lien plus ou moins lâche.

A l'origine, l'*aède* (ἀοιδός) chante, en s'accompagnant de la lyre, de petits poèmes réduits à un seul épisode. Il va de ville en ville, de palais en palais, fréquentant surtout les grands et les riches, dont il égaie les festins par ses chants : ainsi nous apparaît, dans l'*Odyssée,* l'aède *Démodocos* à la cour du roi des Phéaciens. Les poèmes qui plaisent le plus aux auditeurs, soit par leur sujet, soit par le talent de l'aède, se transmettent d'un chanteur à l'autre, se combinent en des ensembles plus étendus : ce travail d'arrangement est surtout l'œuvre de ceux qu'on appelait les ***rhapsodes*** (ῥαψῳδοί). La tradition désignait l'Ionie comme la patrie des poèmes homériques ; elle plaçait au ɪxᵉ siècle à *Chios* une sorte de corporation d'aèdes, les *Homérides,* qui prétendaient descendre d'Homère. Tout cela est d'accord avec ce que nous savons du développement de l'Ionie, de la brillante et luxueuse civilisation des colonies grecques d'Asie. D'Ionie, les poèmes se répandirent dans toute la Grèce. Au vɪᵉ siècle, les *Pisistratides* en introduisent la lecture aux fêtes des *Panathénées;* aussi font-ils recueillir, choisir et mettre en ordre les œuvres des rhap-

sodes : avec cette édition officielle, le texte des poèmes est définitivement fixé.

Les tableaux que nous présentent les poèmes homé-



Fig. 18. — TABLE ILIAQUE.

(*Musée du Capitole, Rome.*)

Les bas-reliefs de ce genre faisaient partie du matériel scolaire et servaient à illustrer aux yeux des élèves la lecture des poètes. Les scènes du fragment reproduit ici résument les chants XIIIX-VIII de l'*Iliade* ; elles se suivent de bas en haut et portent à gauche les lettres (N-Σ), qui servent à numéroter les chants.

riques sont formés d'éléments divers. Les uns sont empruntés aux souvenirs de la civilisation mycénienne, restés très vivaces en Asie Mineure, si bien que l'*Iliade* et l'*Odyssée* ont pu être expliquées et illustrées grâce aux trouvailles faites à Mycènes et à Tirynthe ; les autres ont été

pris par le poète à la civilisation contemporaine, qui parfois s'oppose à celle de Mycènes : ainsi l'ensevelissement des morts semble être la règle de l'époque mycénienne, tandis que l'incinération est constante dans les poèmes homériques. La civilisation dite homérique est donc un mélange d'éléments disparates et n'a pas de réalité historique.

II. Hésiode.

La vie d'**Hésiode** (aux environs de 800) est assez mal connue et se reconstitue surtout d'après les allusions contenues dans ses ouvrages. Son père, originaire d'Asie, était venu s'installer en Béotie, à *Ascra*, où naît Hésiode. Hésiode mène la vie dure du paysan, cultivant lui-même son petit domaine. Il est en différend avec son frère *Persès* au sujet de l'héritage paternel. Persès, mécontent de son lot, obtient des juges, gagnés par ses présents, d'être favorisé aux dépens d'Hésiode ; mais, paresseux et dissipateur, il ne tarde pas à être réduit à la misère. C'est à lui qu'Hésiode adresse en vain de sages conseils.

Les poèmes homériques n'ont d'autre objet que de plaire, la poésie d'Hésiode vise à être utile. Elle est un moyen de graver dans l'esprit des auditeurs des choses qu'il est bon de savoir, généalogies des dieux et des héros (la ***Théogonie***), préceptes moraux et conseils pratiques d'agriculture (***les Travaux et les jours***, ἔργα καὶ ἡμέραι).

La vie d'Hésiode explique son génie et son originalité. Il a le goût des réalités, des descriptions précises et techniques. Il voit la nature en paysan, qui n'oublie jamais le côté pratique des choses ; il a foi dans le travail, dans l'énergie patiente et persévérante.

III. La poésie lyrique.

La poésie lyrique est, par définition, celle qu'on accompagne avec la lyre ; elle fait une place importante à la musique et même à la danse.

La musique grecque dispose de nombreux instruments qui se ramènent à deux types : les instruments à cordes, comme la *cithare* (κιθάρα) et la *lyre* (λύρα), et les instruments à vent, comme la *flûte* (αὐλός). La cithare est un instrument pauvre, monotone, peu sonore, incapable de soutenir une note; cependant les Grecs la louaient pour sa netteté grave et pure et l'avaient consacrée à Apollon. La flûte rappelle notre clarinette, avec moins d'étendue dans les notes aiguës ; elle a plus de variété et de souplesse que la cithare. Les instruments jouent seuls ou accompagnent les solistes et les chœurs. L'harmonie est à peu près inconnue. Dans les chœurs, on se contente de l'octave obtenue par l'unisson des voix d'homme et de femme. La mélodie est simple et construite sur peu de notes, mais il y a une grande variété de modes ; les principaux sont le *dorien*, le *phrygien* et le *lydien*, qui, selon les Grecs, avaient chacun leur caractère propre. Les rythmes sont nets et bien marqués. Notre connaissance théorique de la musique grecque a été heureusement complétée par la découverte à Delphes de deux hymnes à Apollon accompagnés de leur notation musicale.

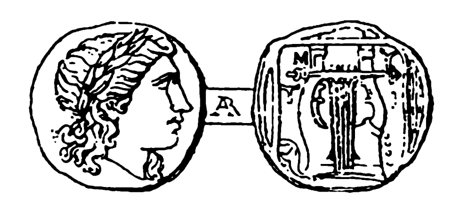


FIG. 19. — LYRE.
(Monnaie de Mitylène.)

Les genres lyriques se distinguent non pas par le fond, mais par la forme, versification et musique.

L'**élégie** (ἐλεγεῖον) est caractérisée par le *distique élégiaque*, formé d'un *hexamètre* et d'un *pentamètre ;* elle est accompagnée par la flûte. C'est le genre où le poète se met le plus franchement en scène, moralise, adresse à ses concitoyens blâmes ou éloges. Cette poésie personnelle a autant d'aspects qu'il y a de poètes. ***Tyrtée*** (seconde moitié du VIIe siècle) puise son inspiration dans les sentiments guerriers et patriotiques ; ***Mimnerme*** de *Colophon* (fin du VIIe siècle) exprime un scepticisme voluptueux et mélancolique ; ***Théognis*** de *Mégare* (seconde moitié du VIe siècle),

aristocrate ardent, met au service de sa politique une poésie âpre et passionnée ; *Solon*, le législateur d'*Athènes*, adresse à ses concitoyens d'utiles conseils ou fait l'apologie de ses réformes. A l'élégie il faut joindre l'**épigramme** (ἐπίγραμμα), inscription funéraire ou votive, rédigée en distiques élégiaques.

L'**ïambe** (ἴαμβος) est caractérisé par le vers ïambique, dont le rythme à trois temps s'oppose au rythme à quatre temps du vers dactylique. Dans la poésie ïambique, la musique garde une certaine indépendance et n'accompagne pas strictement les vers. Les poètes qui usent de ce mètre sont avant tout des railleurs; aussi ïambe est-il devenu synonyme de satire personnelle et violente. L'ïambe est représenté surtout par *Archiloque* de *Paros* (VIIe siècle).

L'**ode légère**, la chanson, groupe les vers en strophes plus variées et plus musicales, dont les plus employées sont la *strophe alcaïque* et la *strophe saphique*. Elle est accompagnée par le *barbitos* (βάρβιτος), instrument à cordes plus étendu que la lyre. L'ode légère chante surtout l'amour et les plaisirs de la table. Les principaux représentants du genre sont *Alcée* (fin du VIIe siècle), la poétesse *Sappho* (début du VIe siècle), l'un et l'autre de *Lesbos*; *Anacréon* de *Téos* [1] (fin du VIe siècle), qui vécut à la cour de *Polycrate*, tyran de *Samos*, et vint à Athènes appelé par *Hipparque*.

La poésie lyrique atteint son apogée avec le **lyrisme choral**, qui naît et se développe dans les grandes fêtes de la cité. L'orchestre comprend à la fois les cithares et les flûtes; les chanteurs se groupent en chœurs, disposés tantôt en files parallèles, tantôt en cercle, comme dans le dithyrambe. La danse y tient une place importante : l'*hyporchème* (ὑπόρχημα) est un véritable ballet. Le lyrisme choral revêt de nombreuses formes : c'est le *pæan* (παιάν), chant joyeux en l'honneur des dieux; le *dithyrambe* (διθύραμβος), où se distingue *Arion* (fin du VIIe siècle),

[1] Ville d'*Ionie*.

chant pathétique et violent en l'honneur de Dionysos; l'*hymne héroïque*, créé par **Stésichore** d'*Himère* (fin du VII[e] siècle), que le chœur chante immobile au son de la cithare; le *chant de victoire* (ἐπινίκια), destiné à célébrer les vainqueurs des grands jeux.

C'est ce dernier genre qui se développe spécialement avec les grands lyriques: ***Simonide*** de *Céos* (556-467), son neveu ***Bacchylide*** (510-450 environ), et surtout ***Pindare*** (521-441). Né près de Thèbes, Pindare voyagea dans tout le monde grec; il se rencontra à la cour de *Hiéron*, tyran de Syracuse, avec Simonide et Bacchylide; il obtint de son vivant tant de renommée, qu'une de ses odes fut gravée en lettres d'or dans le temple d'Athèna à *Lindos*[1]. Pindare, comme ses devanciers, cherche à diversifier le sujet un peu monotone du chant de victoire en introduisant parmi les louanges du vainqueur des légendes sur sa patrie, sur les dieux et les héros fondateurs des jeux. Il surpasse ses rivaux par l'élévation des idées, la puissance de l'imagination, la hardiesse du style.

[1] Ville de l'île de *Rhodes*.

CHAPITRE II

PÉRIODE ATTIQUE. Ve-IVe SIÈCLE

Avec les Pisistratides, Athènes prend déjà une place éminente dans les lettres grecques. Après les guerres médiques, elle est la capitale littéraire, comme la capitale artistique de la Grèce. Au v[e] et au iv[e] siècle se développent en particulier la poésie dramatique et la prose.

I. La poésie dramatique.

A. **La tragédie,** τραγῳδία.

Le théâtre grec est né de la religion et est toujours resté intimement lié au culte[1]. Il exprime le besoin qu'éprouve le fidèle de se représenter la vie du dieu. On se contenta d'abord du dithyrambe, puis on accrut l'importance du chef du chœur ou *coryphée* (κορυφαῖος) en lui faisant donner la réplique aux *choreutes*. Cette innovation, qu'on attribuait à ***Thespis*** (vers 535), créait le dialogue, d'où allait sortir toute la poésie dramatique. La tragédie, consacrée d'abord à Dionysos seul, emprunta ensuite ses sujets indifféremment à toutes les légendes ; c'est un contemporain d'Euripide, *Agathon*, qui se risqua le premier à inventer de toutes pièces le sujet d'une tragédie.

La tragédie garde de ses origines sa structure, qui mélange le chœur aux acteurs, le chant au dialogue. Après une scène d'exposition (πρόλογος), le chœur fait son entrée en chantant (πάροδος) ; puis se succèdent en nombre variable les actes (ἐπεισόδια), séparés les uns des autres par un chant du chœur (στάσιμον) ; le dernier acte, qui voit la sortie du chœur et des acteurs, est dit ἔξοδος.

[1] Sur l'organisation des représentations dramatiques, voir Ve partie, chapitre III.

Après Thespis, la tragédie se développe rapidement. Le masque permet à l'acteur unique de jouer successivement plusieurs rôles. *Phrynichos* introduit les rôles de femme et met en scène les événements contemporains (*la prise de Milet*, vers 494). *Pratinas* (fin du VI[e] siècle) crée le ***drame satyrique***, où le chœur, formé par les *Satyres*, compagnons de Dionysos, introduit un élément de gaieté et de comique. Avec le drame satyrique se complète l'ensemble que doit présenter le poète au concours, trois tragédies ou *trilogie* et un drame satyrique, achevant la *tétralogie*. A l'origine, les quatre pièces se rattachent au même sujet et sont comme les épisodes d'une même fable.

Eschyle, né vers 525, à *Éleusis*, prit part aux guerres médiques, comme son frère *Cynégire*, qui s'était illustré à Marathon. Il fut treize fois vainqueur dans les concours dramatiques. Vers la fin de sa vie, il se retira en Sicile et y mourut, à *Géla* (456).

Il ne nous reste que sept tragédies d'Eschyle : les ***Suppliantes***, les ***Perses*** (472), où il met en scène la défaite de Xerxès; les ***Sept chefs contre Thèbes*** (467), ***Prométhée enchaîné***, enfin la trilogie de l'***Orestie*** (458), ***Agamemnon***, les ***Choéphores***, les ***Euménides***, consacrée à l'histoire des *Atrides*.

Avec Eschyle, la tragédie reste proche de ses origines. Bien qu'Eschyle ait développé le dialogue en introduisant un second acteur, l'action reste très simple, et l'élément lyrique tient une place considérable; le chœur agit comme un véritable personnage. La tragédie d'Eschyle est dominée par l'idée de la fatalité, de l'enchaînement inévitable des crimes, — comme dans la famille des Atrides, où le sang appelle le sang, jusqu'au jour où Athèna crée l'Aréopage, pour substituer une justice équitable à la loi du talion, — et par l'idée de la colère des dieux (νέμεσις), qui rabaissent et frappent quiconque s'élève trop haut.

Sophocle est né à *Colone*, en 495. Après Salamine, il avait, disait-on, conduit le chœur d'adolescents qui chantait l'hymne de victoire. Il concourut pour la première fois

en 468 et remporta le prix contre Eschyle lui-même. Il fut vingt fois vainqueur. La légende racontait que, dans sa vieillesse, il avait été accusé par son fils de démence sénile et qu'il s'était contenté pour sa défense de lire aux juges le chœur d'*Œdipe à Colone*, qui célèbre la beauté de l'Attique. Il mourut à Athènes, en 405.

Nous avons conservé sept tragédies de Sophocle : ***Ajax***, ***Antigone*** (440), ***Électre***, ***Œdipe roi***, les ***Trachiniennes***, ***Philoctète*** (409), ***Œdipe à Colone***, joué seulement après sa mort par les soins de son petit-fils (401). On a retrouvé récemment les fragments d'un drame satyrique, les ***Limiers*** (ἰχνευταί). Sophocle ne s'astreint plus à lier entre elles les quatre pièces de la tétralogie : ainsi les trois drames consacrés à Œdipe ne font pas partie du même ensemble ; chaque tragédie a son unité et forme un tout.

L'œuvre de Sophocle est plus dramatique et moins lyrique que celle d'Eschyle. L'action est moins simple ; les personnages sont plus nombreux, grâce à l'introduction d'un troisième acteur. Elle est également plus humaine : en face de la fatalité, Sophocle fait valoir les droits de la conscience et la liberté de l'homme.

Euripide, né à *Salamine*, en 480, concourut pour la première fois en 455 et ne remporta sa première victoire qu'en 440. Il ne fut vainqueur que cinq fois, dont une après sa mort. Il ne prit aucune part aux affaires publiques et mena une vie assez retirée, se livrant à l'étude et réunissant le premier à Athènes une riche bibliothèque. Sur la fin de sa vie, il se retira chez les *Magnètes*, puis à la cour du roi de Macédoine *Archélaos*. Il y mourut, en 406.

Le théâtre d'Euripide est représenté pour nous par dix-huit tragédies et un drame satyrique, le ***Cyclope***. Les principales tragédies sont : ***Alceste*** (438), ***Médée*** (431), ***Hippolyte couronné*** (428), ***Hélène*** (412), ***Electre***, ***Oreste*** (408), ***Iphigénie à Aulis***, qui remporta le prix après la mort du poète.

Les œuvres d'Euripide diffèrent profondément de celles de ses devanciers ; nous les appellerions aujourd'hui des

drames plutôt que des tragédies. Euripide modifie profondément les anciennes légendes pour les rapprocher de la vie journalière, et, sous les noms de l'âge héroïque, il peint en réalité les Athéniens ses contemporains. Sous l'influence des philosophes, il insère dans le dialogue des maximes, des discussions philosophiques ou morales qui expriment moins la pensée du personnage que celle de l'auteur. Il recherche les situations violentes, le pathétique, parfois outré ; il peint les passions, l'amour, la jalousie, de là sa prédilection pour les caractères de femmes. Il se soucie peu de la fable ; il se contente, comme exposition, d'un monologue explicatif, isolé du reste de la pièce, et, comme dénouement, de l'intervention artificielle d'une divinité. Le chœur est réduit à un rôle effacé et étranger à l'action ; la partie lyrique est sacrifiée.

B. **La comédie**, κωμῳδία.

La comédie, comme la tragédie, est née du culte de Dionysos, du κῶμος, procession burlesque qui, aux *Dionysies d'hiver,* se répand dans les villages et poursuit les passants de ses chants satiriques et de ses quolibets. Après avoir pris une forme littéraire en pays dorien, à *Mégare,* en Sicile avec *Épicharme* (1re moitié du ve siècle), elle se développe en Attique après les guerres médiques : vers 460, elle est admise dans les concours dramatiques.

La comédie doit à ses origines la liberté et même la grossièreté de son langage, la bouffonnerie de ses inventions. Sa caractéristique est la part faite à la satire individuelle, aux attaques contre les personnes ; elle ne ridiculise pas les travers ou les vices de l'humanité, mais les travers ou les vices de telle ou telle personne expressément désignée ; elle met en scène, pour en tracer la caricature, les hommes du jour, politiques, poètes, artistes, philosophes. Dans un morceau qui interrompt l'action, la parabase (παράβασις), le chœur s'avance vers le public et s'adresse directement aux spectateurs ; le poète, reprenant la parole, défend son œuvre, expose ses idées, raille et attaque ses adversaires.

Les poètes comiques, contemporains de Périclès, *Cratinos*, *Cratès*, *Phérécratès*, nous sont connus seulement par de rares fragments. Le représentant de la comédie est pour nous **Aristophane**. Né vers 445, il concourut pour la première fois en 427, en présentant sa pièce sous le nom d'un autre citoyen. Après la représentation des *Babyloniens* (426), *Cléon*, malmené dans la pièce, attaque en justice l'auteur prétendu et cherche à faire condamner Aristophane comme ayant usurpé les droits de citoyen. Après le succès des *Acharniens* (425), Aristophane se sent assez fort pour se faire jouer sous son propre nom et pour attaquer violemment Cléon dans les *Chevaliers* (424). Son œuvre, qui comprenait une quarantaine de comédies, se poursuit jusqu'à sa mort, vers 385.

Nous avons conservé onze comédies d'Aristophane, les ***Acharniens*** (425), où il préconise la paix avec Sparte; les ***Chevaliers*** (424), violente satire dirigée contre Cléon; les ***Nuées*** (423), où il met en scène Socrate, les ***Guêpes*** (422), qui attaquent les institutions judiciaires d'Athènes, la ***Paix*** (421), les ***Oiseaux*** (414), ***Lysistrata*** (411), les ***Fêtes de Déméter*** (411), où il malmène surtout Euripide; les ***Grenouilles*** (405), où il oppose Eschyle et Euripide; l'***Assemblée des femmes*** (392), ***Ploutos*** (388).

Aristophane, très attaché à la tradition, représente les idées des aristocrates modérés. Comme eux il poursuit les flatteurs du peuple, les partisans de la guerre, les héliastes, hantés par l'idée de juger et le désir de toucher le *triobole*; il condamne la nouvelle éducation donnée par les *sophistes*, qu'il personnifie à tort dans *Socrate*; la nouvelle conception de la tragédie, que représente *Euripide*. Il sait du moins présenter ses attaques sous une forme dramatique avec beaucoup de verve et d'imagination, et au dialogue alerte, moqueur, mais trop souvent grossier, il mêle des chants du lyrisme le plus pur et le plus délicat.

Après la guerre du Péloponnèse, la comédie se transforme. L'apaisement qui suit la chute des Trente fait perdre l'habitude de mettre en scène les hommes d'État et

d'emprunter à la politique les sujets de comédie. L'adoucissement des mœurs, les progrès du goût, qui répudie les plaisanteries grossières, l'amour du vraisemblable, contribuent à achever cette évolution. Après une période de transition, représentée par des poètes comme *Antiphane* ou *Alexis*, commence, avec le temps d'Alexandre, la comédie nouvelle.

La comédie nouvelle prend ses sujets dans la vie journalière et nous peint la société contemporaine. L'intrigue a comme ressort l'amour et aboutit au mariage de l'héroïne. Les types habituels sont le jeune homme amoureux, le père sévère, l'esclave rusé qui aide son jeune maître, le parasite, le soldat fanfaron, types comiques fournis par la réalité. L'intérêt réside dans la peinture des caractères et des sentiments. Le ton est aisé et de bonne compagnie ; la plaisanterie, fine et délicate, provoque moins le rire bruyant qu'un sourire discret. Le chœur a complètement disparu, et la musique n'a plus d'autre rôle que de remplir les entr'actes.

La nouvelle comédie a comme principaux représentants *Philémon* et **Ménandre** (340-392) ; mais nous n'en avions que de courts fragments, et l'on devait la juger d'après les imitations latines, en particulier celles de Térence. Les papyrus égyptiens nous ont heureusement rendu, en 1905, des parties étendues de quatre comédies de Ménandre; entre autres, l'*Arbitrage*. Ces fragments ont permis de mieux apprécier les qualités de Ménandre, la justesse de l'observation, la grâce et la délicatesse des sentiments, la vivacité du dialogue, la pureté de la langue.

II. La prose.

La prose est née en Ionie avec les premiers philosophes, comme *Thalès* de *Milet*, *Héraclite* d'*Éphèse*, et les premiers chroniqueurs (λογογράφοι), comme *Hécatée* de *Milet*. A l'époque des guerres médiques, elle est encore dans la période des débuts et des essais ; c'est à Athènes que va naître la grande prose littéraire, qui se manifeste en même

temps sous ses trois formes essentielles : histoire, philosophie, éloquence. Ces trois genres ont été influencés par l'enseignement des *sophistes* (σοφιστής), comme *Protagoras* d'*Abdère, Gorgias* de *Leontini*[1]. En présence de la diversité des opinions philosophiques, les sophistes représentent les tendances sceptiques ; ils réduisent les choses aux idées, les idées aux mots : de là la nécessité des études grammaticales. Ils ont été à la fois les professeurs de philosophie et de rhétorique de l'Athènes du ve siècle.

A. **L'histoire.**

La transition entre les chroniqueurs ioniens et les historiens attiques est faite par **Hérodote**. Né vers 480 à *Halicarnasse,* d'une famille noble et riche, il fut mêlé aux luttes politiques contre le tyran *Lygdamis* et dut quitter sa patrie. Il fit de nombreux et longs voyages dans presque tout le monde alors connu, il séjourna longtemps à Athènes ; en 444, il prit part à la colonisation de *Thourioi* et mourut dans cette ville, vers 425.

Hérodote prend comme sujet les guerres médiques ; mais, pour en montrer l'importance, il raconte en de longues digressions l'histoire antérieure de tous les peuples qui y prirent part. Il a le désir d'être exact et véridique ; mais il se laisse entraîner par son imagination, qui lui fait accepter bien des récits merveilleux et légendaires. Comme Eschyle, il est pénétré de l'idée de Némésis, de la jalousie des dieux qui frappent les hommes trop puissants ou trop heureux. Par son ampleur, par son développement facile, mais un peu lâche, par sa langue ionienne, l'œuvre d'Hérodote est encore toute proche de l'épopée.

Thucydide est vraiment le premier historien. Né en 471, d'une famille riche et noble, il joue un rôle actif dans la politique athénienne. Il commandait comme stratège en Thrace en 424, lorsque *Brasidas* s'empara d'*Amphipolis*. Cet échec le fit condamner à l'exil, et il ne put rentrer à Athènes qu'en 403. C'est pendant les loisirs forcés de l'exil qu'il commença à écrire l'histoire de la guerre du Pélo-

[1] *Abdère,* ville de *Thrace ; Léontini,* ville de *Sicile.*

ponnèse, qu'il menait seulement jusqu'à la paix de Nicias. Rentré à Athènes, il reprit son œuvre et voulut la poursuivre jusqu'à la prise d'Athènes; mais il mourut vers 395, laissant son ouvrage inachevé,

Pour Thucydide, l'histoire n'a d'autre objet que la vérité, et c'est par là qu'elle est « une acquisition pour toujours » (κτῆμα εἰς ἀεί), utile aux générations futures. Il faut pousser aussi loin que possible l'exactitude matérielle. L'auteur a assisté lui-même à un grand nombre de faits; il est resté durant son exil à portée des événements; il a, grâce à sa fortune, pu entreprendre de véritables enquêtes. Il se sert des inscriptions, des documents officiels; il transcrit fidèlement le texte des traités. Quand il ne peut atteindre la vérité, il le reconnaît loyalement. On peut se fier à son témoignage.

L'histoire n'est pas seulement une œuvre scientifique, elle est aussi une œuvre d'art. Si la composition est monotone avec la succession invariable des campagnes d'été et des campagnes d'hiver, le récit est rapide et vivant. Thucydide recherche en moraliste à expliquer les événements par le jeu des passions et des volontés humaines. Il se sert des discours, qu'il refait afin de ne pas rompre l'unité littéraire de l'ouvrage, non seulement pour peindre les personnages, mais encore pour exprimer sous une forme vivante sa philosophie de l'histoire.

Bien au-dessous de Thucydide se place **Xénophon**. Né vers 430, il quitte Athènes après la chute des Trente et adopte la vie des aventuriers, des chefs de mercenaires. Il prend part à l'expédition des *Dix Mille*, puis s'attache à la fortune du roi de Sparte *Agésilas* et sert dans son armée à *Coronée* (394). Condamné à l'exil par les Athéniens, il se retire dans le domaine de *Scillonte*, près d'*Olympie*, qu'il doit à la générosité des Spartiates. Il meurt vers 355.

Dans sa retraite de Scillonte, il compose de nombreux ouvrages sur les sujets les plus variés. Disciple de Socrate, il met son maître en scène dans des dialogues, comme le *Banquet* ou l'*Économique*, et, pour en défendre la mé-

moire, il réunit, dans les ***Mémorables***, de nombreux détails sur la vie et l'enseignement du philosophe ; il écrit un roman pédagogique et moral, la ***Cyropédie;*** il compose des traités sur la chasse, sur l'équitation et sur l'officier de cavalerie, sur la constitution de Sparte ; il raconte l'expédition des Dix Mille dans l'***Anabase*** et continue l'histoire de Thucydide, dans les ***Helléniques***, jusqu'à la bataille de Mantinée. Xénophon a des qualités d'écrivain, vivacité et pittoresque des récits, grâce facile du style; mais il est loin d'atteindre la force de pensée qui met Thucydide hors de pair.

B. **La philosophie.**

La philosophie s'est développée à Athènes sous l'influence des sophistes et de leur adversaire **Socrate**.

Fils d'un statuaire et d'une sage-femme, Socrate commença par être sculpteur ; mais il se consacra bientôt à la philosophie, et, négligeant les spéculations métaphysiques, il se donna pour tâche de faire l'éducation morale de ses concitoyens. Toujours en public, il conversait avec tout le monde, et de préférence sur le sujet que connaissait le mieux son interlocuteur. Si celui-ci semblait trop sûr de lui, il l'amenait à se contredire et à avouer son ignorance : c'est l'ironie socratique. Mais, convaincu que nous possédons la science sans nous en douter, il faisait, par d'habiles interrogations, trouver et préciser par son interlocuteur ce que celui-ci croyait ne pas savoir : c'est ce qu'il appelait l'art d'accoucher les esprits, la maïeutique. Socrate prêchait la vertu non seulement par la parole, mais aussi par l'exemple. Il avait, à plusieurs reprises, fait preuve de courage militaire et de courage civique. De mœurs simples et austères, il pratiquait toutes les vertus domestiques.

Cependant Socrate s'était attiré des ennemis. Ses railleries mordantes lui avaient suscité bien des inimitiés. Il avait attaqué les sophistes, dont il condamnait le scepticisme et l'indifférence morale ; pourtant le peuple le confondait avec eux et le rendait, comme eux, responsable de

la corruption des mœurs et des progrès de l'impiété. Enfin les démocrates remarquaient que les disciples les plus brillants de Socrate, comme *Alcibiade* ou *Critias,* avaient été les pires ennemis de la démocratie. Tout cela explique qu'on ait, en 339, intenté à Socrate, devant les héliastes, l'accusation de ne pas honorer les dieux de l'État, d'introduire des divinités nouvelles et de corrompre la jeunesse. Socrate refusa de se défendre sérieusement et fut déclaré coupable. Quand il dut, selon la loi, indiquer la peine à laquelle il estimait devoir être condamné, il déclara qu'il avait mérité d'être nourri au Prytanée aux frais de l'État. Cette ironie railleuse irrita les juges, qui le condamnèrent à mort. Socrate aurait pu s'évader; mais il refusa de le faire, par respect pour les lois. Il demeura un mois en prison, attendant le retour de la théorie athénienne de Délos, et, quand le jour de l'exécution fut arrivé, but la ciguë sans manifester aucun trouble.

Les premiers écrivains qui se consacrent à la philosophie sont des disciples de Socrate, **Platon** et *Xénophon.* Platon, né en 428 d'une très bonne famille, s'adonna d'abord aux lettres et aux arts et composa des tragédies ; mais, ayant entendu Socrate, il s'attacha à lui et, durant huit ans, écouta ses leçons. La condamnation de Socrate dispersa ses amis. Platon se retira d'abord à Mégare, puis en Italie, à Cyrène, en Égypte. Il fit trois voyages en Sicile : il y fut appelé par son ami *Dion* auprès de *Denys le Jeune,* tyran de Syracuse, dont il espérait faire un souverain philosophe. Aristocrate de naissance, admirateur des institutions spartiates, dont il s'inspira pour tracer le plan d'une cité idéale, il méprisait la démocratie, comme la plupart des disciples de Socrate, et refusa de participer aux affaires publiques d'Athènes. Il se consacra tout entier à l'enseignement qu'il donnait à l'*Académie.* Il mourut en 347.

La pensée directrice de la philosophie platonicienne est la distinction que nous devons faire entre la fausse science, qui n'aboutit qu'à des conjectures et à des probabilités, et la véritable science, la dialectique, qui atteint la vérité ;

entre le monde sensible, qui n'est qu'apparences fausses et trompeuses, et le monde des Idées, principes de connaissance et principes d'existence, qui est la seule véritable réalité.

Ce qui distingue les doctrines de Platon, c'est la manière dont elles sont exposées. Platon est avant tout un écrivain, et même un poète. Souvent ses théories se présentent sous forme d'allégories et de *mythes*. Platon adopte comme cadre le *dialogue*, où il met en scène Socrate et ses amis. Les principaux sont : le ***Protagoras***, le ***Gorgias***, le ***Banquet***, le ***Phèdre***, le ***Timée***, la ***République*** et les ***Lois***, l'*Apologie*, le ***Criton*** et le ***Phédon***, consacrés au procès et aux derniers instants de Socrate. Ces dialogues ne peuvent avoir la précision et la rigueur d'un traité philosophique ; ce sont de vraies scènes de comédie, où, dans un cadre souvent délicieux, les interlocuteurs se peignent par leurs propres discours. La langue est celle de la bonne société d'Athènes.

Aristote, né à *Stagyre*, en Macédoine, en 387, vient à Athènes en 367 et suit pendant vingt ans les leçons de Platon. En 343, il est appelé par Philippe de Macédoine, qui lui confie l'éducation d'*Alexandre*. A l'avènement d'Alexandre, il revient à Athènes et donne ses leçons de philosophie dans le *Lycée*. Il meurt à *Chalcis*, en 322.

Disciple de Platon, Aristote s'oppose à son maître et combat la théorie des Idées. Pour lui, les Idées n'existent pas en dehors du monde sensible ; il faut savoir dégager des données particulières, fournies par l'expérience, l'élément général, objet de la science.

Si Platon est un écrivain, Aristote est un savant. Il ne s'occupe pas seulement de philosophie, mais de toutes les sciences : son œuvre est l'encyclopédie de l'antiquité. Il a du savant le goût de la recherche, de l'expérience ; il réunit des collections d'histoire naturelle, qu'enrichissent les envois de son royal élève Alexandre. Il a le souci de la précision, développe la logique, étudie les procédés de raisonnement, le syllogisme. Dans ses œuvres apparaissent pour la première fois un vocabulaire et une langue scientifiques.

Aristote a comme successeur, à la tête de son école, *Théophraste* d'*Érésos*[1] (372-287), comme lui philosophe et savant, auteur de traités de botanique.

C. **L'éloquence.**

L'éloquence devait trouver à Athènes son développement naturel, grâce aux institutions politiques et judiciaires ; à l'assemblée comme à l'héliée, c'est la parole qui est souveraine. Dès l'origine, il y eut des orateurs ; au ve siècle, l'art oratoire naît avec l'enseignement des *sophistes* et des *rhéteurs*. Les orateurs attiques ont, pour la plupart, pris une part active aux affaires publiques ; leurs discours sont inséparables des circonstances qui les ont fait naître ; leur éloquence est une éloquence d'affaire, précise et rapide, qu'on ne juge bien qu'en la replaçant en action au milieu des événements.

Antiphon (479-411), aristocrate ardent, joua le premier rôle dans la révolution des *Quatre Cents* et fut condamné à mort par les démocrates revenus au pouvoir. Il fut le maître de *Thucydide*.

Andocide, né vers 440, fut compromis dans l'affaire des *hermès* et dut s'exiler. Rentré à Athènes, il fut de nouveau chassé par les *Trente*, puis revint avec Thrasybule et, l'accusation d'impiété ayant été reprise contre lui, dut une dernière fois quitter sa patrie et mourut en exil.

Lysias (440-378) était le fils d'un riche Syracusain, *Képhalos*, qui s'était établi comme *métèque* au Pirée et s'y était enrichi en dirigeant une fabrique d'armes ; Lysias, lui aussi, avait fait le commerce à *Thourioi*. Pendant la tyrannie des *Trente*, il vit ses biens confisqués, son frère mis à mort, et fut obligé de s'enfuir à Mégare. Revenu avec Thrasybule, il dut, pour gagner sa vie, se faire *logographe*. Dans ses plaidoiries, il sait à merveille s'adapter au personnage de son client, garder la simplicité, la naïveté même d'un particulier étranger aux finesses oratoires. C'est un des plus purs écrivains attiques.

[1] Ville de *Lesbos*.

Isocrate (436-338) fut un logographe, mais surtout un maître de rhétorique, qui se plaisait à exposer ses conceptions politiques dans des discours d'apparat.

Isée de *Chalcis* exerça son activité à Athènes comme logographe, de 390 à 350 environ. Il se distingue par ses qualités de dialecticien.

Les autres orateurs se rattachent à l'histoire politique, à la lutte d'Athènes et de Macédoine. Dans le parti de Philippe se trouvent **Dinarque**, qui mit ses talents de logographe au service des Macédoniens dans les procès engagés contre les patriotes, violent, haineux, mais adroit, spirituel, et **Eschine**, l'adversaire de Démosthène, orateur souple et habile, mais que ne soutient aucune grande idée, aucun sentiment élevé. Le parti patriote compte dans ses rangs: **Lycurgue**, dont la parole sérieuse et grave exprime la noblesse du caractère et l'ardeur des convictions; **Hypéride**, au talent facile, souple, varié, parfois chaleureux et pathétique, et surtout **Démosthène**, dont l'éloquence doit sa beauté à la chaleur et à la sincérité des sentiments patriotiques.

Après la conquête macédonienne, la liberté d'Athènes est ruinée, l'assemblée reste muette, la grande éloquence a vécu.

CHAPITRE III

PÉRIODE ALEXANDRINE. IIIe-IIe SIECLE

Au IIIe siècle, Athènes ne peut plus prétendre à la primauté dans le monde grec. La vie se retire de la Grèce propre et se porte vers les villes nouvelles qu'ont créées Alexandre et ses successeurs. *Alexandrie* devient la capitale intellectuelle du monde hellénique; elle possède le *Musée* ou sanctuaire des Muses (μουσεῖον), vaste établissement d'enseignement supérieur, avec des salles de cours et d'étude, une bibliothèque, un observatoire, un jardin botanique, une ménagerie; des savants, des érudits, des poètes, y vivent aux frais du roi; *Ptolémée Philadelphe* fait rechercher et traduire en grec les ouvrages écrits en d'autres langues (*la Bible des Septante*). *Rhodes* a une école de rhétorique fondée par *Eschine*. *Pergame* rivalise avec Alexandrie par sa bibliothèque; elle donne son nom au parchemin (*charta pergamena*).

La période alexandrine est une période de science et d'érudition. Les sciences pures sont représentées par les géomètres *Euclide* et *Archimède*, par les astronomes *Dicéarque* et *Hipparque;* le type de ces savants est ***Eratosthènes*** de *Cyrène*, l'un des conservateurs de la bibliothèque d'Alexandrie, esprit universel, philosophe, historien, grammairien, géomètre, astronome, géographe et poète. Les mêmes préoccupations de recherches scientifiques et d'érudition se trouvent dans les études grammaticales, dans la critique littéraire. Les grammairiens Alexandrie s'exercent sur les œuvres d'Homère, dressent des listes quasi officielles de modèles littéraires, comme celle des dix orateurs attiques, publient des éditions cri-

tiques. Les plus célèbres sont : *Zénodote, Aristophane* de *Byzance, Aristarque.*

La poésie elle aussi est érudite, recherchée, précieuse. L'inspiration est factice : *Callimaque* chante la chevelure de Bérénice, *Aratos* écrit un poème astronomique sur les *Phénomènes; Apollonios de Rhodes* compose une épopée artificielle, les *Argonautiques*. Par contraste avec la vie mondaine d'une société raffinée, on se plaît à la peinture réaliste de la vie journalière, aux tableaux de genre mettant en scène les petites gens : c'est le sujet des *mimes,* tels que ceux d'*Hérondas.*

Le seul grand poète est **Théocrite**. Né à *Syracuse* vers 315, il séjourna à *Cos* et à Alexandrie, et fréquenta la cour de *Hiéron II,* tyran de Syracuse. Il mourut vers le milieu du IIIe siècle. Théocrite compose de petits tableaux (εἰδύλλιον, *idylle*). Les uns reproduisent un épisode des légendes épiques, comme les exploits d'Héraklès enfant; les autres, des scènes familières, comme la conversation des deux Syracusaines aux fêtes d'*Adonis*. Ceux qui mettent en scène des paysans, des chevriers et des bouviers, flattent le goût du public élégant des villes pour les scènes champêtres comme pour les scènes réalistes. En dépit de ce que le genre a d'artificiel, les *bucoliques* de Théocrite témoignent d'un réel sentiment de la nature.

La transition entre la période alexandrine et la période romaine est faite par l'historien **Polybe**. Né à *Mégalopolis* entre 210 et 205, Polybe, fils de *Lycortas,* l'un des amis de *Philopœmen,* prend une part active aux luttes entre la Grèce et Rome. C'est un aristocrate modéré, qui désire maintenir l'indépendance de sa patrie, sans attitude provocante à l'égard des Romains. Après la défaite de Persée, il est envoyé à Rome comme otage et y séjourne de 168 à 150, fréquentant en particulier la famille des Scipions. Même après avoir été autorisé à rentrer dans son pays, il reste plus souvent en Italie qu'en Grèce. Il meurt à 82 ans. Il a écrit l'histoire de la conquête romaine, de la seconde guerre punique (211) à la prise de Corinthe (146).

Polybe n'est pas un artiste. Il manque de pittoresque et

de vie, il écrit avec une ampleur prolixe et monotone, dans une langue abstraite et vague. Mais il est un savant. Pour lui, l'histoire doit être un enseignement positif, utile aux hommes d'État. Aussi l'historien doit-il avoir l'expérience des affaires politiques et militaires. Il doit connaître les pays dont il parle. Il doit avoir recours aux écrits de ses devanciers, mais en les critiquant ; il doit avant tout utiliser les documents officiels: par scrupule d'exactitude, Polybe supprime les discours. L'historien doit rechercher les causes des événements, soit les causes particulières, faits antérieurs, caractère des personnages; soit les causes permanentes, traditions, mœurs, institutions. Il doit être impartial. Par toutes ces qualités que Polybe exige de l'historien et qu'il possède lui-même, il est l'égal de Thucydide.

CHAPITRE IV

PÉRIODE ROMAINE. Ier-VIe SIÈCLE

Après la conquête romaine, le latin ne fait aucun progrès dans le monde hellénique. Le grec reste non seulement la langue usuelle, mais la langue officielle dans laquelle on traduit pour les sujets orientaux de l'empire les lois ou sénatus-consultes rédigés en latin. Aussi la littérature grecque compte-t-elle encore quelques noms notables durant l'époque romaine.

Au Ier siècle, on peut citer les historiens *Diodore de Sicile* et *Denys* d'*Halicarnasse*, le géographe *Strabon*, les écrivains juifs *Philon* d'Alexandrie et *Flavius Josèphe*.

Le *siècle des Antonins* voit une véritable renaissance de l'hellénisme. Les écrivains sont nombreux, des rhéteurs : *Dion Chrysostome*, *Ælius Aristide* ; des historiens : *Appien, Arrien;* des philosophes : ***Épictète, Marc Aurèle*** ; des voyageurs : *Pausanias;* des géographes : *Ptolémée;* des médecins : *Galien*. Deux noms dominent toute la période : Plutarque et Lucien. ***Plutarque***, de *Chéronée*, est attaché aux idées d'autrefois, à la religion et au culte traditionnels; honnête et simple, il mène dans sa petite ville la vie d'un bon père de famille et d'un bon citoyen. Il écrit, en moraliste plus qu'en artiste ou en historien, aussi bien ses *biographies parallèles* des hommes illustres de la Grèce et de Rome que ses petits traités de philosophie, de morale, de littérature. ***Lucien*** de *Samosate* [1] représente des tendances tout opposées : il professe à l'égard de toutes les religions de son temps un égal scepticisme; il montre l'absurdité ou l'immoralité des antiques légendes.

[1] Ville de *Syrie*.

Il prodigue dans ses dialogues l'esprit, la fantaisie, la verve railleuse ; on a pu le comparer à Voltaire.

Avec le IIIe siècle commence la décadence. La littérature grecque à son déclin ne retrouve quelque éclat qu'avec les écrivains chrétiens, les Pères de l'Église : *saint Basile* (330-379), *saint Grégoire de Nazianze* (330-390), *saint Jean Chrysostome* (347-407). Si l'on continue à écrire en grec, du moins la littérature grecque a vécu ; la littérature byzantine n'en sera qu'un pâle reflet.

QUATRIÈME PARTIE

ART

CHAPITRE PREMIER

LES GRANDES PÉRIODES ET LES GRANDS NOMS DE L'ART GREC

I. Période crétoise et mycénienne.

Avec la brillante civilisation qui a pour foyer principal la *Crète,* naît et se développe un art qui, tout en empruntant des éléments à l'Orient, les combine en un style propre et original. Les rois se font construire des palais,



Fig. 20. — Gobelet d'or trouvé dans un tombeau mycénien, a Vaphio (Laconie).

(*Musée national d'Athènes.*)

comme ceux de *Cnossos* et de *Phaistos*. Ce sont de vastes ensembles, dont le plan assez compliqué rappelle celui des

palais chaldéens, qui juxtaposent les cours, les salles de réception, les chambres d'habitation, les communs, salles de bain, ateliers, magasins, logement des serviteurs et des soldats. Les artistes travaillent à la décoration du palais. Les murs sont recouverts de peintures, parfois incrustées de figurines en faïence polychrome. La sculpture est représentée par de grandes statues en plâtre peint ou en marbre, à la puissante musculature, et par d'élégantes statuettes d'ivoire ou de faïence. Le caractère essentiel de cet art est qu'il demande son inspiration à la nature et la reproduit d'une façon fidèle et vivante. Sur les vases, comme dans les peintures, les végétaux, rameaux d'olivier, lys, crocus; les animaux, poissons, poulpes, coquillages marins, sont rendus avec exactitude et groupés avec un sens très fin de l'effet décoratif.

La civilisation crétoise donne naissance à la *civilisation mycénienne;* l'art mycénien s'inspire de l'art crétois et présente des caractères analogues. Toutefois les artistes du continent n'arrivent pas à égaler ceux de Crète : ainsi les stèles funéraires de Mycènes sont des œuvres grossières en comparaison des sculptures crétoises. Le palais mycénien est caractérisé par la salle de réception (μέγαρον) : sur la cour, s'ouvre largement un vestibule, soutenu en façade par deux colonnes; de là on passe, soit directement, soit en traversant une antichambre, dans une grande salle, au centre de laquelle s'élève l'autel et dont le plafond est supporté par des colonnes de bois. C'est du plan du *mégaron* que dérivera celui du temple grec.

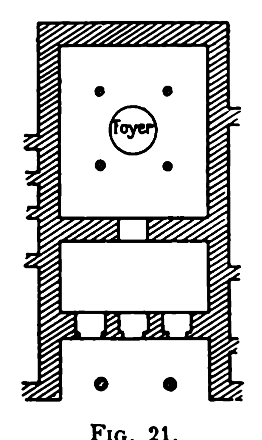


Fig. 21.
PLAN DU " MÉGARON ".

Les invasions du XIIe siècle rejettent en Asie les populations péloponnésiennes. Aussi la civilisation et l'art mycéniens ont-ils comme un prolongement dans la Grèce asiatique, dans l'Ionie : la céramique ionienne, par exemple,

continue les traditions artistiques de la céramique mycénienne et crétoise.

II. Période archaïque (xie-vie siècle).

Le xiie siècle, qui voit disparaître la civilisation mycénienne, marque un recul pour l'art grec. Les acquisitions des siècles précédents sont perdues ; on assiste à un recommencement du travail artistique, à une longue série de tâtonnements et d'efforts, qui ne portent définitivement leurs fruits qu'au vie siècle. Diverses influences s'exercent alors sur le développement de l'art. C'est avant tout l'action des grands sanctuaires, qui s'enrichissent de monuments et qui exposent aux yeux de tous les œuvres de toutes les écoles ; c'est aussi celle des tyrans, comme *Polycrate* à *Samos*, *Pisistrate* à *Athènes*, qui veulent embellir leur cité et se font les protecteurs des artistes et des poètes.

Deux courants se partagent le monde grec : l'un dorien, l'autre ionien. Le monde dorien préfère un art sévère, solide, un peu lourd, donnant une impression de gravité et de force. Le plus ancien temple dorique est celui d'*Héra* à *Olympie*, qui remonte au viiie siècle ; au vie siècle appartiennent ceux de *Corinthe*, de *Sélinonte*, de *Posidonia* (*Pæstum*[1]). La sculpture se développe à *Sicyone* avec *Canachos* (fin du vie siècle) ; à *Argos* avec *Hagéladas*, contemporain de Canachos ; à *Égine*, où travaillent les sculpteurs les plus renommés du début du ve siècle, *Glaukias*, *Anaxagoras*, *Onatas*.

L'art ionien, qui, par ses origines, se rattache à l'art mycénien, reflète la civilisation brillante, la vie luxueuse, mais un peu efféminée, des grandes cités grecques d'Asie. Élégant, souple, d'une riche imagination, il cherche avant tout à plaire ; mais sa facilité dégénère en mollesse, son goût des ornements en préciosité et en afféterie. L'ordre ionique naît en Asie, où est construit au viie siècle le

[1] *Sélinonte*, sur la côte méridionale de *Sicile*; *Pæstum*, en *Campanie*.

temple d'*Artémis* à *Éphèse;* les *Cnidiens* en donnent un modèle achevé lorsque, vers 530, ils font construire leur trésor à Delphes. La sculpture se développe surtout dans les îles, qui fournissent aux artistes les plus beaux marbres, à *Paros,* à *Chios,* avec *Archermos* et *Mikkiadès,* à *Naxos* avec *Iphicartidès*. La conquête lydienne et perse interrompt le développement de la Grèce asiatique; mais déjà les artistes ioniens avaient exercé une féconde influence sur la Grèce continentale et même sur les pays doriens.

Les courants dorien et ionien se réunissent en Attique, qui par sa position est au contact des deux mondes et semble ainsi prédestinée à fondre en un tout harmonieux les qualités des deux arts. L'Athènes du VIe siècle se met successivement à l'école des Ioniens et des Doriens; mais elle dégage déjà ses caractères personnels de simplicité noble, de juste mesure. Avec Pisistrate, la ville se couvre de monuments, et les sculpteurs, dont le plus illustre est *Anténor,* peuplent l'Acropole de statues.

III. Période classique (Ve-IVe siècle).

Après les guerres médiques, la Grèce reprend et poursuit avec une énergie nouvelle sa carrière artistique. L'Ionie est en décadence; les artistes ioniens vivent à l'étranger, comme le sculpteur *Pythagoras,* originaire de *Samos,* mais établi à *Rhégion,* dont l'œuvre la plus célèbre était une statue de bronze de *Philoctète boiteux*. La Grèce propre est maintenant au premier rang. Le temple d'*Égine* s'élève après 480; celui de *Zeus* à *Olympie*, construit sur les plans de *Libon* d'*Élis,* est achevé vers 460. En sculpture, l'école d'*Argos* est représentée par *Polyclète* (né vers 478), auteur du *Doryphore* et du *Diadoumène;* par *Myron* (né vers 492), auteur de *Marsyas*, du *Discobole*.

Athènes a particulièrement souffert de l'invasion; mais elle sort grandie de la lutte et va devenir la capitale artistique comme la capitale littéraire de la Grèce. Elle doit d'abord réparer le désastre de 480, relever ses maisons,

construire ses murailles : les travaux d'utilité relèguent l'art au second plan ; on ne peut guère citer alors que *Critios* et *Nésiotès*, qui sculptent le groupe en bronze des *Tyrannoctones*[1], et *Calamis*, auteur de la *Sosandra*. Mais avec Périclès, la civilisation athénienne et l'art attique atteignent leur apogée. Les grands monuments s'élèvent sur l'Acropole et dans la ville (voir Ire partie, ch. III). *Ictinos* et *Callicratès* construisent le *Parthénon*, *Mnésiclès* les *Propylées*; on commence l'*Érechtheion* après 421. Hors d'Athènes, on travaille au temple de *Némésis* à *Rhamnonte*[2], de *Poseidon* au cap *Sounion*, à la grande salle d'initiation d'*Éleusis*; *Ictinos* construit, dans le Péloponnèse, le temple d'*Apollon* à *Phigalie*. Le chef des travaux, et, si l'on peut dire, le ministre des beaux-arts de Périclès est *Phidias* (480?-431), dont les œuvres les plus célèbres sont : l'*Athèna Lemnia* (450), l'*Athèna Promachos* (448), l'*Athèna chryséléphantine du Parthénon* (438), la statue chryséléphantine de *Zeus* à *Olympie* (432). Auprès de lui se forment et travaillent les sculpteurs *Alcamène*, *Agoracritos*, *Crésilas*, *Callimaque*, *Paionios*, auteur de la *Victoire d'Olympie*. Les peintres, comme *Polygnote* de *Thasos*, *Panainos*, *Micon*, collaborent à la décoration monumentale. A la fin du ve siècle, la peinture de chevalet apparaît avec *Zeuxis* d'*Héraclée* et *Parrhasios* d'*Éphèse*.

Au IVe siècle, une évolution se produit. Athènes, durement éprouvée par la guerre avec Sparte, perd l'hégémonie artistique. Les grands artistes ne sont plus exclusivement des Athéniens ; les grandes constructions sont hors d'Athènes : par exemple, le temple d'*Athèna Aléa* à *Tégée*, celui d'*Artémis* à *Éphèse*, reconstruit après l'incendie d'*Érostrate*; celui d'*Apollon Didyméen*, près de *Milet*. L'art du ve siècle avait pour objet unique d'embellir la

[1] C'est-à-dire Harmodios et Aristogiton, qui avaient tué le tyran Hipparque. Leurs statues, œuvre d'*Anténor*, avaient été dressées sur l'*Agora* ; elles furent emportées par les Perses, et on chargea alors *Critios* et *Nésiotès* de les refaire.

[2] Bourg de l'Attique.

cité et traduisait les sentiments collectifs de patriotisme, d'enthousiasme civique. Au IVe siècle, les cités sont déchues : l'art se fait plus personnel, s'adresse à l'individu, exprime les sentiments et les émotions de l'homme privé ; de là, par exemple, la place prise par le portrait. Ces caractères généraux se retrouvent chez les sculpteurs : *Scopas* de *Paros,* qui travaille à la décoration du temple de *Tégée* et du *Mausolée d'Halicarnasse ; Praxitèle* d'Athènes, auteur de l'*Aphrodite de Cnide,* de l'*Hermès,* retrouvé à Olympie (voir p. 119) ; *Lysippe* de *Sicyone,* le portraitiste d'Alexandre, l'auteur de l'*Apoxyomène*[1], aussi bien que chez les peintres, *Protogène* de *Caunos*[2], *Apelle* de *Colophon,* l'artiste favori d'Alexandre.

IV. Période hellénistique (IIIe-Ier siècle).

Les conquêtes d'Alexandre répandent la civilisation grecque dans tout l'Orient. Les villes nouvelles deviennent les capitales artistiques du monde hellénistique. Les caractères apparus au IVe siècle s'accentuent encore. Deux tendances se manifestent : d'une part, le goût du colossal, du pathétique, la recherche de l'effet, que l'on retrouve dans les écoles de *Rhodes* et de *Pergame;* d'autre part, l'amour du pittoresque, du réalisme, le sentiment de la nature, qui inspirent les artistes, comme les poètes d'*Alexandrie.* L'art hellénistique se prolonge dans l'art gréco-romain de l'époque impériale.

[1] C'est-à-dire l'athlète qui se frotte du strigile.
[2] Ville de Carie.

CHAPITRE II

L'ARCHITECTURE

I. Les monuments.

La maison grecque a toujours été très simple. On réserve l'effort artistique aux édifices publics qui doivent embellir la cité et surtout aux monuments élevés en l'honneur des dieux, aux temples.

Le temple, qui est la maison du dieu (voir v[e] partie, ch. III), ressemble à l'origine aux palais des rois. Le type le plus simple, le *temple à antes*, reproduit trait pour trait le *mégaron* mycénien : ce sont, dans les deux cas, une salle et un vestibule, soutenu par deux colonnes entre les antes (παραστάδες) ou prolongements des murs de la salle (ex. : le temple de *Thémis* à *Rhamnonte*). On développe le plan primitif en doublant la salle, en établissant un vestibule postérieur qui fait pendant au vestibule antérieur, enfin en entourant le tout d'une colonnade.

A l'époque classique, le temple comprend une partie fermée (σηκός) et un péristyle extérieur (περίστασις). Les dispositions intérieures du σηκός varient ; en général il se divise en trois : à l'entrée, un vestibule (πρόναος) ; au centre, la salle qui contient la statue du dieu (ναός ou *cella*) ; enfin la chambre d'arrière (ὀπισθόδομος), qui renferme les offrandes et le trésor du dieu. Lorsque la colonnade fait tout le tour du σηκός, le temple est dit *périptère* (ex. : le *Parthénon*) ; lorsqu'il y a seulement un rang de colonnes sur la face antérieure, il est dit *prostyle* (ex. : le trésor de *Géla* à *Olympie*) ; lorsque ce rang se retrouve sur la face posté-

rieure, il est dit *amphiprostyle* (ex. : le temple d'*Athèna Nikè*). On peut agrandir la *péristasis* en doublant la colonnade, et on a alors un temple *diptère* (ex. : le temple d'*Artémis* à *Éphèse*); enfin, si on supprime une des deux colonnades d'un temple *diptère*, tout en laissant à la *péristasis* la même largeur, on a le temple *pseudodiptère* (ex. : temple d'*Artémis Leucophryénè* à *Magnésie du Méandre*).

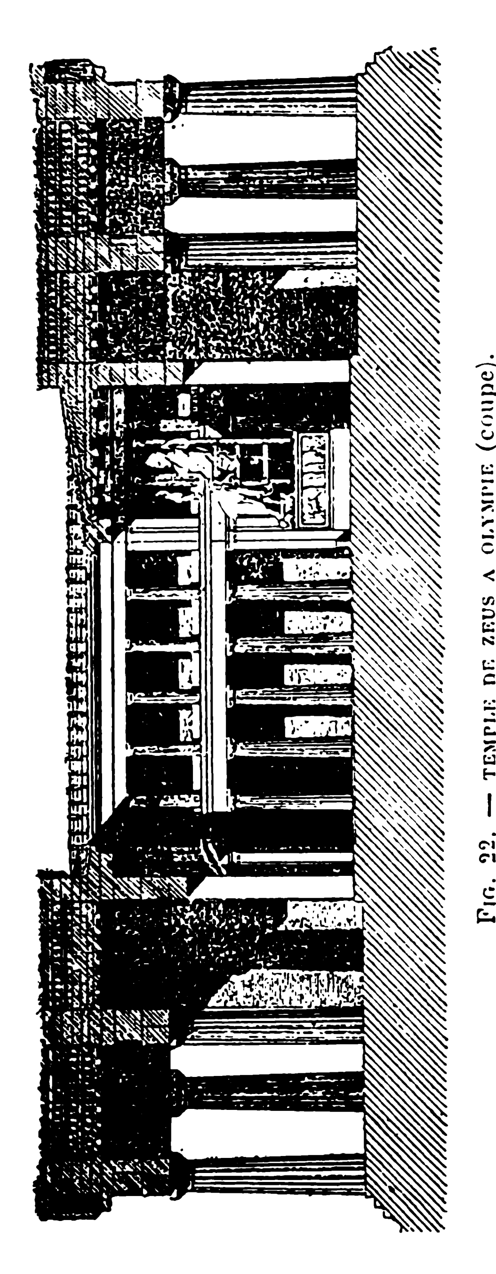


Fig. 22. — Temple de Zeus a Olympie (coupe).

Les huttes rondes ou ovales de l'époque primitive ont donné naissance à un autre type, le temple rond à colonnade circulaire (θόλος), tel qu'on le rencontre par exemple à *Épidaure*, à *Delphes*.

Outre les temples, on a comme édifices publics les théâtres (voir V^e^ partie, ch. III), les salles de réunion avec des gradins en hémicycle (ex. : le *bouleuterion* de *Milet*, l'*ecclesiasterion* de *Priène*), les portiques, colon-

nades tantôt simples, tantôt doublées d'une ligne de bou-

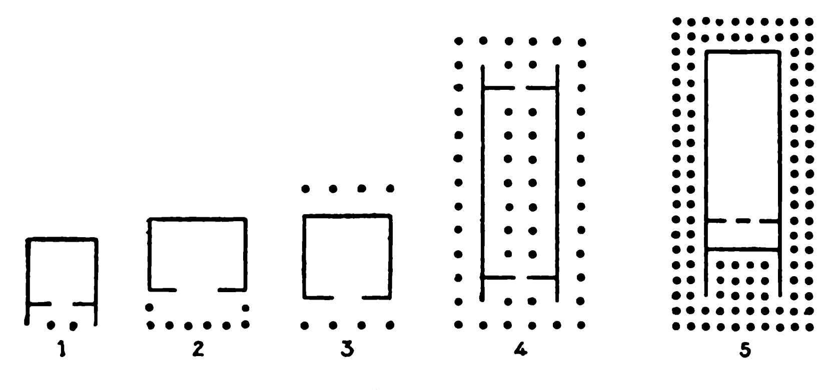


FIG. 23.

1. Temple à antes. — 2. Temple prostyle. — 3. Temple amphiprostyle.
4. Temple périptère. — 5. Temple diptère.

tiques, les palestres et les gymnases (voir VI[e] partie, ch. II) les stades et les hippodromes.

II. La construction.

Les premiers architectes utilisèrent les matériaux les plus simples. Le soubassement seul est en pierre; le corps du mur est fait de briques crues, maintenues par des chaînages de bois. Les supports sont en bois, ainsi que l'entablement et la charpente. Les pièces de bois peuvent être



FIG. 24. — MUR CYCLOPÉEN.



FIG. 25. — APPAREIL ISODOME.

recouvertes d'ornements en terre cuite peinte. Ce mode de construction se retrouve dans les plus anciens édifices, comme le temple d'Héra à Olympie.

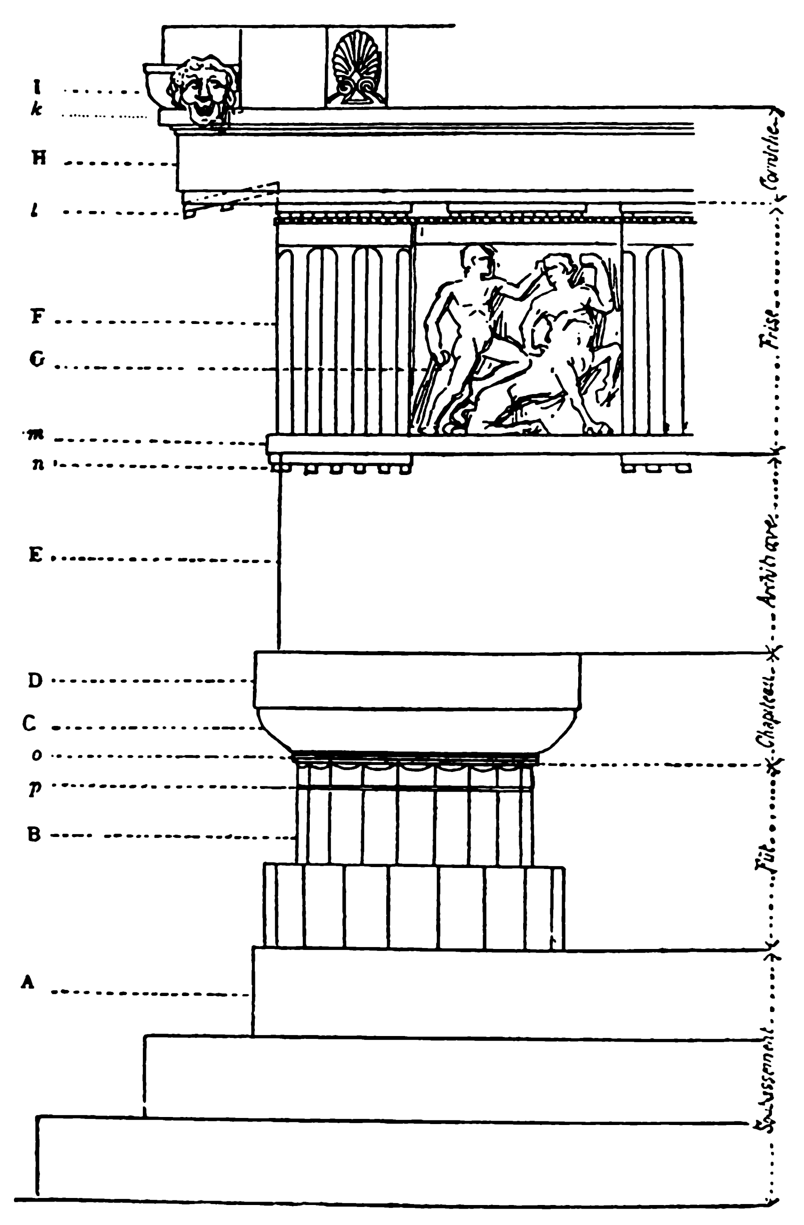


FIG. 26. — ENTABLEMENT DORIQUE.

A, soubassement; B, fût; C, échine; D, tailloir ou abaque; E, architrave; F, triglyphe; G, métope; H, corniche; I, cimaise; *l*, mutules; *k*, chéneau; *m*, bande; *n*, gouttes; *o*, annelet; *p*, gorgerin.

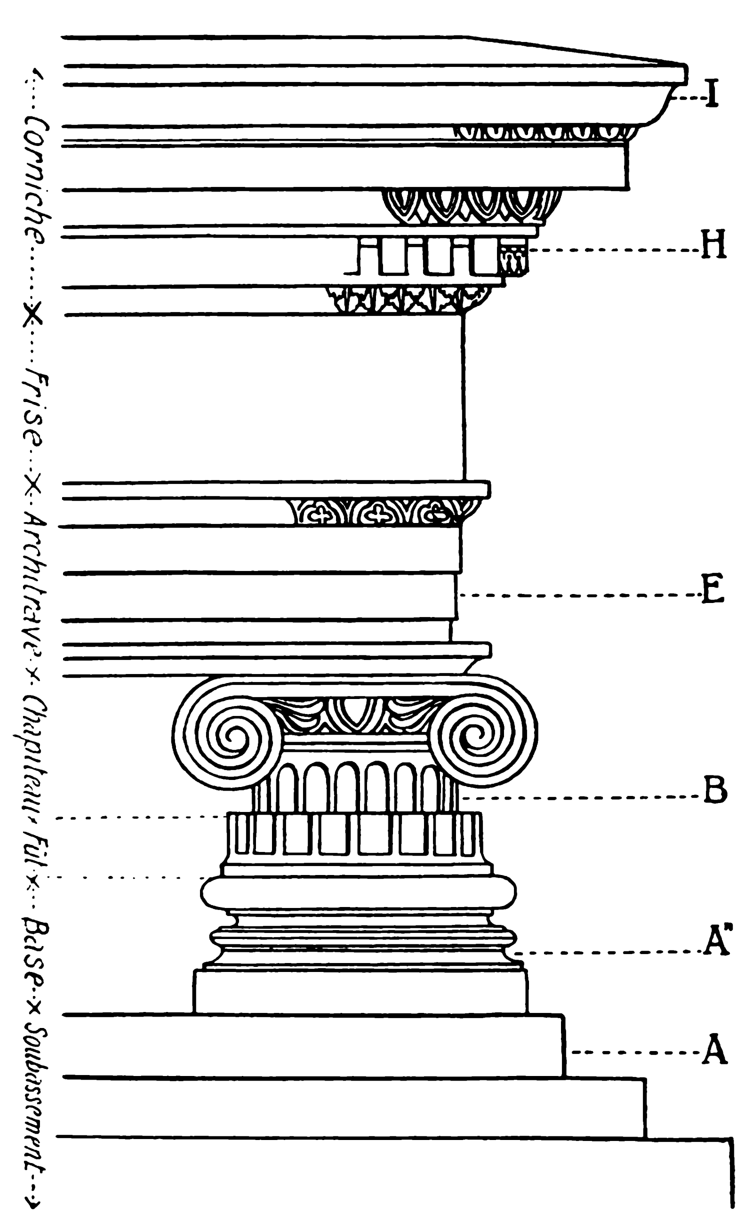


FIG. 27. — ENTABLEMENT IONIQUE.

(A, soubassement; A", base; B, fût; E, architrave; H, corniche; I, cimaise.

Il ne fut jamais complètement abandonné dans l'architecture privée; mais pour les édifices que l'on voulait solides et durables, on eut recours à la construction toute en pierre. On commença par empiler d'énormes blocs, plus ou moins bien équarris et ajustés, que maintenait leur propre poids : ce sont les murs dits *cyclopéens* ou *pélasgiques*. Jusqu'au IVe siècle, on construit souvent ainsi les remparts des villes et les murs de soutènement. Les murs des maisons sont eux aussi faits de pierres de dimensions variables, grossièrement taillées, assemblées sans ordre et liées entre elles par un simple mortier de terre. Les imperfections de la construction sont masquées par des enduits de stuc (voir VIe partie, ch. III).

Le progrès de l'outillage permit de tailler soigneusement les pierres et de les disposer en assises parfaitement réglées. L'appareil le plus soigné est celui qu'on appelle *isodome*, dans lequel tous les moellons sont de même dimension, et où chaque joint vertical tombe exactement sur le milieu du moellon de l'assise inférieure. Les joints sont exécutés avec tant de précision, que les pierres sont posées les unes sur les autres sans intercalation de mortier. Elles sont maintenues par des scellements de métal, qui réunissent l'un à l'autre les moellons d'une même assise horizontale, et par des goujons verticaux, qui assurent la liaison entre deux assises.

Le toit à double pente repose sur une charpente très simple. Les poutres s'appuient les unes sur les autres, et leur empilement constitue une véritable maçonnerie de bois. La toiture est faite d'un assemblage de grandes tuiles plates (κέραμος) et de tuiles couvre-joints (καλυπτῆρες).

III. Les ordres.

Les monuments diffèrent par l'agencement et les proportions des différents membres d'architecture qui composent la colonnade : c'est ce qu'on appelle l'*ordre*. On en distingue deux : l'*ordre dorique* et l'*ordre ionique*. Ce qu'on appelle d'ordinaire l'*ordre corinthien* n'est qu'une variante

de l'ordre ionique, due à l'emploi d'un chapiteau décoré de feuilles d'acanthe.

L'ordre dorique est comme la traduction en pierre de l'ancienne construction de bois. La colonne repose direc-

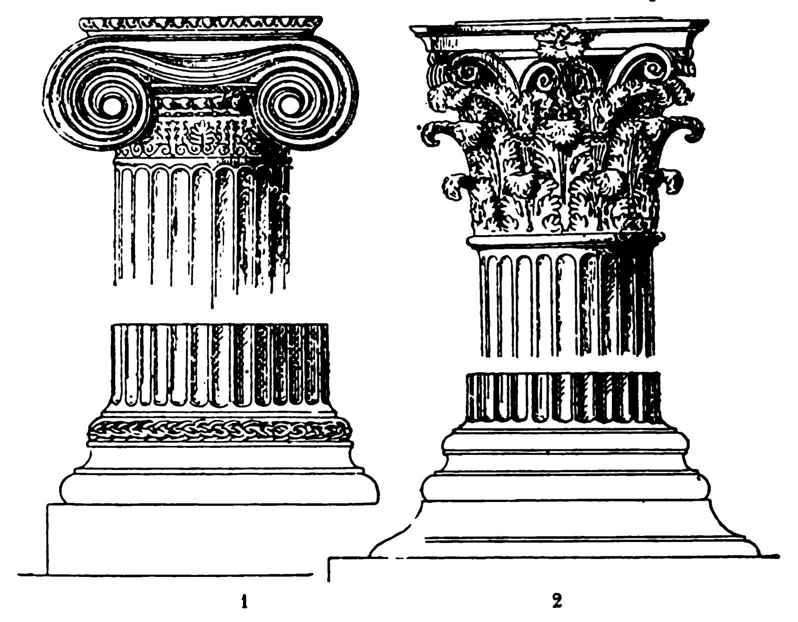


FIG. 28. — BASE ET CHAPITEAU IONIQUE (1) ET CORINTHIEN (2).

tement sur les degrés du soubassement (κρηπίς). Le *chapiteau* se compose d'une sorte de coussinet (ἐχῖνος) et d'un tailloir rectangulaire (ἄβαξ). Sur les chapiteaux pose la maîtresse poutre ou *architrave*. Au-dessus, la frise présente une succession de *triglyphes* (τρίγλυφος), qui rappellent les à-bout des poutres transversales, et de *métopes* (μετόπη), généralement sculptées.

Dans l'ordre ionique, la colonne a une base moulurée. Le chapiteau est caractérisé par des enroulements à spirales ou *volutes*. L'architrave, au lieu d'être unie, est divisée en trois *fasces;* la frise est continue et décorée le plus souvent de sculptures.

L'ordre dorique est plus massif et plus sévère, l'ordre ionique plus svelte et plus élégant. Les Grecs comparaient le premier à la beauté masculine, le second à la beauté féminine.

CHAPITRE III

LA SCULPTURE

I. Caractères généraux.

Les progrès de la sculpture s'expliquent d'abord par la qualité des matériaux dont disposent les artistes. Après avoir fait son apprentissage en travaillant le bois et la pierre tendre, la sculpture grecque use surtout du marbre, au grain fin et serré, tel que celui de *Paros* ou du *Pentélique*. Les procédés de fonte du bronze furent importés, sans doute d'Egypte, à *Samos* par *Rhoicos* et *Théodoros*. *Glaucos* de *Chios* avait, disait-on, inventé la soudure; la technique du bronze se développa surtout dans le Péloponnèse. Les statues chryséléphantines, faites de plaques d'ivoire et d'or que l'on fixe sur une forme de bois, relèvent de l'orfèvrerie plus encore que de la sculpture.

La vie grecque, qui fait au corps une place capitale, est favorable au développement de la sculpture. Le costume laisse aux membres toute leur liberté et accuse plus qu'il ne masque le jeu des muscles. Le nu n'a rien de choquant pour un Grec. L'ouvrier, le paysan, travaillent le plus souvent sans vêtement, et surtout la nudité est de règle dans les exercices athlétiques. Dans les gymnases et les palestres, dans les stades d'Olympie ou de Delphes, les artistes ont sans cesse sous les yeux des corps jeunes, souples et nerveux; l'athlète, soit au repos, soit en pleine action, sera le modèle favori des sculpteurs.

II. Role de la sculpture.

Le sculpteur est avant tout l'auxiliaire de l'architecte; son rôle essentiel est de décorer les édifices. Le temple est orné de sculptures en deux parties, la frise et le fron-

ton. Dans la frise dorique, les métopes, qui seules peuvent être sculptées, constituent une série de petits tableaux à deux ou trois personnages. La frise ionique continue permet à l'artiste de déployer de grandes compositions : par exemple, au *trésor de Cnide* à *Delphes,* la lutte des dieux et des géants, l'assemblée des dieux, des combats devant Troie. C'est à l'imitation du temple ionique que, dans le temple dorique, on dispose parfois une frise sculptée continue sur les murs de la cella ; l'exemple le plus célèbre est celle du *Parthénon*, qui reproduit la procession des Panathénées. Pour le fronton, l'artiste doit loger ses figures dans un espace triangulaire. Les plus anciens se sont tirés tant bien que mal de la difficulté en représentant des serpents ou des monstres, dont les enroulements remplissent les angles aigus du fronton (*frontons en tuf de l'Acropole*). Puis on eut l'idée de varier les attitudes des personnages et d'avoir ainsi une série de statues, debout, agenouillées, couchées, de hauteur décroissante ; mais les figures sont simplement juxtaposées et restent indépendantes les unes des autres (*frontons d'Égine*). Le dernier progrès fut de les grouper dans une action commune et de donner de l'unité à la composition : le temple de *Zeus* à *Olympie* (combat des Centaures et des Lapithes), le *Parthénon* (naissance d'Athéna, dispute d'Athéna et de Poseidon), apportent une solution définitive et parfaite au problème du fronton. Le goût des Ioniens pour l'ornement les a amenés à étendre l'emploi de la sculpture : ils ont orné de bas-reliefs la partie inférieure des colonnes (temple d'*Artémis* à *Éphèse*) ; ils ont fait jouer à des statues le rôle de support (*Caryatides* du *trésor de Cnide*, de l'*Erechtheion*).



Fig. 29.
CARYATIDE DE L'ÉRECHTHEION.

Tout autour du temple se pressent une foule de statues,

offertes au dieu en *ex-voto* : telles sont, par exemple, les

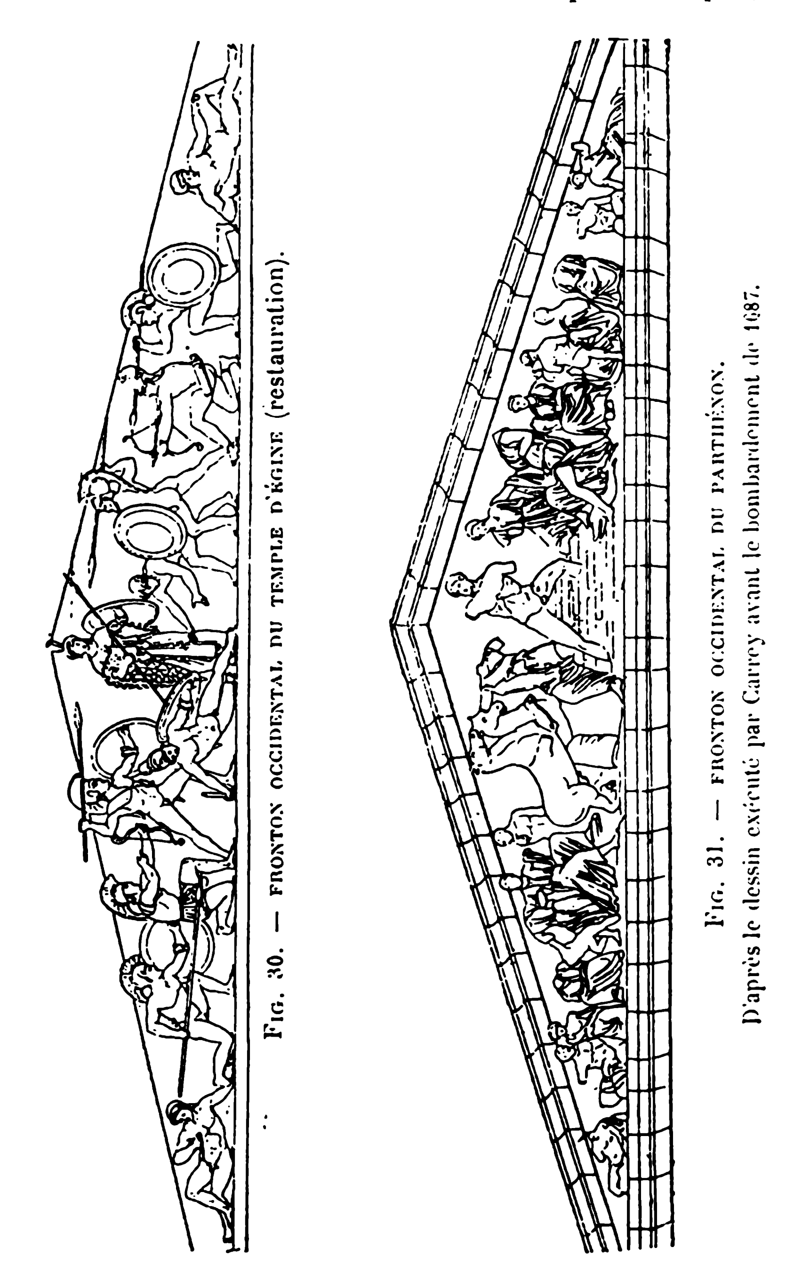


FIG. 30. — FRONTON OCCIDENTAL DU TEMPLE D'ÉGINE (restauration).

FIG. 31. — FRONTON OCCIDENTAL DU PARTHÉNON.
D'après le dessin exécuté par Carrey avant le bombardement de 1687.

statues d'hommes trouvées au sanctuaire d'*Apollon Ptoios*,

en *Béotie*, ou les statues de femmes trouvées sur l'*Acropole*. On y a vu soit les dieux eux-mêmes[1], soit leurs prêtres ou prêtresses, soit les dédicants. Il ne faut pas vouloir leur attribuer un nom précis quel qu'il soit ; car elles n'ont pas d'autre caractère que d'être des offrandes. Le fidèle craint que le dieu n'oublie trop vite les prières ou les sacrifices ; il veut laisser de sa piété un souvenir durable, dont le dieu lui sera toujours reconnaissant. Ainsi la statue d'homme portant un veau, qu'a fait dresser sur l'Acropole l'Athénien *Rhombos*, n'est ni l'image d'*Hermès*, dieu des troupeaux, ni le portrait de Rhombos, prêtre ou fidèle du dieu ; elle a pour rôle unique de matérialiser en quelque sorte et d'éterniser le sacrifice où Rhombos a immolé un veau à la divinité. On pense que les dieux aiment à s'entourer de personnes de leur sexe : aussi offre-t-on de préférence des statues d'hommes à Apollon, des statues de femmes à Athèna. Le sculpteur n'a pas besoin de donner à son œuvre un caractère individuel; il offre à ses clients des hommes et des femmes anonymes : c'est l'intention de l'acheteur qui en préci-



FIG. 32. — LE MOSCHOPHORE.
(*Musée de l'Acropole, Athènes.*)

[1] De là le nom d'*Apollons* donné généralement aux statues d'homme.

sera la nature. Aussi les archéologues ont-ils raison de désigner ces statues par les termes les plus vagues, de les appeler simplement *jeunes filles* (κόραι), ou *jeunes garçons* (κοῦροι).



Fig. 33.

STÈLE FUNÉRAIRE.

(*Musée national d'Athènes.*)

La même statue peut indifféremment être votive ou funéraire. On dresse sur le tombeau des statues d'homme ou de femme qui sont moins un portrait qu'une offrande au mort. On y place des animaux ou des monstres, chiens, sphinx, chargés de veiller sur la tombe. Parfois la statue rappelle le mort, comme le lion qui évoque le nom du défunt, Λέων. Parfois le sens funéraire nous échappe, comme pour le taureau du Céramique. Plus fréquents que les statues sont les bas-reliefs funéraires, les stèles dressées debout sur le tertre. Elles représentent d'ordinaire le mort dans une attitude familière : Hégéso regarde le coffret à bijoux que lui tend une servante ; un jeune homme joue de la lyre ; un enfant tient un oiseau ou un chien. D'autres fois le sujet rappelle les circonstances du décès : Dexiléos, tué à l'ennemi, est représenté à cheval, terrassant son adversaire ; Démocleidès, mort dans un combat naval, est assis sur un navire et a posé auprès de lui son casque et son bouclier. Souvent toute la famille du mort est groupée autour de lui. D'autres stèles représentent le banquet funèbre offert au mort divinisé.

Sculpture monumentale, votive et funéraire, telles furent longtemps les seules formes qu'ait connues la statuaire grecque. A l'époque hellénistique, les sculpteurs vont travailler à la décoration des habitations privées. En même temps que les tableaux de chevalet apparaissent les bas-reliefs d'appartement. Selon le goût de l'époque, ils empruntent leurs sujets soit aux légendes mythologiques, soit aux scènes familières et pittoresques de la vie journalière.



Fig. 34. — EX-VOTO DE NICANDRA TROUVÉ A DÉLOS.

(*Musée national d'Athènes.*)

III. Les écoles et les artistes.

Les plus anciennes statues étaient de bois (ξόανα), poutres ou troncs d'arbre grossièrement équarris; on conservait encore à l'époque classique de telles idoles, antiques et vénérables, comme la statue d'Athèna en bois d'olivier, qui était gardée dans l'Érechtheion. Le type de *xoanon*, sorte de gaine où les membres restent collés au corps, fut reproduit par les premiers sculpteurs qui travaillèrent la pierre (*ex-voto de Nicandra à Délos, Héra de Samos*). Ce fut un grand progrès que d'écarter les jambes l'une de l'autre et de détacher les bras du corps : on l'avait symbolisé par la légende qui attribuait à *Dédale* la fabrication de statues animées et parlantes.

Les premiers sculpteurs ne sont guère pour nous que des noms; les œuvres nous font connaître plutôt des écoles, ayant les mêmes traditions, présentant les mêmes caractères. « Comme il y a deux ordres d'architecture, il y a aussi, peut-on dire,

deux *ordres* de sculpture[1]. » ***La sculpture dorienne*** est « sévère, sobre, puissamment construite, aux dessous solides, aux lignes raidement arrêtées, moins soucieuse du charme que de la force et de la netteté. » Elle travaille surtout le bronze « propre à faire valoir des contours durs et des formes précises ». Son type de prédilection est l'homme nu, l'athlète. ***La sculpture ionienne*** est « animée, facile, aux formes coulantes, variée d'imagination, préoccupée de plaire dès le premier aspect ». Elle aime le mouvement : les sculpteurs de *Chios* créent le type de la Victoire prenant son essor. Elle travaille surtout le marbre : *Mélas*, de *Chios*, avait été, disait-on, le premier à user de cette matière, que fournissaient en abondance les îles de la mer Égée. Son type favori est la femme « souriante, avenante, coquettement drapée, gaiement peinte ». ***Les sculpteurs attiques*** se mettent à l'école des Ioniens et des Doriens, et, tout en combinant les deux éléments, ils dégagent leur personnalité et créent un style « où se trouve déjà quelque chose de la mesure, de la simplicité, de la distinction sans apprêt, de la précision sans dureté qui caractériseront plus tard l'atticisme ».



FIG. 35. — KORÉ D'ANTÉNOR, ÉCOLE ATTIQUE.
(Musée de l'Acropole, Athènes.)

[1] Nous empruntons cette citation et les suivantes à H. Lechat, *Phidias et la sculpture grecque au Ve siècle*, p. 11-15.

Avec les progrès de la sculpture, nous trouvons encore des centres où se groupent les artistes ; mais la division en écoles est moins nette.



Fig. 36. — LE DIADOUMÈNE DE POLYCLÈTE TROUVÉ A DÉLOS.

(*Musée national d'Athènes.*)

Les sculpteurs ne se fixent pas. Dans leurs voyages à travers la Grèce, ils connaissent et apprécient les œuvres de leurs rivaux. Les influences se croisent et se confondent, en même temps que la personnalité des artistes s'affirme. Même lorsque nous n'avons que des copies, et c'est malheureusement le cas le plus fréquent, nous pouvons essayer d'esquisser le caractère des principaux statuaires.

Les grands sculpteurs de la première moitié du vᵉ siècle sont **Polyclète**, **Pythagoras** et **Myron**, qui tous les trois sont avant tout des bronziers. Avec Polyclète, le type athlétique de l'école dorienne atteint sa perfection : le *Doryphore* et le *Diadoumène*,[1] sont d'admirables corps, bien proportionnés, au mouvement bien rythmé, d'une beauté idéale, calme et aisée. Pythagoras et surtout Myron

[1] *Doryphore*, le porteur de lance ; *Diadoumène*, l'athlète qui se ceint le front d'une bandelette.

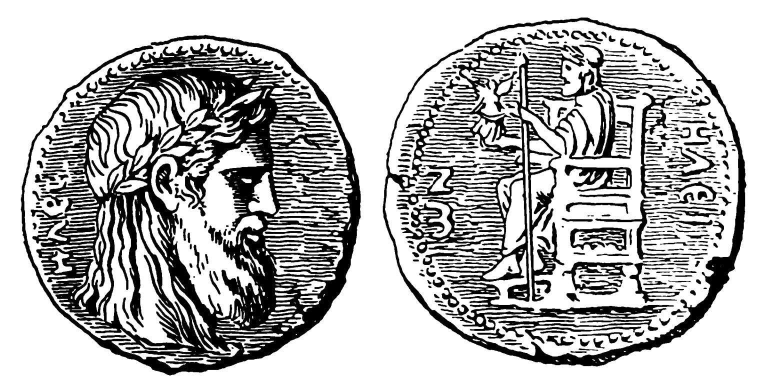


FIG. 37. — LE ZEUS DE PHIDIAS.

(Monnaie d'Élide.)

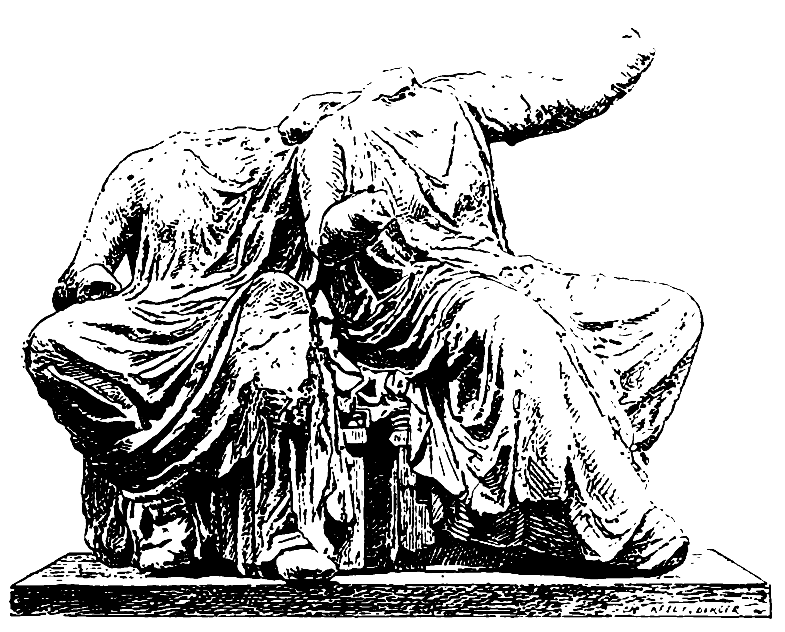


FIG. 38. — DÉMÉTER ET CORÉ.

Fronton oriental du Parthénon. (*British Museum, Londres.*)

aiment l'action, le mouvement, les attitudes violentes : la force n'est plus cachée, comme dans les athlètes au repos de Polyclète; mais elle se déploie en un effort

qui tend tous les muscles, comme dans le *Discobole* de Myron.

L'école attique du ve siècle est dominée par le nom de **Phidias**. Pour les anciens, c'était surtout un bronzier et



Fig. 39. — L'HERMÈS DE PRAXITÈLE.
(*Musée d'Olympie.*)

un orfèvre, et les œuvres qu'ils louaient le plus étaient les grandes *statues chrysèléphantines d'Athèna* (p. 134) *et de Zeus*. Pour nous, l'œuvre maîtresse de Phidias est la *décoration sculpturale du Parthénon*, non que tous les morceaux conservés soient de sa main; mais il a conçu tout l'ensemble, il a fourni les cartons et les maquettes, il a été le chef des travaux, et il a inspiré son idéal à ses collaborateurs. C'est à lui qu'il faut attribuer la grandeur

harmonieuse de la composition, la simplicité, la noblesse et la sérénité des attitudes, la facture large et souple qui fait vivre les draperies comme les nus. La sculpture monumentale atteint avec Phidias son maximum de puissance et d'effet.

Fig. 40.
L'AGIAS DE LYSIPPE.
(*Musée de Delphes.*)

Au ɪvᵉ siècle, la sculpture se rend plus indépendante de l'architecture; les grands ensembles décoratifs sont plus rares et moins importants; les statues isolées expriment mieux les tendances et les sentiments personnels des artistes. **Scopas** est soucieux de l'expression et aime le pathétique. Dans ses statues, comme la *Bacchante au chevreau,* la bouche légèrement entr'ouverte, l'œil profondément enfoncé sous l'arcade sourcilière traduisent des sentiments douloureux et tragiques. **Praxitèle** est un véritable Attique par ses qualités fines et mesurées, élégance sans afféterie, grâce sans maniérisme. Il aime les attitudes nonchalamment voluptueuses, les lignes souples et sinueuses d'une figure qui s'accote à un support; il traite avec amour les corps d'adolescents et de femmes : l'*Aphrodite de Cnide* est la première déesse nue. Praxitèle nous est heureusement connu par un original, l'*Hermès* trouvé à *Olympie.* **Lysippe,** qui avait été ouvrier chaudronnier, travaille avant tout le bronze. Il renouvelle le type athlétique en adoptant des proportions sveltes, plus allongées que celles de Polyclète. Il marque son goût réaliste en s'adonnant au portrait; il est le portraitiste officiel d'*Alexandre.* La statue d'*Agias* trouvée à *Delphes* est une copie de marbre exécutée,

d'après un original de bronze, dans l'atelier même de Lysippe.

La grande sculpture est représentée au IIIe siècle par les ***écoles de Rhodes et de Pergame***. Elles ont des qua-



Fig. 41. — GIGANTOMACHIE.
Frise du grand autel de Pergame. (*Pergamon Museum, Berlin*).

lités de force et d'expression ; mais la recherche du colossal, de l'effet théâtral, risquent de faire perdre aux artistes le sens de la mesure et le goût. Les meilleurs morceaux que nous ayons de cette époque sont la *Gigantomachie* du *grand autel de Pergame*. En même temps se développe la sculpture d'appartement, statuettes et bas-reliefs pittoresques et réalistes, qui semblent originaires surtout d'*Alexandrie*.

CHAPITRE IV

LA PEINTURE

Les Grecs n'ont pas conçu de formes qui ne fussent relevées et comme soutenues par la couleur. Le temple est en partie peint : les triglyphes sont bleus, le champ des métopes rouge, les ornements dorés. Les statues sont rehaussées de couleurs et de dorures. Le marbre même ne garde pas sa blancheur native : un patinage à l'huile et à la cire (γάνωσις) lui donne le ton adouci de l'ivoire. Toute cette polychromie n'a rien de heurté, de criard ; sous la lumière éclatante du ciel grec, les tons les plus vifs s'estompent et se fondent harmonieusement.

La peinture proprement dite nous est mal connue, parce que les œuvres ne sont pas parvenues jusqu'à nous. Si l'on peut reconstituer l'histoire du dessin avec les vases peints, celle de la couleur nous échappe à peu près complètement.

L'époque minoenne a connu les grandes fresques décoratives ; mais la peinture, comme les autres arts, disparaît en même temps que la civilisation mycénienne, et c'est seulement au VIIe siècle qu'elle reparaît et qu'elle doit refaire en quelque sorte tout son apprentissage. La peinture archaïque n'a été d'abord qu'un dessin au trait, silhouettant l'ombre portée sur un écran et exprimant par quelques lignes intérieures les détails de musculature et de costume. A ces débuts se rattachent les noms de *Cléanthès* et d'*Aridikès* de *Corinthe*, de *Craton* et de *Téléphanès* de *Sicyone*. On garda longtemps de ce système primitif l'habitude de cerner les figures d'un large trait noir. Puis la silhouette entière des personnages est peinte en un seul son, généralement rouge. On attribuait l'invention de ce procédé à *Ecphantos* de *Corinthe*. Enfin *Eumarès*

d'*Athènes* distingue les femmes des hommes en leur appliquant une teinte blanche. Ainsi apparaît peu à peu la polychromie, qui fut longtemps très simple. *Polygnote* n'use que de quatre couleurs : blanc, jaune, rouge et noir ; on ajoute plus tard le bleu, le vert. Les couleurs s'étalent en teintes plates, puis on cherche, au ve siècle, à rendre le modelé soit par des hachures, soit par des tons dégradés : ces innovations étaient attribuées à *Apollodore le Skiagraphe,* c'est-à-dire le peintre de l'ombre. Les progrès du dessin marchent de pair avec ceux du coloris. Au début, on se contente de présenter les figures de profil, telles qu'on les obtient le mieux et le plus facilement par le procédé de l'ombre portée. Peu à peu on cherche à les dessiner de trois quarts ou de face ; au ve siècle, on use des raccourcis, inventés, disait-on, par *Cimon* de *Cléonées*[1].

Comme la sculpture, la peinture est destinée à la décoration des monuments : c'est la grande peinture religieuse et historique. Dès le vi^e^ siècle, en Ionie, *Boularchos* avait représenté la ruine de *Magnésie* et *Mandroclès* le passage de l'Hellespont par l'armée de Xerxès. Au ve siècle, **Polygnote**, ramené à Athènes par Cimon après la prise de Thasos, sa patrie, exécute de grands ensembles décoratifs qui valaient surtout par l'ordonnance et la composition. A Delphes, il peint, sur les murs de la *lesché* des Cnidiens, la prise de Troie et les Enfers ; à Athènes, il décore le *Portique Pœcile,* en collaboration avec *Micon* et *Panainos,* le frère de Phidias, et, à côté de sujets mythologiques, comme la lutte de Thésée et des Amazones, il aborde l'histoire contemporaine avec la bataille de Marathon.

Dans la seconde moitié du ve siècle, la peinture descend des édifices publics aux habitations privées. Alcibiade retient de force *Agatharcos* de *Samos* pour lui faire décorer sa maison ; Zeuxis peint le palais du roi de Macédoine, Archélaos. La peinture devient si envahissante, qu'au iiie siècle le philosophe *Chrysippe* demande avec indigna-

[1] Ville d'Argolide.

tion si l'on ne va pas bientôt peindre aussi les étables à fumier. Le type le plus simple de décoration murale est celui des maisons de *Délos* (voir VIe partie, ch. III) ; le développement, de plus en plus riche, nous conduirait aux maisons de *Pompéï*. C'est aussi pour orner les appartements qu'apparaissent les tableaux de chevalet, peints à la détrempe ou à l'encaustique sur des panneaux de bois. Aux sujets mythologiques ou historiques de la grande peinture, on préfère les scènes familières, les sujets de genre, les natures mortes.

Au IVe siècle, la peinture a trois centres principaux. L'**école de Sicyone,** avec *Eupompos, Pamphilos, Pausias* (portrait de *Glycère*), se distingue par la pureté et l'élégance du dessin, par la beauté sculpturale. L'**école attico-thébaine,** avec *Aristide, Euphranor, Nicias,* recherche l'expression, le pathétique, l'intention morale et philosophique ; elle revient aux grands sujets : *Euphranor* peint le combat de cavalerie à la bataille de *Mantinée, Nicias* une *Descente aux Enfers*. L'**école asiatique** aime avant tout la couleur ; elle pousse la virtuosité jusqu'à regarder le trompe-l'œil comme le triomphe de l'art. **Zeuxis** d'*Héraclée* se plaît aux études réalistes, comme le *Marsyas écorché ;* aux scènes pittoresques, comme la *Famille de Centaures ;* aux sujets familiers, comme l'*Enfant portant des raisins*. Sa plus belle œuvre était l'*Hélène,* peinte pour la ville de *Crotone*. **Parrhasios** d'*Éphèse,* son rival en habileté technique, avait peint la *Dispute d'Ajax et d'Ulysse,* une figure allégorique du *Peuple athénien,* un *Thésée* qui lui valut le titre de citoyen d'Athènes. *Timanthe* recherche le pathétique dans son *Sacrifice d'Iphigénie; Protogène* de *Caunos* représente allégoriquement les vaisseaux sacrés des Athéniens. Les efforts et les tendances de toutes ces écoles se résument dans l'œuvre d'**Apelle** de *Colophon,* à la fois dessinateur et coloriste. Il traite tous les genres, la peinture mythologique avec son *Aphrodite sortant des flots,* l'allégorie avec la *Calomnie ;* mais, comme Lysippe, il est un réaliste et, comme lui, le portraitiste attitré d'Alexandre.

CHAPITRE V

LES ARTS INDUSTRIELS

Les Grecs ne distinguèrent jamais absolument l'artiste et l'artisan. Les marbriers qui sculptaient les stèles funéraires ou les modeleurs (κοροπλάθοι), à qui nous devons les figurines de *Tanagra* et de *Myrina,* subissaient l'influence des grands artistes. Le moindre objet, arme, bijou, vase, avait une valeur artistique et les industries d'art furent toujours florissantes (voir VIe partie, ch. IV). Nous étudierons seulement l'une d'entre elles, la plus connue et la plus brillamment représentée : la ***céramique.***

Les plus anciens vases grecs sont des poteries grossières, faites d'une argile mal épurée, façonnées à la main et insuffisamment cuites. Peu à peu la technique se perfectionne : l'emploi du tour permet d'obtenir des formes plus régulières et plus légères. L'argile, d'abord grise et enfumée, prend à la cuisson une belle teinte rouge; le décor, réduit originairement à quelques traits incisés, se développe grâce à l'application des couleurs.

La ***céramique crétoise*** nous offre d'admirables vases : d'abord les vases dits de *Kamarès,* décorés d'ornements polychromes, orange, vermillon, blanc, sur fond noir; puis les vases à fond clair, sur lequel s'enlève un décor brun rouge. Ce décor est emprunté le plus souvent aux règnes végétal et animal, que les artistes étudient avec amour et reproduisent avec une scrupuleuse fidélité. La ***céramique mycénienne*** continue la même technique et la même décoration.

Avec les invasions du xe siècle, la céramique mycénienne disparaît de la Grèce propre et fait place au ***style géométrique*** (xe-VIIIe siècles). Qu'il ait été apporté par les envahisseurs ou qu'il soit la réapparition d'un art primitif

qu'auraient masqué momentanément les influences venues des îles, ce style va dominer, principalement en Attique (*vases du Dipylon*) et en Béotie. Il emprunte les éléments du décor aux combinaisons de lignes droites : triangles, losanges, quadrillés, zigzags, dents-de-loup; le végétal, l'animal, l'homme lui-même, sont ramenés à des formes géométriques et « ont des raideurs d'attitude et de structure qui les font ressembler à des jouets en fil de fer[1] ». La polychromie est réduite au minimum : les silhouettes opaques se détachent en noir sur le fond rouge de l'argile.



Fig. 42. — Vase corinthien.

Dans la Grèce asiatique, les Ioniens ont recueilli l'héritage des Mycéniens. La céramique ionienne continue la céramique mycénienne : ce sont les mêmes motifs, le même goût pour le décor végétal. D'autre part, au contact de l'Orient et de l'Égypte, les artistes ioniens empruntent aux arts étrangers des éléments nouveaux : de là viennent, par exemple, les monstres, comme l'homme à la tête de lion ou le taureau à face humaine. Souvenirs mycéniens et imitations orientales se combinent pour donner naissance au ***style ionien*** (VIIIe-VIe siècle). Sous l'influence de l'Ionie, la céramique de la Grèce propre se transforme, et le ***style corinthien*** (VIIe-VIe siècle) naît de ce contact. Aux ornements purement géométriques vient s'ajouter le décor végétal, puis les zones

[1] Pottier, *Catalogue des vases du Louvre,* I, p. 216.

d'animaux, de personnages. La composition s'égaye par l'emploi des couleurs : le fond a une teinte claire, les silhouettes noires sont nuancées par des retouches de blanc et de rouge violacé. Les céramistes corinthiens inventent un nouveau procédé, l'*incision* : l'artiste, armé d'une pointe sèche, entame le vernis noir des figures et obtient ainsi en creux un trait fin, où réapparaît la couleur naturelle de l'argile.



Fig. 43. — COUPE ATTIQUE A FIGURES NOIRES.

Les yeux représentés sur le vase avaient pour les Grecs l'effet de détourner la mauvaise fortune.

De très bonne heure, Athènes fabrique des vases. Dès le IXe siècle, les Athéniens dressent sur leurs tombeaux des *amphores* et des



Fig. 44. — LÉCYTHE ATTIQUE A FIGURES NOIRES.

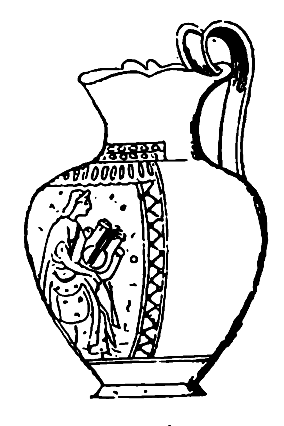


Fig. 45. — OLPÉ ATTIQUE A FIGURES ROUGES.

cratères dont les dimensions exigent du potier une grande habileté technique et où le peintre, malgré la raideur du style géométrique, sait déjà dérouler de vastes ensembles. Au VIe siècle, la ***céramique attique*** se développe : c'est l'époque des ***vases à figures noires.*** Comme à Corinthe, on ne connaît à Athènes que trois couleurs fondamen-

tales : le rouge, le noir et le blanc. Le rouge est donné par la terre elle-même : on la mélange avec du *minium* pour qu'elle prenne à la cuisson un ton plus éclatant. Sur ce fond rouge de l'argile, on applique les couleurs, le noir, le rouge violacé et le blanc laiteux. Les figures se détachent en silhouettes noires, opaques, à la façon de nos ombres chinoises. Les détails intérieurs sont obtenus soit par l'application de rehauts colorés, soit plutôt par l'incision, qui, tracée au burin, échappe difficilement à la sécheresse et à la raideur. Les principaux céramistes du VIe siècle sont : *Ergotimos, Clitias, Exékias, Amasis.*



FIG. 46. — VASE DE NICOSTHÈNE.

Vers la fin du VIe siècle, les potiers athéniens font un progrès décisif en inventant les ***vases à figures rouges.*** Tout en conservant l'opposition fondamentale du rouge et du noir, ils renversent les termes du problème : c'est le fond qu'ils enduisent uniformément d'une couverte noire, et ce sont les figures qui gardent le ton rouge de l'argile. Dès lors on peut, dans la silhouette réservée en clair, tracer et peindre en traits noirs tous les détails nécessaires. Le dessin fait de rapides progrès : les lignes sinueuses rendent le jeu des draperies ; la musculature est étudiée et reproduite avec précision ; aux figures de profil se mêlent des figures de face et de trois quarts ; les visages s'animent et deviennent expressifs. Les maîtres de la figure rouge sont : *Épilykos, Euphronios, Brygos, Douris.*

Enfin on fait des essais de polychromie avec le **vase à couverte blanche,** que met à la mode *Nicosthène.* Cette technique s'emploie surtout pour les *lécythes funéraires :* sur le fond blanc, on applique des tons variés, vert, bleu, jaune, rose, brun. Mais ces couleurs sont fragiles, tiennent mal ; les céramistes, préoccupés surtout de l'utilité pratique, préfèrent s'en tenir aux trois couleurs qui seules supportent aisément la cuisson.

Les artistes athéniens s'attachent au modèle qui leur permet le mieux de faire valoir leur talent de dessinateur, à l'étude du corps humain. L'artiste ionien aimait la nature entière : l'enroulement d'une tige, la délicatesse des feuilles, les mouvements souples d'un animal retiennent son attention autant que les gestes de l'homme. L'Athénien a une vision moins complète du monde extérieur. Pas plus dans l'art que dans la littérature attique, le paysage n'est traité pour lui-même; quelques indications sommaires, presque schématiques, suffisent à situer la scène : il ne faut pas que le décor fasse oublier les personnages qui y évoluent. Du moins, les céramistes athéniens vont-ils nous montrer l'homme dans l'infinie variété des attitudes et des groupements. Les innombrables sujets peuvent se répartir en deux séries : les uns, sérieux et religieux, sont empruntés aux légendes mythologiques; les autres reproduisent familièrement les types de la vie journalière. Les peintures de vases sont ainsi pour nous une mine inépuisable de renseignements, « un immense album qui évoque toutes les formes de la vie antique dans ses manifestations les plus diverses[1]. »

Les potiers d'Athènes avaient exporté les produits de leur industrie dans tout le monde méditerranéen, et en particulier en Italie. Les céramistes locaux vont les imiter, et de nouveaux centres de fabrication se créent, par exemple en Grande-Grèce, à *Tarente,* à partir du IVe siècle. En Grèce, la céramique décline. Le **vase à reliefs,** exceptionnel à l'époque classique, supplante peu à peu le vase

[1] Pottier, *Catalogue des vases du Louvre,* I, p. 50.

peint. De fabrication plus aisée, plus rapide et moins coûteuse, il trouve une clientèle parmi les populations hellénistiques, appauvries et moins soucieuses d'art. C'est à cette céramique à relief qu'à l'époque impériale les ateliers d'Italie (*Arezzo*) et de Gaule (*Lezoux*) demanderont leurs modèles.

CINQUIÈME PARTIE

RELIGION

CHAPITRE PREMIER

LES DIEUX

La religion primitive des Grecs était aussi grossière que celle des peuples sauvages. On adorait des fétiches, arbres ou pierres, des animaux sacrés ; on cherchait à se concilier les puissances invisibles du monde par des cérémonies magiques. Ces croyances primitives ont laissé des traces jusqu'à l'époque classique. En Arcadie survivait le culte de dieux à tête d'animaux, par exemple une *Déméter* à tête de jument. Les animaux consacrés aux dieux, l'*aigle de Zeus* ou la *chouette d'Athèna*, avaient été sans doute originairement des divinités. Certains rites, que pratiquaient encore sans les comprendre les Grecs du ve siècle, remontaient aux plus anciennes pratiques de la magie.

Toutefois, de très bonne heure, les Grecs se représentèrent leurs dieux sous la forme humaine : c'est l'*anthropomorphisme*. Les dieux, quelle que soit leur lointaine origine, ne sont plus que des hommes, plus grands, plus forts, plus beaux, éternellement jeunes ; ils ont acquis non seulement la forme humaine, mais aussi les sentiments, les passions, les défauts, les vices même de l'homme : le monde divin offre une image agrandie, mais non épurée, de l'humanité.

Le récit des aventures où sont mêlés les dieux constitue

la *mythologie*. Les légendes sont nombreuses, diverses, parfois contradictoires. Transmises par la tradition orale, recueillies dans les épopées et les tragédies, elles sont déformées sans cesse par l'imagination populaire et la

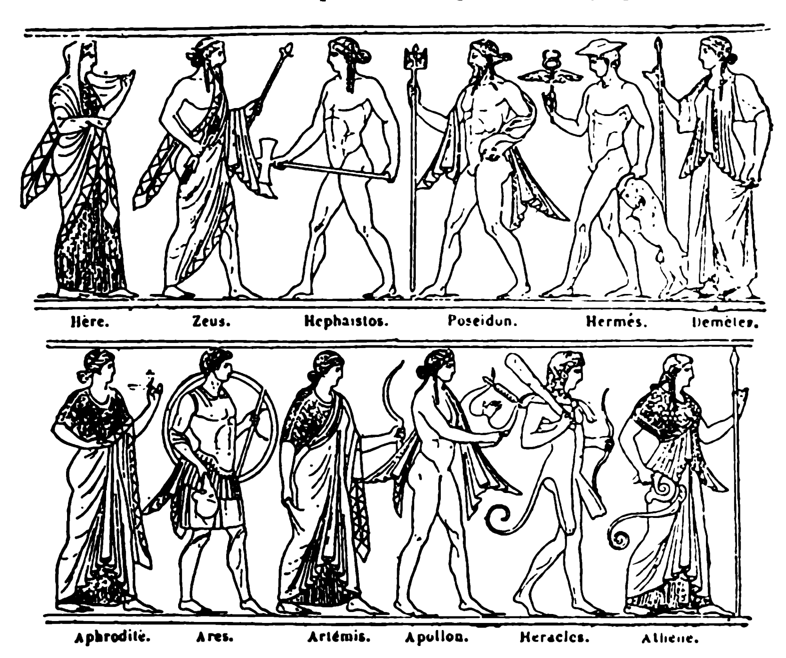


FIG. 47. — LES GRANDS DIEUX.
Bas-relief de style archaïsant. (*Musée du Capitole, Rome.*)

fantaisie des poètes. La religion grecque n'eut jamais de dogmes, de récit officiel et imposé à tous. Chaque Grec pouvait se figurer les dieux à sa guise : tandis qu'un homme du peuple prenait à la lettre les aventures prêtées aux dieux, le philosophe pouvait personnifier en eux les forces de la nature ou les mouvements de l'âme.

Chaque ville adore spécialement un dieu ou une déesse : c'est la *divinité poliade*. Mais certaines divinités ont acquis une notoriété plus grande et sont devenues communes à tous les Grecs.

Aphrodite, déesse de la beauté et de l'amour, née, dit-on, de l'écume de la mer. Elle a comme fils **Éros**, l'amour.

La colombe lui est consacrée. Elle est particulièrement honorée à *Cnide*, à *Cythère*. C'est vraisemblablement une divinité étrangère, apportée par les marins d'Orient, analogue à l'*Istar* babylonienne, à l'*Astarté* phénicienne.

Apollon. Aimée de *Zeus*, *Léto* est poursuivie par la colère jalouse d'*Héra*. Sur le point d'être mère, elle ne trouve de

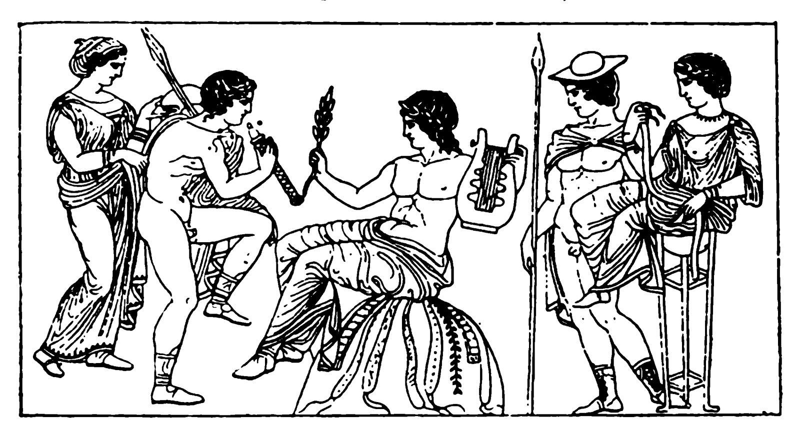


FIG. 48. — APOLLON.

(*Peinture de vase.*)

Le dieu, tenant d'une main la lyre, de l'autre une branche de laurier, est assis sur l'*omphalos*, pierre conique dressée dans le temple de Delphes qui marquait, disait-on, le centre de la terre. Devant lui, Oreste, venu pour le consulter, accompagné de Pylade et sans doute d'Electre. A droite la Pythie, siégeant sur le trépied prophétique.

refuge qu'à *Délos* et y met au monde *Apollon* et *Artémis*. Apollon, dieu de la lumière, s'identifie avec le soleil; Artémis est la déesse de la nuit, que l'on confond avec la lune. L'un et l'autre sont armés de l'arc et ne manquent jamais le but visé. Ainsi ils percent de leurs flèches les sept fils et les sept filles de *Niobé*, qui avait osé s'égaler à Léto. A *Delphes*, le serpent *Python* tombe sous les traits d'Apollon. A *Délos*, l'autel des Cornes (Κερατών) avait été construit avec les dépouilles des chèvres que le frère et la sœur avaient abattues sur les pentes du *Cynthe*. Artémis est avant tout la vierge chasseresse, qui se plaît dans la solitude des forêts, à l'abri de tout regard indiscret : le chasseur *Actéon* a été transformé en cerf et

déchiré par ses propres chiens pour avoir osé jeter les yeux sur la déesse. Les flèches d'Apollon portent aussi avec elle la maladie, les épidémies : c'est Apollon qui, pour venger son prêtre *Chrysès*, sème la peste dans le camp des Grecs devant Troie. Mais, capable de déchaîner les maux, il est aussi capable de les guérir ; il est le dieu de la médecine, « dieu de la vie et dieu des plantes salutaires » (A. Chénier). Il a transmis ce pouvoir à son fils **Asklépios**, dont le principal sanctuaire est à Épidaure. Enfin il est le dieu des lettres et des arts. Il chante en s'accompagnant de la lyre. *Marsyas* lui a disputé le prix de la musique en jouant de la double flûte : vaincu, il a été écorché vif. Apollon conduit dans les vallons de l'Hélicon le chœur des neuf *Muses*, filles de *Mnémosyne* (la Mémoire), qui président aux genres poétiques et musicaux. Les deux grands sanctuaires d'Apollon sont ceux de *Delphes* et de *Délos*. Artémis, confondue avec une divinité d'Asie qui symbolisait les forces productives de la nature, était particulièrement honorée à *Éphèse*.



FIG. 49. — ATHENA
Statuette de marbre d'après la statue chryséléphantine de Phidias.
(*Musée national d'Athènes.*)

Arès, dieu de la guerre, violent et brutal ; il est représenté d'ordinaire en hoplite, avec les cnémides, la cuirasse, le casque et la lance.

Artémis. Voir **Apollon**.

Athèna apparaît sous un double aspect. Elle est la guerrière qui combat au premier rang (*Athèna Promachos*). Sortie tout armée du crâne de *Zeus*, elle porte le casque et la lance. A la peau de chèvre (αἰγίς, *égide*) qui lui sert de cuirasse, est accrochée la tête de la *Gorgone* (γοργόνειον)

hérissée de serpents. Elle est, d'autre part, la déesse de la pensée, inspiratrice des arts de la paix. Ouvrière (*Athèna Ergané*), elle excelle dans les travaux des femmes : *Arachné* a voulu la surpasser dans l'art du tissage et de la broderie ; Athèna a puni sa présomptueuse rivale en la transformant en araignée. Elle est la patronne des artisans, qui se l'imaginent fréquentant familièrement les ateliers et les boutiques. Elle partage avec *Déméter* la protection des cultures athéniennes. Elle a lutté avec *Poseidon* pour la possession de l'Attique et pour la gloire de donner son nom à la capitale naissante. Poseidon, frappant le rocher de l'Acropole de son trident, en a fait jaillir le cheval; Athèna a fait pousser le premier olivier, et ce présent a mérité le prix à la déesse. Tout désigne Athèna pour être la déesse poliade d'Athènes, capitale industrielle et intellectuelle de la Grèce. L'animal consacré à Athèna, la chouette, est reproduit sur le sceau comme sur les monnaies de la cité athénienne.

Déméter, déesse de la terre nourricière, qui a enseigné aux hommes l'agriculture. Son souvenir était lié à toutes les régions fertiles, Sicile ou Thessalie ; mais sa légende était localisée surtout en Attique, dans la plaine d'*Éleusis*. La fille de Déméter, *Coré*, cueillait des fleurs dans une prairie quand elle fut enlevée par *Hadès* et emportée par lui dans les régions souterraines. Déméter se met à la recherche de sa fille. Dans ses courses errantes, elle arrive à *Éleusis* et y reçoit l'hospitalité du roi *Kéléos*. Pour l'en remercier, elle donne au fils du roi, *Triptolème*, le premier grain de blé et lui apprend les travaux agricoles : on montrait à Eleusis la plaine qui, la première, avait été retournée par la charrue et l'aire où pour la première fois avait été battu le grain. Déméter finit par connaître la retraite de Coré ; elle réclame sa fille et obtient de Zeus que Coré lui soit rendue au moins une partie de l'année. Pendant six mois, Coré reste sous terre auprès d'Hadès et règne sur les morts sous le nom de *Perséphone ;* pendant six mois, elle revient retrouver sa mère à la surface de la terre. La légende s'interprète aisément : la douleur de

Déméter qui a perdu sa fille, la double vie de Coré qui reste six mois dans les ténèbres et six mois à la lumière,



FIG. 50. — DÉMÉTER, TRIPTOLÈME ET CORÉ.
(*Peinture de vase.*)

symbolisent « le deuil de la nature après la mort de la végétation, le travail de la semence confiée à la terre et la réapparition de la plante qui renaît de cette mort[1] ».

Dionysos, dieu de la vigne et du vin. Il est accompagné d'un cortège animé et bruyant : *Silène,* vieillard chauve et ventru, toujours ivre, monté sur un âne ; les *Ménades,* femmes aux cheveux épars et couronnés de lierre, vêtues de peaux de bêtes, armées du thyrse (θύρσος), baguette se terminant d'ordinaire par une pomme de pin et enguirlandée de lierre; les *Satyres,* qui ont des jambes, des oreilles et une queue de bouc. Dionysos est un des dieux les plus populaires de l'Attique, où ses fêtes ont donné naissance aux représentations dramatiques.

Hadès, dieu qui règne sur les régions souterraines. A ce titre, il possède les trésors enfouis dans la terre et mérite le nom de « *riche* », *Pluton.* Le royaume d'Hadès est le

1 Fougères, *Grèce,* p. 184.

séjour des morts; il est arrosé de fleuves, qui s'enfoncent dans les profondeurs du sol, comme le *Cocyte* et le *Styx*. Les morts, amenés par *Hermès,* les traversent dans la barque que mène le nocher *Charon*. A l'origine, on se



FIG. 51. — DIONYSOS ET SATYRES.
(*D'après une peinture de vase*[1].)

figure que les morts continuent aux enfers l'existence qu'ils menaient sur terre : la vie aux enfers est comme un reflet décoloré de la vie terrestre. Plus tard, sous l'empire de préoccupations morales, on voulut assurer dans la vie d'outre-tombe une récompense aux bons et un châtiment

[1] Gravure extraite de l'étude sur la *Musique grecque,* in HISTOIRE DE LA MUSIQUE publiée sous la direction de M. A. Lavignac. (Ch. Delagrave, éditeur.)

aux méchants. Les morts comparaissent devant les juges des enfers : *Minos, Éaque et Rhadamanthe*. Les bons vivent heureux dans les *Champs Élysées* (Ἠλύσιον πεδίον) ; les méchants sont précipités dans le *Tartare*, où ils subissent des tourments sans fin. Parmi les grands criminels châtiés aux Enfers, on cite *Tantale*, incapable d'étancher sa soif dans une eau qui fuit sans cesse devant lui ; *Sisyphe*, roulant jusqu'au sommet d'une montagne un lourd rocher qui de lui-même redescend la pente ; les filles de *Danaos*, les *Danaïdes*, condamnées à remplir un vase sans fond.



Fig. 52. — Hermès.
(*D'après une peinture de vase.*)

Héphaistos, dieu du feu, laid et boiteux, mais habile ouvrier qui fabrique les armes, les outils, le mobilier et construit les palais des dieux. Aidé des *Cyclopes*, géants qui n'ont qu'un œil au milieu du front, il exerce son art dans ses forges de *Lemnos* ou de l'*Etna*. Il est le patron des artisans, en particulier de ceux qui travaillent les métaux.

Héra. Voir **Zeus**.

Hermès est le messager des dieux, et comme tel il porte la baguette des hérauts (κηρύκειον). Il conduit les morts aux enfers. Toujours en route, il porte le costume des voyageurs, les hautes bottines, le chapeau à larges bords. Il est honoré en *Arcadie* comme protecteur des troupeaux. Il est le dieu des idées subtiles, des inventions ingénieuses, des discours artificieux ; il protège les orateurs, les marchands et les voleurs : encore au ber-

ceau, il s'est signalé en dérobant les bœufs d'Apollon. Ses multiples emplois le rendent populaire chez un peuple qui aime l'ingéniosité et la ruse et ne répugne pas à la tromperie.

Hestia, déesse du foyer et des vertus domestiques.

Poseidon, dieu de la mer. Il est armé du trident des pêcheurs; il parcourt les mers, avec sa femme *Amphi-*



Fig. 53. — POSEIDON LUTTANT CONTRE LE GÉANT ÉPHIALTÈS.
(*Peinture de vase.*)
Le dieu se prépare à lancer sur son adversaire une énorme masse arrachée aux continents et aux mers.

trite, sur un char que traînent les *Tritons,* mi-hommes, mi-dauphins, et qu'accompagnent les *Néréides.*

Zeus, fils de *Kronos* et de *Rhéa*. Kronos, qui avait supplanté son père *Ouranos*, craignait le même sort et, pour l'éviter, dévorait ses enfants. Zeus est sauvé par sa mère, élevé en Crète par les *Corybantes,* et, devenu grand, il attaque son père, avec l'aide des *Titans,* et s'empare de l'empire du monde. Avec les nouveaux dieux, il habite les palais construits sur l'Olympe par *Héphaistos.* On y célèbre de grands banquets, où *Hébé* et *Ganymède* versent la liqueur qui rend immortel, l'ambroi-

sie (ἀμβροσία). Les Titans, anciens alliés de Zeus, essayent à leur tour de le détrôner. Pour escalader l'*Olympe*, ils entassent montagne sur montagne, le *Pélion* sur l'*Ossa*; mais ils sont vaincus après une lutte acharnée et précipités dans le Tartare. Zeus, maître des hommes et des dieux, partage le gouvernement du monde avec ses frères : Poseidon, qui règne sur les mers; Hadès, qui commande au monde souterrain. Il préside aux phénomènes atmosphériques, lance la foudre et, d'un froncement de sourcils, ébranle la terre. Les Grecs les plus éclairés le considèrent sinon comme le dieu unique, du moins comme le dieu suprême, tout-puissant, souverainement juste et bon; comme l'intelligence qui domine et gouverne les choses, qui maintient l'ordre dans le monde moral comme dans le monde physique. C'est cette expression de force calme et réfléchie, de toute-puissance sereine, que *Phidias* avait voulu exprimer dans la statue d'Olympie. Mais le vulgaire connaît un dieu plus proche de l'humanité, et à qui l'on prête mille aventures. Les intrigues amoureuses qu'il noue aussi bien avec des mortelles qu'avec des déesses, et qui l'obligent à revêtir les déguisements les plus variés, suscitent la jalousie de sa femme Héra, déesse sévère et fière, protectrice de la famille. Des querelles de ménage troublent l'Olympe et nécessitent l'intervention des autres dieux. Zeus est honoré particulièrement à *Olympie* et à *Dodone*[1], où les chênes, qui lui étaient consacrés, rendaient des oracles. Héra avait ses principaux sanctuaires à Argos et à Samos.

[1] Ville d'Épire.

CHAPITRE II

LE CULTE DES MORTS ET DES HÉROS

A l'origine, les Grecs croyaient que le mort continuait à vivre dans le tombeau : de là la nécessité d'enterrer avec lui les objets dont il peut avoir besoin, de verser sur la tombe des libations de vin, de lait, d'immoler des victimes. Le mort, enseveli selon les rites, devient une divinité bienfaisante, à qui l'on doit rendre un culte ; privé de sépulture ou négligé par les vivants, il erre misérable et malfaisant. C'est à chaque famille qu'il appartient de célébrer le culte des ancêtres : la religion du tombeau est, avec celle du foyer, les deux éléments constitutifs de la religion domestique.

De même que la famille, la cité honore des dieux qui sont d'illustres morts. « Tout homme qui avait rendu un grand service à la cité, depuis celui qui l'avait fondée jusqu'à celui qui lui avait donné une victoire ou avait amélioré ses lois, devenait un dieu pour la cité[1]. » Celui qui, durant sa vie, a retenu l'attention publique ne peut être qu'un dieu puissant après sa mort, et la cité a intérêt à l'honorer. *Crotone* rendait un culte à un de ses concitoyens qui avait été le plus bel homme de la ville. *Créon* et *Thésée* se disputent les restes d'*Œdipe*, afin d'assurer à leur patrie la protection de cet illustre mort.

De ces morts auxquels la cité rend un culte, la plupart sont légendaires et échappent à l'histoire. Ce sont les héros que l'on croit le plus souvent issus des dieux, et dont la vie n'est qu'une suite d'exploits. Chaque cité, chaque contrée a son héros national.

[1] Fustel de Coulanges, *la Cité antique*, p. 169.

Atrée, fils de *Pélops*, nourrit contre son frère *Thyeste* une haine implacable; dans un banquet de feinte réconciliation, il fait servir à leur père les corps des enfants de Thyeste.

Bellérophon, héros corinthien, petit-fils de *Sisyphe*. Obligé à la suite d'un meurtre de quitter sa patrie, il est



FIG. 54. — BELLÉROPHON COMBATTANT LA CHIMÈRE.
(*Peinture de vase.*)
A gauche, Athèna et le roi Iobatès.

envoyé en *Lycie* par le roi de *Tirynthe*, *Proitos*, qui mande à *Iobatès* de faire périr le héros. Bellérophon échappe aux dangers qu'on lui suscite : il tue la *Chimère*, monstre qui avait la tête d'un lion, le corps d'une chèvre, la queue d'un serpent et qui vomissait des flammes : il est vainqueur des *Amazones*; il tue les guerriers placés en embuscade par Iobatès. Celui-ci, reconnaissant en Bellérophon un protégé des dieux, lui donne sa fille en mariage.

Cadmos, fils d'un roi de *Tyr*, part à la recherche de sa sœur *Europe*, que *Zeus*, déguisé en taureau, avait emportée en *Crète*. L'oracle de Delphes lui ordonne de suivre la première vache qu'il rencontrera et de fonder une ville à l'endroit où elle s'arrêtera. En obéissant à ces prescriptions, il arrive en Béotie, près d'une fontaine gardée par

un dragon : il le tue et en sème les dents sur le sol. De ces dents naissent des hommes qui s'attaquent et s'entre-tuent. Les survivants aident Cadmos à bâtir la *Cadmée*, forteresse autour de laquelle s'élèvera plus tard *Thèbes*. On attribuait à Cadmos l'introduction de l'alphabet et de la métallurgie.

Cécrops, Égyptien, qui, chassé de sa patrie, se réfugie en Attique et y épouse la fille du roi. Il apporte en Attique les premiers éléments de civilisation et fonde une forteresse sur l'Acropole.

Danaos, venu d'Égypte en Argolide avec ses cinquante filles, est poursuivi par les cinquante fils d'*Ægyptos*, qui s'imposent à lui comme gendres. Sur le conseil de leur père, les *Danaïdes*, à l'exception d'*Hypermnestre*, égorgent leurs maris.

Deucalion. La méchanceté des hommes ayant engagé Zeus à détruire la race humaine, les eaux couvrent la terre, et un seul couple échappe au déluge, *Deucalion* et *Pyrrha*. Pour repeupler le monde, ils lancent des pierres par-dessus leur épaule ; celles de Deucalion deviennent des hommes, celles de Pyrrha des femmes. Deucalion est le père d'Hellen, l'ancêtre mythique des Grecs.

Dioscures (Διόσκοροι, c'est-à-dire *fils de Zeus*), *Castor* et *Pollux*, frères jumeaux, nés de *Zeus* et de *Léda*. Ils sont représentés comme deux cavaliers, avec le *pilos*, la *chlamyde* et la lance ; une étoile brille au-dessus de leur tête. Ce sont des dieux secourables aussi bien dans les batailles que sur mer. L'apparition de leurs étoiles annonce aux navigateurs la fin de la tempête.

Héraklès, héros national des Doriens, fils de *Zeus* et d'*Alcmène*, est en butte aux persécutions d'*Héra*, qui le soumet aux volontés du roi d'Argos, *Eurysthée*. Encore au berceau, il étouffe deux serpents qu'Héra avait envoyés pour le dévorer. Il échappe aux dangers et peut accomplir les travaux que lui impose Eurysthée, grâce à sa force prodigieuse. Armé d'une massue et d'un arc, il extermine les monstres : le lion de *Némée*, dont il portera la dépouille comme vêtement ; l'hydre de *Lerne*, dont les têtes repous-

saient sitôt abattues; le sanglier d'*Érymanthe*, le taureau de la Crète, les oiseaux gigantesques du lac *Stymphale*[1]. Il combat et met en fuite les *Amazones*. Il saisit à la course, après l'avoir poursuivie toute une année, la biche aux pieds d'airain et aux cornes d'or du mont *Cérynée*[2]. Il nettoie les écuries d'*Augias* en y détournant



1 2

Fig. 55.

1. HÉRAKLÈS ET LE LION DE NÉMÉE. (*Monnaie d'Héraclée.*)

2. HÉRAKLÈS COMBATTANT. (*Monnaie de Stymphale.*)

le cours de l'*Alphée*. Il fait manger par ses propres chevaux le roi de *Thrace*, *Diomède*, qui les nourrissait de chair humaine. Il dérobe les pommes d'or du jardin des *Hespérides*. Il tue le géant *Géryon* au triple corps. Il va aux Enfers pour délivrer *Thésée* et ramène, enchaîné, le chien à trois têtes *Cerbère*. En Italie, il tue le brigand *Cacus*, dont la bouche vomissait des flammes et qui lui avait dérobé ses bœufs. En *Lydie*, il est vendu comme esclave et file une année entière aux pieds de la reine *Omphale*. En *Libye*, il étouffe dans ses bras *Antée*, qui reprenait des forces chaque fois qu'il touchait la terre, sa mère; il aide *Atlas* à porter le ciel et ouvre le détroit qui fait communiquer l'Océan et la Méditerranée, les *colonnes d'Héraklès*. Il affranchit Thèbes des Orchoméniens et, en

[1] *Némée*, ville d'Argolide. — *Lerne*, lac et marécages d'Argolide. — *Érymanthe*, montagne sur les confins de l'Arcadie et de l'Achaïe, aujourd'hui *Olonos*. — *Lac Stymphale*, au nord de l'Arcadie.

[2] En Achaïe

fermant les issues du lac Copaïs, transforme en un marais la plaine d'Orchomène. Il délivre *Prométhée* du vautour qui lui rongeait le foie. Il arrache à la mort *Alceste*, qui s'était dévouée pour son mari *Admète*, roi de *Phères*. Il extermine les *Centaures*, mi-hommes, mi-chevaux. Il enlève au fleuve *Achéloos* la fille d'un roi d'Étolie, *Déjanire*, qu'il épouse. D'une de ses expéditions il ramène une jeune captive, *Iole*; Déjanire, jalouse, veut regagner l'amour de son mari au moyen d'une composition magique faite du sang du centaure *Nessos* : elle y trempe une tunique qu'elle donne à Héraklès; mais, dès que celui-ci s'en est revêtu, il est en proie à des douleurs intolérables, le sang de Nessos agissant comme un venin qui lui brûle le corps. Vaincu par la souffrance, il construit sur l'*Œta* un bûcher, et, après avoir remis ses flèches à son compagnon *Philoctète*, il se précipite dans les flammes. Après sa mort, il est reçu parmi les dieux dans l'Olympe et y épouse *Hébé*.

Jason, fils d'*Éson*, roi d'*Iolcos*[1]. La femme d'*Athamas*, roi d'*Orchomène*, avait reçu d'*Hermès* un bélier à toison d'or, doué de la parole et capable de voler dans les airs. Elle confie à ce bélier ses enfants, *Phryxos* et *Hellé*, que leur père voulait mettre à mort. Dans le voyage à travers les airs, Hellé tombe à la mer qui portera son nom, l'*Hellespont*. Phryxos atteint la *Colchide* et, après avoir immolé le bélier, il en offre la toison au roi *Eétès*. Jason se propose de reconquérir la toison, que garde un redoutable dragon. Il construit le navire *Argo*, dont le mât, fait d'un chêne de Dodone, rend des oracles. Il réunit autour de lui tous les plus illustres guerriers de Grèce : *Héraklès*, *Thésée*, *Castor et Pollux*, *Méléagre*, *Orphée*, *Asklépios*. Les *Argonautes*, après de nombreuses aventures, arrivent en Colchide. Jason gagne l'amour de la fille du roi, la magicienne *Médée*, et, avec son aide, réussit à s'emparer de la toison. Les Argonautes, emmenant avec eux Médée, reviennent en faisant le tour du monde sur le fleuve

[1] Ville de Thessalie.

Océan. Rentrée à Iolcos, Médée rajeunit par magie le vieil Eson, et pour punir *Pélias,* frère de Jason, qui l'avait chassé du trône, elle persuade les filles de Pélias de mettre en morceaux et de faire bouillir dans une chaudière le corps de leur père, sous prétexte de lui donner une nouvelle jeunesse. Jason commet la faute de la délaisser : furieuse de jalousie, Médée tue sa rivale, égorge les enfants qu'elle a eus de Jason et s'enfuit dans les airs sur un char traîné de serpents ailés.

Méléagre, héros étolien, fils d'*Œnée*, roi de *Calydon* [1], organise, avec les principaux héros de la Grèce, une battue pour tuer un sanglier monstrueux qui dévastait la campagne avoisinante. A sa naissance, les dieux avaient annoncé qu'il mourrait lorsque serait réduit en cendres le tison du foyer; aussi sa mère avait-elle retiré et mis en réserve le charbon à demi consumé. Mais Méléagre tue les frères de sa mère : celle-ci jette alors au feu le tison fatal et provoque ainsi la mort du héros.

Œdipe, fils de *Laios*, roi de *Thèbes*, et de *Jocaste*. Un oracle ayant prédit qu'Œdipe tuerait son père et épouserait sa mère, Laios fait exposer son fils sur le *Cithéron ;* mais l'enfant est recueilli par un berger, puis adopté par le roi de Corinthe, qui l'élève comme son fils. Œdipe apprend l'oracle qui menace sa destinée, et, pour éviter les crimes annoncés, il s'éloigne de Corinthe, pensant ainsi s'éloigner de ses parents, et va demander conseil à l'oracle de Delphes. En route, il rencontre un vieillard ; une dispute s'engage, et Œdipe tue ce voyageur qu'il ne connaît pas et qui n'est autre que son père Laios. Il arrive devant Thèbes. Là, le *Sphinx,* monstre au corps de lion, aux ailes d'aigle et au visage de femme, désole la contrée en dévorant tous ceux qui ne peuvent résoudre les énigmes proposées. Œdipe tente l'épreuve, trouve le mot de l'énigme ; le Sphinx, vaincu, se donne la mort. Reconnaissants, les Thébains offrent la royauté à Œdipe, qui épouse la veuve de l'ancien roi, Jocaste, c'est-à-dire sa mère. De

[1] Ville d'Étolie.

ce mariage naissent deux fils, *Étéocle* et *Polynice*, et deux filles, *Antigone* et *Ismène*. Tout involontaires qu'ils soient, les crimes d'Œdipe demandent une expiation. La peste s'abat sur Thèbes, et Œdipe apprend de l'oracle d'Apollon que la cause en est le meurtre de Laios, resté sans vengeance. Œdipe veut découvrir le coupable, et peu à peu il découvre l'horrible vérité ; tandis que Jocaste se tue, Œdipe se crève les yeux et quitte Thèbes, guidé par sa fille Antigone. Il se réfugie en Attique et meurt à Colone, en léguant son corps à Athènes, qu'il protégera de ses ennemis. A Thèbes, ses fils se disputent le trône. Etéocle l'emporte, et Polynice, aidé du roi d'Argos, vient assiéger Thèbes. Les deux frères luttent en combat singulier et se donnent mutuellement la mort. Leur oncle *Créon*, devenu roi de Thèbes, ordonne de laisser sans sépulture le corps de Polynice, qui a voulu détruire sa patrie. Malgré cette défense, Antigone rend les derniers devoirs à son frère ; surprise, elle est condamnée à mort par Créon et enfermée vivante dans le tombeau.

Orphée, poète et musicien de Thrace. Ayant perdu sa femme *Eurydice*, il se rend aux Enfers, touche Hadès par ses chants et obtient qu'on lui rende Eurydice : elle suivra sur la terre son mari, qui ne doit pas retourner la tête. Dans sa hâte de revoir sa femme, Orphée enfreint cette défense, et Eurydice lui est définitivement ravie. Orphée meurt, déchiré en morceaux par des femmes de Thrace.

Pélops, fils d'un roi de *Phrygie, Tantale*. Celui-ci avait, dans un festin, servi aux dieux son propre fils ; Zeus ressuscite Pélops et précipite Tantale aux Enfers. Pélops vient s'établir en Élide ; le roi *Œnomaos* avait promis la main de sa fille *Hippodamie* à celui qui le vaincrait dans une course de chars ; Pélops remporte la victoire, épouse Hippodamie et règne sur le pays qui va prendre son nom, le *Péloponnèse*.

Persée, héros de l'*Argolide*, fils de *Zeus* et de *Danaé*, est à sa naissance abandonné dans un coffre sur les flots ; le coffre va échouer à l'île de *Sériphos*, où l'enfant est

élevé. Persée combat les *Gorgones*, monstres aux ailes d'or, aux mains de bronze, aux dents de sanglier, aux cheveux enlacés de serpents, dont le regard changeait en pierre ceux qui fixaient les yeux sur elles. Grâce à la protection d'Athéna, il réussit à tuer l'une d'elles, *Méduse*, et la tête de Méduse est suspendue à l'*égide* de la déesse. Du sang de la Gorgone naît un cheval ailé, *Pégase*, qui emporte Persée en Éthiopie; là il délivre la fille du roi, *Andromède*, exposée à un monstre marin, et l'épouse. De retour en Grèce, il règne sur *Tirynthe* et *Mycènes*.

Prométhée, l'un des Titans, sut modeler un homme d'argile et dérober un peu du feu céleste pour animer sa statue. En punition, il est attaché à un rocher, où un vautour lui ronge le foie, sans cesse renaissant. Toutefois, Prométhée espère être délivré et annonce la chute de Zeus et des dieux olympiens. Héphaistos fabrique une femme, *Pandore*, que les dieux comblent de dons, et lui confie une boîte où sont renfermés tous les maux. Lorsque Pandore eut rejoint l'homme créé par Prométhée, *Épiméthée*, la curiosité les pousse à ouvrir la boîte, et les maux se répandent dans le monde.

Tantale. Voir **Pélops**.

Thésée, héros national des Athéniens, fils d'*Égée*, roi d'Athènes. Né et élevé à *Trézène*[1], il est assez fort à seize ans pour soulever le rocher sous lequel Égée avait placé son épée et ses sandales. Muni de ces signes, qui lui permettront de se faire reconnaître de son père, Thésée se rend de Trézène à Athènes, et, en cours de route, il défait les brigands qui infestaient le pays : *Sinnis*, qui écartelait ses victimes en les attachant à deux pins ; *Sciron*, qui les précipitait à la mer; *Procuste*, qui les obligeait à s'étendre sur un lit, les allongeait à coups de marteau à la mesure de la couche ou brisait les membres qui dépassaient. Arrivé à Athènes et reconnu de son père, il dompte le taureau qui ravageait la plaine de Marathon. Athènes

[1] Dans la presqu'île située entre le golfe Saronique et le golfe d'Argos.

payait à *Minos*, roi de *Crète*, un tribut de sept garçons et de sept filles ; ces enfants étaient livrés en pâture au *Mino-*

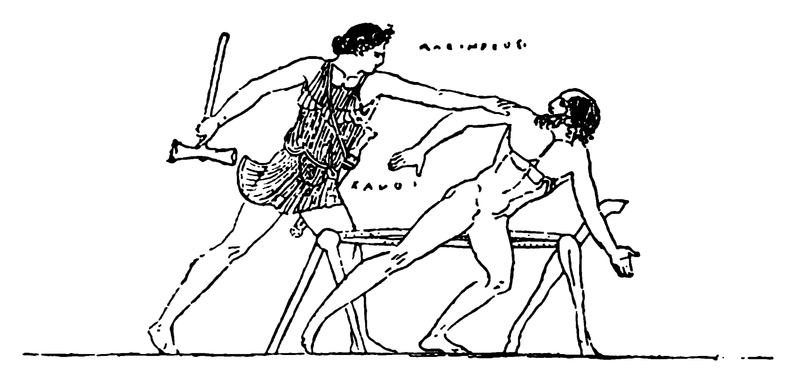


FIG. 56. — THÉSÉE ET PROCUSTE.
(*D'après une peinture de vase.*)

taure, monstre à corps d'homme et à tête de taureau, qui était enfermé dans une construction d'un plan très compliqué, le *Labyrinthe*. Thésée se fait désigner parmi les victimes. En présence de Minos, il prouve sa parenté avec Poseidon en allant chercher au fond des eaux l'anneau du roi. Il gagne l'amour d'*Ariadne*, fille de Minos, et en reçoit un peloton de fil qui lui permet de se diriger dans le Labyrinthe. Il atteint ainsi le Minotaure et l'assomme. Il quitte la Crète, emmenant avec lui Ariadne ; mais il a l'ingratitude de l'abandonner à Naxos, où elle sera recueillie et consolée par *Dionysos*. Les dieux punissent Thésée en lui faisant oublier de remplacer les voiles noires de son navire par des voiles blanches, signal convenu pour annoncer sa victoire à son père. Égée

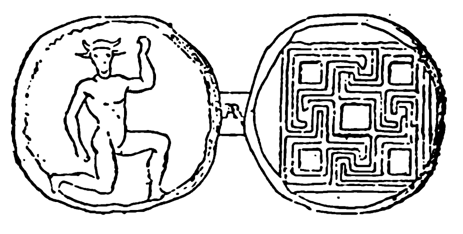


FIG. 57.
LE MINOTAURE ET LE LABYRINTHE
(*Monnaie de Cnossos.*

croyant son fils mort, se précipite dans la mer, qui désormais portera son nom. Thésée, devenu roi d'Athènes, organise la cité en réunissant en un seul État les bourgades qui se partageaient l'Attique. Il défend son pays de l'invasion des Amazones, dont il avait enlevé la reine *Antiope*. Avec son fidèle ami *Pirithoos*, il prend part à toutes les expéditions des temps héroïques. Il accompagne aux Enfers Pirithoos, qui a dessein de ravir *Perséphone*. Les deux amis, retenus plusieurs années, ne doivent leur salut qu'à l'intervention d'*Héraklès*. En absence de Thésée, sa femme *Phèdre* devient amoureuse d'*Hippolyte*, fils du roi et d'Antiope. Hippolyte repousse l'amour de sa belle-mère; mais celle-ci accuse le jeune homme. Thésée ajoute foi à la calomnie et maudit son fils, qui périt victime d'un monstre marin envoyé par Poseidon. Thésée est chassé d'Athènes et meurt misérablement à Skyros, tué en trahison par le roi Lycomède. Les Athéniens du ve siècle crurent retrouver les ossements de Thésée; *Cimon* les rapporta de *Skyros* à Athènes et fit élever pour les recevoir un temple, le *Theseion*.

Thyeste. Voir **Atrée.**

Les héros grecs se groupèrent pour des entreprises en commun, comme l'*expédition des Argonautes* ou *la chasse du sanglier de Calydon*. La plus célèbre, en raison des poèmes homériques, est la **guerre de Troie**.

Les deux fils d'*Atrée*, *Agamemnon* et *Ménélas*, avaient épousé les deux filles de *Tyndare* et de *Léda*, *Clytemnestre* et *Hélène*. Les prétendants à la main d'Hélène avaient juré de rester les amis et les défenseurs de celui qu'elle choisirait comme époux. L'occasion de tenir ce serment allait bientôt leur être fournie : Hélène est enlevée par *Pâris*, fils du roi de *Troie*, *Priam*. Ménélas aurait peut-être enduré cet affront; mais Agamemnon l'excite à en tirer vengeance, réunit les princes grecs et fait décider, sous son commandement, une expédition contre Troie. Parmi les chefs on remarque déjà *Diomède*, fils de *Tydée*; le sage *Nestor*, roi de *Pylos*, qui avait vécu

trois âges d'homme; *Philoctète*, ami d'*Héraklès*, dont il possède les flèches; *Ajax*, fils de *Télamon*, roi de *Salamine; Ajax*, fils d'*Oïlée*. Entre tous se distinguent *Achille*, roi des *Myrmidons*[1], fils de *Pélée* et de *Thétis*, le plus beau, le plus brave, le plus agile des Grecs, et *Ulysse*, roi d'*Ithaque*, fils de *Laerte*, à l'éloquence persuasive, à l'esprit fertile en ruses et étranger aux scrupules.

L'expédition se réunit à Aulis[2]. Pour obtenir des vents favorables, Agamemnon doit sacrifier à *Artémis* sa fille *Iphigénie*. La flotte aborde en Troade; les Grecs construisent un camp et commencent le siège. Troie est défendue par les cent fils de Priam, parmi lesquels le plus brave est *Hector*, mari d'*Andromaque* et père d'*Astyanax*. Le siège dure dix ans, coupé d'expéditions dans les îles et les contrées voisines. Les Grecs sont sur le point de l'emporter, lorsque Achille, irrité contre Agamemnon, qui lui a ravi sa captive *Briséis*, se retire de la lutte. Hector entre dans le camp des Grecs, met le feu aux vaisseaux et tue *Patrocle*, l'ami d'Achille. La mort de Patrocle rappelle au combat Achille, qui, fou de douleur, poursuit et met à mort Hector.

Après la mort d'Hector, Troie, secourue par la reine des Amazones *Penthésilée* et par l'Ethiopien *Memnon*, résiste encore. Achille est tué par une flèche de Pâris. Ulysse et Ajax, fils de Télamon, se disputent les armes d'Achille; Ajax, se voyant préférer Ulysse, se tue de désespoir. Troie ne pouvait être prise que si les Grecs possédaient les flèches d'Héraklès et une statue d'Athèna, le *Palladion*, honorée dans Troie. *Philoctète*, blessé, avait été abandonné par les Grecs à Lemnos; le fils d'Achille réussit à lui faire oublier sa rancune et à le ramener dans le camp. Ulysse s'introduit dans Troie, déguisé en mendiant, et s'empare du Palladion.

Enfin *Palamède* construit un cheval de bois, dans lequel s'enferment les meilleurs guerriers, et les Grecs

[1] Peuple de la Thessalie méridionale.
[2] Sur le détroit qui sépare la Grèce de l'Eubée.

feignent de se rembarquer, laissant le cheval en ex-voto près du rivage. Malgré les avertissements prophétiques de *Laocoon*, les Troyens l'introduisent dans la ville. Les Grecs en descendent la nuit, ouvrent les portes à leurs troupes; la ville est prise et incendiée. Priam est massacré avec la plupart de ses fils; Andromaque devient l'esclave du fils d'Achille. *Énée*, fils d'*Anchise*, et *Anténor* parviennent à s'échapper et gagnent l'Italie, où ils fondent l'un *Laurente*, l'autre *Padoue*.

A leur retour, les Grecs sont accablés de maux. Ajax, fils d'Oïlée, est foudroyé sur un rocher. Ménélas, qui a repris Hélène, erre huit ans avant de rentrer à Sparte. Agamemnon, revenu à Mycènes, est massacré par Clytemnestre et son amant *Égisthe*. Son fils *Oreste*, devenu grand, venge sur les deux coupables le meurtre de son père; poursuivi à son tour par les Érinnyes pour avoir tué sa mère, il ne retrouve le repos qu'après avoir été acquitté, avec le secours d'Athèna, par le tribunal de l'Aréopage. Enfin Ulysse a grand'peine à échapper à tous les dangers qu'il rencontre sur sa route. Lorsqu'il rentre à Ithaque, il doit lutter contre les prétendants qui, le croyant mort, pressaient sa femme, la fidèle *Pénélope*, de choisir parmi eux un nouveau mari et qui, installés dans sa maison, mettaient ses biens au pillage. Aidé de son fils *Télémaque* et du porcher *Eumée*, Ulysse réussit à châtier les prétendants et à reprendre sa place auprès de Pénélope.

CHAPITRE III

LES PRATIQUES RELIGIEUSES ET LES FÊTES

I. Le sanctuaire.

Le temple (ναός) est essentiellement la maison du dieu. Il peut être de faibles dimensions, puisqu'il n'a d'autre rôle que de contenir la statue du dieu et les objets précieux qui lui appartiennent. Les fidèles n'y pénètrent pas ; les cérémonies du culte ont lieu près de l'autel, dressé en plein air devant le temple.

Le temple s'élève dans une enceinte (τέμενος) fermée de murs, où l'on accède par des portes monumentales (πρόπυλον). Le téménos renferme, outre le temple et l'autel, d'autres temples, des chapelles (θησαυρός, οἶκος) élevées par des particuliers ou des cités pour contenir les offrandes faites au dieu, de nombreux ex-voto, en particulier des statues.

Les présents offerts au dieu lui constituent une fortune. Il possède des maisons, des domaines. Il a à sa disposition certaines récoltes : Athèna reçoit l'huile des oliviers sacrés ; Déméter, la dîme de l'orge et du blé. Il touche divers revenus : Athèna reçoit un dixième des amendes infligées par les tribunaux athéniens. Les capitaux du dieu ne sont pas improductifs ; les sanctuaires prêtent de l'argent aux villes et aux particuliers ; ils ont été les premières banques de la Grèce.

II. Les prêtres.

Le culte public est célébré sous la présidence des magistrats de la cité ; ils sont aidés par les prêtres. Ceux-ci ne forment pas un clergé, au sens moderne du mot ; ils ne

vivent pas isolés des autres citoyens; ils n'ont pas à enseigner le dogme ou à prêcher la morale. Ils ont un rôle tout formaliste : accomplir les cérémonies prescrites selon les traditions et les rites. Les conditions d'éligibilité et de nomination des prêtres sont très variables. Certains sacerdoces sont la propriété de familles déterminées. D'autres prêtres sont soit tirés au sort, soit élus; quelquefois même la prêtrise est achetée à prix d'argent.

III. Les prières et les sacrifices.

La religion grecque ne comporte pas de dogmes, elle n'est qu'un ensemble de pratiques. Si le fidèle accomplit strictement les rites, s'il prononce exactement les paroles nécessaires, il contraint, pour ainsi dire, le dieu à lui accorder ce qu'il demande.

Avant de prier, on se purifie en se versant de l'eau sur les mains et plutôt de l'eau de mer ou de l'eau salée. On prie debout, la tête découverte, les mains levées quand on s'adresse aux dieux du ciel et baissées quand on s'adresse aux dieux infernaux. La prière est une formule que l'on doit répéter sans en changer un mot, sans en modifier le rythme; elle est souvent si antique que le sens en est perdu. Il faut désigner nommément le dieu à qui l'on s'adresse, et, dans la crainte de ne pas se servir de l'appellation convenable, on emploie des formules vagues : on prie les dieux « quels qu'ils soient et de quelque nom qu'ils aiment à être nommés » (οἵτινές τε καὶ ὁπόθεν χαίρουσι ὀνομαζόμενοι).

On apporte aux dieux des offrandes, des fruits, des gâteaux; on verse sur l'autel des libations de vin, de miel, de lait, d'huile; on y fait brûler des parfums. Les dieux se réjouissent surtout des sacrifices sanglants d'animaux. Pour chaque dieu, il faut connaître l'espèce préférée, l'âge, le sexe, la couleur de la robe : ainsi le porc est sacrifié à Déméter, mais ne doit pas être offert à Aphrodite. Le sacrifice le plus solennel est l'*hécatombe* (ἑκατόμϐη), où l'on offre cent bœufs. Après avoir égorgé la victime, on en examine les entrailles pour savoir si le

sacrifice est agréé par les dieux ; on brûle certaines parties sur l'autel, et on partage le reste entre les fidèles et les prêtres qui s'en nourrissent : les rituels spécifient à quelle part chacun a droit et qui doit toucher le prix de la peau. Les fidèles qui sont trop pauvres pour sacrifier des animaux se contentent de simulacres, de victimes modelées en pâte ou en argile. En Béotie, on offre à Héraklès des pommes au lieu de moutons en jouant sur le mot μῆλα, qui a les deux significations. A l'origine, on offrait des sacrifices humains, et l'usage s'en est maintenu, à titre exceptionnel, même à l'époque classique : avant la bataille de Salamine, on immole aux dieux des prisonniers perses. D'ordinaire on remplace la victime soit par un criminel, soit même par un animal : à *Ténédos*, on sacrifie à Dionysos un veau qu'on élève et qu'on habille comme un jeune garçon.

IV. Les processions.

Le type de la procession (πομπή) est celle des Grandes Panathénées.

Les Grandes Panathénées (παναθήναια) se célèbrent à Athènes en l'honneur d'Athèna, tous les quatre ans, au mois d'Hékatombéon. La fête dure six jours. Elle débute par des exécutions musicales à l'Odéon. Puis viennent les concours gymniques, course, lutte, pugilat au Stade, course aux flambeaux (λαμπαδηδρομία), course de chevaux et de chars à l'Hippodrome, régates des trières au Pirée. Les vainqueurs reçoivent une couronne d'olivier et une amphore d'huile faite avec les fruits des oliviers sacrés.

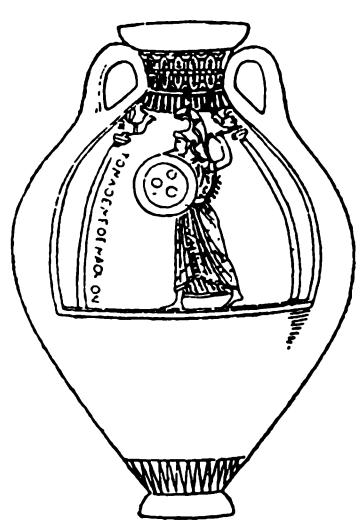


Fig. 58.

Amphore panathénaïque.

Ces amphores contenaient l'huile donnée aux vainqueurs.

Le dernier jour a lieu la procession, qui part du Céra-

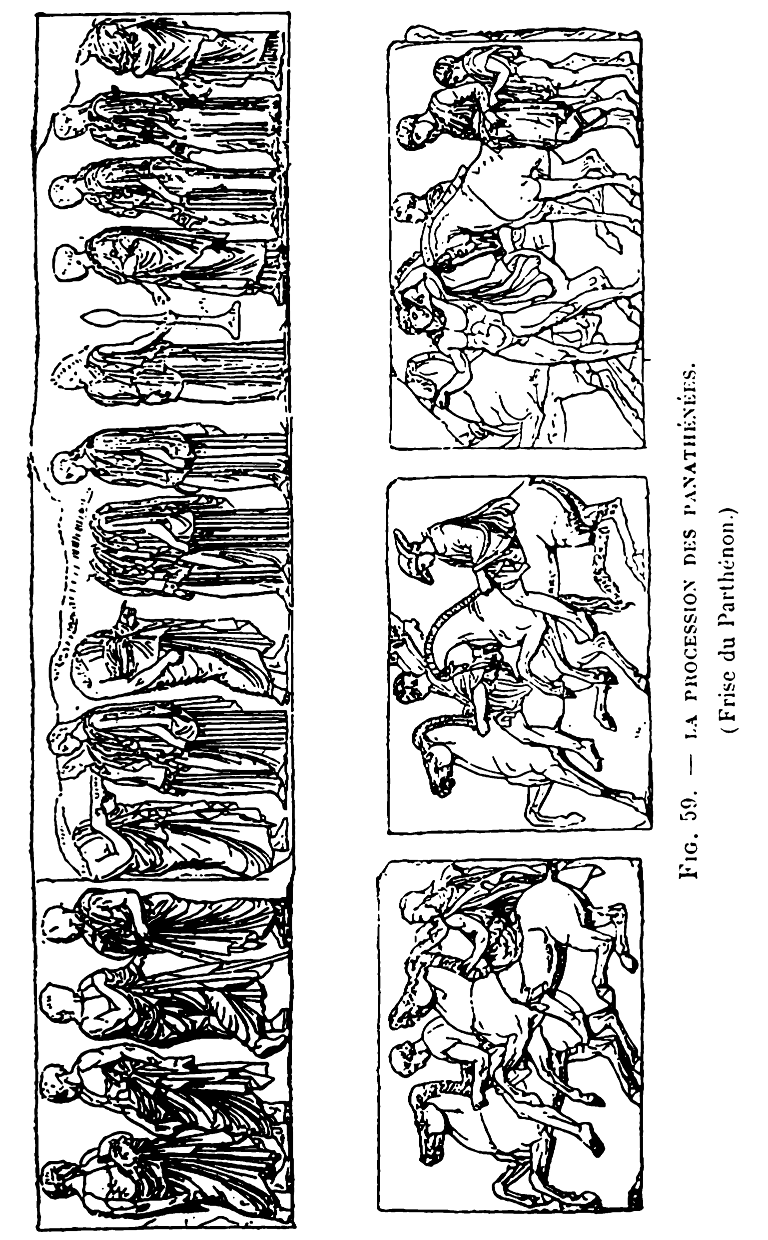


FIG. 59. — LA PROCESSION DES PANATHÉNÉES.
(Frise du Parthénon.)

mique et traverse toute la ville. Elle porte à l'Acropole le

voile tissé et brodé par les jeunes Athéniennes, et dont on revêt l'antique statue en bois d'Athèna. Toute la cité prend part au cortège : en tête, les magistrats et les prêtres, les sacrificateurs menant les bœufs, puis viennent les vieillards portant des branches d'olivier; les jeunes filles qui accompagnent le voile et portent dans des corbeilles les gâteaux d'offrande (κανηφόροι), les citoyens et leur famille, les métèques tenant de petits vaisseaux qui rappellent leur origine étrangère (σκαφηφόροι), leurs femmes portant des vases remplis d'eau, leurs filles avec des pliants (διφροφόροι) ou des parasols (σκιαδηφόροι) pour les femmes athéniennes, les députations des *clérouchies* et des villes alliées. La marche est fermée par la cavalerie athénienne en tenue de voyage. La procession des Grandes Panathénées est représentée dans la frise qui orne le mur de la *cella* du Parthénon.

V. Les représentations dramatiques.

Le théâtre grec est né de la religion. A Athènes, en particulier, les représentations dramatiques sont une des formes du culte public, un hommage rendu par la cité à Dionysos.

Les représentations ont lieu seulement aux fêtes de Dionysos, aux Lénéennes (Λήναια) ou fêtes du pressoir, aux petites Dionysies ou Dionysies rustiques (τὰ Διονύσια τὰ μικρά ou τὰ κατ' ἀγρούς), aux grandes Dionysies ou Dionysies urbaines (τὰ Διονύσια τὰ μέγαλα ou τὰ ἐν ἄστει). Le théâtre est une dépendance du sanctuaire, l'autel du dieu (θυμέλη) s'y dresse. La représentation est une cérémonie religieuse officielle : elle est présidée par le prêtre de Dionysos, qui siège au premier rang; toute la cité doit y prendre part : les frais sont couverts par une liturgie, χορηγία, imposée aux riches, et l'État a créé un fonds spécial, le *théorikon*, pour payer aux pauvres l'indemnité qui leur permettra d'assister à la fête.

Les représentations dramatiques donnent lieu à un concours entre les poètes. Au ve siècle, l'archonte choisit

parmi les concurrents les trois poètes dont les ouvrages lui paraissent le plus dignes d'être joués, et il leur « donne un chœur » (χόρον δίδοναι), c'est-à-dire l'autorisation de faire monter leur pièce aux frais d'un chorège (χορηγὸς). Chaque poète présente au concours une *tétralogie*. Vers le milieu du ve siècle, on introduit la comédie dans le concours, on n'exige plus de tétralogie ; enfin on peut donner un chœur à plus de trois concurrents. Le prix était d'abord décerné par le peuple tout entier, plus tard par un jury tiré au sort ; il est attribué à la fois au poète et au chorège.

Les vainqueurs consacrent d'ordinaire à Dionysos le trépied qu'ils ont reçu comme prix ; les *monuments choragiques*, comme celui de Lysicrate (p. 22), s'alignent le long de la *rue des Trépieds*.

Le théâtre est en plein air. Les acteurs et le chœur se tiennent dans une enceinte circulaire, l'orchestre (ὀρχήστρα);



FIG. 60. — THÉATRE D'ÉPIDAURE.

en arrière se dresse une tente, σκηνή, qui sert de coulisses, et tout autour s'étagent des gradins en bois où prennent place les spectateurs. L'installation est temporaire, et les constructions sont si légères qu'elles risquent de s'écrouler. Aussi cherche-t-on à perfectionner l'aménagement en appuyant les gradins sur les pentes de l'Acropole. C'est

seulement au IVe siècle, sous l'administration de Lycurgue, que l'on construit le théâtre en pierre. Il garde les anciennes dispositions : au centre, l'*orchestre* circulaire ; d'un côté, les gradins, avec les sièges de marbre dont les meilleurs sont réservés aux prêtres et aux magistrats ; de l'autre, le bâtiment de la *skénè*, dont la façade (προσκήνιον), décorée d'un portique, fait office de décor. De chaque côté se dressent des échafaudages prismatiques, montés sur pivot, dont chaque face porte un décor différent. Des machines permettent de faire apparaître les dieux dans les airs.

Le chorège est chargé de recruter les acteurs (ὑποκριταί) et les choreutes (χορευταί), de surveiller les répétitions. Les acteurs sont tous des hommes. Ils portent des chaussures élevées, le cothurne, sont





Fig. 61.

MASQUES TRAGIQUE ET COMIQUE.



Fig. 62.

ACTEUR TRAGIQUE.
Statuette d'ivoire.

vêtus d'habits riches et amples, portent un masque qui agrandit le visage et enfle la voix, mais rend impossibles les jeux de physionomie. Ils cherchent à se rendre plus grands que nature en raison des dimensions du théâtre et aussi pour donner au drame plus de majesté.

VI. Les jeux.

A côté des fêtes particulières à telle ou telle cité, il y a des fêtes panhelléniques qui réunissent tous les Grecs

dans les grands sanctuaires. Elles sont caractérisées surtout par les jeux, par les grands concours gymniques. Les plus célèbres sont : les *jeux Olympiques* (Ὀλύμπια), célébrés à *Olympie* en l'honneur de *Zeus;* les *jeux Pythiques* (Πύθια) à *Delphes*, en l'honneur d'*Apollon;* les *jeux Néméens* (Νέμεια) à *Némée*, en l'honneur de *Zeus;* les *jeux Isthmiques* (Ἴσθμια), près de *Corinthe*, en l'honneur de *Poseidon.*

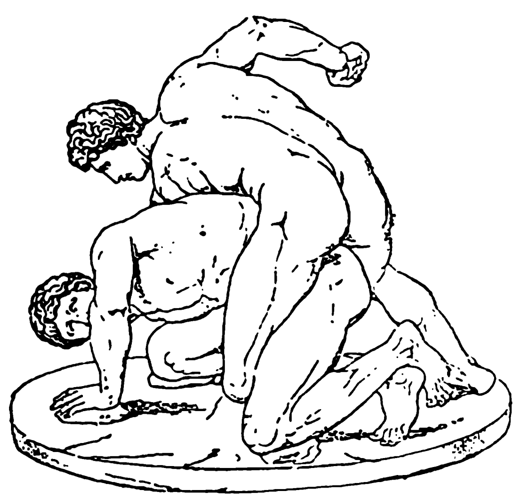


Fig. 63. — LUTTEURS.
(*Musée des Uffizi, Florence.*)

Les jeux Olympiques reviennent tous les quatre ans. Des ambassadeurs sacrés (θεωροί, σπονδοφόροι) sont chargés d'annoncer la prochaine célébration de la fête et de proclamer la trêve sacrée (ἐκεχειρία) : durant les jeux, toutes les hostilités sont suspendues, ceux qui se rendent à Olympie sont inviolables, et c'est un sacrilège particulière-

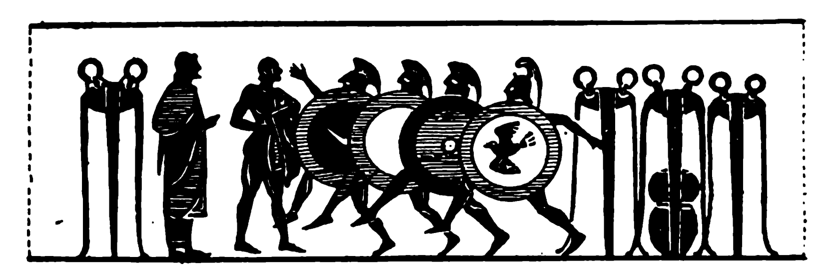


Fig. 64. — COURSE EN ARMES.
(*D'après une peinture de vase.*)

ment grave que d'entrer en armes en Élide. Les concurrents arrivent à l'avance et s'exercent, pendant dix mois,

dans le gymnase d'Élis, sous la surveillance des *hellanodices* (ἑλλανοδίκης). Ils doivent être de naissance libre et de nationalité grecque.

Les jeux sont présidés par les hellanodices, qui ont la police du concours et infligent des amendes à ceux qui contreviennent aux règlements. Le produit de ces amendes sert à élever des statues en bronze de Zeus dans le sanctuaire. Les exercices sont nombreux et variés. Dans le stade, ont lieu la course à pied, simple (δρόμος) ou double (δόλιχος), la course en armes (ὁπλιτοδρομία), la lutte à main plate (πάλη), le pugilat (πύγμη); le pancrace (παγκράτιον), qui unit la lutte et le pugilat; le pentathle (πεντάθλον), qui groupe cinq exercices, saut, course, lutte, lancement du disque, pugilat. A l'hippodrome ont lieu les courses de chars à quatre ou à deux chevaux, de chars attelés de mules (ἀπήνη), de chevaux montés (κέλης).



Fig. 65. — COCHER.
(*Musée de Delphes.*)

Le vainqueur (ὀλυμπιονίκης) est désigné par les *hellanodices* et proclamé par le héraut. Il reçoit en prix une simple couronne, faite des branches d'un olivier sauvage consacré au dieu (ἐλαία καλλιστέφανος). Sa gloire est immense : on lui élève des statues, on le reçoit en triomphe dans sa ville natale, on exécute en son honneur un chant de victoire (ἐπινίκιον), composé par les plus illustres poètes lyriques, Simonide ou Pindare.

Les jeux Olympiques étaient une grande manifestation de la nationalité et de la race grecque. Tous ceux qui rêvaient une gloire universelle cherchaient à se faire remarquer à Olympie. Les artistes y exposaient leurs

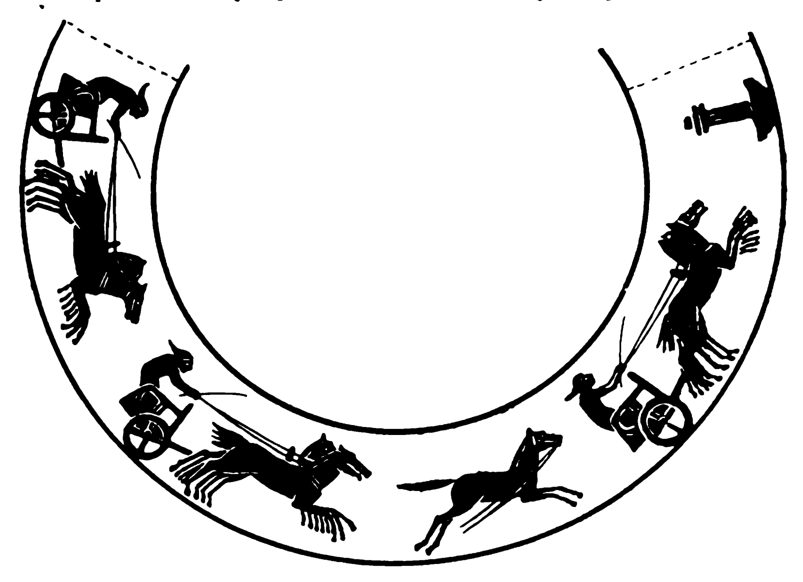


FIG. 66. — COURSE DE CHARS.
(*D'après une peinture de vase.*)

œuvres; les sophistes *Hippias*, *Gorgias*, y faisaient des conférences; les orateurs *Lysias*, *Isocrate*, y prononçaient des discours; *Hérodote*, dit-on, avait enthousiasmé la foule en lui lisant des fragments de son Histoire.

CHAPITRE IV

LES GRANDS SANCTUAIRES

Les grands dieux, communs à tous les Grecs, sont particulièrement honorés dans de grands sanctuaires panhelléniques.

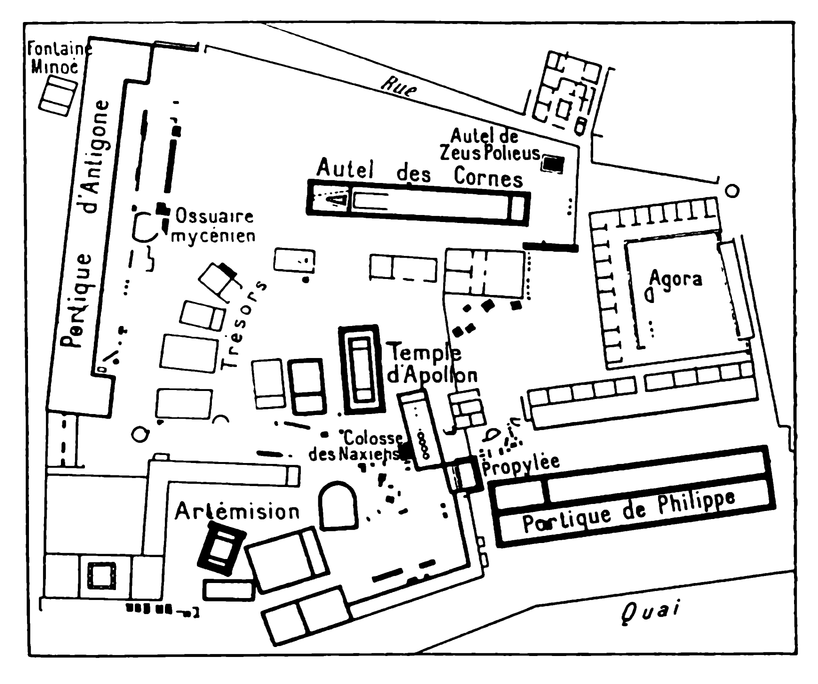


Fig. 67. — le sanctuaire d'Apollon a Délos.

Délos célèbre le culte d'*Apollon,* auquel se joignent *Léto* et *Artémis.* Le sanctuaire est fréquenté surtout par les Ioniens des îles et d'Asie. Dès le VIIe siècle, les jeux y

attirent une foule nombreuse. Lorsque, après les guerres médiques, s'organise la confédération maritime contre les Perses, Délos est tout naturellement le lieu de réunion des alliés, et c'est à Apollon délien qu'on confie le trésor fédéral. Mais Athènes transforme la confédération en empire et transporte le trésor sur l'Acropole ; elle met la main sur l'administration du sanctuaire délien et impose ses volontés à la cité soi-disant indépendante. Ce sont les Athéniens qui, tous les quatre ans, célèbrent les fêtes (Δήλια) et envoient une ambassade offrir à Apollon les vœux et les présents de la cité athénienne[1]. C'est seulement avec la conquête macédonienne que Délos recouvre sa liberté, en 315. Elle redevient le centre religieux de la confédération des Insulaires (κοινὸν τῶν Νησιώτων) et s'enrichit des offrandes envoyées tant par les particuliers que par les souverains hellénistiques. Les inscriptions[2] permettent de suivre d'année en année l'administration du sanctuaire, confiée à quatre *hiéropes* (ἱεροποιοί) annuels. Délos est rendue à Athènes par les Romains en 166, ses habitants chassés et remplacés par des colons athéniens. A côté du sanctuaire grandit la ville qui, érigée en port franc, sera, jusqu'à la fin du premier siècle, la plus grande place de commerce de la Méditerranée.

Delphes[3] doit sa célébrité à son oracle. Le sanctuaire primitif était voué à la terre et aux eaux souterraines, que symbolisait le serpent *Python*. Le culte d'*Apollon*, importé de *Crète*, remplaça les cultes primitifs : Apollon, disait-on, avait tué de ses flèches le serpent Python. Le nouveau dieu, comme l'ancien, rendit des oracles ; il avait comme intermédiaire une femme, la ***Pythie***, qui s'installait sur

[1] Pendant les fêtes, il n'y a pas d'exécution capitale à Athènes : c'est ainsi qu'on attend le retour des théores de Délos pour faire boire la ciguë à Socrate.

[2] Les fouilles de Délos ont été exécutées, à partir de 1873, par l'École française d'Athènes.

[3] Le sanctuaire de Delphes a été complètement dégagé par les fouilles exécutées de 1892 à 1903 par l'École française d'Athènes, sous la direction de M. Homolle.

un trépied, au-dessus d'une crevasse du sol, au centre du

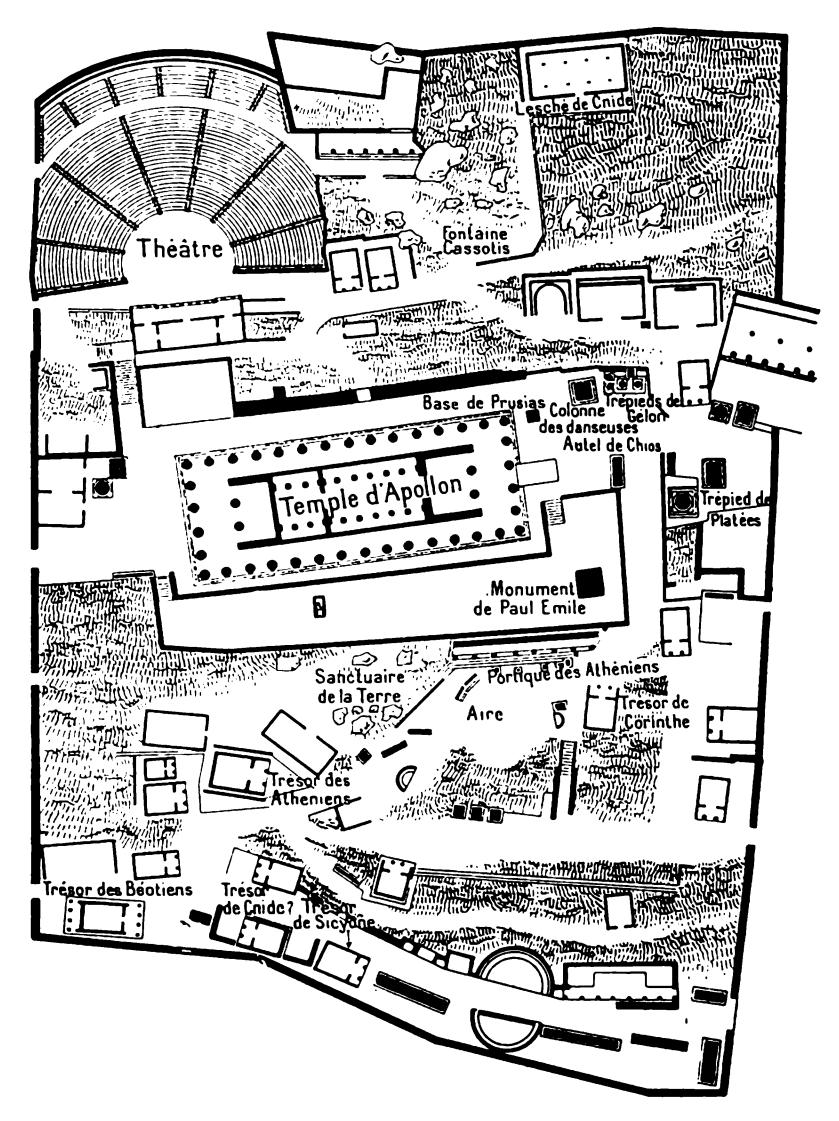


Fig. 68. — LE SANCTUAIRE D'APOLLON A DELPHES.

temple d'Apollon. A l'origine, la consultation du dieu n'avait lieu qu'une fois par an; dans la suite, elle fut jour-

nalière, et on dut même avoir trois pythies. Les consultants, après avoir offert un sacrifice, adressaient leurs questions de vive voix ou par écrit. La pythie, sous l'influence des vapeurs qui s'exhalaient du sol, tombait en extase et prononçait des paroles incohérentes, qui étaient recueillies, rédigées et interprétées par les prêtres. La renommée de Delphes avait dépassé les limites du monde grec : les rois de *Lydie, Gygès* et *Crésus;* le roi d'*Égypte, Amasis,* envoyaient consulter l'oracle. *Rome* aurait fait de même dès l'époque royale. Le sanctuaire était le centre d'une confédération religieuse ou amphictyonie, qui groupait douze peuples de la Grèce centrale. Leurs envoyés, les *hiéromnémons* (ἱερομνήμων), tenaient deux séances par an : l'une au sanctuaire de *Déméter* aux *Thermopyles,* l'autre à *Delphes.* Ils avaient la charge de surveiller le sanctuaire, d'organiser tous les quatre ans les jeux Pythiques et, avec le concours des magistrats de Delphes, de gérer la fortune du dieu.

Olympie est célèbre surtout par les jeux (p. 159-162). L'enceinte sacrée, l'*Altis,* contenait plusieurs temples. Le plus important est celui de *Zeus,* dans lequel se dressait la statue colossale du dieu, faite d'or et d'ivoire, œuvre de *Phidias.* Le temple d'*Héra,* l'un des plus anciens de la Grèce, renfermait une statue d'*Hermès,* œuvre de *Praxitèle,* qui a été retrouvée de nos jours[1]. Le sanctuaire est le centre de la confédération des villes de l'Élide, dont *Élis* est la capitale à partir de 572.

Épidaure est le plus connu des sanctuaires d'*Asklépios.* De toutes parts les malades s'y rendaient pour obtenir la guérison miraculeuse de leurs maux. Ils passaient la nuit dans un dortoir (ἐγκοιμητήριον) et attendaient que le dieu leur apparût en songe et leur formulât les prescriptions utiles; au réveil, ils racontaient leurs rêves aux prêtres chargés de les interpréter. Les malades guéris faisaient graver le récit du miracle sur des stèles exposées dans le

[1] Les fouilles d'Olympie ont été exécutées de 1875 à 1881, aux frais du gouvernement allemand.

sanctuaire. Les guérisons obtenues à Épidaure ont un caractère miraculeux ; c'est seulement à l'époque impériale que les prêtres prescrivent des traitements médicaux pour aider l'action du dieu.

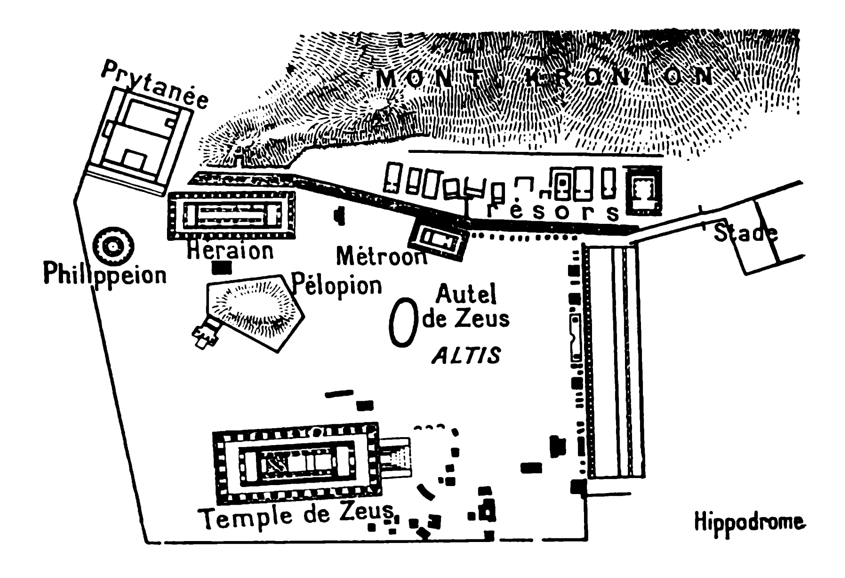


FIG. 69. — LE SANCTUAIRE DE ZEUS A OLYMPIE.

Éleusis, le grand sanctuaire de l'Attique, est consacré à *Déméter*. Les fêtes de la déesse avaient lieu deux fois par an ; les plus importantes étaient les *grandes Éleusinies* (Ἐλευσίνια), en automne, qui duraient dix jours et pendant lesquelles les fidèles se faisaient initier aux mystères. Le secret imposé aux initiés a été assez bien gardé pour que nous ignorions la nature réelle des cérémonies. Après des rites de purification, bain, retraite et jeûne, l'initiation avait lieu dans une grande salle entièrement fermée, pour qu'aucun regard indiscret ne pût y pénétrer, le *Télestérion*, τελεστήριον. Là on mettait en action, en un drame sacré, la légende de Déméter ; on révélait aux initiés les secrets du monde souterrain et le voyage de l'âme aux Enfers, on leur dévoilait les objets sacrés (ἱερά). La céré-

monie était présidée par le *hiérophante* (ἱεροφάντης), révélateur des choses sacrées, et par le *porte-torche* (δᾳδοῦχος). L'un et l'autre devaient être pris dans deux vieilles familles d'Éleusis, les *Eumolpides* et les *Kéryces*. Les mystères attiraient à Éleusis une foule de fidèles ; ils ne prirent fin que sur la défense de *Théodose II*.

SIXIÈME PARTIE

LA VIE PUBLIQUE

CHAPITRE PREMIER

LES INSTITUTIONS POLITIQUES ET SOCIALES DE SPARTE

I. Histoire des institutions spartiates.

Les institutions de Sparte étaient attribuées à *Lycurgue;* mais l'histoire traditionnelle de Lycurgue n'a aucune valeur historique, et nous ignorons tout de ce personnage. Ces institutions devaient être aussi anciennes que la cité elle-même, puisqu'elles dérivaient de l'état de choses créé par la conquête dorienne. Installés, ou plutôt campés au milieu de populations numériquement supérieures, les Spartiates, minorité privilégiée, devaient maintenir leur prépondérance par la force. Sparte devait être une cité militaire et aristocratique.

Elle le resta toujours, et sa constitution passa pour être immuable. Depuis la création des *éphores* (milieu du VIIIe siècle), aucune modification importante n'a été introduite dans le gouvernement de la cité. Et même, lorsqu'au IIIe siècle un parti démocratique tente, avec les rois *Agis IV* et *Cléomène III*, de réorganiser Sparte alors en décadence, il prétend revenir aux antiques traditions et aux lois oubliées de Lycurgue.

II. La société.

La société spartiate est fondée sur l'inégalité des personnes. Les habitants de la Laconie sont divisés en trois classes : Spartiates, Périèques et Hilotes.

A. Les Spartiates.

Les Spartiates sont les descendants des conquérants. Seuls ils peuvent jouir de tous les droits de citoyen et prendre part au gouvernement. On les appelle les *Égaux*, ὅμοιοι.

Le Spartiate doit tout son temps et toute son activité à l'État. Il n'a d'autre occupation que de se préparer à la guerre ou de s'occuper des affaires publiques. Il lui est interdit d'exercer un métier, de faire le commerce. Il ne peut même pas s'adonner à l'agriculture. Les Spartiates possèdent les meilleures terres qui entourent la ville et la majeure partie de celles de Messénie ; chaque lot de terre (κλῆρος), qui appartient moins à l'individu qu'à la famille, est inaliénable : le Spartiate ne peut ni le vendre, ni en disposer par testament ; c'est seulement au début du IVe siècle qu'on autorise les donations entre vifs ou testamentaires (*loi d'Epitadeus*). Le domaine du Spartiate est cultivé par les hilotes, qui payent à leur maître une redevance.

Si le Spartiate perd ses droits politiques, soit par pauvreté[1], soit pour avoir manqué à quelque loi, il tombe dans la classe des *Inférieurs*, ὑπομείονες. Les obligations du Spartiate sont si nombreuses, que les déchéances sont fréquentes et que la classe des Inférieurs s'accroît rapidement. Les citoyens spartiates, que l'on supposait avoir été 9000 au temps de Lycurgue, étaient 5000 environ au VIe siècle et ne sont plus que 2000 au IVe. Sparte souffre

[1] Le Spartiate qui ne peut fournir sa quote-part aux repas publics, est exclu de ces repas et, par suite, du corps des citoyens. Voir συσσίτια.

du manque d'hommes (ὀλιγανθρωπία) plus qu'aucune cité de la Grèce.

B. **Les Périèques,** περίοικοι.

Les Périèques sont les anciens habitants du pays. Soumis par les Spartiates, ils forment une classe libre, mais sujette. Ils sont enrôlés dans l'armée spartiate et payent l'impôt, mais ils n'ont pas de droits politiques. Ils cultivent les terres qu'on leur a laissées dans les régions les moins favorisées, surtout dans les contrées montagneuses qui dominent la plaine de l'Eurotas et dans l'île de Cythère. Ils ont le monopole de l'industrie et du commerce, et par là peuvent s'enrichir. Lycurgue avait voulu, disait-on, rendre difficiles les transactions commerciales en adoptant une lourde monnaie de fer; en réalité, la richesse mobilière s'est développée à Sparte non seulement chez les Périèques, mais même chez les citoyens,

C. **Les Hilotes,** εἵλωτες.

Les Hilotes sont des serfs attachés à la glèbe. Ils habitent, eux et leur famille, sur le domaine, qui appartient à un Spartiate et qu'ils doivent cultiver de père en fils. Ils ne peuvent ni l'abandonner, ni en être expulsés; ils payent au propriétaire une redevance annuelle, dont le taux, fixé une fois pour toutes, ne peut être augmenté. Aussi l'hilote a-t-il une situation meilleure que celle de l'esclave : il peut, à force de travail, acquérir une certaine aisance; il a une famille, un domicile propre. Il est admis dans l'armée et le sera de plus en plus à mesure que le nombre des citoyens diminue. Il peut parfois être affranchi et entre alors dans la classe des *Néodamodes*, νεοδαμώδης.

Mais l'hilote ne fait pas partie de la cité et, par suite, n'est pas protégé par les lois. Il peut être maltraité et même tué impunément. Parfois les hilotes, qui s'étaient distingués à la guerre et qui paraissaient ainsi dangereux par leur valeur même, disparaissaient mystérieusement. On racontait que les jeunes Spartiates parcouraient à certain moment la campagne et mettaient à mort tout

hilote rencontré dehors après le coucher du soleil : cette prétendue chasse aux hilotes (κρυπτεία) doit n'être qu'une manœuvre militaire défigurée par la légende ; mais celle-ci même montre le peu de cas que l'on faisait de la vie des hilotes et la crainte qu'ils inspiraient aux Spartiates. Beaucoup plus nombreux que leurs maîtres, ils n'étaient tenus sous le joug que par la terreur, et si parfois eux-mêmes vinrent au secours de Sparte menacée, souvent ils inquiétèrent par leurs révoltes la cité qu'ils haïssaient profondément.

III. Le gouvernement spartiate.

A. **Les rois.**

A la tête de la cité sont deux rois, pris l'un dans la famille des *Agides*, l'autre dans celle des *Euripontides*, qui, toutes deux, prétendaient descendre d'Héraklès. La royauté passe au fils né le premier durant le règne de son père, ou, à défaut, au plus proche parent dans la ligne masculine. Comme dans les autres cités, les rois réunissaient primitivement tous les pouvoirs, religieux, militaire, judiciaire. A l'époque classique, ils jouissent encore de grands honneurs, mais n'ont plus aucune autorité réelle. Ils doivent, une fois par mois, prêter serment d'obéir aux lois. Ils sont réduits à des fonctions religieuses : ils président au culte de la cité et jugent certaines causes privées, où intervient le vieux droit religieux de la famille. Ils commandent encore l'armée, mais sous la surveillance des éphores.

B. **Les éphores**, ἔφοροι.

Les vrais chefs du gouvernement sont les éphores. Ils sont élus annuellement, au nombre de cinq, par l'assemblée du peuple. Ils ont un pouvoir de surveillance générale sur toute la cité, sur les fonctionnaires qu'ils peuvent suspendre, sur les rois qu'ils peuvent mettre en accusation. A la guerre, deux éphores accompagnent et surveillent le

roi [1]. Les décisions des éphores peuvent même modifier les vieilles lois, qui n'ont jamais été écrites : c'est un éphore, Épitadeus, qui a transformé la propriété en autorisant les donations et les testaments.

C. **Le sénat**, γερουσία.

L'assemblée dirigeante est le sénat, conseil de vingt-huit vieillards âgés d'au moins soixante ans et nommés à vie par l'assemblée du peuple. Les deux rois président le sénat, mais sans que leur voix ait plus de valeur que les autres. Le sénat donne son avis sur les questions importantes, propose les lois, juge les causes criminelles : les rois, mis en accusation par les éphores, sont traduits devant le sénat.

D. **L'assemblée du peuple**, ἀπελλά.

L'assemblée du peuple comprend tous les citoyens âgés de trente ans. Elle se réunit une fois par mois, à la nouvelle lune. Elle élit par acclamation les éphores et les membres du sénat. Elle vote, sans amendements, sans discussion, les propositions qui lui sont soumises par le sénat, en particulier les affaires de paix et de guerre : encore son vote peut-il être cassé par le sénat. En somme. l'assemblée abdique son pouvoir entre les mains de ceux qu'elle désigne, éphores et sénateurs, et n'a plus qu'un rôle consultatif ; le gouvernement de Sparte est essentiellement aristocratique.

[1] Les éphores correspondent secrètement au moyen de la *scytale*, σκυτάλη. C'est un bâton sur lequel on enroule une lanière, qui recevra l'écriture ; une fois la lanière déroulée, les lettres se trouvent mêlées et ne présentent plus aucun sens, et on ne pourra reconstituer le texte qu'en enroulant de nouveau la lanière sur un bâton exactement de même grosseur.

CHAPITRE II

LES INSTITUTIONS POLITIQUES ET SOCIALES D'ATHÈNES

I. Histoire des institutions athéniennes.

A l'origine, Athènes est gouvernée par un roi, qui est à la fois prêtre de la cité, juge et chef de guerre. L'autorité passe peu à peu du roi à l'aristocratie des *Eupatrides* (Εὐπάτριδαι). Le pouvoir royal est démembré : le roi ne garde que les attributions religieuses, le pouvoir militaire est confié au *polémarque* (πολέμαρχος), le pouvoir judiciaire à l'*archonte* (ἄρχων). Ces charges, d'abord viagères, deviennent décennales (752), puis annuelles (683) ; elles sont ouvertes à tous les eupatrides, même celle de roi, qui d'abord avait été réservée aux membres de l'ancienne famille royale. Enfin, aux trois chefs ou *archontes* on ajoute les six *thesmothètes* (θεσμοθέται), chargés de recueillir et de conserver les décisions ayant force de loi (θέσμια). Les neuf archontes sortant de charge entrent dans le conseil de l'Aréopage (ἡ βουλὴ ἡ ἐξ Ἀρείου πάγου).

L'aristocratie, qui a renversé le pouvoir royal, abuse de sa victoire. Non seulement les Eupatrides détiennent seuls le gouvernement de la cité, mais ils tendent à accaparer tous les domaines, en prêtant de l'argent aux petits propriétaires et en saisissant comme gages la terre et la personne de leurs débiteurs insolvables. Le peuple réclame des réformes politiques et sociales. C'est l'œuvre de ***Solon***, qui est appelé à l'archontat en 594 et qui est chargé de réorganiser Athènes comme réformateur de la constitution et législateur (τῆς πολιτείας διορθωτὴς καὶ νομοθέτης).

Solon libère les petits propriétaires endettés en abolissant les dettes : c'est la σεισαχθεία, c'est-à-dire l'action

de soulever un poids. Il crée une nouvelle division des citoyens d'après le revenu foncier. Dans la première classe (πενταχοσιομέδιμνοι), sont rangés tous ceux dont la récolte, en grains ou en liquide, s'élève à 500 mesures; dans la seconde (ἱππεῖς, chevaliers), ceux qui récoltent 300 mesures; dans la troisième (ζευγῖται), ceux qui récoltent 200 mesures; enfin tous les autres citoyens dans la quatrième (θῆτες). Cette division sert à répartir les charges et les droits des citoyens. Elle est la base du recrutement, le soldat devant s'équiper et s'entretenir à ses frais : la grosse infanterie des *hoplites* est recrutée dans les trois premieres classes, la cavalerie dans les deux premières ; les *thètes* ne servent que dans les troupes légères ou dans les équipages de la flotte. Les magistratures sont réservées aux trois premières classes[1] ; mais tous les citoyens peuvent siéger dans le tribunal de l'Héliée (ἡλιαία) et prennent part aux délibérations de l'assemblée du peuple (ἐκκλησία). Pour préparer et régulariser le travail de l'assemblée, Solon crée le *conseil probouleutique* (βουλὴ προβουλευτική), assemblée de 400 membres tirés au sort.

La réforme de Solon modifia peu au moment même l'organisation politique et sociale, puisque les Eupatrides sont en même temps les grands propriétaires et forment les premières classes. Mais les privilèges de naissance sont abolis, l'émancipation des classes inférieures est rendue possible pour l'avenir. Peu après Solon, on évalue le revenu non plus en nature, mais en argent, la drachme correspondant au médimne, et on fixe le cens non plus exclusivement d'après le revenu foncier, mais d'après le revenu total. Cette mesure est un nouvel avantage pour les citoyens, de plus en plus nombreux, qui s'enrichissent par le commerce et l'industrie.

La réforme de Solon est suivie d'une longue période d'agitation qui permet à un noble, ***Pisistrate***, de s'emparer du pouvoir et d'exercer la *tyrannie*. La tyrannie est

[1] C'est seulement en 457/6 que, pour la première fois, un *zeugite* arrive à l'archontat.

une forme de gouvernement à la fois monarchique et démocratique : monarchique, puisque le tyran a une autorité illimitée qu'il appuie sur une garde de mercenaires ; démocratique puisqu'il s'aide des classes inférieures pour s'emparer du pouvoir, qu'il frappe l'aristocratie, qu'il travaille au bien-être et à la prospérité du peuple. Avec Pisistrate commence la grandeur politique, économique et intellectuelle d'Athènes. Les fils de Pisistrate, *Hipparque* et *Hippias,* lui succèdent ; mais le premier est assassiné (514), le second renversé et chassé d'Athènes (510).

Le parti démocratique prend la direction des affaires, et son chef, ***Clisthène,*** complète l'œuvre de Solon. Afin de mélanger intimement tous les éléments de la population, il brise les anciens cadres et opère une refonte totale de la cité. La division clisthénienne repose sur le *dème* (δῆμος), circonscription territoriale où l'Athénien est inscrit d'après son domicile. Les dèmes sont groupés en 30 *trittyes* (τριττύς) ; les trittyes en 10 tribus (φυλή). Les trittyes sont attribuées 10 à la ville, 10 à la côte, 10 à l'intérieur du pays, et la tribu comprend une trittye de chaque catégorie : elle réunit ainsi des Athéniens différents d'origine, de fortune, de résidence ; l'unité morale d'Athènes est réalisée.

Clisthène met l'organisation politique en harmonie avec la division nouvelle. Il porte le nombre des membres du conseil à 500, 50 par tribu. Il place à la tête de l'armée les dix *stratèges* (στρατηγός), qui, élus par le peuple, vont peu à peu remplacer les archontes comme chefs du pouvoir exécutif. Il fait établir l'*ostracisme* (ὀστρακισμός) [1], vote par lequel le peuple frappe un citoyen d'exil pour dix ans ; ce n'est pas un châtiment, mais une mesure de précaution prise d'abord contre les partisans des tyrans, puis contre tout citoyen dont l'influence prédominante semble un danger pour le bon fonctionnement des institutions.

La crise des guerres médiques contribue à consolider le

[1] De ὄστρακον, tesson de terre cuite, sur lequel chaque votant inscrivait lui-même le nom du citoyen qu'il voulait bannir.

régime démocratique. La tyrannie a été discréditée par Hippias, qu'on a vu accompagner l'armée perse. Le parti aristocratique accepte les réformes et se tient sur le terrain légal de l'organisation clisthénienne. Tous les partis se



FIG. 70. — OSTRAKON PORTANT LE NOM DE THÉMISTOCLE.
Musée national d'Athènes.

sont unis pour lutter contre l'ennemi. La ruine d'Athènes et le pillage de l'Attique ont égalisé les fortunes. Enfin les *thètes*, qui servent sur la flotte, ont contribué à la victoire ; il est juste de les récompenser en leur assurant une part dans le gouvernement de la cité. L'évolution démocratique va s'achever avec les réformes d'***Éphialte*** et de ***Périclès***.

Éphialte s'attaque d'abord à l'Aréopage, corps aristocratique, qui exerce une surveillance générale sur les citoyens et les lois. L'Aréopage perd toutes ses attributions politiques et est réduit aux attributions judiciaires (462). Débarrassés de toute opposition, les démocrates veulent assurer à tous les citoyens la possibilité de participer aux affaires de la cité : pour cela ils font attribuer une indemnité, un salaire (μισθός) à tout citoyen qui accomplit un service public. Par là, les pauvres, qui restent légalement exclus des magistratures, ne sont pas éloignés du Conseil ou des tribunaux par la crainte de perdre leur gain journalier. Les premières indemnités établies furent celles des juges (μισθὸς ἡλιαστικός) et celles des bouleutes (μισθὸς

βουλευτικός). La démocratie est maîtresse d'Athènes; elle atteint son apogée avec le gouvernement de Périclès (444-432).

La guerre du Péloponnèse amène une ***réaction aristocratique.*** Les défaites, la ruine de l'empire maritime ont ébranlé le prestige de la démocratie. Les aristocrates, favorables à l'aristocratique Sparte; les riches, qui supportent les frais les plus lourds de la guerre, veulent reprendre la direction des affaires. Une première tentative a lieu après le désastre de Sicile, en 411. Le gouvernement est confié à un conseil de 400 membres, s'appuyant sur un corps de citoyens réduit à 5000. Ce premier essai est de courte durée; mais, après la prise d'Athènes, Sparte impose un gouvernement aristocratique. Le pouvoir appartient à trente citoyens, qui gouvernent en tyrans, font exécuter sans jugement leurs ennemis, frappent les riches et en particulier les métèques pour se procurer de l'argent. Les démocrates, sous la conduite de Thrasybule, réussissent à rentrer en Attique et à renverser les *Trente* (403).

La ***démocratie*** est rétablie. Le système des salaires est complété par l'indemnité pour l'assemblée (μισθὸς ἐκκλησιαστικὸς). La modération des démocrates fait accepter sans peine le régime restauré. Il n'y aura plus de modifications dans la constitution d'Athènes jusqu'à la guerre lamiaque (322). A l'époque macédonienne et romaine, le gouvernement athénien reste théoriquement ce qu'il était autrefois; mais les droits politiques sont réservés à une classe censitaire, et le corps des citoyens, plus ou moins nombreux suivant les périodes, est restreint à la classe aisée.

II. La société.

La population de l'Attique se divise en trois classes : les citoyens, les étrangers domiciliés ou métèques et les esclaves.

A. Les citoyens.

Les citoyens sont les seuls à jouir de tous les droits

civils et politiques. Est citoyen tout fils né d'un père Athénien et d'une mère Athénienne. Le nombre des citoyens a varié de 20 à 30000 environ. Ce chiffre paraissait aux anciens très élevé, surtout par comparaison avec les autres villes grecques. Les Athéniens accordaient très rarement le droit de cité : il fallait des cas exceptionnels, comme celui des Platéens après la ruine de leur ville, ou celui des esclaves qui avaient combattu aux îles Arginuses. Les concessions individuelles étaient plus rares encore ; à plusieurs reprises, on revisa la liste des citoyens pour en effacer ceux qui y étaient indument inscrits.

B. **Les métèques**, μέτοικοι.

Athènes se montre très accueillante vis-à-vis des étrangers ; ceux qui s'y fixent forment la classe des métèques. Le métèque ne fait pas partie de la cité ; aussi n'a-t-il pas les droits civils et politiques. Il ne peut pas contracter de mariage légal, ni devenir propriétaire foncier. Il est soumis à une taxe spéciale, le μετοίκιον. Il doit avoir un Athénien comme répondant et patron (προστάτης), sinon on peut lui intenter un procès (γραφὴ απροστασίου) et le réduire au rang d'esclave. Cependant il a dans Athènes une place officielle. Il prend sa part des charges publiques, il doit le service militaire, il assiste aux fêtes religieuses. Il peut, pour services rendus à l'État, être dispensé des obligations spéciales aux métèques et obtenir l'égalité des droits civils : il est dit alors ἰσοτελής. Les métèques s'occupent surtout d'industrie et de commerce. Ils sont très attachés à la démocratie qui les protège et les favorise. Leur situation personnelle leur permet souvent d'exercer une influence politique indirecte.

C. **Les esclaves**, δοῦλοι.

Les esclaves sont très nombreux à Athènes : à la fin du IVe siècle, on en compte environ 400000. L'esclave appartient à son maître en toute propriété, mais il doit à la douceur des mœurs athéniennes d'être mieux traité que partout ailleurs. Il est protégé par la loi contre son

maître même, qui ne peut le tuer et qui est mis en demeure de le vendre, s'il l'accable de mauvais traitements. Les aristocrates se plaignent qu'on ne puisse à première vue distinguer un esclave d'un homme libre.

L'esclave peut être affranchi. L'affranchi (ἀπελεύθερος) entre dans la classe des métèques et doit certains égards à son ancien maître, devenu son patron. S'il manque à cette obligation, il encourt une accusation d'abandon (γραφὴ ἀποστασίου) et peut être ramené à son ancienne condition servile.

III. L'assemblée du peuple (ἐκκλησία).

Les affaires de l'État sont dirigées souverainement par l'assemblée du peuple. En principe, tous les citoyens âgés de vingt ans, qui n'ont pas encouru la perte des droits politiques et civils (ἀτιμία), doivent assister à l'assemblée. Pour assurer la présence des citoyens pauvres, on paye au IVe siècle une indemnité à tout assistant. En fait, un grand nombre d'Athéniens est absent. L'assemblée comprend surtout les artisans et les marchands de la ville et du Pirée. Pour certaines décisions importantes, par exemple pour l'ostracisme ou la concession du droit de cité, la proposition devait réunir au moins six mille suffrages. Le plus souvent l'assemblée n'atteignait pas ce chiffre.

L'assemblée se réunit d'abord sur l'Agora, puis sur la Pnyx, spécialement aménagée à cet effet. Après la construction du théâtre de Dionysos, on adopta pour l'assemblée ce local plus spacieux et commode. Les assemblées ordinaires (νόμιμοι), quatre par *prytanie,* étaient convoquées par voie d'affiche. Les *prytanes* faisaient connaître à l'avance l'ordre du jour (πρόγραμμα) et, en cas d'urgence, y inscrivaient de nouvelles affaires avec l'approbation de la boulè. Les assemblées extraordinaires (σύγκλητοι) étaient convoquées, sur l'ordre des prytanes, au son de la trompette.

Le contrôle des citoyens est fait à l'entrée au moyen des registres des dèmes ; ceux qui arrivaient en retard n'avaient

pas droit au μισθός ἐκκλησιαστικός. L'assemblée est présidée au ve siècle par l'*épistate des prytanes,* au ive par les *proèdres* et leur *épistate.* La police est confiée à des archers scythes. La séance débute par une cérémonie lustrale (καθάρσιον) ; le héraut prononce une prière et des imprécations contre les traîtres. Puis, à moins de présages défavorables, le président ouvre la séance et fait lire les projets de loi renvoyés par le conseil (προβούλευμα) ; chacun d'eux est soumis à un vote préalable (προχειροτονία), qui décide s'il y a lieu de passer à la discussion. Tout citoyen peut demander la parole. Ceux qui se présentent sont classés par rang d'âge et successivement montent à la tribune, ayant sur la tête une couronne qui leur donne un caractère sacré et inviolable. Lorsque la discussion est close, le président met la proposition aux voix, et l'on vote à main levée (χειροτονία).



FIG. 71.

ARCHER SCYTHE.

(D'après une peinture de vase.)

Les pouvoirs de l'*ecclesia* sont définis par l'ordre du jour légal des séances ordinaires. A la première assemblée de chaque prytanie (ἐκκλησία κυρία), on approuve l'administration de tous les fonctionnaires (ἐπιχειροτονία), on s'occupe des approvisionnements, de la défense nationale, on reçoit les accusations de haute trahison (εἰσαγγελία). A la seconde, quiconque se présente en suppliant peut entretenir le peuple de toute affaire publique ou privée. Dans chacune des deux dernières, on traite trois affaires concernant la religion, trois concernant l'État, trois concernant la politique étrangère. On voit par là que l'assemblée étend sa compétence à toutes les questions de politique intérieure et extérieure.

Avec une assemblée toute-puissante, on pouvait craindre que les lois ne fussent votées à la légère et modifiées sans cesse. De là les précautions prises. Seuls les magistrats

ont en tout temps le droit d'initiative; le simple citoyen ne peut proposer une loi nouvelle qu'une fois par an, à la première assemblée de la première prytanie. La proposition est renvoyée à la *boulè*, qui l'étudie, la discute et l'accompagne d'un avis motivé. Le projet est porté à la connaissance de tous par voie d'affiche, et on en fait lecture à l'ouverture de chaque assemblée. Le vote n'a lieu qu'à la dernière assemblée de la prytanie. Le peuple décide si on doit prendre le projet en considération et, dans ce cas, le renvoie aux *nomothètes* (νομόθεται) ; ceux-ci, pris parmi les *héliastes*, forment un tribunal devant qui se plaide un véritable procès pour et contre la loi. Après la décision des nomothètes, la loi est enfin acceptée ; mais, durant un an, tout citoyen peut déposer contre l'auteur du projet une accusation d'illégalité (γραφὴ παρανόμων), qui suspend l'exécution de la loi et expose l'accusé à une sévère condamnation.

Toute cette procédure entrave le pouvoir législatif de l'assemblée. Dans la pratique, l'*ecclésia* sait recouvrer son indépendance. Par le droit d'amendement, tout citoyen peut modifier profondément le *probouleuma*, et les amendements sont votés séance tenante, sans recours à la *boulè*. L'*ecclésia* peut inviter la *boulè* à lui présenter un projet de loi et indiquer dans quel sens il doit être rédigé. Ce sont là des moyens détournés de reprendre le droit d'initiative, tout en respectant les formes constitutionnelles.

IV. Le conseil des Cinq Cents (ἡ βουλὴ ἡ τῶν πενταχοσίων).

La *boulè* est à la fois un conseil d'État et une commission exécutive. Elle prépare le travail de l'assemblée en étudiant les projets de loi. Elle expédie les affaires courantes et a la haute main sur l'administration et la politique.

Elle comprend 500 citoyens, âgés de plus de 30 ans, désignés pour un an par le sort, à raison de 50 par tribu.

Les bouleutes siègent tous les jours non fériés dans le bouleutérion et reçoivent une drachme d'indemnité journalière.

La *boulè* se divise en dix commissions, comprenant chacune les 50 bouleutes de la même tribu : cette commission porte le nom de *prytanie* (πρυτανεία), et ses membres celui de *prytanes* (πρύτανις). La prytanie est de service pendant une des dix fractions de l'année qu'on appelle aussi prytanies et qui comptent 35 ou 36 jours[1]. L'ordre dans lequel les tribus se succèdent à la prytanie est fixé par la loi et immuable. Les prytanes siegent en permanence et sont nourris aux frais de l'État dans la *Tholos*. Ils prennent les mesures urgentes, engagent les enquêtes, convoquent la *boulè* et l'*ecclésia*, préparent l'ordre du jour; ils peuvent requérir la force publique. Ils tirent au sort leur président, l'*épistate des prytanes* (ἐπιστάτης τῶν πρυτανέων), qui ne reste en fonctions qu'un jour et ne peut remplir deux fois cette charge. A l'épistate sont confiés les clefs du trésor public et le sceau de l'État.

L'épistate, entouré des prytanes, préside les séances de la *boulè* et de l'*ecclésia*. Au IVe siècle, on confie ce rôle à un autre collège : pour chaque séance, l'épistate tire au sort, parmi les neuf tribus autres que la sienne, les neuf *proèdres* (πρόεδροι), qui, avec leur *épistate* (ἐπιστάτης τῶν προέδρων), président la séance.

V. Les magistrats.

On distingue les magistratures par lesquelles le peuple délègue une part de sa souveraineté (ἀρχαί); les curatèles (ἐπιμέλειαι) qui s'appliquent à une mission particulière, définie par une loi spéciale; enfin les fonctions inférieures, confiées à des agents subalternes et salariés (ὑπηρέται).

Les magistrats athéniens sont dans une extrême dépendance vis-à-vis du peuple. Ils sont très nombreux, grou-

[1] 38 ou 39 dans les années à mois intercalaire. Voir le calendrier.

pés le plus souvent en collège de dix membres. Ils ne sont pas subordonnés les uns aux autres et, par suite, relèvent directement du peuple. D'autre part, ils sont renouvelés annuellement et ne sont pas rééligibles. Le renouvellement annuel rendait presque impossible tout esprit de suite dans la politique. Aussi avait-on décidé que les chefs militaires et par conséquent les stratèges seraient indéfiniment rééligibles. De plus, les magistrats avaient auprès d'eux des fonctionnaires permanents comme les greffiers (γραμματεῖς), qui connaissaient les lois, les formalités requises par chaque acte de la vie publique, qui représentaient les traditions politiques et administratives.

Les magistrats sont ou bien élus (χειροτονητοὶ, αἱρετοί), ou bien tirés au sort (κληρωτοί). Les citoyens procèdent aux élections en assemblée extraordinaire. Les *archontes* président dans le *Théseion* au tirage au sort. On place dans un vase des tablettes portant les noms de ceux qui posent leur candidature; dans un autre vase, des fèves blanches et noires. On puise à la fois dans les deux vases, et le candidat dont le nom sort en même temps qu'une fève blanche se trouve désigné. Le tirage au sort est un ancien procédé religieux, un moyen de consulter les dieux sur le choix des magistrats. Mais le sort aveugle peut amener au pouvoir les citoyens incapables ou malhonnêtes. Aussi les magistratures les plus importantes sont-elles réservées à l'élection. On combine parfois les deux modes de nomination, tirage au sort parmi des candidats élus, comme pour les archontes. On exige des candidats certaines conditions d'âge ou de fortune : il faut avoir au moins trente ans pour être magistrat, et les fonctionnaires des finances sont pris parmi les riches, pour que leur fortune serve de garantie à l'État. Tout magistrat, comme tout bouleute, est soumis à un examen préalable (δοκιμασία), qui porte sur les conditions d'éligibilité et sur l'honorabilité du candidat. Il n'y a, il est vrai, aucun contrôle de sa capacité ; mais les risques attachés à l'exercice d'une magistrature sont trop sérieux pour qu'on se présente à la légère.

Les Athéniens ont en effet organisé d'une façon effective la responsabilité des magistrats. Tout magistrat sortant de charge doit rendre ses comptes devant une commission spéciale, qui, après étude du dossier, le renvoie devant un tribunal d'héliastes. Tant que la procédure est en cours, le magistrat est frappé d'une sorte d'incapacité civile et politique : il ne peut obtenir de couronne d'or, ni être élu à une autre fonction, ni quitter l'Attique, ni disposer de sa fortune. Même pendant leur année d'exercice, les magistrats sont responsables. Ils n'ont d'autre pouvoir qu'une délégation provisoire et révocable, que le peuple doit renouveler à chaque prytanie. En tout temps un citoyen peut intenter contre un magistrat une action préjudicielle (προβολή), au cours de laquelle le magistrat est suspendu de ses fonctions. Pour éviter des attaques injustifiées, l'accusateur est passible d'une amende de mille drachmes et, en cas de non-payement, de l'atimie, s'il n'obtient pas au moins le cinquième des suffrages.

Les magistrats les plus respectés sont les *archontes*. Ils étaient tirés au sort parmi les candidats élus, à raison de dix par tribu. A leur sortie de charge, ils font partie de l'Aréopage. Jusqu'au milieu du ve siècle, ils ont été les chefs du gouvernement; ils ne conservent guère, dans la suite, que des fonctions religieuses et judiciaires. L'*archonte* (ἄρχων), appelé à l'époque impériale *archonte éponyme* parce que son nom sert à désigner l'année, règle le calendrier, préside les grandes Dionysies; il instruit les procès de succession et a la tutelle des veuves et des orphelins. L'*archonte roi* est le chef de la religion ; il surveille les Mystères, organise les Lénéennes, préside l'Aréopage et les Éphètes. L'*archonte polémarque* préside les cérémonies funèbres en l'honneur des citoyens tués à l'ennemi (ἐπιτάφια); il s'occupe de toute affaire relative aux métèques et instruit les procès où l'une des parties est un étranger. Les six *thesmothètes* président les tribunaux.

Les dix *stratèges* sont élus et indéfiniment rééligibles. A l'origine, ils commandent l'armée et dirigent tous les

services qui touchent à la guerre. Peu à peu ils élargissent leurs attributions et finissent par remplacer les archontes comme chefs du pouvoir exécutif.

A côté des magistrats, il faut faire une place aux *orateurs*, c'est-à-dire aux hommes d'État qui, en raison de leur éloquence et de leur autorité morale, sont les conseillers habituels du peuple et les directeurs de la politique athénienne. Chaque parti est représenté par un groupe d'orateurs qui, par la force des choses, se spécialisent et se partagent les attributions ; ils forment ainsi, en particulier au IVe siècle, une sorte de ministère qui garde le pouvoir aussi longtemps qu'à l'assemblée du peuple leurs avis obtiennent la majorité. Ainsi Lycurgue peut être considéré comme un ministre des finances et des travaux publics, Démosthène comme un ministre des affaires étrangères.

CHAPITRE III

LES FINANCES

L'organisation et la politique financière des cités grecques présente de l'une à l'autre de nombreuses ressemblances. Les dépenses sont dues surtout au culte de la cité, aux frais de guerre, aux frais d'administration, aux récompenses honorifiques. Les recettes proviennent des revenus du domaine public, des impôts indirects (douanes, péages, droit sur les ventes, etc.), des amendes et frais de justice. Les villes en cas de besoin contractent des emprunts, soit auprès des particuliers, soit dans les grands sanctuaires. Les citoyens prennent une part des charges de l'État, soit par des souscriptions extraordinaires, soit en assurant certains services publics. Nous prendrons comme exemple et étudierons spécialement les finances athéniennes.

A. **Les dépenses.**

Les dépenses du budget athénien sont nombreuses. Une des plus lourdes est le payement des indemnités (μισθοί) : deux, puis trois oboles à chaque héliaste, une drachme à chaque bouleute, trois oboles aux citoyens qui assistent à l'assemblée ; il faut ajouter le salaire des fonctionnaires inférieurs, des archers de la police. A l'époque de Périclès, 12000 citoyens environ reçoivent une indemnité ou un salaire de l'État. Une dépense analogue est celle du *théorikon* (θεωρικόν). Comme le théâtre était affermé à un entrepreneur qui percevait deux oboles par spectateur, l'État dut verser cette somme aux citoyens pauvres pour leur permettre d'assister aux représentations dramatiques. La charge devint plus lourde lorsqu'on étendit cette distribution à toutes les fêtes.

En temps de guerre, il faut entretenir l'armée et la flotte. La solde militaire date de Périclès : le fantassin touche par jour une drachme pour lui et une drachme pour le valet qui porte son équipement; les cavaliers, outre la solde, ont une indemnité permanente (κατάστασις).

Un autre chapitre du budget concerne les dépenses du culte, les fêtes, les sacrifices publics, la construction et l'entretien des temples. La construction du Parthénon a exigé annuellement une cinquantaine de talents. Les travaux sont surveillés par les ἐπίσταται τῶν δημοσίων ἔργων.

L'Etat a encore à payer les dépenses des ambassades, les récompenses décernées aux citoyens ou aux étrangers, l'entretien des orphelins dont le père est mort à la guerre, l'indemnité journalière versée aux invalides, etc.

B. **Les recettes.**

Les revenus fixes comprennent : 1° les fermages des biens de l'État et en particulier les mines : celles du Laurion, à l'époque de Thémistocle, rapportent 40 talents; — 2° les droits de 2 °/₀ sur les importations et les exportations, les droits de port (ἐλλιμένιον), la taxe des métèques. Les revenus variables comprennent les frais de justice, les amendes, la vente des biens confisqués; les confiscations servent souvent à équilibrer le budget et encouragent les dénonciateurs à faire la chasse aux riches.

En cas de guerre, on établit un impôt spécial sur le capital (εἰσφορά). Il fut levé pour la première fois en 428. En 378, on organise, en vue de l'*eisphora*, le système des *symmories* (συμμορία) : les citoyens sont partagés en groupes dont chacun possède une part équivalente de la fortune publique et doit payer la même somme. Après 362, on charge les citoyens les plus riches, groupés dans la première symmorie, de verser d'avance à l'État le montant total de l'*eisphora* (προεισφορά) et de se charger ensuite du recouvrement. L'*eisphora*, étant un impôt de guerre, est fixé par les *stratèges*.

Au vᵉ siècle, la principale ressource du budget athénien a été le tribut (φόρος) payé par les alliés. A l'origine, le

tribut, fixé, après entente avec Athènes, selon la richesse de chaque État, était levé par les hellénotames (ἑλληνοτάμιαι), et déposé dans le temple d'Apollon délien ; il se montait alors à 460 talents par an. Vers 460, le trésor est transporté de Délos à Athènes, confié à la garde des trésoriers d'Athéna, et ne dépend plus que du peuple athénien. L'empire est divisé en cinq districts, régis par les ταχταί. Les alliés versent le tribut aux hellénotames aux grandes Dionysies. En cas de retard, Athènes envoie des percepteurs (ἐκλογεῖς), qu'appuient au besoin des forces militaires. Le chiffre total est fixé par le peuple athénien et réparti entre les villes par la *boulè* aidée des ταχταί; la liste est revisée tous les quatre ans. Le montant du φόρος a varié : de 450 à 440 environ, il y a tendance à l'abaisser, puis il remonte ; au début de la guerre du Péloponnèse, il est de 600 talents, et ce chiffre s'élève encore, devenant de plus en plus lourd à mesure que les dépenses de la guerre augmentent et que le nombre des alliés diminue. Le trésor d'empire, alimenté par le tribut, doit en théorie servir aux dépenses de l'empire, c'est-à-dire à armer les troupes et les flottes qui protègent les alliés. En fait, les Athéniens estiment qu'assurant la paix ils sont libres de puiser dans le trésor à leur convenance, et pour n'importe quelle dépense. Avec la ruine de l'empire, Athènes perd ses principaux revenus.

Une partie des dépenses est assumée directement par les citoyens, soit par des dons volontaires (ἐπιδόσεις), soit par les *liturgies* (λειτουργίαι), par lesquelles on demande aux riches de pourvoir à tel ou tel service public. Les *liturgies* ont surtout pour objet des cérémonies religieuses : comme chaque citoyen doit participer au culte de la cité dans la mesure de ses forces, il semble naturel que les riches fassent les frais des fêtes. Les liturgies religieuses sont la *chorégie* (χορηγία), qui consiste à pourvoir à la préparation et à l'exécution des représentations dramatiques ; la *gymnasiarchie* (γυμνασιαρχία), par laquelle on organise certains jeux, par exemple la course aux flambeaux des Panathénées ; l'*hestiasis* (ἑστίασις), qui con-

siste à préparer le repas public d'une tribu. A ces liturgies religieuses se joint une liturgie politique, la *triérarchie* (τριηραρχία). qui consiste à équiper une trière; cette liturgie, particulièrement lourde, fut partagée entre plusieurs citoyens. Les liturgies sont imposées aux citoyens dont la fortune s'élève au moins à trois talents. En cas de contestation, on procéde à l'échange (ἀντίδοσις). Le citoyen à qui on impose une liturgie peut en désigner un autre comme plus riche, et, comme preuve, il offre d'échanger sa fortune contre celle du remplaçant proposé; après qu'un tribunal d'héliastes s'est prononcé sur le litige, le citoyen désigné doit accepter ou la liturgie ou l'échange.

C. **L'administration financière.**

L'administration des finances est entre les mains de nombreux fonctionnaires, groupés en collèges de dix membres, nettement spécialisés. Les πωληταί afferment les biens publics et mettent en adjudication les impôts, qui sont levés par des fermiers (τέλωναι). Les πράκτορες perçoivent les amendes. Les fonds sont centralisés par les ἀπόδεκται, qui effectuent les payements. Au ɪvᵉ siècle, l'administration a à sa tête un directeur général des finances (ὁ ἐπί τῇ διοικήσει), élu par le peuple pour quatre ans. Le trésor est déposé dans le Parthénon, sous la surveillance des trésoriers des richesses sacrées d'Athèna (ταμίαι τῶν ἱερῶν χρημάτων τῆς Ἀθηναίας), qui perçoivent un droit de garde.

Au milieu du ɪvᵉ siècle, les excédents de recettes sont, sur la proposition d'Eubule, versés à la caisse du *théorikon*, et on institue, pour l'administrer, dix magistrats élus pour quatre ans (οἱ ἐπὶ τὸ θεωρικόν). Démosthène parvint à faire abroger cette mesure en 339 et décider que les excédents seraient attribués au trésor de guerre; celui-ci est administré par un trésorier spécial, élu pour quatre ans (ταμίας τῶν στρατιωτικῶν).

CHAPITRE IV

L'ARMÉE

I. Recrutement et composition de l'armée.

Dans la cité grecque, tout citoyen doit le service militaire pendant presque toute sa vie, et en principe l'armée ne comprend que des citoyens. Cependant on enrôle généralement les hommes libres qui habitent la ville : à Sparte les *périèques*, à Athènes les *métèques;* à Sparte, les *hilotes* peuvent être aussi appelés à l'armée. Ce n'est que dans les circonstances critiques que l'on se résout à armer les esclaves.

L'apprentissage du métier des armes a lieu de dix-huit à vingt ans; c'est la période de l'*éphébie* (à Sparte, μελλείρηνες; à Athènes, ἔφηβοι). A Sparte, on peut dire que l'éducation militaire commence du jour où le garçon de sept ans est enrôlé dans les écoles publiques; cependant on consacre spécialement les deux dernières années aux exercices militaires. A Athènes, les jeunes gens sont, à dix-huit ans, inscrits sur le registre du dème; ils se rendent à l'*Aglaurion,* où ils reçoivent leurs armes et prêtent le serment civique. La première année, ils s'exercent dans les gymnases : *Lycée, Académie, Kynosarges ;* à la fin de l'année, ils défilent en armes devant le peuple et sont inscrits sur les registres militaires. En temps de guerre, ils peuvent être appelés à l'armée, mais ne servent pas hors de l'Attique. En temps de paix, ils passent leur seconde année à faire des manœuvres, des marches; ils tiennent garnison dans les forts de l'Attique et font dans les campagnes un service de gendarmerie. A la fin de l'éphébie, ils sont passés en revue par les magistrats et la *boulè.*

A partir de vingt ans, le citoyen fait partie de l'armée et pourra être appelé jusqu'à soixante ans. Le Spartiate reste vraiment soldat durant tout ce temps ; aucune occupation, agriculture, industrie ou commerce, ne peut le détourner de la préparation à la guerre ; il est toujours encadré dans des formations militaires et réuni à ses compagnons d'armes au gymnase, aux repas publics (συσσίτια), à la salle de conversation (λέσχη). L'Athénien connaît une tout autre liberté. Il est inscrit avec les citoyens de sa tribu devenus éphèbes la même année, ce qui donne quarante-deux classes de recrutement. A la déclaration de guerre, l'*ecclésia* ordonne soit la levée en masse (πανστρατία), soit l'appel de quelques contingents en commençant par les classes les plus jeunes. Avant vingt ans et après cinquante, l'Athénien ne sert pas hors d'Attique.

La force principale de l'armée réside dans la lourde infanterie des hoplites (ὁπλῖται). Le principe est, à l'origine, que le soldat s'équipe et s'entretient à ses frais. A Athènes, l'hoplite est pris dans les trois premières classes soloniennes; pour faciliter le recrutement, on institue, à l'époque de Périclès, la solde, qui va jusqu'à deux drachmes par jour. A côté des hoplites, l'infanterie légère (ψιλοί) comprend des archers (τοξόται), des frondeurs (σφενδονῆται), des lanceurs de javelot (ἀκοντισταί). C'est dans ces corps moins estimés que servent à Sparte les hilotes, à Athènes les thètes.

La cavalerie joue un rôle secondaire, parce que peu d'États sont capables d'élever des chevaux. Sparte n'eut pas, en dehors de la garde du roi, de véritable cavalerie avant la fin du ve siècle ; elle pouvait équiper au maximum 600 cavaliers, dont les chevaux étaient fournis par les riches. A Athènes, le service à cheval est réservé aux citoyens des deux premières classes ; ceux qui ne sont pas valides fournissent un remplaçant, dont ils payent l'équipement. Lorsque les deux premières classes comprirent des citoyens moins fortunés, les cavaliers reçurent, outre la solde, une indemnité permanente (κατάστασις). Au ve siècle, on compte mille cavaliers, que la *boulè* passe

annuellement en revue. Les plaines du nord, Thessalie et Macédoine; peuvent nourrir de nombreux chevaux; aussi la cavalerie prend-elle dans ces contrées plus d'importance. La Thessalie fournit à Athènes des cavaliers mercenaires. En Macédoine, la cavalerie est recrutée parmi la noblesse, qui sert par loyalisme autour du roi; elle est plus nombreuse que dans les autres États : elle représente un sixième de l'effectif dans l'armée d'Alexandre.

L'armée fut longtemps une armée nationale. Cependant, de bonne heure, on prit l'habitude de lever des mercenaires dans les pays réputés pour telle ou telle arme : on demandait des archers à la Crète, des frondeurs à Rhodes, des acontistes à l'Étolie et à l'Acarnanie. Dans les contrées pauvres, comme l'Arcadie, la carrière militaire devient pour beaucoup un métier et un gagne-pain. De plus en plus, les citoyens refusent de servir et préfèrent payer des étrangers. Les armées d'Athènes, après la guerre du Péloponnèse, sont composées presque uniquement de mercenaires, et c'est en vain que Démosthène s'efforce de rétablir le service personnel.



FIG. 72. — HOPLITE.
(Statuette de bronze trouvée à Dodone.)
La main droite tenait la lance.

II. L'ARMEMENT.

Avec quelques différences de détail, l'armement de l'hoplite est le même dans toutes les cités. Il porte, sur une tunique courte, la cuirasse de métal (θώραξ). Le casque de métal, avec le nasal et les couvre-joues (παραγναθίδες),

couvre entièrement le visage et est surmonté d'une haute aigrette. Les jambières de métal (κνημῖδες) protègent la jambe jusqu'au genou. Le grand bouclier ovale (ὅπλον), fait de peau et de lames de métal, est porté au bras gauche. Les armes offensives sont l'épée droite à deux tranchants, suspendue à un baudrier, et la lance, longue d'environ deux mètres. Le soldat macédonien a une lance plus longue encore, la sarisse (σάρισα), qui a environ six mètres. L'armure complète pèse une trentaine de kilogrammes ; aussi l'hoplite doit-il se faire accompagner d'un valet, qui porte ses armes pendant la marche.



FIG. 73.

HOPLITE ATHÉNIEN.

Stèle funéraire. (*Musée national d'Athènes.*)

L'armement fut modifié au IVe siècle, sous l'influence d'*Iphicrate*, qui, à côté des hoplites, crée les corps de peltastes (πελτασταί). Ceux-ci doivent leur nom au petit bouclier léger, de bois ou d'osier couvert de cuir, en forme de croissant (πέλτη). On a allégé l'armure en supprimant les pièces de métal : la cuirasse est de lin, le casque remplacé par un bonnet de cuir. Le peltaste est armé d'une lance légère, d'une longue épée et de javelots.

Les cavaliers montent sans étriers et portent généralement la cuirasse et la lance. Le cavalier athénien a un manteau flottant, attaché sur l'épaule :

la chlamyde, le grand chapeau à larges bords (πέτασος) et deux lances.

III. L'art militaire.

L'infanterie spartiate est divisée en *mores* (μόρα), qui ont à leur tête un polémarque. En principe, la *more* se divise en quatre *loches* (λόχος), compagnies de cent hommes, sous les ordres d'un *lochage* (λοχαγός) ; le *loche* en deux *pentécostyes* (πεντηκοστύς), avec un pentécontarque (πεντηκόνταρχος), et celle-ci en deux *énomoties* (ἐνωμοτία) avec un *énomotarque* (ἐνωμοτάρχης). La répartition des unités et les effectifs ont varié selon les époques et selon les nécessités de la guerre.

L'infanterie athénienne est divisée en dix corps de troupe (τάξις), fournis chacun par une tribu et commandés par un taxiarque élu (ταξίαρχος). La *taxis* se divise en *loches*, avec un *lochage* nommé par les stratèges. Le lochage a sous ses ordres les *décadarques* (δεκάδαρχοι) et les *pempadarques* (πεμπάδαρχοι), qui commandent dix et cinq hommes. La cavalerie est divisée de même par tribu ; le contingent de la tribu est sous les ordres du *phylarque* (φύλαρχος), et les dix phylarques sous ceux des deux *hipparques* (ἵππαρχος).

Le principe de la tactique est de mettre en avant les plus braves pour entraîner l'ensemble de la troupe. Aussi dispose-t-on les combattants par files (στίχος) ; le chef de file est pris parmi les meilleurs soldats, et tous les hommes de la file doivent marcher dans les traces du chef. A Athènes, un serre-file (οὐραγός) surveille en arrière les mouvements. La formation de combat est la phalange (φάλαγξ), où les hommes sont par files plus ou moins profondes. Le plus souvent, les files ont huit rangs de profondeur. Lorsque l'ennemi semble moins redoutable et qu'on veut étendre le front, on forme la phalange sur quatre rangs de profondeur. La phalange macédonienne ne diffère des formations habituelles que par sa masse ; elle compte, en effet, seize rangs de profondeur. Les six premiers rangs

tiennent la sarisse abaissée, les dix derniers la tiennent droite et forment la réserve, ou, en cas de besoin, font face en arrière et abaissent leur lance, si bien que la phalange est hérissée de toutes parts de pointes de fer. La formation en phalange manque de souplesse. Cependant on exerce les troupes à passer de la colonne de marche à la formation en phalange (παραγωγή) ou réciproquement, à faire face en arrière, à changer de front. On reprochait même aux manœuvres des Spartiates d'être trop compliquées.

La valeur des armées grecques tient aux qualités physiques du soldat, bien exercé et entraîné, mais plus encore à ses qualités morales. Les Spartiates étaient à juste titre célèbres par leur respect de la discipline, par leur patriotisme, par leur esprit de sacrifice : ceux qui fuyaient ou qui jetaient leur bouclier étaient déshonorés et exclus du corps des citoyens. De même, à Athènes, les condamnations pour insoumission (γραφὴ ἀστρατείας), pour désertion ou abandon d'un poste (γραφὴ λιποστρατίου ou λιποταξίου), pour lâcheté (γραφὴ δειλίας), entraînaient la perte des droits civiques. En revanche, les soldats qui se distinguaient par des actes d'héroïsme, ceux qui tombaient à l'ennemi, étaient couverts de gloire et d'honneurs. Athènes faisait aux citoyens morts sur le champ de bataille, des funérailles officielles (ἐπιτάφια). Trois jours avant la cérémonie, on exposait les ossements sous une tente, où les parents apportaient les offrandes funéraires; puis on plaçait les restes dans des cercueils de cyprès, un par tribu, et le cortège se rendait, sous la conduite de l'archonte polémarque, au Céramique extérieur, où s'élevaient les tombeaux construits aux frais de l'État. Un orateur désigné par l'État prononçait l'oraison funèbre : Périclès fut ainsi chargé de l'éloge des citoyens tués pendant la première année de la guerre du Péloponnèse et en profita pour faire un magnifique panégyrique de la cité athénienne.

CHAPITRE V

LA MARINE

Le vaisseau de guerre est la trière (τριήρης), inventée par les Corinthiens au VIIIe siècle. C'est un vaisseau long, fort élevé sur l'eau, mis en mouvement par trois rangs de rameurs. Ceux du banc supérieur (θρανῖται) ont les rames les plus longues, et, comme ils doivent fournir un plus



FIG. 74. — TRIÈRE ATHÉNIENNE.
Fragment de bas-relief. (*Musée de l'Acropole. Athènes.*)

grand effort, ils reçoivent une solde supérieure. Au banc du milieu siègent les μεσόνεοι ; au banc inférieur, les θαλάμιοι. La trière marche aussi à la voile. Elle fait environ dix-huit kilomètres à l'heure. Elle est munie en avant d'un éperon, avec lequel elle peut défoncer la coque des vaisseaux ennemis. Aux vergues sont suspendues des masses de plomb ou de fer (δελφίς), qu'on laisse tomber sur le vaisseau ennemi s'il tente l'abordage. La trière est gardée par des soldats et des archers, placés dans la hune et sur le couloir qui circule autour du navire (πάροδος). L'équipage d'une trière athénienne est d'environ deux cents hommes.

La grande puissance maritime est Athènes. Elle n'avait armé à l'origine que des *pentécontores* (πεντηκόντορος), navires à cinquante rameurs. Thémistocle fit décider la construction de vingt trières par an et consacrer à cette œuvre les revenus du Laurion ; il fit commencer l'aménagement des ports du Pirée. Les constructions navales, entreprises au compte de l'État, sont surveillées par les τριηροποιοί, les arsenaux dirigés par les dix ἐπιμεληταὶ τῶν νεωρίων. La flotte d'Athènes et de ses alliés est normalement de deux cents trières.

L'armement de la flotte est l'objet d'une *liturgie*, la *triérarchie*. L'État fournit la coque et les agrès ; les *triérarques* se chargent de mettre le navire en état et de l'entretenir. Comme cette charge est lourde, on la partage entre plusieurs citoyens, et on organise, au IVe siècle, des *symmories* pour la triérarchie comme pour la perception de l'*eisphora*. Des récompenses sont accordées à ceux qui les premiers amènent à la jetée du Pirée (χῶμα) leur navire prêt à entrer en campagne. Les équipages sont fournis par les citoyens de la quatrième classe ; en cas de besoin, on appelle les citoyens des autres classes, on enrôle des rameurs dans les villes étrangères, on embarque même des esclaves. La solde, qui fut d'abord sans doute de deux oboles, est de trois oboles pendant la guerre du Péloponnèse ; elle peut extraordinairement, lors de l'expédition de Sicile, par exemple, s'élever à une drachme. La flotte est, comme l'armée, sous les ordres des stratèges ; chaque trière est commandée par un triérarque (τριήραρχος), désigné par le groupe qui a armé le navire ; le triérarque est aidé par des officiers inférieurs, comme le chef des rameurs (κελευστής).

Sparte n'eut jamais de marine que par nécessité. La flotte est sous les ordres d'un navarque (ναύαρχος), que désignent les éphores et dont le commandement est rarement renouvelé. Les équipages sont recrutés parmi les périèques et les hilotes.

CHAPITRE VI

LA JUSTICE

I. Les conceptions juridiques.

A l'origine, il n'y a d'autre justice qu'une justice patriarcale, exercée à l'intérieur de la famille. Le chef de famille juge souverainement tous les siens et fait exécuter lui-même la sentence prononcée. Entre deux familles, il n'est pas d'autorité supérieure capable d'imposer son intervention et son arbitrage; les familles règlent directement leurs relations, comme deux États souverains. Le meurtre, quelles qu'en soient les circonstances, crée entre deux familles l'état de guerre : c'est le régime de la *vendetta*. Le sang demande du sang : tout meurtre doit être compensé par un autre meurtre. Pour arrêter la série indéfinie des crimes, qui s'enchaînent l'un l'autre, il faut un véritable traité de paix, une transaction (αἴδεσις), librement consentie par tous les intéressés, qui renoncent au droit de vengeance et acceptent le prix du sang (ποινή). Tous les membres de la famille sont solidaires : tous ont le devoir de poursuivre le meurtrier, tous sont de même responsables de la faute d'un des leurs. La vengeance ne s'exerce pas seulement sur l'auteur du crime, mais sur tous les siens; la famille n'échappe à cette responsabilité qu'en rompant tout lien avec le coupable, qu'en le chassant, qu'en le livrant à la famille offensée.

Les idées primitives sur le droit et la justice familiale se modifient à mesure que la famille elle-même se transforme, abdique sa souveraineté et son indépendance et reconnaît la suprématie de l'État. L'État va se poser en arbitre et en juge entre les familles. L'intervention

de l'État se justifie par plusieurs raisons. D'abord des raisons religieuses : la religion considère le crime comme une souillure, que le coupable peut communiquer à autrui, tant qu'il n'en est pas purifié; les dieux vengent sur la cité entière le crime impuni : Thèbes est décimée par la peste, parce que le meurtrier de Laios n'a pas expié son forfait. La cité a donc intérêt à rechercher et à punir le coupable, pour éviter un châtiment collectif. Ensuite des raisons politiques : la *vendetta,* les guerres privées maintiennent un état d'anarchie préjudiciable à tous. Pour assurer la tranquillité publique, il faut que l'État soit assez fort pour interdire aux particuliers de se faire eux-mêmes justice par la force et pour donner aux conflits, si graves soient-ils, une solution pacifique et légale.

On dut d'abord chercher à restreindre le débat et à limiter le nombre des combattants. Au lieu d'armer deux familles entières l'une contre l'autre, on recourut parfois au duel judiciaire et plus encore à la cojuration. L'accusé et l'accusateur amènent avec eux leurs parents, leurs amis, leurs voisins, et ceux-ci attestent par leur propre serment la véracité du serment prêté par les deux parties : la victoire, comme dit la loi de *Gortyne*[1], est à la partie pour qui a juré le plus grand nombre. L'Aréopage, qui fut peut-être à l'origine le champ clos où les deux adversaires luttaient loyalement en présence de témoins, vit ensuite le jugement par cojuration, où l'on se contente de compter les voix et où le président n'intervient que pour départager deux groupes égaux en nombre. Ce fut d'abord pour les parents un devoir d'assister l'un des leurs en prêtant serment, comme ils l'auraient fait les armes à la main ; mais plus tard les cojureurs acceptent ou refusent leur concours selon qu'ils croient l'accusé innocent ou coupable, et c'est déjà un moyen de remettre le jugement à l'opinion publique.

On peut limiter aussi les guerres privées en brisant la solidarité judiciaire de la famille. A l'origine, tous les

[1] Ville de Crète.

membres de la famille pouvaient et devaient poursuivre l'offenseur; on va préciser les degrés de parenté qui assurent le droit de poursuite. Pour la composition, on exigeait le consentement unanime de la famille entière. *Dracon* décide qu'en cas d'homicide involontaire le coupable pourra rentrer d'exil, si un seul des parents de la victime y consent. La peine atteignait non seulement le coupable, mais tous les siens; on va admettre que la faute est personnelle et que, par suite, le châtiment doit être personnel. La responsabilité collective ne subsiste que s'il y a crime contre l'État ou contre les dieux, et encore Athènes, à l'époque classique, finira-t-elle par abolir, même en ce cas, toute peine qui frappe la famille innocente du condamné.

Le plus grand progrès fut de ne plus envisager l'acte indépendamment des circonstances et des intentions de l'auteur. Dans le droit primitif, on s'en tient au fait : un meurtre, quel qu'il soit, doit être expié par un meurtre. *Dracon* introduit à Athènes un principe nouveau en distinguant les différents cas d'homicide ; à côté du meurtre volontaire qui relève de l'Aréopage, il fait une place au meurtre involontaire et au meurtre légitime, qui sont jugés par les Éphètes. Ce n'est pas à la famille du mort, mais aux tribunaux de l'État qu'il appartient de rechercher non seulement *qui* a tué, mais *comment* et *pourquoi* le meurtrier a tué. Peu à peu on en vient à l'idée que le crime n'est pas une offense privée, mais une atteinte à l'ordre public, une infraction à la loi, dont tout bon citoyen peut demander réparation.

Toutefois, même à l'époque classique, on retrouve des survivances du vieux droit familial; c'est, par exemple, à Athènes la procédure en cas de meurtre. L'homicide, même volontaire, n'est pas, comme de nos jours, poursuivi d'office. Les parents du mort ont seuls qualité pour se porter accusateurs; s'ils s'abstiennent, l'assassin ne peut être inquiété; si, une fois le procès engagé, ils se désistent et acceptent la composition (ποινή, ὑποφόνια), la poursuite cesse. Le coupable n'est plus comme autrefois

livré à l'accusateur ; mais les parents de la victime gardent le droit d'assister au supplice du meurtrier. Pour les crimes commis dans la famille, pour le parricide, par exemple, la justice familiale subsiste, et l'État n'a pas à intervenir ; si les parents n'agissent pas, on ne peut que faire indirectement pression sur eux en les accusant d'impiété (γραφὴ ἀσέβειας), comme gardant au milieu d'eux un homme souillé par le meurtre.

II. Les tribunaux d'Athènes.

A. **L'Aréopage**, ἡ ἐν Ἀρείῳ πάγῳ βουλή.

L'Aréopage est le plus ancien tribunal d'Athènes : d'après la légende, il avait été institué par Athéna pour juger Oreste. Ses attributions primitives, mal définies, mais très étendues, en faisaient à la fois une cour de justice et un conseil politique, exerçant une haute surveillance sur la cité et sur les lois. Il a un caractère aristocratique parce qu'il est composé des anciens archontes, choisis eux-mêmes dans les premières classes, et que les fonctions d'aréopagite (ἀρεοπαγίτης) sont viagères. Aussi est-il en butte aux attaques des démocrates : en 462, Ephialte obtient qu'on enlève à l'Aréopage tout pouvoir politique et qu'on le réduise à ses fonctions judiciaires. Celles-ci même sont restreintes par la création et le développement d'autres tribunaux. Au IVe siècle, il ne juge plus que les affaires de meurtre avec préméditation, d'empoisonnement et d'incendie.

B. **Les Éphètes**, Ἐφέται.

Le tribunal des Éphètes est également très ancien, et l'on ne sait dans quelles conditions il fut institué. A l'époque classique, les Éphètes, au nombre de cinquante et un, jugent certains crimes dans quatre tribunaux spéciaux. Au Prytaneion, ils jugent l'auteur inconnu d'un meurtre, les animaux ou les objets qui ont causé mort d'homme ; au Palladion, les meurtres involontaires ; au

Delphinion, les meurtres avec excuse légale (φόνος δικαιός), par exemple en cas de légitime défense. A Phréattys, petit golfe près du Pirée, ils jugent les bannis qui depuis leur exil ont commis un meurtre; l'exilé, qui ne peut rentrer en Attique, s'approche de la côte sur un navire et plaide de là sa cause devant le tribunal qui siège sur le rivage. Comme l'Aréopage, les Éphètes sont peu à peu dépouillés de leurs attributions par les héliastes.

C. **L'héliée**, ἡλιαία.

Comme en matière politique. le peuple athénien est souverain en matière judiciaire. La plupart des procès sont soumis à de grands jurys populaires, à l'*héliée*, qui est comme une sélection de l'*ecclesia*.

Chaque année, les archontes tirent au sort six mille jurés (δικασταὶ, ἡλιασταί) parmi les citoyens, âgés d'au moins trente ans, qui se font inscrire. Une fois désignés, les *héliastes* prêtent serment (ὅρκος ἡλιαστικός) sur la colline d'*Ardettos*. Ils sont répartis en dix sections (δικαστήρια) de cinq cents membres, mille jurés restant en dehors des sections comme suppléants. Les sections sont désignées par les dix premières lettres de l'alphabet. Chaque héliaste reçoit une lamelle de bronze (πινάκιον), qui porte son nom et la lettre de la section à laquelle il appartient. Le nombre des héliastes qui doivent siéger dans telle ou telle affaire est déterminé par le magistrat instructeur, selon l'importance de la cause.

Les héliastes reçoivent une indemnité journalière (μισθὸς δικαστικὸς, ἡλιαστικός); elle était à l'époque de Périclès de deux oboles, puis fut élevée par *Cléon* à trois. Avec l'institution du *triobole*, la fonction de juré devint pour les Athéniens pauvres un gagne-pain : de là la passion de juger, dont se moque *Aristophane* dans les *Guêpes*.

L'organisation de l'*héliée* présente de graves inconvénients. Les jurés forment une assemblée trop nombreuse, peu compétente, facilement impressionnable, qui obéit à des sentiments irréfléchis plus qu'à la froide raison. La justice est difficilement impartiale et indépendante des

passions politiques ; elle n'est trop souvent qu'une arme de combat entre les mains des partis.

D. **Les juridictions inférieures.**

Les affaires peu importantes n'arrivent pas jusqu'à l'héliée. Elles sont retenues par les *arbitres* (διαιτηταί) : soit les arbitres privés (διαιτηταὶ αἱρετοί), choisis par les parties qui s'engagent à respecter la sentence ; soit par les arbitres publics (διαιτηταὶ κληρωτοί), tirés au sort parmi les citoyens de soixante ans, dont l'arrêt est susceptible d'opposition, si l'une des parties fait défaut, ou d'appel. La justice des arbitres est plus expéditive, moins coûteuse ; elle cherche avant tout à concilier les plaideurs et joue un rôle analogue à celui de nos juges de paix.

Il en est de même pour les *juges des dèmes* (οἱ κατὰ δήμους δικασταί), qui dispensent les campagnards de venir se faire juger à la ville. Tirés au sort au nombre de trente, puis de quarante, ils parcourent les dèmes et tranchent les affaires correctionnelles et les procès civils dans lesquels le litige ne dépasse pas dix drachmes. Pour les délits ou les procès plus importants, ils font une première enquête et renvoient l'affaire devant les tribunaux athéniens.

Les magistrats rendent des sentences dans les affaires de leur compétence particulière ; ils peuvent infliger des amendes et condamner à quelques jours de prison. Les *Onze* (οἱ ἕνδεκα) sont chargés de la police ; ils ont sous leurs ordres les *archers scythes* (τοξόται), esclaves publics qui maintiennent l'ordre, en particulier dans les tribunaux et les assemblées ; ils sont préposés à la garde des prisons et à l'exécution des sentences capitales. Ils procèdent à l'arrestation et au jugement des coupables surpris en flagrant délit (ἐπ' αὐτοφώρῳ) ; ils entament la première instruction des affaires et jouent un rôle analogue à celui de notre parquet.

III. La procédure.

A. Les causes.

Le droit attique distingue deux sortes de causes : la *cause publique* ou γραφή, et la *cause privée* ou δίκη. Il ne faut pas confondre cause publique et cause politique; tout attentat grave contre les personnes est considéré par les Grecs comme un attentat contre l'État, et, par suite, la γραφή est souvent ce que nous appelons une cause criminelle. En réalité, nos distinctions modernes ne s'appliquent pas au droit attique, et il nous faut définir la γραφή et la δίκη en elles-mêmes, en considérant la nature du délit et la nature de la poursuite.

Certains délits font nécessairement l'objet d'une γραφή : par exemple, les accusations de corruption (γραφὴ δωροδοκίας), d'illégalité (γραφὴ παρανόμων), de désertion (γραφὴ λιποταξίου). Mais dans d'autres cas il faut faire intervenir la nature de la poursuite. Dans la γραφή, l'accusation vise à réparer non pas un tort individuel, mais un tort fait à l'État. Aussi tout citoyen (ὁ βουλόμενος τῶν Ἀθηναίων) peut-il se porter accusateur; mais, assumant ainsi le rôle de ministère public, il ne peut pas abandonner la poursuite, et, s'il obtient moins du cinquième des suffrages, il est condamné à une amende et perd le droit d'intenter à l'avenir aucune γραφή. L'amende infligée au condamné est versée au trésor de l'État. Dans la δίκη, ce sont les intéressés ou leurs représentants légaux qui poursuivent la réparation d'un tort personnel; aussi l'accusateur a-t-il toujours le droit de se désister de sa plainte, et, s'il perd son procès, il conserve le droit d'engager d'autres δίκαι; l'amende est réclamée à titre de dommages-intérêts, et l'État n'a pas à intervenir pour le recouvrement.

On voit donc que le même délit peut donner lieu à l'une ou l'autre cause : le vol, par exemple, selon qu'on l'envisage comme un dommage subi par un particulier ou comme une violation de la loi, sera l'objet soit d'une δίκη κλοπῆς, soit d'une γραφὴ κλοπῆς. D'autre part, des causes qui, selon

nous, devraient mettre en mouvement l'action publique, se réduisent à une δίκη : par exemple, l'homicide volontaire (δίκη φόνου), qui, nous l'avons vu, n'est poursuivi que sur la plainte des parents de la victime.

B. L'introduction de l'affaire.

Les γραφαὶ sont engagées d'ordinaire par une dénonciation (εἰσαγγελία), adressée au conseil ou à l'assemblée. Restreinte d'abord aux causes qui intéressent la sûreté de l'État, le maintien de la démocratie, la probité des magistrats et des orateurs, l'εἰσαγγελία fut étendue dans la pratique à toutes les γραφαί. Il n'y a pas à Athènes de ministère public ; tout Athénien peut introduire une εἰσαγγελία, et, en cas de succès, il reçoit une part des biens du condamné. De là l'industrie des dénonciateurs ou *sycophantes* (συκοφάντης), qui s'attaquent en particulier aux riches et dont le zèle n'est réfréné que par la crainte des amendes encourues en cas d'échec. L'assemblée décide s'il y a lieu de recevoir l'εἰσαγγελία, désigne des accusateurs publics (συνήγοροι), qui seront les auxiliaires du dénonciateur, et renvoie l'affaire devant le tribunal.

Pour les procès civils, l'affaire s'engage par une sommation (πρόσκλησις). Le plaignant, accompagné de témoins, va trouver son adversaire et l'assigne à comparaître devant le magistrat ; il laisse fixée à la porte une tablette qui porte le texte de la sommation. Au jour dit, les deux parties se présentent devant le magistrat, qui tout d'abord leur fait payer les frais de justice (πρυτανεῖα) : quoi qu'il arrive, les sommes versées restent acquises à l'État ; mais le perdant doit rembourser à la partie adverse ce que celle-ci a payé.

C. L'instruction.

Le magistrat reçoit la plainte du demandeur (ἔγκλημα), et, s'il la juge régulière et recevable, il invite le défendeur à apporter à son tour ses conclusions écrites (ἀντιγραφή), puis il désigne un jour pour l'instruction (ἀνάκρισις).

Là, les deux parties, après avoir prêté serment (ἀντωμο-

σία), apportent les documents qu'elles jugent utiles : textes de lois, contrats privés, pièces de comptabilité, etc. Les témoins ne peuvent, à moins d'excuse valable, refuser de comparaître, sinon ils encourent une action pour refus de témoignage (δίκη λιπομαρτυρίου) ; les parties elles-mêmes dirigent l'interrogatoire, et les dépositions sont consignées dans un procès-verbal (γραμματεῖον). Les esclaves sont mis à la question (βάσανος).

L'instruction terminée, le magistrat renferme dans une boîte scellée les pièces du procès et la copie des lois qui s'y rapportent.

D. **L'audience.**

Pour éviter les tentatives de corruption, on ne désigne qu'au dernier moment les juges qui connaîtront de telle ou telle affaire. Au jour et à l'heure fixés, les héliastes se rendent sur l'agora, et les thesmothètes tirent au sort les noms de ceux qui auront à siéger dans tel ou tel local. Le tribunal est présidé par le magistrat qui a conduit l'instruction. Les débats sont publics.

Après un sacrifice et des prières, le greffier donne lecture des pièces. Puis les deux adversaires prennent la parole à tour de rôle. Il n'y a pas à Athènes d'avocat, et chaque citoyen est censé capable de se défendre lui-même. En fait, les plaideurs, qui ne se fient pas à leur propre talent, s'adressent à des professionnels, les logographes (λογογράφος), qui leur composent une plaidoirie ; ils peuvent aussi être autorisés par le tribunal à recourir aux offices gratuits d'un ami, qui prend la parole en leur nom (συνήγορος) : c'est à ce titre que Démosthène intervient dans le procès engagé contre Ctésiphon. La durée des discours est fixée uniformément par le tribunal et mesurée par une horloge à eau (κλεψύδρα) ; toutefois on arrête la clepsydre pendant la lecture des pièces et l'audition des témoins.

Les lois athéniennes sont peu nombreuses, et souvent le cas plaidé n'est pas prévu par la loi. Aussi le tribunal a-t-il à trancher le point de droit aussi bien que le point

de fait. Il se prononce d'abord sur la culpabilité de l'accusé. L'héliaste reçoit deux jetons de vote : ce sont de petits disques de métal, que traverse une tige, pleine dans l'un, creuse dans l'autre; cette disposition permet de reconnaître le jeton au simple toucher; le jeton à tige pleine sert à acquitter, l'autre à condamner. Chaque héliaste dépose dans une urne (κύριος καδίσκος) le jeton qui exprime son vote, et dans une autre urne (ἄκυρος καδίσκος), pour contrôle, le jeton qui lui reste. Le président compte les suffrages et proclame le résultat.

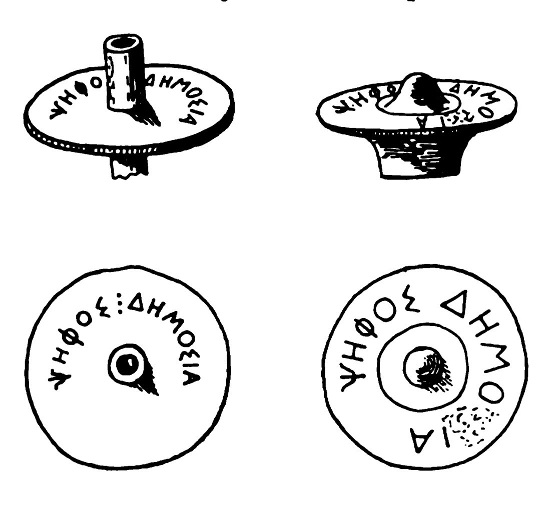


FIG. 75. — JETONS DE VOTE.

S'il y a condamnation, le tribunal doit ensuite fixer la peine, car les procès où la pénalité est prévue par la loi (ἀγῶνες ἀτίμητοί) sont rares; dans les autres causes (ἀγῶνες τιμητοί), l'accusation propose une peine (τιμᾶσθαι), et la défense en imagine une autre (ἀντιτιμᾶσθαι); le tribunal se prononce par son vote entre ces deux propositions.

E. L'exécution de la sentence.

Les décisions des héliastes sont sans appel. Toutefois, la cause peut être reprise si l'accusé a fait défaut ou si le condamné, par un nouveau procès, peut convaincre l'un des témoins de faux témoignage. Toutes les sentences des tribunaux sont enregistrées dans les archives de l'État.

Pour les δίκαι, les parties exécutent elles-mêmes l'arrêt. Le perdant fournit caution, et, s'il ne s'acquitte au jour dit, il est passible d'une nouvelle action.

Pour les γραφαὶ, les peines sont les amendes, perçues

par les πράκτορες, la confiscation des biens (δήμευσις), vendus aux enchères par les πωληταί, la privation des droits de citoyen (ἀτιμία), l'exil (φυγή), la mort. Les sentences capitales sont exécutées dans la prison par les aides des Onze (οἱ τῶν ἕνδεκα ὑπηρέται); d'ordinaire, le condamné boit la ciguë (πίνειν κώνειον). A l'origine, le condamné n'avait pas droit à un tombeau, et on déterrait même les restes d'une personne convaincue de crime après sa mort; plus tard on rendit le cadavre à la famille.

CHAPITRE VII

LA VIE MUNICIPALE

L'Athénien fait partie de groupes, moins étendus que la cité, qui ont une activité politique, administrative ou religieuse.

Le groupement primitif, le γένος ou *famille*, comprend tous ceux qui sont censés descendre d'un ancêtre commun et qui possèdent un culte domestique particulier. Mais tous les Athéniens ne sont pas inscrits dans un γένος; il n'y a de γένη que ceux qui remontent aux origines d'Athènes et qui, disait-on, avaient été organisés par Thésée; ils formaient une classe aristocratique, maîtresse de tous les pouvoirs. Lorsque Clisthène introduit dans la cité de nouveaux éléments, métèques ou affranchis, il ne créa pas de nouveaux γένη, mais groupa les nouveaux citoyens en associations religieuses (θίασοι), analogues aux antiques γένη. A l'époque classique, le γενος ne joue plus de rôle politique; mais il a toujours ses assemblées de tous les membres du γένος (γεννῆται), ses chefs, archonte et trésorier, ses prêtres, son trésor. Il conserve sa religion domestique, et, si la cité adopte le culte d'un γένος, celui-ci a le privilège d'en fournir les prêtres : ainsi les *Eumolpides* et les *Kéryces* dirigent les mystères d'Éleusis.

Un groupement de γένη ou de θίασοι constitue la *phratrie* (φρατρία). Celle-ci, comme le γένος, a ses assemblées de φράτερες, ses chefs (φρατρίαρχος), son budget, son règlement, sa religion; toutes en commun adorent *Zeus Phratrios* et *Athéna Phratria* et célèbrent la fête des Ἀπατούρια. La phratrie n'a plus à l'époque classique qu'un rôle religieux, surveille en particulier les actes de la vie familiale et tient l'état civil. C'est devant la phratrie que le

père introduit (εἰσαγωγή) l'enfant nouveau-né, garçon ou fille; après enquête (ἀνάκρισις), l'assemblée des φράτερες émet un vote (διαδικασία) sur la légitimité de la naissance, et, si le vote est favorable, l'enfant est inscrit sur le registre de la phratrie (κοινὸν γραμματεῖον). Le nouveau marié présente sa femme aux φράτερες et leur offre un banquet (γαμηλία).

Les réformes de Clisthène ont réduit le γένος et la phratrie à un rôle purement religieux; la véritable division politique de la cité est le *dème* (δῆμος), où les citoyens sont inscrits d'après leur domicile. Le dème est une circonscription territoriale, bourgade de l'Attique ou quartier de la ville. Il y en a une centaine, d'importance variable; on peut s'en rendre compte en comparant le nombre des bouleutes fourni par chaque dème proportionnellement à sa population : ainsi, en 360, le dème d'*Acharnes* fournit vingt-deux bouleutes, tandis que d'autres dèmes n'en ont qu'un ou deux. L'assemblée (ἀγορά) des membres du dème (δημόται) élit un *démarque* (δήμαρχος), assisté d'un ou plusieurs trésoriers. Sous le contrôle de l'assemblée, le démarque inscrit sur le registre du dème (ληξιαρχικὸν γραμματεῖον) les jeunes gens de dix-huit ans, qui deviennent citoyens; il dresse le cadastre, qui permet de diviser les citoyens en classes, de répartir l'impôt et les liturgies, de recruter l'armée; il administre les biens du dème, le représente dans les cérémonies publiques et religieuses, veille à l'entretien des édifices du dème, dirige la police municipale. Le budget du dème est alimenté par les fermages des propriétés du dème et par la taxe de résidence que payent les citoyens propriétaires dans un dème autre que le leur (ἐγκεκτημένοι). La justice est rendue sur place par les *juges des dèmes* (V. p. 204). Les démotes s'intéressent vivement aux affaires du dème; la vie municipale, très active, les prépare à la vie publique.

Les dèmes sont groupés en trente *trittyes* (τριττύς), qui ont chacune un nombre de citoyens à peu près égal; il y a dix trittyes pour la ville et sa banlieue, dix pour la côte, dix pour l'intérieur des terres. Trois trittyes, prises à rai-

son d'une par chaque catégorie, forment une *tribu* (φυλή). La tribu n'a donc pas d'unité matérielle et territoriale, mais seulement une unité morale. Elle tient ses assemblées à Athènes et y vénère le héros dont elle porte le nom et dont la statue se dresse sur l'agora. La tribu a ses assemblées qui votent des décrets, ses administrateurs (ἐπιμεληταὶ τῆς φυλῆς), ses biens et son budget. Elle est le cadre de l'administration athénienne : elle fournit les cinquante bouleutes d'une prytanie, elle fournit le plus souvent un magistrat sur les dix qui composent le collège, elle sert de base au recrutement régional en levant un régiment d'infanterie et un peloton de cavalerie.

CHAPITRE VIII

LES RELATIONS INTERNATIONALES

Dans la cité antique, l'étranger est l'ennemi. De fait, l'état de guerre a été continuel en Grèce jusqu'à la conquête macédonienne. D'après le droit primitif de la guerre, les vainqueurs disposent à leur gré des personnes et des biens des vaincus. Cette rigueur subsiste à l'époque classique : après la prise de Platée (427), les Spartiates pillent la ville, attribuent les terres aux Thébains, massacrent tous les citoyens, vendent comme esclaves les femmes et les enfants. Toutefois, ces exécutions brutales commencent à soulever la conscience publique; les Athéniens font grâce aux Mityléniens, qu'ils avaient d'abord condamnés à mort. On considère comme illicite de réduire un Hellène en esclavage. La religion adoucit les rigueurs de la guerre : elle défend de refuser aux vaincus l'autorisation d'enlever et d'ensevelir leurs morts; elle proclame la trêve sacrée à l'occasion des grandes fêtes.

La cité victorieuse impose ses volontés à la cité vaincue. Lorsque les deux adversaires n'obtiennent pas de résultats décisifs, ils se résignent à conclure la paix. Les négociations sont menées par les chefs des armées en présence ou par des ambassadeurs spécialement désignés à cet effet. Thucydide nous a conservé tous les instruments diplomatiques de l'accord conclu entre Sparte et Athènes : on commence par signer en 422 un armistice (ἐκεχειρία) pour un an, puis, en 421, un traité de paix (σπονδαί), complété peu après par un traité d'alliance (συμμαχία). Le traité est temporaire : la paix de 421 est conclue pour cinquante ans. La signature du traité s'accompagne de cérémonies religieuses et d'un serment prêté par les

représentants des deux États ; le serment est exigé aussi des magistrats et des assemblées et renouvelé à époques fixes. Le texte du traité est gravé sur des stèles, qui sont déposées non seulement dans les deux villes contractantes, mais encore dans les grands sanctuaires panhelléniques.

Les traités d'alliance ont surtout un caractère défensif : les peuples s'engagent à se porter secours et à ne pas signer isolément la paix ; on précise les conditions de l'intervention, importance des contingents, solde des troupes, etc. En 421, Athènes s'engage à secourir Sparte même dans le cas d'une révolte des hilotes. Assez fréquemment on spécifie qu'en cas de contestation on recourra à l'arbitrage d'une autre cité. Nombreux sont les traités spéciaux d'arbitrage : la cité, choisie comme arbitre, fait trancher le différend par l'assemblée du peuple ou désigne une commission de juges, qui instruisent l'affaire et prononcent la sentence. Les cités alliées peuvent s'accorder mutuellement certains droits, comme celui de mariage (ἐπιγαμία) et même tous les droits civils (ἰσοπολιτεία).

Par les traités d'alliance se constituent des ligues, plus ou moins étendues, plus ou moins durables, qui ont le plus souvent à leur tête une grande cité : ainsi Sparte commande à ses alliés péloponnésiens, Athènes à la confédération maritime. Les plus anciennes confédérations ont un caractère religieux et se groupent autour d'un sanctuaire commun ; ce sont les *amphictyonies*, dont la plus célèbre est l'*amphictyonie pylæo-delphique*. Celle-ci tient ses séances au sanctuaire de *Déméter* à *Anthéla*[1] et à celui d'*Apollon* à *Delphes*. Elle réunit douze peuples, en majorité thessaliens et doriens, qui délèguent chacun deux représentants (ἱερομνήμονες). Le conseil amphictyonique a la garde et l'administration des sanctuaires, l'organisation des jeux ; il joue un rôle politique en empêchant les peuples de l'amphictyonie de détruire aucune des villes alliées et en les unissant pour punir ceux qui transgressent les lois religieuses.

[1] Près des *Thermopyles*.

Les confédérations du IIIe siècle, comme la *ligue étolienne* et la *ligue achéenne*, ont un caractère politique. La première groupe les peuples de l'Étolie et de la Grèce centrale ; la seconde, ceux du Péloponnèse à l'exclusion de Sparte. Les villes alliées conservent leurs institutions propres ; mais la ligue est dirigée par une assemblée fédérale et des magistrats fédéraux, comme le stratège.

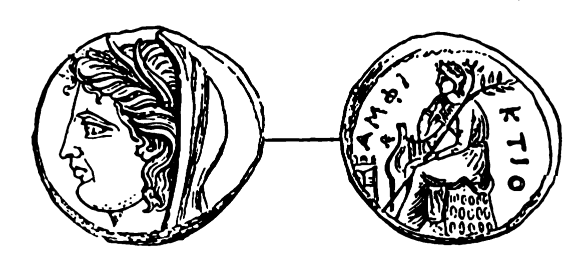


FIG. 76. — MONNAIE DES AMPHICTYONS.
Sur la face, tête de Déméter Amphictyonique ; sur le revers, Apollon, assis sur l'omphalos, tenant de la main gauche une branche de laurier.

Outre les relations politiques, les cités ont des rapports commerciaux qui nécessitent des conventions spéciales (σύμβολα). Par ces traités de commerce, les villes s'accordent des exemptions de droits, des privilèges commerciaux : ainsi Athènes a obtenu à *Céos* le monopole de l'exportation du vermillon (μίλτος). Les traités règlent la procédure en cas de différend entre les citoyens des deux villes ; d'ordinaire le procès est jugé en première instance dans la patrie du défendeur, et, si le demandeur interjette appel, l'affaire est portée devant les tribunaux d'une troisième ville, désignée comme arbitre. Comme les particuliers, les cités ont dans les villes étrangères des hôtes, les *proxènes* (πρόξενοι). Le proxène reçoit de la cité qui lui a conféré ce titre des privilèges de toute nature ; place d'honneur aux fêtes publiques (προεδρία), tour de faveur devant les tribunaux (προδικία), garanties contre le droit de prise (ἀσυλία), exemption des taxes (ἀτέλεια), droit d'acquérir des immeubles (ἔγκτησις γῆς καὶ οἰκίας). En échange, il se fait le patron et le protecteur des citoyens de la ville dont il est le proxène. La proxénie fut prodiguée de plus en plus par les villes et devint un simple titre honorifique.

SEPTIÈME PARTIE

LA VIE PRIVÉE

CHAPITRE PREMIER

LA FAMILLE

I. La religion domestique.

La famille n'est pas fondée seulement sur les liens du sang, mais encore sur la participation au culte domestique. « Ce qui unit les membres de la famille antique, c'est quelque chose de plus puissant que la naissance, que le sentiment, que la force physique : c'est la religion du foyer et des ancêtres[1]. »

Chaque famille rend un culte à ses morts (voir p. 141). Elle honore le foyer, le feu sacré qui brûle sur l'autel au centre de la maison, et qui doit être perpétuellement entretenu. Elle peut aussi adorer d'autres dieux, qu'elle considère comme ses protecteurs particuliers.

Le culte domestique est exclusif. Chaque famille possède en véritable propriété et se transmet comme un héritage paternel ses dieux (θεοὶ πατρῷοι), ses formules religieuses, son rituel. Prendre part au culte, c'est être membre de la famille ; tout étranger en est sévèrement exclu. Pour entrer dans la famille, véritable association religieuse, il faut une initiation : de là les cérémonies qui accompagnent le mariage, la naissance, l'adoption.

[1] Fustel de Coulanges, *la Cité antique*, p. 40.

II. La famille.

Le chef de la famille est le père, qui jouit d'une autorité absolue sur les siens. Il préside au culte domestique. Il accepte ou repousse l'enfant nouveau-né, marie sans les consulter sa fille ou son fils mineur, émancipe son fils ou adopte un étranger. Il gère la fortune de la famille, dispose de la dot de sa femme, est seul maître des esclaves de la maison. La femme est considérée toute sa vie comme mineure et placée sous l'autorité d'un maître (κύριος) : jeune fille, elle dépend de son père ; femme, de son mari ; veuve, de son fils ou du tuteur que le mari a désigné par testament.

Mais l'autorité légale du père est tempérée par les mœurs. Sans doute, la femme se tient enfermée au logis, n'y recevant que des femmes ou les proches parents, ne se montrant en public qu'aux jours de fête. Mais tandis que le mari passe son temps au dehors, elle est vraiment maîtresse à l'intérieur de la maison, dirige le travail des servantes, surveille les esclaves, règle les dépenses du ménage. Le fils mineur obéit à son père, ou, devenu orphelin, à son tuteur ; mais, à dix-huit ans, il devient majeur et tout à fait indépendant. Il peut se créer une fortune propre, se marier sans le consentement de ses parents ; il peut même se faire donner la gestion des biens patrimoniaux, si les tribunaux jugent le père faible d'esprit. Il est en revanche obligé d'accepter l'héritage paternel, quel que soit le passif, et d'acquitter les dettes contractées par le père.

III. Le mariage.

La loi détermine les conditions d'un mariage légitime : les deux époux doivent être citoyens, ou du moins appartenir à deux cités qui se sont accordé le droit de mariage (ἐπιγαμία). Elle fixe également les degrés de parenté qui interdisent l'union ; mais l'État n'intervient pas dans les cérémonies, qui sont purement religieuses. Les actes pré-

liminaires (προτέλεια) consistent en prières et en sacrifices offerts aux dieux; les noces mêmes relèvent de la religion domestique. Il s'agit en effet, pour la jeune fille, « d'abandonner le foyer paternel pour aller invoquer le foyer de l'époux; il s'agit de changer de religion, de pratiquer d'autres rites et de prononcer d'autres prières[1]. »

La cérémonie débute chez les parents de la fiancée (ἐγγύησις, ἔκδοσις). Le père offre un sacrifice au foyer et déclare, par une formule sacramentelle, qu'il donne sa fille au jeune homme. « La jeune fille ne pourrait pas aller tout à l'heure adorer le foyer de l'époux, si son père ne l'avait pas préalablement détachée du foyer paternel[2]. » On fait ensuite un repas de noces, où la fiancée paraît voilée et où les femmes de la famille sont admises, mais à des tables séparées.

Une procession (πομπὴ) conduit la jeune fille de la maison paternelle à celle du fiancé. La fiancée est sur un char, vêtue de blanc, voilée et couronnée de fleurs. Devant elle on porte le flambeau nuptial et des torches allumées par les deux mères à leurs deux foyers. Les assistants chantent un vieil hymne religieux, le *chant d'hyménée* (ὑμέναιος), dont le refrain (ὦ ὑμὴν, ὦ ὑμέναιε) leur est devenu inintelligible. Le cortège arrive devant la maison du fiancé ; là le jeune homme soulève sa fiancée dans ses bras et l'emporte dans la maison sans lui laisser toucher le seuil du pied. Ce rapt simulé a sans doute pour objet de marquer « que la femme qui va sacrifier à ce foyer n'y a par elle-même aucun droit, qu'elle n'en approche pas par l'effet de sa volonté et qu'il faut que le maître du lieu et du dieu l'y introduise par un acte de sa puissance[3] ».

Le dernier acte (τέλος) s'accomplit devant le foyer du mari. La fiancée, arrosée d'eau lustrale, s'approche du foyer, lui adresse des prières et partage avec son mari des gâteaux et des fruits. « Cette sorte de léger repas, qui

[1] Fustel de Coulanges, *la Cité antique*, p. 42.
[2] *Id.*, p. 44.
[3] *Id.*, p. 45.

commence et finit par une libation et une prière ; ce partage de la nourriture vis-à-vis du foyer, met les deux époux en communion religieuse ensemble et en communion avec les dieux domestiques [1]. » La jeune fille est conduite à la chambre nuptiale, pendant que l'on chante les couplets alternés de l'*épithalame* (ἐπιθαλάμιος). Le lendemain, la jeune femme consacre son voile à Héra et reçoit les présents des parents et des amis. A Athènes, elle est présentée par son mari aux membres de la phratrie, réunis en un festin (γαμηλία).

Les conditions civiles du mariage sont réglées par un contrat qui est déposé chez un tiers. Le père ou le tuteur de la jeune fille lui constitue une dot et donne hypothèque sur ses biens pour en garantir le payement. Le mari fournit lui aussi des garanties hypothécaires ; car, tout en ayant la gestion et la jouissance de la dot, il doit pouvoir, le cas échéant, la restituer, par exemple si les époux divorcent ou si l'un d'eux meurt sans enfants.

Le divorce est ordonné en cas d'adultère, permis en cas de stérilité. Il a généralement lieu à l'amiable et s'accompagne de rites religieux qui sont comme la contre-partie des noces. S'il y a désaccord entre les conjoints, les tribunaux tranchent le différend, et, selon qu'ils donnent tort ou raison au mari, celui-ci doit restituer ou peut conserver la dot.

IV. La naissance.

Les morts ne doivent jamais manquer des honneurs qui leur sont dus. Comme seuls leurs descendants légitimes ont qualité pour célébrer ce culte, il est nécessaire que la famille ne s'éteigne jamais. Se marier et avoir des enfants est un devoir civique et religieux. Aussi le célibat est-il, à l'origine, interdit partout. Le Spartiate est tenu de prendre femme avant trente ans et n'est estimé qu'autant qu'il a des enfants.

[1] Fustel de Coulanges, *la Cité antique*, p. 45.

A Sparte, l'État intervient dès la naissance de l'enfant et fait jeter dans un gouffre du Taygète ceux qui paraissent trop chétifs pour être jamais de solides soldats. Partout le droit d'accepter ou de rejeter l'enfant est donné au père, qui décide souverainement si le nouveau-né doit ou non faire partie de la famille : « La naissance ne formait que le lien physique, la déclaration du père constituait le lien moral et religieux[1]. » Le cinquième jour après la naissance, le père, en présence des parents et des amis, fait connaître sa décision, et, si elle est favorable, l'enfant est initié au culte de la famille. Les assistants et le bébé, sur les bras de sa nourrice, font le tour de l'autel domestique (ἀμφιδρομία) ; puis l'enfant, frotté d'huile et baigné d'eau lustrale, est présenté au foyer.

Cinq jours plus tard, nouvelle fête pour donner un nom à l'enfant. Un banquet réunit parents et amis, qui apportent des cadeaux à la mère et des jouets au bébé. Le Grec n'a qu'un nom personnel ; pour se distinguer de ses homonymes, il y joint celui de son père. A Athènes, le nom officiel du citoyen comporte en outre l'indication du dème où il est inscrit ; ainsi on dit : *Alcibiade, fils de Clinias, du dème Scambonide,* Ἀλκιβιάδης Κλεινίου Σκαμβωνίδης. Les mêmes noms se retrouvent dans la famille ; souvent on donne au fils aîné le nom de son grand-père.

Enfin, à Athènes, les membres de la phratrie se prononcent sur la légitimité de l'enfant avant de l'inscrire sur leurs registres, qui tiennent lieu de registres d'état civil (voir p. 211).

Le fils est seul capable de continuer le culte domestique. Des règles spéciales, qui intéressent aussi le droit successoral, s'appliquent à la fille unique (voir p. 223). S la famille reste sans enfants, le père peut recourir à l'adoption. Les cérémonies de l'adoption, comme celles du mariage, ont pour objet d'initier le fils adoptif au culte de sa nouvelle famille et de rompre tous les liens religieux et civils qui l'unissaient auparavant à sa famille naturelle.

[1] Fustel de Coulanges, *la Cité antique,* p. 51.

V. La mort et les funérailles.

Dès qu'une personne meurt, on lui ferme les yeux, on lui glisse entre les dents la pièce de monnaie qui, dit-on, sert à payer *Charon*, le batelier des Enfers ; on lui voile la figure. Puis le cadavre est lavé, parfumé et enveloppé de trois linceuls blancs. On le couche, dans le vestibule de la maison, sur un lit de parade autour duquel on dispose les offrandes. Pendant l'exposition du mort (πρόθεσις), les hommes et les femmes se lamentent en plaintes alternées ; les hommes, debout, font le geste de deuil, le bras étendu en avant, la paume de la main ouverte, les doigts réunis ; les femmes s'arrachent les cheveux.



Fig. 77. — Exposition du mort. (*Peinture de vase.*)

Le lendemain, avant le lever du soleil, on procède à l'enlèvement du corps (ἐκφορά). Le cadavre est placé sur une litière, portée à dos d'homme, ou sur un char. Les lamentations cessent, et le cortège, que forment les hommes et les plus proches parentes, s'avance en silence ; les éphèbes qui assistent au convoi ont revêtu leur costume de parade pour faire honneur au défunt.

Les usages funéraires ont varié suivant les époques. A l'origine, on ensevelit les morts ; dans les poèmes homériques, au contraire, on brûle les cadavres. A l'époque classique, l'usage courant est l'ensevelissement ; l'incinération ne se rencontre qu'à titre exceptionnel, par exemple pour les soldats tués sur le champ de bataille. Les tombeaux s'alignent le long des routes, à la sortie des villes. A Athènes, la principale nécropole est celle du Céramique. Le mort est placé directement dans la fosse ou enfermé dans un cercueil. On dépose auprès de lui des offrandes,

vases à parfum, figurines de terre cuite, objets familiers. On verse des libations, on fait un sacrifice sur la tombe. Au retour, on purifie la maison et ceux qui ont assisté à l'enterrement. Le tombeau est recouvert d'un tumulus de terre, surmonté d'un grand vase ou orné d'une stèle, à laquelle on attache des bandelettes, des couronnes, de petits lécythes.

La loi intervient pour réglementer les cérémonies funéraires « dans un triple intérêt de décence, d'hygiène et d'économie[1] ». Elle règle le nombre et le prix des différents objets qui servent aux funérailles, dresse la liste des parentes autorisées à suivre le convoi, interdit les manifestations tumultueuses de la douleur. Elle règle aussi la durée du deuil, porté en vêtement bruns.

On renouvelle les cérémonies funèbres le troisième, le neuvième et le trentième jour après l'enterrement. On offre le repas funèbre, on frotte la stèle d'huile, on renouvelle les bandelettes et les couronnes. Chaque année, Athènes célèbre la fête des morts (νεκύσια), à laquelle prend part toute la cité.

Primitivement, le patrimoine passe tout entier au fils aîné, chargé de continuer après le père le culte domestique. Peu à peu, avec la transformation des mœurs, les lois successorales se modifient. On partage la fortune entre les héritiers de même degré, en laissant quelques avantages au fils aîné, qui, par exemple, garde la maison paternelle ; on fait place plus ou moins à la parenté par les femmes. Enfin le testament fut autorisé, à Athènes à l'époque de Solon, à Sparte au IVe siècle. Des règles spéciales s'appliquent à la fille unique, la fille *épiclère* (ἐπίκληρος), appelée ainsi parce que, sans être héritière, elle s'ajoute en quelque sorte à l'héritage. Si la fille épiclère est mariée, ses fils sont considérés comme les fils du grand-père maternel et recueillent la succession. Si la fille épiclère n'est pas mariée, le père dispose d'elle par testa-

[1] Reinach, Haussoullier, Dareste, *Inscriptions juridiques*, p. 12.

ment et adopte, comme fils et héritier, son futur gendre. A défaut de testament, la succession échoit au plus proche parent qui doit épouser la jeune fille. En principe, l'héritier s'il est déjà marié, l'épiclère si elle est sans enfants, doivent divorcer. Dans la pratique, l'héritier était tenu simplement de doter la jeune fille.

CHAPITRE II

L'ÉDUCATION

A. **A Sparte.**

La toute-puissance de l'État spartiate s'exerce sur l'enfant comme sur l'homme. A partir de sept ans, l'enfant n'appartient plus à ses parents, mais à l'État, qui règle souverainement l'éducation. Un magistrat spécial (παιδονόμος) dirige ce service d'État. Les enfants sont groupés en classes et instruits en commun par des maîtres désignés par l'État, selon un programme uniforme fixé par l'État.

Le but de l'éducation spartiate est de former de bons soldats. Les études littéraires tiennent peu de place : les poèmes d'Homère, quelques chants guerriers, comme ceux de Tyrtée quelques poésies morales en forment le fond. Les exercices physiques, au contraire, jouent un grand rôle : la course, le saut, le lancement du disque et du javelot fortifient et assouplissent le corps. L'enfant est habitué à supporter les intempéries, la faim, la fatigue, la douleur. Été comme hiver, il porte le même vêtement léger, couche sur une litière de roseaux qu'il a cueillis lui-même sur les bords de l'Eurotas; il reçoit une nourriture trop frugale, qu'il doit compléter par d'habiles larcins. Chaque année, il est fouetté devant l'autel d'*Artémis orthia;* cette cérémonie, qui eut primitivement une signification religieuse et remplaça sans doute d'anciens sacrifices humains, devint un moyen d'habituer l'enfant à la douleur physique et un véritable concours d'endurance (ἀγὼν καρτερίας).

L'éducation des filles est semblable à celle des garçons. Court-vêtues, elles prennent part aux mêmes exercices

physiques. L'État veut en faire des femmes robustes, capables d'avoir des fils vigoureux et sains.

B. A Athènes.

A Athènes, l'éducation n'est pas, comme à Sparte, dirigée par l'État. La loi exige seulement que le père fasse donner à ses enfants une instruction élémentaire, et les magistrats veillent à la bonne tenue des écoles. Celles-ci sont des écoles privées, dirigées par des maîtres que payent les parents. L'enfant y est mené par un vieil esclave, le pédagogue (παιδαγωγός). La discipline est dure, les élèves sévèrement punis pour la moindre faute. Afin de prouver qu'ils reçoivent l'instruction exigée par la loi, les enfants subissent chaque année des examens et reçoivent, s'il y a lieu, des récompenses. L'instruction élémentaire est très répandue : un dicton populaire classait au dernier rang de la société l'Athénien qui ne savait ni lire, ni nager.

L'éducation athénienne comprend trois parties : les lettres, la musique et la gymnastique. Le *grammairien* (γραμματιστής) enseigne la lecture, l'écriture, les éléments du calcul. L'élève, assis sur un tabouret, tient sur ses genoux les tablettes enduites de cire sur lesquelles il s'exerce à écrire; le stylet, de métal ou d'ivoire, est pointu d'un côté pour tracer les caractères et aplati de l'autre pour les effacer. Il lit et apprend par cœur des vers d'Homère, d'Hésiode, de Solon, des poésies morales, des récits d'actions héroïques. Un ouvrage classique contenait les sentences en vers qu'*Hipparque* avait fait graver sur les *hermès* des routes; un autre recueil de préceptes était attribué à *Chiron*, qui l'avait, disait-on, rédigé pour l'éducation d'*Achille*. Au IVe siècle, l'enseignement est complété par les éléments de la géométrie et le dessin.

L'enseignement musical est donné par le cithariste (κιθαριστής). L'élève apprend à jouer de la lyre et de la flûte, à chanter, à déclamer en s'accompagnant de la lyre.

Les exercices de gymnastique ont lieu dans la *palestre*

(παλαίστρα), terrain à ciel ouvert, entouré de portiques, décoré de statues d'*Hermès* et d'*Héraklès*, patrons des jeunes gens et des athlètes. La palestre est dirigée par un pédotribe (παιδοτρίβης) et surveillée par les magistrats. La gymnastique est réservée aux adolescents : l'enfant, qui fréquente l'école du grammairien dès l'âge de sept ans, ne se rend guère à la palestre avant douze ans et ne s'y exerce assidûment qu'à partir de quatorze ans. C'est une préparation à l'éphébie.

Les jeunes gens riches ne se contentent pas de l'instruction élémentaire. Ils fréquentent les écoles des rhéteurs, qui enseignent l'éloquence et la politique, assistent aux entretiens et aux discussions des philosophes. Les rhéteurs et les sophistes acquièrent une grande notoriété et en profitent pour tirer de gros revenus de leur enseignement.

CHAPITRE III

L'HABITATION

La maison fut longtemps très simple. A la campagne, c'est une cabane rectangulaire, abritée par un toit de chaume, avec une salle unique que flanquent les étables et les écuries. A la ville, le rez-de-chaussée comprend une ou deux pièces ; l'une s'ouvre largement sur la rue et sert d'atelier et de boutique ; l'étage (ὑπερῷον) est desservi par un escalier extérieur et se loue souvent à part. On connaît aussi les grandes maisons de rapport (συνοικία), divisées en petits appartements qu'occupent de nombreux locataires ; certaines ont deux et trois étages.

A côté de ce type simple, on rencontre des habitations plus grandes et plus luxueuses. Les états de lieux, annexés aux baux des domaines d'Apollon délien, nous font connaître les pièces ou bâtiments qui, réunis dans un enclos (κλείσιον), composent une ferme grecque : ce sont la chambre à coucher (θάλαμος), la salle pour les hommes (ἀνδρώνιον), l'étable (βούστασις), l'écurie (ἱπνών), la bergerie (προβατών), le grenier pour les céréales (σιτοβολών), la grange pour la paille (ἀχυρών), le moulin (μυλών), le cellier pour les grands vases d'argile (πιθών) ; on signale rarement un étage. La ferme attient souvent à un jardin (κῆπος).

Les maisons riches des villes différaient selon les régions et selon le goût des propriétaires. Les fouilles nous ont livré deux types principaux : l'un à Priène, l'autre à Délos. La maison priénienne comprend trois

parties : une cour (αὐλή) ; au fond de la cour, un vestibule (προστάς), largement ouvert et soutenu par deux colonnes ;

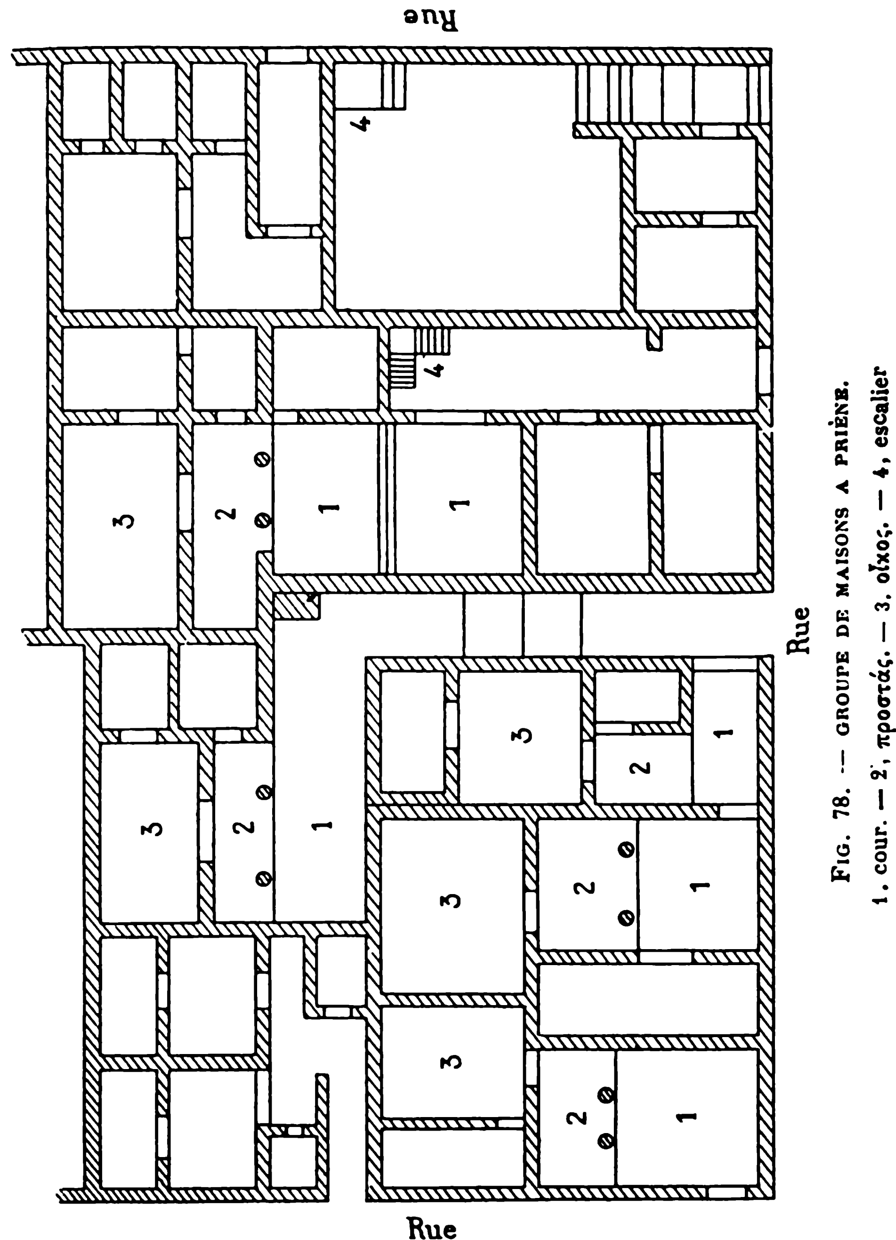


FIG. 78. — GROUPE DE MAISONS A PRIÈNE.
1. cour. — 2. προστάς. — 3. οἶκος. — 4, escalier

enfin une ou deux chambres (οἶκος), donnant sur le vesti-

bule. La maison délienne a comme centre une cour entourée d'une colonnade (περίστυλον); sur la rue, de petites pièces, isolées du reste de la maison, servent de boutiques; un large passage conduit à la cour et, tout autour de la cour, s'ouvrent des chambres de dimensions variables,

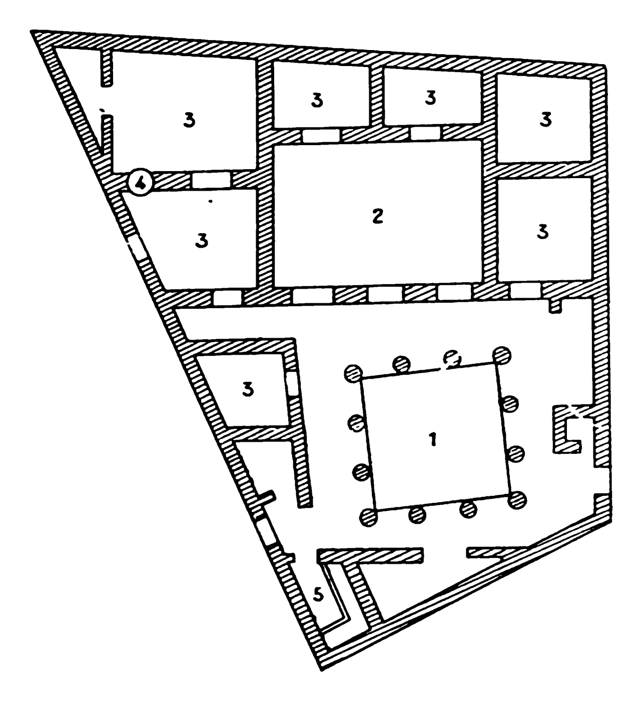


FIG. 79. — PLAN D'UNE MAISON DE DÉLOS.

1, cour à péristyle. — 2, salle de réception. — 3, chambres. — 4, puits. — 5, latrines.

salles de réception, salles à manger, cuisine, communs; à noter les latrines (ἀπόπατος), avec un système primitif de tout-à-l'égout. Un escalier conduit à l'étage, dont les pièces s'ouvrent sur une galerie portée par la colonnade de la cour.

Pendant longtemps on se contenta d'étendre sur les murs un lait de chaux, qui masquait les imperfections de la construction. Avec les progrès du luxe, la décoration se complique et s'enrichit. A l'époque hellénistique, les

murs sont recouverts de stucs peints, qui, toujours disposés de même, constituent un vrai système décoratif. Ils prétendent imiter la construction en marbre des grands édifices et en reproduisent les éléments essentiels : au ras du sol une plinthe, puis de grands lambris rectangulaires, un bandeau mouluré, décoré parfois de guirlandes, de personnages, enfin plusieurs assises de panneaux rectangulaires. Au-dessus de ces assises, des colonnettes ou des pilastres supportent un entablement. Cette décoration stuquée et peinte se retrouve dans tout le monde grec, à Alexandrie, à Délos, à Priène, à Théra, en Macédoine, dans la Russie méridionale; elle est le point de départ de la décoration murale des maisons romaines de Pompéï.



FIG. 80. — FEMME BRODANT.
(D'après une peinture de vase.)
Elle est assise sur une chaise à dossier et à pieds courbes.

Le mobilier a toujours été rudimentaire. Le Grec, qu vit beaucoup au dehors, ignore à peu près le luxe de l'ameublement. On a des sièges sans dossier (δίφρος), des chaises à hauts dossiers (θρόνος). Les tables (τράπεζα) sont basses, le plus souvent rondes et à trois pieds. Le lit (κλίνη) est bas, muni de couvertures (στρώματα) et d'oreillers (προσκεφάλαιον). On renferme les vêtements, les objets de toute sorte dans de grands coffres (κιβωτός). On s'éclaire avec des lampes (λύχνος) de terre cuite ou de bronze, à une ou plusieurs mèches (θρυαλλίς). On se chauffe avec de hauts braseros de terre cuite.

CHAPITRE IV

LE COSTUME

Le costume grec se compose uniquement de pièces d'étoffe dans lesquelles chacun se drape à sa fantaisie. « Le principe des draperies grecques, en opposition avec le costume ajusté des modernes, c'est qu'elles n'ont pas de forme par elles-mêmes. Lorsque le rectangle d'étoffe a été fabriqué avec toutes les qualités de souplesse, d'éclat, de finesse et de perfection textile que la main des femmes a réussi à lui donner, l'usage grec n'a garde de porter atteinte à ce chef-d'œuvre de l'industrie domestique en le taillant avec des ciseaux, en remplaçant par des ourlets ou par des coutures les lisières qui en sont comme les frontières naturelles et qui font la solidité de l'ensemble. Cette construction d'art, cette œuvre de prix, il l'accepte telle que le métier la lui donne. La forme qui en paraît absente, ce sera le corps humain qui l'y mettra [1]. »

Ainsi les arrangements de la draperie varient à l'infini selon le goût individuel, la mode du moment, la nature des étoffes employées. Avant les guerres médiques, les Athéniens suivent les modes ioniennes ; ils préfèrent les étoffes de lin, légères et transparentes, couvertes de broderies, les longs vêtements aux plis multiples et serrés. Après les guerres médiques, ils adoptent les modes doriennes, les étoffes de laine, plus épaisses, tout unies, les vêtements plus courts, largement plissés.

Les deux pièces essentielles du costume, pour les hommes comme pour les femmes, sont le *chiton* (χιτών)

[1] Heuzey, *Du principe de la draperie antique*, p. 53-54.

ou le *peplos* (πέπλος) et l'*himation* (ἱμάτιον). Le *chiton*, vêtement de dessous, est une pièce d'étoffe pliée dans le sens de la hauteur, de telle sorte qu'un des côtés peut rester ouvert ou être fermé par des agrafes (περόναι); dans le haut, des agrafes rejoignent les deux bords et marquent



FIG. 81. — COSTUMES GRECS.
(*D'après une peinture de vase.*)

La scène représente Pandore entre Héphaistos et Athèna. Héphaistos porte la tunique courte et simple des ouvriers; Pandore a le *chiton dorien*, ou *péplos*, agrafé sur le côté et replié à la partie supérieure; Athéna est vêtue d'étoffes légères qui donnent d'innombrables petits plis, et, sur ses épaules, l'*égide* est posée comme une pèlerine, avec une ouverture au centre pour passer la tête.

aux épaules les ouvertures pour la tête et les bras; une ceinture (ζώνη) serre le chiton à la taille. Les hommes le portent court (χιτωνίσκος) et ne le ferment pas du côté droit, de façon à laisser plus de liberté au bras droit. Les femmes portent un *chiton* long; elles ont parfois en dessous

un vêtement plus léger (χιτώνιον), qui joue le rôle de notre chemise.

L'*himation* ne se porte guère à la maison ; c'est un grand châle qu'on jette sur le *chiton* pour sortir et qu'on drape librement autour du corps. Le grand manteau de laine, qui permet de braver le mauvais temps (χλαῖνα), s'attache avec une agrafe sur l'une des épaules. La *chlamyde* (χλαμύς) se dispose de même, mais elle est plus courte ; c'est le manteau des cavaliers et en particulier des éphèbes athéniens. La *chlanide* (χλανίς) est un manteau d'été, d'étoffe légère. De Sparte est venue la mode du *tribon* (τριβών), manteau grossier, plus court que l'*himation*, qu'adoptèrent les philosophes.



Fig. 82.
FEMME DRAPÉE DANS L'HIMATION
(*Statuette de terre cuite.*)
Sur la tête un chapeau de paille.

On sort généralement tête nue. Par mauvais temps, on se couvre la tête d'un bonnet de feutre conique (πῖλος) ou d'une casquette de cuir (κυνῆ) ; par grand soleil, d'un chapeau de paille à larges bords (πέτασος). Les femmes ont une coiffure compliquée, retenue par un diadème et des bandeaux ; quelques-unes portent des perruques ou se teignent les cheveux de la couleur à la mode, blond clair. Elles s'enveloppent la tête de leur *himation* ou d'un voile, ou portent des chapeaux de formes variables. Elles se protègent du soleil avec une ombrelle (σκιάδειον), et sortent rarement sans éventail (ῥιπίς, μυοσόβη).

Même hors de la maison, on reste volontiers pieds nus. La chaussure habituelle est la sandale (κρηπίς), simple semelle maintenue par des courroies. En voyage, on porte de hauts brodequins lacés (κόθορνος). Les femmes ont d'ordinaire des sortes de pantoufles, assez élégantes et assez variées pour entretenir l'art de la cordonnerie.

Les femmes aiment à se parer de bijoux, boucles d'oreilles (ἐνώτιον), colliers (ὅρμος, περιδέραιον), bagues (δακτύλιος), bracelets (ἀμφιδαῖ, ψέλιον), anneaux pour les jambes



Fig. 83. — JEUNE HOMME VÊTU DE LA CHLAMYDE.
(*D'après une peinture de vase.*)

La scène nous montre l'Aurore poursuivant Képhalos, représenté comme un éphèbe athénien, avec la lance, la chlamyde et le pétasos suspendu dans le dos.

(περισκελίς). Le luxe fit de tels progrès, qu'il fallut le modérer par des lois somptuaires. En plusieurs villes, des magistrats spéciaux (γυναικονόμοι) étaient chargés de surveiller la toilette et la tenue des femmes.

CHAPITRE V

L'ALIMENTATION

Les Grecs, en raison du climat, se contentent d'une nourriture frugale : ils doivent à leur sobriété, autant qu'à l'habitude des exercices physiques, la santé et la force.

Les céréales sont la base de l'alimentation. La farine de froment sert à fabriquer le pain : c'est à l'usage du pain que les Grecs distinguent les peuples civilisés des peuples sauvages. La farine d'orge est délayée dans de l'eau ou du lait pour faire une bouillie (μᾶζα), qui est la nourriture habituelle des pauvres gens. On mange surtout des légumes (ail, oignon, poireau, laitue, fève) et des fruits (olives, figues, amandes, raisins). La viande apparaît rarement sur la table : aux jours de fête, on rôtit un agneau ou un chevreau ; on sert quelquefois du bœuf, assez souvent du porc : les charcutiers préparent une sorte de saucisson ou de boudin (ἀλλᾶς). Les Grecs, qui sont grands chasseurs, apprécient le gibier, en particulier les lièvres, les perdrix, les cailles, les grives. De même, la pêche fournit une partie des aliments ; les pauvres gens achètent aux marchands de poisson les sardines, les thons ; les anguilles du lac Copaïs sont aussi célèbres que les poissons salés du Pont (τάριχος). On boit d'ordinaire de l'eau ou du lait de chèvre ou de brebis. Le vin est réservé pour les jours de fête et surtout pour les banquets.

Le Grec fait en général trois repas par jour. A son lever, il prend une légère collation de pain et de vin pur (ἀκρατισμὸς). Vers midi, le déjeuner (ἄριστον) est sommaire. Le principal repas est le dîner (δεῖπνον) ; dans les dîners d'apparat, on sert, outre les hors-d'œuvre, deux services

(πρῶται, δεύτεραι τράπεζαι) : l'un, composé de poisson, de légumes, de viandes ; l'autre, de fruits et de pâtisserie. Quelquefois, avant de dormir, on prend un léger souper (δόρπον).

Aux jours de fête, le dîner se termine par le banquet (συμπόσιον). Durant le dîner, les convives n'ont pas bu de vin : à la fin seulement, ils ont pris une gorgée de vin pur (ἄκρατος) et invoqué le *Bon Génie* (Ἀγαθὸς Δαίμων) ou la *Santé* (Ὑγίεια). Les esclaves enlèvent alors les tables, apportent les cratères, les œnochoés et les coupes, et le banquet commence pour durer souvent jusqu'à l'aurore. Les convives font une libation de vin coupé d'eau à *Zeus Sôter*, chantent le *pæan* et se couronnent de fleurs. Les vins sont coupés d'eau chaude ou d'eau froide, généralement avec deux tiers ou trois quarts d'eau. Le mélange est fait d'avance dans les cratères. Les échansons (οἰνοχόοι) y puisent avec les *œnochoés* et le versent dans les coupes. Le roi du banquet (συμποσίαρχος), désigné le plus souvent par le sort, fixe le nombre des coupes que chacun doit vider sans reprendre haleine ; ceux qui n'obéissent pas sont condamnés à une pénitence. On est tenu aussi de boire à la santé de tous les convives (προπίνειν φιλοτησίας). Le banquet s'accompagne de divertissements, musique, danse, chant ; les convives entonnent à tour de rôle une chanson de table (σκόλιον). On se livre aux jeux d'esprit, énigmes (αἰνίγματα) et devinettes (γρῖφοι), aux jeux d'adresse, comme le κότταβος, divertissement un peu barbare qui consiste à projeter vers un but désigné le vin laissé au fond de la coupe. On fait venir des joueuses de flûte, des acrobates, des acteurs qui donnent de véritables spectacles, pantomimes ou tableaux vivants. Trop souvent le banquet se termine en orgie : il faut une tête solide pour résister à l'ivresse, lorsque, comme à Athènes, on commence par vider de petites coupes et qu'on finit par les plus grandes.

Les cités doriennes, comme Sparte, pratiquent les repas en commun (συσσίτια). C'est là une règle de discipline militaire : les compagnons de table sont ceux qui, à la guerre, partageraient la même tente et combattraient côte à

côte. Tous les citoyens doivent assister au repas qui a lieu le soir : on n'est dispensé que si on n'est pas rentré de la chasse ou si on est retenu à la maison par une cérémonie du culte domestique. Les convives sont groupés par table de quinze environ ; nul ne peut être admis à une table sans le vote unanime des commensaux. Le repas comprend des mets obligatoires fixés par la loi, par exemple le fameux brouet noir (μέλας ζωμὸς), fait de sang et de graisse de porc, et un rôti de porc ; chacun peut ensuite agrémenter le menu de plats apportés de la maison : il est d'usage de faire profiter ses commensaux des produits de sa chasse. Chaque citoyen doit fournir sa quote-part, par mois quatre-vingt litres environ d'orge, du vin, du fromage, des figues, une petite somme d'argent pour les autres denrées. Celui qui est trop pauvre pour acquitter cette contribution est exclu des repas en commun et, par suite, de la classe des Egaux.

CHAPITRE VI

DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE

I. L'AGRICULTURE.

La Grèce est mal douée pour l'agriculture. Sauf en quelques plaines, le sol est maigre, la terre végétale rare; trop souvent le roc est nu. Les pluies sont rares, presque nulles en été. Les eaux tantôt s'infiltrent aussitôt dans les calcaires ou ruissellent sur les pentes imperméables, tantôt s'amassent dans des dépressions sans écoulement et y forment des lacs et des marais, comme le Copaïs. Des travaux hydrauliques sont nécessaires pour irriguer les plaines arides ou assécher les marécages.

Les montagnes sont en majeure partie couvertes de forêts (ὕλη). La haute Arcadie est une région forestière où se plaisent les chasseurs. Cependant le déboisement éclaircit peu à peu les futaies. Au temps de Platon, qui s'en plaint, les montagnes de l'Attique sont presque complètement dénudées: Athènes est obligée, pour construire ses vaisseaux, de faire venir des bois de Thrace et de Macédoine. Au lieu des hautes futaies, on trouve plutôt le maquis, les buissons (φρύγανα) de lentisques, d'arbousiers, d'où émergent des arbres toujours verts, chêne liège, pin, cyprès. C'est le domaine des charbonniers, comme les gens d'Acharnes en Attique.

Les terres arables se rencontrent dans les plaines, Thessalie, Béotie, Argolide. Outre les légumes (ὄσπρια), les Grecs cultivent les céréales (σῖτος), c'est-à-dire l'orge (κριθή) et le froment (πυρὸς). La terre produit une année et reste en jachère l'année suivante. Le sol est retourné par trois

labours. La charrue (ἄροτρον) est en bois, sans soc, ni coutre, et pénètre peu avant dans la terre ; elle est traînée par des bœufs ou des mulets. On défonce aussi le sol avec la houe (σκαπάνη, δίκελλα), on écrase les mottes avec la masse (σφῦρα), on sarcle avec la binette (σκαλίς). Les semailles ont lieu à l'automne, après les premières pluies ; le semeur lance les grains à la volée. La moisson (θερισμὸς) se fait à partir de juin ; on coupe le blé à la faucille, le plus souvent à mi-hauteur. Les épis sont portés sur l'aire (ἀλωή) et foulés aux pieds par des chevaux, des mulets ou des bœufs. Le grain est nettoyé à l'aide du van (λῖκνον). Il est conservé dans les greniers, parfois dans des silos creusés sous terre (σιροί).

Une des cultures méditerranéennes par excellence est l'olivier ; il n'est pas de plaine ni de coteau de Grèce qui n'en porte. Les fruits sont abattus à coups de gaule, broyés dans des mortiers ou écrasés sous les pieds chaussés de galoches de bois (κρουπέζαι). L'huile n'est pas seulement un produit alimentaire ; on en fait aussi grande consommation dans les gymnases, où les lutteurs s'en doivent oindre tout le corps.

De même que l'olivier, la vigne, plante caractéristique du climat méditerranéen, se rencontre partout en Grèce. Les crus les plus célèbres sont ceux des îles, *Chios, Lesbos, Thasos,* ceux de *Thrace, Mendé, Maronée*. Le raisin est foulé aux pieds dans le pressoir (λῆνος). Le vin est conservé dans des amphores ou des outres. Il est épais et liquoreux ; aussi ne peut-on le boire que coupé d'eau.

Le climat de la Grèce est trop sec pour permettre l'élevage. Les prairies naturelles sont rares, les prairies artificielles à peu près inconnues ; on ne connaît comme plante fourragère que la luzerne (πόα Μηδική), introduite d'Asie au moment des guerres médiques. Les troupeaux de bœufs se rencontrent surtout en Béotie, en Eubée. Le cheval est un animal de luxe, auquel on préfère l'âne ou le mulet ; on l'élève en Argolide, en Thessalie. Plus nombreux sont les moutons et les chèvres, qui se contentent de pâturages maigres et secs. La vie pastorale est développée dans les

pays montagneux comme l'Arcadie. Les porcs sont nombreux en Arcadie, en Laconie, en Étolie. Les plantes odoriférantes fournissent aux abeilles les sucs qui font la qualité des miels, comme celui de l'Hymette.

Malgré la médiocrité des ressources agricoles, la terre est partout cultivée avec soin. La population se compose en majorité de paysans. En certaines régions, comme l'Élide, la vie urbaine est à peu près inconnue ; la Laconie, la Messénie, l'Arcadie, la Béotie, la Thessalie ne connaissent d'autres richesses que celles de l'agriculture. Le régime de la propriété varie avec les contrées. Dans les États aristocratiques, la terre est aux mains de la classe dirigeante, qui fait cultiver ses domaines par ses esclaves et ses serfs : à Sparte, malgré les efforts faits pour maintenir l'égalité entre citoyens, les terres sont peu à peu accaparées par un petit nombre de propriétaires; à la fin du IVe siècle, une centaine de Spartiates possèdent à eux seuls toute la Laconie. En Attique, au contraire, prédomine la petite propriété ; il est à peine un quart des citoyens qui ne possède une parcelle du sol. Les pâturages de montagne, les terrains vagues et incultes (ἐσχατιαί) forment des communaux appartenant aux cités, et où le droit de pacage (ἐπινομία) est réglé par la loi. Pendant longtemps la Grèce a pu se suffire à elle-même. Le développement de la population urbaine rompt l'équilibre et oblige à demander au dehors les denrées alimentaires : l'Attique ne produit pas la moitié du blé nécessaire à Athènes et au Pirée.

II. L'INDUSTRIE.

L'industrie s'est plus ou moins développée selon les villes. Dans les États aristocratiques, les citoyens croient déroger s'ils exercent un métier : les Spartiates laissent aux périèques le commerce et l'industrie. A Athènes, au contraire, le travail est honoré; une loi de Solon ordonne au père de faire apprendre un métier à son fils. Les petits patrons travaillent eux-mêmes dans leur boutique avec un

ou deux ouvriers, qui sont le plus souvent des citoyens. Il y a aussi de grands ateliers, où l'on emploie de préférence des esclaves, comme la fabrique d'armes que possédait le père de Démosthène. Dans les villages, le même ouvrier fait plusieurs métiers ; dans les grandes villes, la division du travail est poussée très loin : pour la cordonnerie, par exemple, l'un ne fait que tailler le cuir, l'autre que coudre les souliers ; il y a des spécialistes pour chaussures d'homme, d'autres pour chaussures de femme.

Pendant longtemps on s'efforce de produire à la maison tout ce qui est nécessaire à la famille, et on évite de rien acheter au dehors. De là le faible développement des industries alimentaires. Le vin, l'huile sont fabriqués par les producteurs eux-mêmes. Les femmes réduisent le blé en farine en le broyant au pilon, pétrissent la pâte et font cuire le pain ; la meunerie et la boulangerie ne se développent à Athènes qu'au IVe siècle. De même pour les industries textiles. Le lin et la laine sont filés et tissés par les servantes. Cependant certaines villes sont renommées pour leurs étoffes : Amorgos fabrique des tissus de lin transparents, Cos travaille une soie indigène. On fabrique aussi à la maison les objets usuels. Toutefois, dès le Ve siècle, peu de Grecs sauraient, à l'exemple d'Ulysse, exécuter eux-mêmes leur lit. La menuiserie et l'ébénisterie occupent des ouvriers spéciaux ; les fabricants de coffres sont groupés dans une des ruelles de l'Agora.

Les industries extractives sont importantes. On extrait le fer en *Laconie*, en *Eubée ;* le cuivre à *Chalcis*, à *Chypre ;* l'or à *Thasos*, au mont *Pangée ;* l'argent au *Laurion ;* le marbre à *Paros*, à *Naxos*, au *Pentélique*. Les mines de plomb argentifère du *Laurion* fournissent à Athènes l'argent qui lui sert à frapper monnaie. Exploitées dès la plus haute antiquité, elles connurent leur période la plus brillante après la découverte de nouveaux gisements en 483. La guerre du Péloponnèse, l'occupation de Décélie, entravent l'exploitation ; mais le travail reprend avec la paix, et au IVe siècle les mines sont de nouveau très prospères. L'État propriétaire afferme l'exploitation à des

entrepreneurs moyennant un prix de vente et un tant pour cent sur le produit. On emploie presque uniquement la main-d'œuvre servile ; c'est un bon placement que d'acheter des esclaves pour les louer ensuite aux entrepreneurs de mines. La décadence du Laurion a été due aux changements économiques de l'époque macédonienne : le stock de métaux précieux s'accroît brusquement, aussi bien par l'exploitation des mines d'or de Thrace que par le pillage des trésors entassés dans les capitales perses ; par suite, l'argent perd une grande partie de sa valeur, et la monnaie d'or des rois de Macédoine remplace la monnaie d'argent attique.

Les industries les plus intéressantes sont les industries d'art. Les métallurgistes produisent les armes, souvent décorées d'ornements ciselés ou repoussés, les bijoux d'or, les miroirs de bronze. Les marbriers sculptent les ex-voto, les stèles funéraires, les bas-reliefs qui servent d'en-tête aux inscriptions officielles ; ils savent, dans ces articles communs, se montrer les dignes élèves des grands sculpteurs. Les céramistes utilisent les nombreux gisements de fine argile pour tourner les vases peints et modeler les statuettes de terre cuite. Les centres céramiques sont Corinthe et Athènes, qui ont besoin de nombreux récipients pour exporter au loin, la première les parfums, la seconde le vin et l'huile.

III. Le commerce.

Le caractère montagneux de la Grèce rend très difficiles les communications par terre. Les routes carrossables sont extrêmement rares ; les chemins ne sont que des sentiers où l'on va à cheval ou à pied. Le commerce se fait tout entier par mer et est centralisé dans les ports. Les premières villes commerçantes furent les riches cités d'Asie Mineure, *Milet* et *Phocée,* dont les colonies avaient essaimé dans toute la Méditerranée. Au VIe siècle, la Grèce continentale à son tour voit grandir *Chalcis, Égine,*

et surtout *Corinthe*. Après les guerres médiques, *Athènes*, maîtresse des mers grecques, devient, avec son port du Pirée, la première place de commerce de la Grèce. La création des royaumes hellénistiques déplace les centres d'activité : aux vieilles cités de la Grèce déchue succèdent les villes neuves d'Orient : *Alexandrie, Antioche*. Enfin *Délos*, territoire neutre et port franc, devient à l'époque romaine le point où se font les échanges entre les vaisseaux des Grecs qui arrivent de tous les ports de la Méditerranée orientale et ceux des Romains qui remportent les marchandises à *Pouzzoles* et à *Ostie*.

Dans les villes, beaucoup de citoyens vivent de négoce. Le commerce de détail est entre les mains des petits marchands, des revendeurs (κάπηλος), qui jouissent d'une mauvaise réputation : commerce de détail (καπηλεία) et filouterie semblent deux synonymes. La loi cherche à supprimer les intermédiaires, à mettre en rapport direct le producteur et le consommateur. Le négociant en gros (ἔμπορος) est un important personnage : la loi athénienne frappe ceux qui attaquent à tort les négociants et les armateurs. Il n'a pas de spécialité et entreprend toute affaire qui lui paraît avantageuse. Il est presque toujours en même temps armateur (ναύκληρος). Le commerce n'est pas monopolisé par les citoyens ; chaque ville marchande a une colonie étrangère : à Athènes et au Pirée, le grand commerce est en bonne partie entre les mains des métèques.

L'État intervient en matière commerciale. Il tire profit du commerce en établissant des droits de douane : par exemple, le cinquantième (πεντηκόστη) à Athènes. Ce ne sont pas là des tarifs protecteurs favorisant la production nationale, mais de simples mesures fiscales, qui frappent les marchandises aussi bien à la sortie qu'à l'entrée. La cité peut elle-même faire du commerce en établissant des monopoles, en accaparant tel ou tel produit qu'elle revend en le taxant à un prix supérieur. La cité surveille le commerce ; les *agoranomes* (ἀγορανόμοι) font la police des marchés, assurent l'honnêteté des transactions, surveillent les

poids et mesures. A Athènes, les marchands relèvent d'une juridiction spéciale. Le tribunal des ναυτοδίκαι siège pendant les trois mois d'hiver, alors que la navigation est suspendue et que négociants et armateurs restent au port. Il doit juger rapidement et rendre l'arrêt dans le courant du mois qui suit l'introduction de l'instance. Le jugement est aussitôt exécutoire; de peur que le perdant ne s'échappe, on l'oblige à payer aussitôt ou à fournir caution, sinon on le jette en prison. Toute cette procédure est spécialement adaptée à une population marchande, qui par nécessité est essentiellement instable. L'État intervient encore pour protéger le consommateur; il poursuit les accapareurs, surveille les prix et établit au besoin des tarifs maxima, empêche la hausse factice des cours en supprimant les intermédiaires et en interdisant le marchandage; une loi de Délos oblige les marchands de bois et de charbon à vendre en personne et à prix fixe les produits de leur propre exploitation.

L'intervention de l'État est encore plus active lorsqu'il s'agit de marchandises de première nécessité, comme les denrées alimentaires. La cité doit assurer aux citoyens des vivres abondants et à bon marché. Athènes se préoccupe des pays producteurs : elle obtient des souverains de *Crimée*, les *archontes du Bosphore* (ἄρχοντες Βοσπόρου), d'importants privilèges commerciaux, la franchise des droits d'exportation, le droit pour ses marchands de charger les premiers; en 357, lors d'une disette, *Leucon* expédie gratuitement à Athènes plusieurs cargaisons de céréales. Athènes veille au transport des blés; des magistrats, établis à *Byzance*, assurent le passage des détroits. Les vaisseaux marchands se réunissent en août à l'entrée du Bosphore, généralement au port de *Hiéron* sur la côte d'Asie, et Athènes leur envoie une escadre chargée de l'escorte des blés (σιτοπομπία). Pour garder les Dardanelles, Athènes installe des clérouques dans la *Chersonèse de Thrace* et entretient des relations amicales avec les rois des *Odryses*. A la ville même, on veille à approvisionner le marché et à empêcher la spéculation. Il est

interdit à tout marchand domicilié en Attique de porter du blé ailleurs qu'à Athènes ; il est défendu de consentir un prêt à la grosse aventure sans que l'emprunteur s'engage à ramener un chargement de blé ou d'autres denrées utiles. Les *épimélètes de l'emporion* (ἐπιμεληταὶ τοῦ ἐμπορίου) veillent à ce que les deux tiers du blé débarqué au Pirée soient dirigés sur la ville et qu'un tiers seulement puisse être réexporté. Il est interdit d'acheter à la fois plus de cinquante charges (φορμοὶ) de blé. Les surveillants du commerce des céréales (σιτοφύλακες) veillent à ce que le blé soit cédé au plus juste prix et à ce qu'un rapport convenable existe entre le prix des grains et celui de la farine, entre celui de la farine et celui du pain. En cas de besoin, la cité fait vendre à prix réduit ou distribuer gratuitement du blé aux citoyens pauvres.

Le grand commerce exige des capitaux. La banque prend de plus en plus d'importance, d'autant que la loi ne limite pas le taux de l'intérêt. Les placements solides, garantis par hypothèque, rapportent couramment 12 °/₀ ; les placements aventureux, 18 °/₀. Les banquiers (τραπεζῖται) furent d'abord de simples changeurs, installés sur l'agora derrière la table où ils comptaient la monnaie : faire banqueroute, c'est *renverser la table* (τράπεζαν ἀνασκευάζεσθαι). Peu à peu ils étendent leur action et se livrent à toutes les opérations financières : avances aux cités et aux particuliers, prêts sur hypothèques, lettres de change, tenue de comptes courants, etc. Une des affaires les plus fructueuses est le *prêt à la grosse aventure* (ναυτικὸν), où on demande jusqu'à 30 °/₀ d'intérêt. Le prêt est consenti à un armateur, à un négociant, qui donne comme gage le navire ou la cargaison. Le prêt est remboursable à la fin du voyage ; mais, si le navire vient à se perdre en mer, l'emprunteur est quitte de sa dette. Aussi les débiteurs malhonnêtes n'hésitent-ils pas à machiner un naufrage qui les dispense de tout remboursement. En raison des risques que présente l'opération, la loi athénienne interdit au tuteur d'engager dans un prêt semblable la fortune de son pupille.

CHAPITRE VII

MÉTROLOGIE

I. La numération.

Les Grecs emploient comme chiffres les lettres de l'alphabet en y intercalant trois signes particuliers : entre ε et ζ, l'ἐπίσημον (ϛ) ; entre π et ρ, le κόππα (ϟ) ; après ω, le σάμπι (ϡ). Les neuf premiers signes servent comme unités, les neuf suivants comme dizaines, les neuf derniers comme centaines. La lettre qui sert de chiffre est surmontée d'un accent à droite.

1	α'	10	ι'	100	ρ'
2	β'	20	κ'	200	σ'
3	γ'	30	λ'	300	τ'
4	δ'	40	μ'	400	υ'
5	ε'	50	ν'	500	φ'
6	ϛ'	60	ξ'	600	χ'
7	ζ'	70	ο'	700	ψ'
8	η'	80	π'	800	ω'
9	θ'	90	ϟ'	900	ϡ'

On peut écrire ainsi les 999 premiers nombres, par ex. 578 = φοη'.

Les mêmes lettres servent pour exprimer les unités, les dizaines, les centaines de mille; mais l'accent était alors reporté à gauche et en bas. Ainsi : 3000 = ͵γ, 50000 = ͵ν, 100000 = ͵ρ, 4249 = ͵δσμθ'. Après cent mille, on emploie d'ordinaire l'adjectif μύριοι, dix mille, précédé d'adverbes numéraux en άκις : ainsi εἰκοσάκις μύριοι = vingt fois dix mille = deux cent mille ; ἑκατοντάκις μύριοι = cent fois dix mille = un million.

On a usé d'autres systèmes de numération. Dans les inscriptions attiques, on emploie un petit nombre de lettres qui, sauf l'unité, représentent le nom de nombre dont elles sont l'initiale : Π = 5 (πέντε), Δ = 10 (δέκα), H = 100 (ἕκατον[1]), X = 1000 (χίλιοι), M = 10000 (μύριοι). Pour les nombres intermédiaires, on emploie des signes composés avec Π et une autre lettre, qui est multipliée par la première : ainsi |Δ| = 5 × 10 = 50, |H| = 5 × 100 = 500, |X| = 5 × 1000 = 5000. Il est aisé, avec ce système, d'écrire les nombres jusqu'à 100000, par exemple 76989 = |M|MM|X|X|H|HHHH|Δ|ΔΔΔΠIIII.

II. Les poids et mesures.

Le système des poids et mesures varie de ville à ville. Nous donnerons seulement celui d'Athènes.

Pour les longueurs, l'unité est le *pied,* πούς (0 m. 296); les multiples sont la *coudée,* πῆχυς (1 pied $^1/_2$) et l'*orgye,* ὀργυιά (6 pieds); les sous-multiples, le *condyle*, κόνδυλος ($^1/_8$ du pied), et le *doigt,* δάκτυλος ($^1/_{16}$ du pied). Pour les longues distances, on use du *plèthre,* πλέθρον (100 pieds), et du *stade,* στάδιον (600 pieds, 177 m.). Les mesures de surface se construisent sur les mesures de longueur.

L'unité de volume pour les liquides est le *métrète,* μετρητής (38 litres 88), qui se divise en 2 *amphores* (ἀμφορεύς), 12 *chous* (χοῦς), et 144 *cotyles* (κοτύλη). L'unité de volume pour les grains est le *médimne,* μέδιμνος (51 litres 84), qui se divise en 6 *hecteus* (ἑκτεύς), et 48 *chénices* (χοῖνιξ).

Pour les poids, deux systèmes étaient usités : le système éginétique et le système euboïque, auquel se rattache le système attique. Les divisions sont les mêmes, seule la valeur absolue de l'unité diffère. L'unité est le *talent* (τάλαντον), qui se divise en 60 *mines* (μνᾶ), et en 6000 *drachmes* (δραχμή) ; la drachme se divise en 6 *oboles* (ὀβολός), et vaut à Athènes 4 gr. 36.

[1] Dans l'ancien alphabet attique, H n'est pas une lettre, mais le signe de l'esprit rude ; on écrit donc Hέκατον.

III. La monnaie.

La monnaie est frappée dans un atelier de l'État (ἀργυροκοπεῖον), sous la surveillance de magistrats dont le nom ou les initiales sont généralement gravés sur la monnaie et en garantissent l'authenticité. A Athènes, une loi de Solon punit de mort les faux monnayeurs. Les pièces n'ont cours que dans la cité qui les a émises. Toutefois les États cherchent à remédier aux inconvénients de cette mesure en contractant entre eux des unions monétaires : ainsi Mitylène et Phocée décident de frapper la même monnaie avec le nom et les types des deux villes. Les cités d'une même confédération usent d'une monnaie fédérale. Enfin la prospérité commerciale des villes, la valeur reconnue de leur monnayage assurent à leurs monnaies une circulation plus étendue : il se crée ainsi de véritables monnaies internationales, qui, sinon en droit, du moins en fait, étaient acceptées de tous.

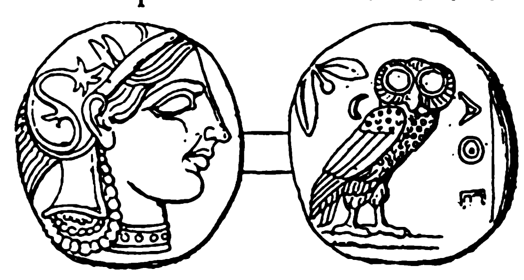


Fig. 84. — Monnaie archaïque d'Athènes.

Telles furent les monnaies d'*Égine*, qui se rattachent au système de poids et mesures établi, disait-on, par le tyran *Phidon* d'Argos, et surtout, à partir du ve siècle, les monnaies d'*Athènes*, qui portent à la face la tête d'Athèna et, au revers, la chouette de la déesse. L'unité est la *drachme*, qui a une valeur absolue de 0 fr. 90 et se divise en 6 *oboles*. On frappe des pièces de 1, 2 et 4 oboles, 1, 2 et 4 drachmes. La *mine* (100 drachmes) et le *talent* (6000 drachmes) sont des monnaies de compte, qui ne correspondent à aucune espèce monnayée.

Athènes, comme la plupart des cités grecques, ne frappe que de la monnaie d'argent. Les pièces d'or qui

circulent sont les *dariques* (δαρεικός) du roi de Perse et quelques *statères* (στατήρ), comme ceux de Cyzique. Philippe de Macédoine, maître des mines d'or de Thrace, frappe ses *philippes* d'or (φιλίππειος). Alexandre adopte le bimétallisme, avec le système de Philippe pour l'or et celui d'Athènes pour l'argent.

IV. La mesure du temps.

Comme les autres, la mesure du temps varie d'une ville à l'autre. Nous nous en tiendrons au calendrier d'Athènes.

L'année comprend douze mois lunaires de vingt-neuf (*mois creux*, κοῖλοι μῆνες) et de trente jours (*mois pleins*, μῆνες πλήρεις). L'année est donc trop courte (354 jours), et, pour rétablir la concordance avec l'année solaire, on ajoute à certaines années un *mois intercalaire* (μὴν ἐμβόλιμος) de trente jours. On appelle *cycle* le nombre d'années au bout desquelles l'accord est rétabli entre l'année lunaire et l'année solaire. Différents systèmes furent adoptés pour rendre cet accord plus parfait : par exemple, le cycle de huit ans avec trois années à mois intercalaire, ou le cycle de dix-neuf ans avec sept années à mois intercalaire, inventé au temps de Périclès par l'astronome *Méton*.

Les mois athéniens sont les suivants :

Ἑκατομβαιών,	30 jours,	**correspondant**	**à peu près à**	juillet.
Μεταγειτνιών,	29	»	»	août.
Βοηδρομιών,	30	»	»	septembre.
Πυανεψιών,	30	»	»	octobre.
Μαιμακτηριών,	29	»	»	novembre.
Ποσειδεών,	29	»	»	décembre
Γαμηλιών,	30	»	»	janvier.
Ἀνθεσθηριών,	29	»	»	février.
Ἐλαφηβολιών,	30	»	»	mars.
Μουνιχιών,	29	»	»	avril.
Θαργηλιών,	30	»	»	mai.
Σκιροφοριών,	29	»	»	juin.

Le mois intercalaire de 30 jours se place entre Ποσειδεών et Γαμηλιών et s'appelle Ποσειδεὼν δεύτερος.

Le mois se divise en trois parties. Dans chacune d'elles, on compte les jours de 1 à 10 ; dans la dernière, on les compte à rebours ou dans leur ordre naturel en ajoutant *après la vingtaine*. On a ainsi le tableau suivant.

1	Νουμηνία	11	Πρώτη μηνὸς μεσοῦντος
2	Δευτέρα μηνὸς ἱσταμένου	12	Δευτέρα »
3	Τρίτη »	13	Τρίτη »
4	Τετάρτη »	14	Τετάρτη »
5	Πέμπτη »	15	Πέμπτη »
6	Ἕκτη »	16	Ἕκτη »
7	Ἑβδόμη »	17	Ἑβδόμη »
8	Ὀγδόη »	18	Ὀγδόη »
9	Ἐννάτη »	19	Ἐννάτη »
10	Δεκάτη »	20	Δεκάτη »

	Mois de 30 jours.	Mois de 29 jours.		
21	Δεκάτη	Ἐννάτη μηνὸς φθίνοντος	ou	πρώτη ἐπ' εἰκάδι.
22	Ἐννάτη	Ὀγδόη »		δευτέρα »
23	Ὀγδόη	Ἑβδόμη »		τρίτη »
24	Ἑβδόμη	Ἕκτη »		τετάρτη »
25	Ἕκτη	Πέμπτη »		πέμπτη »
26	Πέμπτη	Τετάρτη »		ἕκτη »
27	Τετάρτη	Τρίτη »		ἑβδόμη »
28	Τρίτη	Δευτέρα »		ὀγδόη »
29	Δευτέρα	Ἕνη καὶ νέα.		ἐννάτη »
30	Ἕνη καὶ νέα.			

On désigne l'année par le nom d'un magistrat ou d'un prêtre de la cité, qu'on appelle *éponyme* (ἐπώνυμος) : à *Athènes* l'*archonte*, à *Sparte* les *rois* ou les *éphores*, à *Argos* la *prêtresse d'Héra*. Lorsqu'on veut donner une date avec plus de solennité, on mentionne plusieurs éponymes : ainsi Thucydide date la première année de la guerre du Péloponnèse par la prêtresse d'Héra à Argos, l'éphore spartiate et l'archonte athénien. A *Olympie*, on avait dressé la liste des vainqueurs aux jeux à partir de

776 : ce fut la base d'une chronologie commune à toute la Grèce et que les historiens adoptent à partir du IVe siècle. Pour convertir en années de notre ère une date donnée en *olympiades*, on use des formules suivantes, où *o* indique le chiffre de l'olympiade et *a* l'année : 1° avant l'ère chrétienne (olympiades 1 — 194) : $781 - (4o + a)$; 2° après l'ère chrétienne (olympiades 195 — 293) : $(4o + a) - 780$. Exemple : bataille de Salamine, 1re année de la 75e olympiade : $781 - [(4 \times 75) + 1] = 781 - 301 = 480$.

INDEX DES MOTS GRECS

INDEX GÉNÉRAL

Les *noms géographiques* sont imprimés en *italiques*, les **noms de personnes** en **caractères gras**. Les renvois aux passages les plus importants sont indiqués par des **chiffres gras**.

TABLE DES MATIÈRES

PREMIÈRE PARTIE

GÉOGRAPHIE

CHAPITRE Ier

LA GRÈCE

CHAPITRE II

LES COLONIES GRECQUES

CHAPITRE III

TOPOGRAPHIE D'ATHÈNES

DEUXIÈME PARTIE

HISTOIRE

CHAPITRE Ier

LES GRANDS FAITS DE L'HISTOIRE GRECQUE

CHAPITRE II

LES GRANDS NOMS DE L'HISTOIRE GRECQUE

TROISIÈME PARTIE

LITTÉRATURE

CHAPITRE Ier

PÉRIODE ARCHAÏQUE. Xe-VIe SIÈCLE

CHAPITRE II

PÉRIODE ATTIQUE Ve-IVe SIÈCLE

CHAPITRE III

PÉRIODE ALEXANDRINE. IIIe-IIe SIÈCLE

CHAPITRE IV

PÉRIODE ROMAINE. Ier-VIe SIÈCLE

QUATRIÈME PARTIE

ART

CHAPITRE Ier

LES GRANDES PÉRIODES ET LES GRANDS NOMS DE L'ART GREC

CHAPITRE II

L'ARCHITECTURE

SIXIÈME PARTIE

LA VIE PUBLIQUE

CHAPITRE Ier

LES INSTITUTIONS POLITIQUES ET SOCIALES DE SPARTE

CHAPITRE II

LES INSTITUTIONS POLITIQUES ET SOCIALES D'ATHÈNES

CHAPITRE III

LES FINANCES

CHAPITRE IV

L'ARMÉE

CHAPITRE V

LA MARINE

CHAPITRE VI

LA JUSTICE

CHAPITRE VII

LA VIE MUNICIPALE

CHAPITRE VIII

LES RELATIONS INTERNATIONALES

SEPTIÈME PARTIE

LA VIE PRIVÉE

CHAPITRE Ier

LA FAMILLE

CHAPITRE II

L'ÉDUCATION

CHAPITRE III

L'HABITATION

CHAPITRE IV

LE COSTUME

CHAPITRE V

L'ALIMENTATION

CHAPITRE VI

DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE

CHAPITRE VII

MÉTROLOGIE